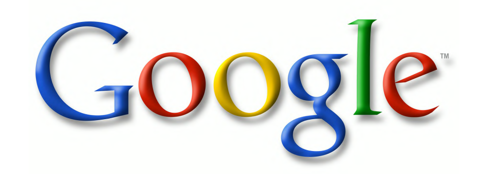
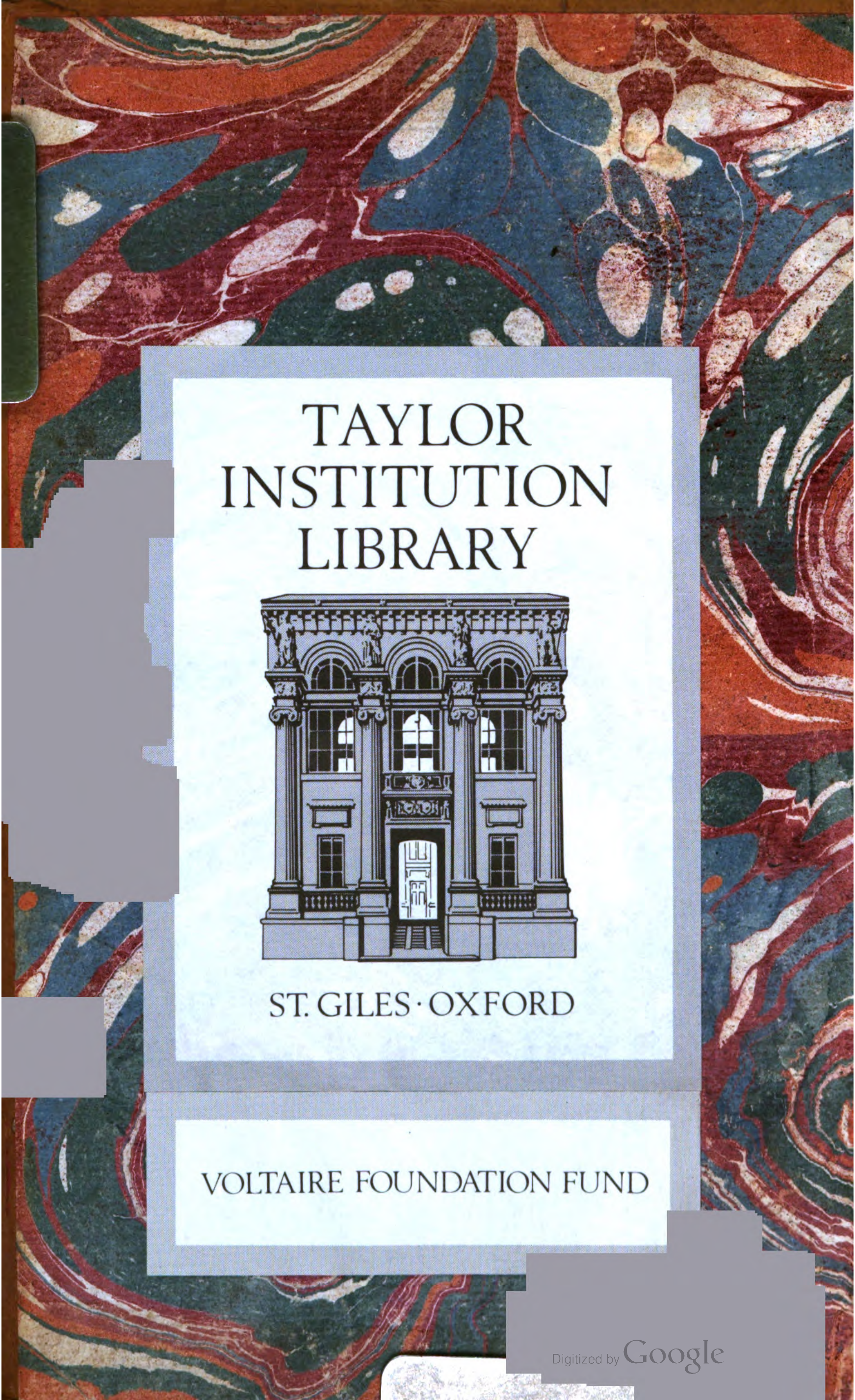





TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY
ST. GILES · OXFORD
VOLTAIRE FOUNDATION FUND



COLLECTION COMPLETTE DES ŒUVRES DE Mr. *DE VOLTAIRE.*

TOME QUINZIEME.

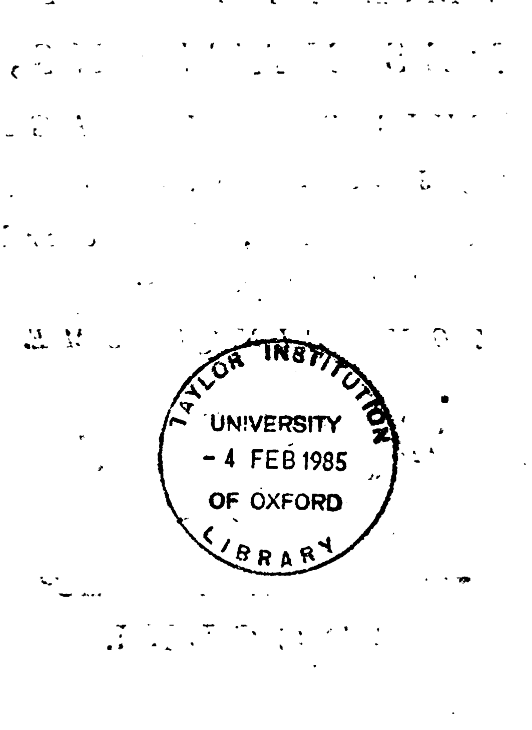
ESSAY
SUR
L'HISTOIRE GÉNÉRALE,
ET SUR
LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS,
DEPUIS CHARLEMAGNE
JUSQU'A NOS JOURS.

Nouvelle Edition, revuë, corrigée, & considérablement augmentée.

TOME CINQUIEME.



MDCCLXI.


TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
- 4 FEB 1985
OF OXFORD
LIBRARY



ESSAY SUR L'HISTOIRE GENERALE,

ET SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS, DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A NOS JOURS.

CHAP. CENT-SOIXANTE ET ONZIEME.

DE LA FRANCE SOUS LOUIS XIII. JUSQU'AU MINISTERE DU CARDINAL DE RICHELIEU.

*Etats Généraux tenus en France. Administration malheureuse. Le Maréchal d'*Ancre *assassiné; sa femme condamnée à être brulée. Ministère du Duc de* Luines. *Guerres civiles. Comment le Cardinal de* Richelieu *entra au Conseil.*



ON vit après la mort de *Henri IV.* combien la puissance, la considération, les mœurs, l'esprit d'une Nation dépen-

CH. CLXXI.

Le Parlement de Paris forcé par le Duc d'Epernon à donner la Régence à Marie de Médicis.

1610. 14. Mai.

dent souvent d'un seul homme. Il tenait par une administration douce & forte tous les Ordres de l'Etat réunis, toutes les factions assoupies, les deux Religions dans la paix, les Peuples dans l'abondance. La balance de l'Europe était dans sa main par ses alliances, par ses trésors, & par ses armes. Tous ces avantages sont perdus dès la prémiére année de la Régence de sa veuve *Marie de Médicis*. Le Duc *d'Epernon*, cet orgueilleux Mignon de *Henri III.*, ennemi secret de *Henri IV.*, déclaré ouvertement contre ses Ministres, va au Parlement le jour même que *Henri* est assassiné. *D'Epernon* était Colonel-Général de l'Infanterie; le Régiment des Gardes était à ses ordres: il entre en mettant la main sur la garde de son épée, & force le Parlement à se donner le droit de disposer de la Régence, droit qui jusqu'alors n'avait appartenu qu'aux Etats Généraux. Les Loix de toutes les Nations ont toûjours voulu que ceux qui nomment au Trône quand il est vacant, nomment à la Régence. Faire un Roi, est le prémier des droits; faire un Régent est le second, & suppose le prémier. Le Parlement de Paris jugea la cause du Trône, & décida du pouvoir suprême, pour avoir été menacé par le Duc *d'Epernon*, & parce qu'on n'avait pas eu le tems d'assembler les trois Ordres de l'Etat.

Il déclara par un Arrêt *Marie de Médicis* seule Régente. La Reine vint le lendemain faire confirmer cet Arrêt en présence de son fils; &

& le Chancelier *de Sillery*, dans cette cérémonie qu'on appelle *Lit de Justice*, prit l'avis des Présidens avant de prendre celui des Pairs, & même des Princes du Sang, qui prétendaient partager la Régence. CH. CLXXI.

Vous voyez par-là, & vous avez souvent remarqué, comment les droits & les usages s'établissent, & comment ce qui a été fait une fois solemnellement contre les régles anciennes, devient une régle pour l'avenir, jusqu'à ce qu'une nouvelle occasion l'abolisse.

Nouvelles mesures.

Marie de Médicis Régente, & non Maîtresse du Royaume, dépense en profusions pour s'acquérir des créatures, tout ce que *Henri le Grand* avait amassé pour rendre sa Nation puissante. Les troupes à la tête desquelles il allait combattre, sont pour la plûpart licentiées; les Princes dont il était l'apui sont abandonnés. Le Duc de Savoye *Charles Emanuel*, 1610. nouvel Allié de *Henri IV.*, est obligé de demander pardon à *Philippe III.* Roi d'Espagne, d'avoir fait un Traité avec le Roi de France; il envoye son fils à Madrid implorer la clémence de la Cour Espagnole, & s'humilier comme un sujet au nom de son Pére. Les Princes d'Allemagne que *Henri* avait protégés avec une armée de quarante mille hommes, ne sont que faiblement secourus. L'Etat perd toute sa considération au dehors; il est troublé au dedans. Les Princes du Sang & les grands Seigneurs remplissent la France de factions, ainsi que du tems de *François II.*, de *Charles IX.*,

CH. CLXXI.

de *Henri III.*, & depuis dans la minorité de *Louïs XIV.*

1614. Etats Généraux.

On assemble enfin dans Paris les derniers Etats Généraux qu'on ait tenus en France. Le Parlement de Paris ne put y avoir séance. Ses Députés avaient assisté à la grande assemblée des Notables tenue à Rouen en 1594. Mais ce n'était point là une convocation d'Etats Généraux; les Intendans de finances, les Trésoriers y avaient pris séance comme les Magistrats.

L'Université veut y assister.

L'Université de Paris somma juridiquement la Chambre du Clergé de la recevoir comme membre des Etats; c'était, disait-elle, son ancien privilége; mais l'Université avait perdu ses priviléges, avec sa considération, à mesure que les esprits étaient devenus plus déliés, sans être plus éclairés. Ces Etats assemblés à la hâte n'avaient point de dépôts des Loix & des usages comme le Parlement d'Angleterre, & comme les Diettes de l'Empire: ils ne faisaient point partie de la législation suprême; cependant ils auraient voulu être Législateurs; c'est à quoi aspire nécessairement un Corps qui représente une Nation: il se forme de l'ambition secrette de chaque particulier une ambition générale.

Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ces Etats, c'est que le Clergé demanda inutilement que le Concile de Trente fût reçû en France, & que le Tiers-Etat demanda non moins vainement la publication de la loi, *qu'aucune*

cune Puissance ni temporelle ni spirituelle n'a droit de disposer du Royaume, & de dispenser les sujets de leur serment de fidélité; & que l'opinion qu'il soit loisible de tuer les Rois, est impie & détestable. CH. CLXXI.

C'était surtout ce même Tiers-Etat de Paris qui demandait cette Loi, après avoir voulu déposer *Henri III*, & après avoir souffert les extrémités de la famine, plutôt que de reconnaître *Henri IV*. Mais les factions de la Ligue étant éteintes, le Tiers-Etat qui compose le fonds de la Nation, & qui ne peut avoir d'intérêt particulier, aimait le Trône, & haïssait les prétentions de la Cour de Rome. Le Cardinal *Du Perron* oublia dans cette occasion ce qu'il devait au sang de *Henri IV*. & ne se souvint que de l'Eglise. Il s'opposa fortement à la Loi proposée, & s'emporta jusqu'à dire *qu'il serait obligé d'excommunier ceux qui s'obstineraient à soutenir que l'Eglise n'a pas le pouvoir de déposséder les Rois*: il ajouta que la puissance du Pape était *pleine*, *plénissime*, *directe au spirituel & indirecte au temporel.* La Chambre du Clergé gouvernée par le Cardinal *Du Perron*, persuada la Chambre de la Noblesse de s'unir avec elle. Le Corps de la Noblesse avait toûjours été jaloux du Clergé; mais il affectait de ne pas penser comme le Tiers Etat. Il s'agissait de savoir si les Puissances *spirituelles & temporelles* pouvaient disposer du Trône. Le Corps des Nobles assemblé se regardait au fonds, & sans se le dire, com-

Singulière dispute.

CH. CLXXI. me une Puiſſance temporelle. Le Cardinal leur diſait, *Si un Roi voulait forcer ſes ſujets à ſe faire Ariens ou Mahométans, il faudrait le dépoſer.* Un tel diſcours était bien déraiſonnable; car il y a eu une foule d'Empereurs & de Rois Ariens, & on n'en a dépoſé aucun pour cette raiſon. Cette ſuppoſition, toute chimérique qu'elle était, perſuadait les Députés de la Nobleſſe, qu'il y avait des cas où les prémiers de la Nation pouvaient détrôner leur Souverain; & ce droit, quoiqu'éloigné, était ſi flateur pour l'amour propre, que la Nobleſſe voulait le partager avec le Clergé. La Chambre Eccléſiaſtique ſignifia à celle du Tiers Etat, qu'à la vérité il n'était jamais permis de tuer ſon Roi, mais elle tint ferme ſur le reſte.

Au milieu de cette étrange diſpute, le Parlement rendit un Arrêt, qui déclarait *l'indépendance abſolue du Trône, Loi fondamentale du Royaume.*

C'était ſans doute l'intérêt de la Cour de ſoutenir la demande du Tiers Etat, & l'Arrêt du Parlement, après tant de troubles qui avaient mis le Trône en danger ſous les Régnes précédens. La Cour cependant céda au Cardinal *Du Perron*, au Clergé, & ſurtout à Rome qu'on ménageait: elle étouffa elle-même une opinion, ſur laquelle ſa ſureté était établie; c'eſt qu'au fonds elle penſait alors que cette vérité ne ſerait jamais réellement combattue par les événemens, & qu'elle voulait finir

finir des disputes trop délicates & trop odieuses: elle suprima même l'Arrèt du Parlement, sous prétexte qu'il n'avait aucun droit de rien statuer sur les délibérations des Etats, qu'il leur manquait de respect, & que ce n'était pas à lui à faire des Loix fondamentales; ainsi elle rejetta les armes de ceux qui combattaient pour elle, comptant n'en avoir pas besoin: enfin tout le résultat de cette assemblée, fut de parler de tous les abus du Royaume, & de n'en pouvoir réformer un seul. CH. CLXXI.

La France resta dans la confusion, gouvernée par le Florentin *Concini*, devenu Maréchal de France sans avoir jamais tiré l'épée, & prémier Ministre sans connaître les Loix du Royaume. C'était assez qu'il fût étranger, pour que les Princes eussent sujet de se plaindre. Concini.

Marie de Médicis était bien malheureuse; car elle ne pouvait partager son autorité avec le Prince de *Condé*, Chef des mécontens, sans la perdre, ni la confier à *Concini* sans indisposer tout le Royaume. Le Prince de *Condé* *Henri* pére du grand *Condé*, & fils de celui qui avait gagné la bataille de Coutras avec *Henri IV.* se met à la tête d'un parti; & prend les armes. La Cour conclut avec lui une paix simulée, & le fait mettre à la Bastille. Henri Prince de Condé 1616.

Ce fut le sort de son pére, de son grand-pére, & de son fils. Sa prison augmenta le nombre des mécontens. Les *Guises*, autrefois ennemis si implacables des *Condés*, se joignent

CH. CLXXI.

Troubles civils.

à préfent avec eux. Le Duc de *Vendôme* fils de *Henri IV.*, le Duc de *Nevers* de la Maifon de *Gonzague*, le Maréchal de *Bouillon*, tous les Seigneurs mécontens fe cantonnent dans les Provinces; ils proteftent qu'ils fervent leur Roi, & qu'ils ne font la guerre qu'au prémier Miniftre.

Concini, Maréchal d'*Ancre*, affuré de la faveur de la Reine, les bravait tous. Il leva fept mille hommes à fes dépens, pour maintenir l'autorité Royale, ou plutôt la fienne; & ce fut ce qui le perdit. Il eft vrai qu'il levait ces troupes avec une commiffion du Roi; mais c'était un des grands malheurs de l'Etat, qu'un étranger qui était venu en France fans aucun bien, eût de quoi affembler une armée auffi forte que celles avec lefquelles *Henri IV.* avait reconquis fon Royaume. Prefque toute la France foulevée contre lui ne put le faire tomber; & un jeune homme dont il ne fe défiait pas, & qui était étranger comme lui, caufa fa ruine, & tous les malheurs de *Marie de Médicis.*

Charles Albert de Luines, né dans le Comtat d'Avignon, admis avec fes deux fréres parmi les Gentilshommes ordinaires du Roi attachés à fon éducation, s'était introduit dans la familiarité du jeune Monarque, en dreffant des pigrièches à prendre des moineaux. On ne s'attendait pas que ces amufemens d'enfance duffent finir par une révolution fanglante. Le Maréchal d'*Ancre* lui avait fait donner le Gouverne-

vernement d'Amboiſe, & croyait l'avoir mis dans ſa dépendance: ce jeune homme conçut le deſſein de faire tuer ſon bienfaiteur, d'exiler la Reine, & de gouverner; & il en vint à bout ſans aucun obſtacle. Il perſuade bientôt au Roi qu'il eſt capable de régner par lui-même, quoiqu'il n'ait que ſeize ans & demi: il lui dit que la Reine ſa Mére & *Concini* le tiennent en tutelle. Le jeune Roi, à qui on avait donné dans ſon enfance le ſurnom de *Juſte*, conſent à l'aſſaſſinat de ſon prémier Miniſtre. Le Marquis de *Vitri* Capitaine des Gardes, *Du Hallier* ſon frére, *Perſan*, & d'autres le tuent à coups de piſtolet dans la Cour même du Louvre. On crie, *Vive le Roi*, comme ſi on avait gagné une bataille. *Louïs XIII.* ſe met à la fenêtre, & dit, *Je ſuis maintenant Roi.* On ôte à la Reine Mére ſes Gardes: on les déſarme; on la tient en priſon dans ſon appartement: elle eſt enfin exilée à Blois. La place de Maréchal de France qu'avait *Concini* eſt donnée à *Vitri* qui l'avait tué. La Reine avait récompenſé du même honneur *Thémines*, pour avoir arrêté le Prince de *Condé*: auſſi le Maréchal Duc de *Bouillon* diſait, qu'il rougiſſait d'être Maréchal, depuis que cette Dignité était la récompenſe du métier de ſergent & de celui d'aſſaſſin.

CH. CLXXI.

Concini Maréchal d'Ancre, aſſaſſiné au Louvre. 1617.

La populace toûjours extrême, toûjours barbare quand on lui lâche la bride, va déterrer le corps de *Concini*, inhumé à St. Germain l'Auxerrois, le traine dans les ruës, lui arra-

Ch. CLXXI.

Le cœur de Concini, grillé & mangé.

che le cœur ; & il se trouva des hommes assez brutaux pour le griller publiquement sur des charbons & pour le manger. Son corps fut enfin pendu par le peuple à une potence. Il y avait encor dans la Nation un esprit de férocité, que les belles années de *Henri IV.* & le goût des Arts aporté par *Marie de Medicis*, avaient adouci quelque tems, mais qui à la moindre occasion reparaissait dans toute sa force. Le peuple ne traitait ainsi les restes sanglans du Maréchal *d'Ancre*, que parce qu'il était étranger, & qu'il avait été puissant.

L'Histoire du célèbre *Nani*, les Mémoires du Maréchal *d'Estrées*, du Comte de *Brienne*, rendent justice au mérite de *Concini*, & à son innocence ; témoignages qui servent au moins à éclairer les vivans, s'ils ne peuvent rien pour ceux qui sont morts injustement d'une maniére si cruelle.

Sa femme condamnée : cinq Conseillers refusent d'assister au jugement.

Cet emportement de haine n'était pas seulement dans le peuple ; une commission est envoyée au Parlement pour condamner le Maréchal après sa mort, pour juger sa femme *Eleonor Galigaï*, & pour couvrir par une cruauté juridique l'opprobre de l'assassinat. Cinq Conseillers du Parlement refusèrent d'assister à ce jugement ; mais il n'y eut que cinq hommes sages & justes.

Jamais procédure ne fut plus éloignée de l'équité, ni plus deshonorante pour la raison. Il n'y avait rien à reprocher à la Maréchale ; elle avait été favorite de la Reine, c'était là tout

tout ſon crime : on l'accuſa d'être ſorciére ; on prit des *Agnus Dei* qu'elle portait pour des Taliſmans. Le Conſeiller *Courtin* lui demanda de quel charme elle s'était ſervie pour enſorceler la Reine ? *Galigaï* indignée contre le Conſelller, & un peu mécontente de *Marie de Médicis*, répondit : *Mon ſortilège a été le pouvoir que les ames fortes doivent avoir ſur les eſprits faibles.* Cette réponſe ne la ſauva pas ; quelques Juges eurent aſſez de lumiére & d'équité pour ne pas opiner à la mort : mais le reſte entrainé par le préjugé public, par l'ignorance, & plus encor par ceux qui voulaient recueillir les dépouilles de ces infortunés, condamnèrent à la fois le mari déja mort, & la femme, comme convaincus de ſortilège, de Judaïſme, & de malverſations. La Maréchale fut brulée, & le Favori *Luines* eut la confiſcation.

CH. CLXXI.

Brulée comme ſorciére.

1617.

C'eſt cette infortunée *Galigaï* qui avait été le prémier mobile de la fortune du Cardinal de *Richelieu*, lorſqu'il était jeune encor, & qu'il s'appellait *l'Abbé du Chillon* : elle lui avait procuré l'Evêché de Luçon, & l'avait enfin fait Secretaire d'Etat en 1616. Il fut envelopé dans la diſgrace de ſes protecteurs ; & celui qui depuis en exila tant d'autres du haut du Trône, où il s'aſſit près de ſon Maître, fut alors exilé dans un petit Prieuré au fond de l'Anjou.

Concini ſans être guerrier avait été Maréchal de France ; *Luines* fut quatre ans après Connétable,

CH. CLXXI.

nétable, étant à peine Officier. Une telle administration inspira peu de respect; il n'y eut plus que des factions dans les Grands & dans le Peuple, & on osa tout entreprendre.

La Reine Mére tirée de prison par le Duc d'Epernon. 1619.

Le Duc *d'Epernon*, qui avait fait donner la Régence à la Reine, alla la tirer du Château de Blois où elle était reléguée, & la mena dans ses terres à Angoulème, comme un Souverain qui secourrait son alliée.

C'était-là manifestement un crime de Léze-Majesté, mais un crime aprouvé de tout le Royaume, & qui ne donnait au Duc *d'Epernon* que de la gloire. On avait haï *Marie de Médicis* toute-puissante, on l'aimait malheureuse. Personne n'avait murmuré dans le Royaume quand *Louïs XIII.* avait emprisonné sa mére au Louvre, quand il l'avait reléguée sans aucune raison; & alors on regardait comme un attentat l'effort qu'il voulait faire pour ôter sa mére à un rebelle. On craignait tellement la violence des conseils de *Luines*, & les cruautés de la faiblesse du Roi, que son propre Confesseur, le Jésuite *Arnoux*, en prêchant devant lui avant l'accommodement, prononça ces paroles remarquables; *On ne doit pas croire qu'un Prince religieux tire l'épée pour verser le sang dont il est formé : vous ne permettrez pas, Sire, que j'aye avancé un mensonge dans la chaire de vérité. Je vous conjure, par les entrailles de* JESUS-CHRIST, *de ne point écouter les conseils violens, & de ne pas donner ce scandale à toute la Chrétienté.*

Sermon remarquable.

C'était

C'était une nouvelle preuve de la faibleſſe du Gouvernement, qu'on oſât parler ainſi en chaire. Le Pére *Arnoux* ne ſe ſerait pas exprimé autrement, ſi le Roi avait condamné ſa mére à la mort. A peine *Louïs XIII.* avait-il alors une armée contre le Duc *d'Epernon.* C'était prêcher publiquement contre le ſecret de l'Etat, c'était parler de la part de DIEU contre le Duc de *Luines.* Ou ce Confeſſeur avait une liberté héroïque & indiſcrète, ou il était gagné par *Marie de Médicis.* Quel que fût ſon motif, ce diſcours public montre qu'il y avait alors de la hardieſſe, même dans les eſprits qui ne ſemblent faits que pour la ſoupleſſe. Le Connétable fit quelques années après renvoyer le Confeſſeur.

CH. CLXXI.

Intrigues. 1619.

Cependant le Roi, loin de s'emporter aux violences qu'on ſemblait craindre, rechercha ſa mére, & traita avec le Duc *d'Epernon* de Couronne à Couronne. Il n'oſa pas même dans ſa déclaration dire que *d'Epernon* l'avait offenſé.

Guerre civile.

A peine le traité de réconciliation fut-il ſigné, qu'il fut rompu; c'était là l'eſprit du tems. De nouveaux partiſans de *Marie* armèrent, & c'était toûjours contre le Duc de *Luines*, comme auparavant contre le Maréchal d'*Ancre*, & jamais contre le Roi. Tout Favori traînait alors après lui la guerre civile. *Louïs XIII.* & ſa mére ſe firent en effet la guerre. *Marie de Médicis* était en Anjou à la tête d'une petite armée contre ſon fils; on ſe battit au pont

CH. CLXXXI. pont de Cé; & l'Etat était au point de sa ruine.

1620. Cette confusion fit la fortune du célèbre *Richelieu.* Il était Surintendant de la Maison de la Reine Mére, & avait supplanté tous les confidens de cette Princesse, comme il l'emporta depuis sur tous les Ministres du Roi. La souplesse & la hardiesse de son génie devaient partout lui donner la prémiére place ou le perdre. Il ménagea l'accommodement de la Mére & du Fils. La nomination au Cardinalat, que la Reine demanda pour lui, & qu'elle obtint difficilement, fut la récompense de ce service. Le Duc *d'Epernon* fut le prémier à poser les armes, & ne demanda rien: tous les autres se faisaient payer par le Roi, pour lui avoir fait la guerre.

La Reine & le Roi son fils se virent à Brissac, & s'embrassèrent en versant des larmes, pour se brouiller ensuite plus que jamais. Tant de faiblesse, tant d'intrigues & de divisions à la Cour, portaient l'anarchie dans le Royaume. Tous les vices intérieurs de l'Etat qui l'attaquaient depuis longtems, augmentèrent, & tous ceux que *Henri IV.* avait extirpés, renâquirent.

Eglise. L'Eglise souffrait beaucoup, & était encor plus déréglée.

L'intérêt de *Henri IV.* n'avait pas été de la réformer; la pieté de *Louïs XIII.* peu éclairée laissa subsister le désordre; la régle & la décence n'ont été introduites que par *Louïs XIV.* Presque tous les Bénéfices étaient possé-

dés

dés par des laïcs, qui les faisaient desservir par de pauvres Prêtres à qui on donnait des gages. Tous les Princes du Sang possédaient les riches Abbayes. Plus d'un bien de l'Eglise était regardé comme un bien de famille. On stipulait une Abbaye pour la dot d'une fille; & un Colonel remontait son Régiment avec le revenu d'un Prieuré. Les Ecclésiastiques de Cour portaient souvent l'épée; & parmi les duels & les combats particuliers qui désolaient la France, on en comptait beaucoup où des gens d'Eglise avaient eu part, depuis le Cardinal de *Guise*, qui tira l'épée contre le Duc de *Nevers Gonzague* en 1617. jusqu'à l'Abbé depuis Cardinal de *Retz*, qui se battait souvent en sollicitant l'Archevèché de Paris. CH. CLXXI.

Les esprits demeuraient en général grossiers & sans culture. Les génies des *Malherbes* & des *Racans* n'étaient qu'une lumiére naissante qui ne se répandait pas dans la Nation. Une pédanterie sauvage, compagne de cette ignorance qui passait pour science, aigrissait les mœurs de tous les Corps destinés à enseigner la jeunesse, & même de la Magistrature. On a de la peine à croire que le Parlement de Paris en 1621. défendit sous peine de mort de rien enseigner de contraire à *Aristote* & aux anciens Auteurs, & qu'on bannit de Paris un nommé *de Clave* & ses associés, pour avoir voulu soutenir des thêses contre les principes d'*Aristote* sur le nombre des élémens & sur la matiére & la forme. Mœurs.

Malgré ces mœurs sévères, & malgré ces rigueurs,

CH. CLXXI. rigueurs, la juſtice était vénale dans preſque tous les Tribunaux des Provinces. *Henri IV.* l'avait avoué au Parlement de Paris, qui ſe diſtingua toûjours autant par une probité incorruptible que par un eſprit de réſiſtance aux volontés des Miniſtres & aux Edits pécuniaires. *Je ſai*, leur diſait-il, *que vous ne vendez point la juſtice; mais dans d'autres Parlemens il faut ſouvent ſoutenir ſon droit par beaucoup d'argent : je m'en ſouviens, & j'ai bourſillé moi-même.*

Déſordre de l'Etat. La Nobleſſe cantonnée dans ſes Châteaux, ou montant à cheval pour aller ſervir un Gouverneur de Province, ou ſe rangeant auprès des Princes qui troublaient l'Etat, opprimait les cultivateurs. Les Villes étaient ſans police, les chemins impraticables, & infeſtés de brigands. Les Régiſtres du Parlement font foi que le Guet, qui veille à la ſureté de Paris, conſiſtait alors en quarante-cinq hommes, qui ne faiſaient aucun ſervice. Ces déréglemens que *Henri IV.* ne put réformer, n'étaient pas de ces maladies du Corps politique qui peuvent le détruire : les maladies véritablement dangereuſes étaient le dérangement des finances, la diſſipation des tréſors amaſſés par *Henri IV.*, la néceſſité de mettre pendant la paix des impôts que *Henri* avait épargnés à ſon Peuple, lorſqu'il ſe préparait à la guerre la plus importante; les levées tyranniques de ces impôts, qui n'enrichiſſaient que des Traitans; les fortunes odieuſes de ces Traitans, que le Duc de *Sully*

Sully avait éloignés, & qui ſous les Miniſtères ſuivans s'engraiſſèrent du ſang du Peuple. CH. CLXXI.

Beaucoup de Seigneurs devenus puiſſans & dangereux.

A ces vices qui faiſaient languir le Corps politique, ſe joignaient ceux qui lui donnaient ſouvent de violentes ſecouſſes. Les Gouverneurs des Provinces, qui n'étaient que les Lieutenans de *Henri IV.* voulaient être indépendans de *Louïs XIII.* Leurs droits, ou leurs uſurpations, étaient immenſes: ils donnaient toutes les Places; les Gentilshommes pauvres s'attachaient à eux, très-peu au Roi, & encor moins à l'Etat. Chaque Gouverneur de Province tirait de ſon Gouvernement de quoi pouvoir entretenir des troupes, au lieu de la garde que *Henri IV.* leur avait ôtée. La Guienne valait un million de livres au Duc d'*Epernon.*

Nous venons de voir ce ſujet protéger la Reine Mére, faire la guerre au Roi, en recevoir la paix avec hauteur. Le Maréchal *de Leſdiguiéres* avait trois ans auparavant en 1616. ſignalé ſa grandeur & la faibleſſe du Trône d'une maniére plus glorieuſe. On l'avait vû lever une véritable armée à ſes dépens, ou plutôt à ceux du Dauphiné, Province dont il n'était pas même Gouverneur, mais ſimplement Lieutenant-Général; mener cette armée dans les Alpes malgré les défenſes poſitives & réïterées de la Cour, ſecourir contre les Eſpagnols le Duc de Savoye que cette Cour abandonnait, & revenir triomphant. La France alors était remplie de Seigneurs puiſſans

CH. CLXXI. comme du tems de *Henri III.* & n'en était que plus faible.

Il n'eſt pas étonnant que la France manquât alors la plus heureuſe occaſion qui ſe fût préſentée depuis le tems de *Charles-Quint*, de mettre des bornes à la puiſſance de la Maiſon *d'Autriche*, en ſecourant l'Electeur Palatin élu Roi de Bohême, en tenant la balance de l'Allemagne ſuivant le plan de *Henri IV.*, auquel ſe conformèrent depuis les Cardinaux de *Richelieu* & *Mazarin.* La Cour avait conçu trop d'ombrage des Réformés de France, pour protéger les Proteſtans d'Allemagne. Elle craignait que les Huguenots fiſſent en France ce que les Proteſtans faiſaient dans l'Empire. Mais ſi le Gouvernement avait été ferme & puiſſant comme ſous *Henri IV.*, dans les derniéres années de *Richelieu*, & ſous *Louïs XIV.*, il eût aidé les Proteſtans d'Allemagne, & contenu ceux de France. Le Miniſtère de *Luines* n'avait pas ces grandes vuës; & quand même il eût pû les concevoir, il n'aurait pû les remplir; il eût falu une autorité reſpectée, des finances en bon ordre, de grandes armées; & tout cela manquait.

Les diviſions de la Cour ſous un Roi qui voulait être Maître, & qui ſe donnait toûjours un Maître, répandaient l'eſprit de ſédition dans toutes les Villes. Il était impoſſible que ce feu ne ſe communiquât pas tôt ou tard aux Réformés de France. C'était ce que la Cour craignait; & ſa faibleſſe avait produit cette crainte; elle ſentait qu'on déſobéirait quand elle commandait

man-

manderait, & cependant elle voulut commander.

Louïs XIII. réunissait alors le Béarn à la Couronne par un Edit solemnel; cet Edit restituait aux Catholiques les Eglises dont les Huguenots s'étaient emparés avant le régne de *Henri IV.* & que ce Monarque leur avait conservées. Le parti s'assemble à la Rochelle, au mépris de la défense du Roi. L'amour de la liberté si naturel aux hommes flatait alors les Réformés d'idées républicaines; ils avaient devant les yeux l'exemple des Protestans d'Allemagne qui les échauffait. Les Provinces où ils étaient répandus en France étaient divisées par eux en huit Cercles: chaque Cercle avait un Général comme en Allemagne: & ces Généraux étaient un Maréchal de *Bouillon*, un Duc de *Soubise*, un Duc de *la Trimouille*, un *Châtillon* petit-fils de l'Amiral *Coligni*, enfin le Maréchal de *Lesdiguiéres*. Le Commandant Général qu'ils devaient choisir en cas de guerre devait avoir un sceau où étaient gravés ces mots, *Pour* CHRIST *&* *pour le Roi*, c'est-à-dire, contre le Roi. La Rochelle était regardée comme la Capitale de cette République, qui pouvait former un Etat dans l'Etat.

CH. CLXXI.

1620. Calvinistes en France forment des Cercles comme dans l'Empire.

Les Réformés dès-lors se préparèrent à la guerre. On voit qu'ils étaient assez puissans, puisqu'ils offrirent la place de Général au Maréchal de *Lesdiguiéres*, avec cent-mille écus par mois. *Lesdiguiéres*, qui voulait être Connétable de France, aima mieux les combattre

Le Roi leur fait la guerre.

CH. CLXXI.

1621.

que les commander, & quitta même bientôt après leur Religion: mais il fut trompé d'abord dans ſes eſpérances à la Cour. Le Duc de *Luines*, qui ne s'était jamais ſervi d'aucune épée, prit pour lui celle de Connétable; & *Leſdiguiéres* trop engagé fut obligé de ſervir ſous *Luines* contre les Réformés, dont il avait été l'apui juſqu'alors.

Il fallut que la Cour négociât avec tous les Chefs du parti pour les contenir, & avec tous les Gouverneurs de Province pour fournir des troupes. *Louïs XIII.* marche vers la Loire en Poitou, en Béarn, dans les Provinces méridionales; le Prince de *Condé* eſt à la tête d'un corps de troupes; le Connétable de *Luines* commande l'armée Royale.

Ancienne formalité des Hérauts d'armes.

On renouvella une ancienne formalité aujourd'hui entiérement abolie. Lorſqu'on avançait vers une ville où commandait un homme ſuſpect, un Héraut d'armes ſe préſentait aux portes; le Commandant l'écoutait chapeau bas: & le Héraut criait, *A toi, Iſaac, ou Jacob* tel; *le Roi ton Souverain Seigneur & le mien, te commande de lui ouvrir & de le recevoir comme tu le dois, lui & ſon armée; à faute de quoi je te déclare criminel de Léze-Majeſté au prémier chef, & roturier, toi & ta poſtérité: tes biens ſeront confiſqués, tes maiſons raſées, & celles de tes aſſiſtans.*

Preſque toutes les villes ouvrirent leurs portes au Roi, excepté St. Jean d'Angeli dont il démolit les remparts, & la petite ville de Clérac

Clérac qui ſe rendit à diſcrétion. La Cour enflée de ce ſuccès fit pendre le Conſul de Clérac & quatre Paſteurs. CH. CLXXI.

Cette exécution irrita les Proteſtans au lieu de les intimider. Preſſés de tous côtés, abandonnés par le Maréchal de *Leſdiguières* & par le Maréchal de *Bouillon*, ils élurent pour leur Général le célèbre Duc *Benjamin de Rohan*, qu'on regardait comme un des plus grands Capitaines de ſon ſiécle, comparable aux Princes d'Orange, capable comme eux de fonder une République, plus zélé qu'eux encor pour ſa Religion, ou du moins paraiſſant l'être; homme vigilant, infatigable, ne ſe permettant aucun des plaiſirs qui détournent des affaires, & fait pour être Chef de parti; poſte toûjours gliſſant, où l'on a également à craindre ſes ennemis & ſes amis. Ce titre, ce rang, ces qualités de Chef de parti, étaient depuis longtems dans preſque toute l'Europe l'objet & l'étude des ambitieux. Les *Guelphes* & les *Gibelins* avaient commencé en Italie. Les *Guiſes* & les *Coligni* établirent depuis en France une eſpèce d'école de cette politique, qui ſe perpétua juſqu'à la majorité de *Louïs XIV*.

1621. Benjamin de Rohan grand homme.

Louïs XIII. était réduit à aſſiéger ſes propres villes. On crut réuſſir devant Montauban comme devant Clérac; mais le Connétable de *Luines* y perdit preſque toute l'armée du Roi ſous les yeux de ſon Maître.

Montauban était une de ces villes qui ne ſoutiendraient pas aujourd'hui un ſiége de quatre

CH. CLXXI.

Siége de Montauban.

tre jours, ville si mal investie, que le Duc de *Rohan* jetta deux fois du secours dans la place à travers des lignes des assiégeans. Le Marquis *de la Force*, qui commandait dans la place, se défendit mieux qu'il ne fut attaqué. C'était ce même *Jacques Nonpar de la Force*, si singuliérement sauvé de la mort dans son enfance aux massacres de la *St. Barthelemi*, & que *Louïs XIII.* fit depuis Maréchal de France. Les citoyens de Montauban, à qui l'exemple de Clérac inspirait un courage désespéré, voulaient s'ensevelir sous les ruines de la ville plutôt que de se rendre.

Carme qui prophétise.

Le Connétable ne pouvant réussir par les armes temporelles, employa les spirituelles. Il fit venir un Carme Espagnol, qui avait, dit-on, aidé par ses miracles l'armée Catholique des Impériaux à gagner la bataille de Prague contre les Protestans. Le Carme nommé *Dominique* vint au camp; il bénit l'armée, distribua des *Agnus*, & dit au Roi, *Vous ferez tirer quatre cent coups de canon, & au quatre-centiéme Montauban capitulera.* Il se pouvait faire que quatre cent coups de canon bien dirigés produisissent cet effet: *Louïs* les fit tirer: Montauban ne capitula point, & il fut obligé de lever le siége.

Cet affront rendit le Roi moins respectable aux Catholiques, & moins terrible aux Huguenots. Le Connétable fut odieux à tout le monde. Il mena le Roi se venger de la disgrace de Montauban sur une petite ville de Guienne nommée Monheur; une fiévre y termina sa

Décemb. 1621.

vie.

CH. CLXXI.

Mort du Connétable Duc de Luines.

vie. Toute espèce de brigandage était alors si ordinaire, qu'il vit en mourant piller tous ses meubles, son équipage, son argent par ses domestiques & par ses soldats, & qu'il resta à peine un drap pour ensevelir l'homme le plus puissant du Royaume, qui d'une main avait tenu l'épée de Connétable, & de l'autre les sceaux de France : il mourut haï du peuple & de son Maître.

Louïs XIII. était malheureusement engagé dans la guerre contre une partie de ses sujets. Le Duc de *Luines* avait voulu cette guerre pour tenir son Maître dans quelque embarras, & pour être Connétable. *Louïs XIII.* s'était accoûtumé à croire cette guerre indispensable. On doit transmettre à la postérité les remontrances que *Duplessis-Mornay* lui fit à l'âge de près de quatre-vingt ans. Il lui écrivait ainsi, après avoir épuisé les raisons les plus spécieuses: *Faire la guerre à ses sujets, c'est témoigner de la faiblesse. L'autorité consiste dans l'obéissance paisible du peuple; elle s'établit par la prudence & par la justice de celui qui gouverne. La force des armes ne se doit employer que contre un ennemi étranger. Le feu Roi aurait bien renvoyé à l'école des prémiers élémens de la Politique, ces nouveaux Ministres d'Etat, qui semblables aux Chirurgiens ignorans, n'auraient point eu d'autres remèdes à proposer que le fer & le feu, & qui seraient venus lui conseiller de se couper un bras malade, avec celui qui est en bon état.*

Ch. CLXXI.

Suite de la guerre contre les Calvinistes.

Ces raiſons ne perſuadèrent point la Cour. Le bras malade donnait trop de convulſions au corps : & *Louïs XIII.* n'ayant pas cette force d'eſprit de ſon pére, qui retenait les Proteſtans dans le devoir, crut pouvoir ne les réduire que par la force des armes. Il marcha donc encor contre eux dans les Provinces au-delà de la Loire, à la tete d'une petite armée d'environ treize à quatorze mille hommes. Quelques autres corps de troupes étaient répandus dans ces Provinces. Le dérangement des finances ne permettait pas des armées plus conſidérables, & les Huguenots ne pouvaient en oppoſer de plus fortes.

Soubiſe frére du Duc de *Rohan* ſe retranche avec huit mille hommes dans l'Iſle de Ries, ſéparée du bas Poitou par un petit bras de mer. Le Roi y paſſe à la tête de ſon armée à la faveur du reflux, défait entiérement les ennemis, & force *Soubiſe* à ſe retirer en Angleterre. On ne pouvait montrer plus d'intrépidité, ni remporter une victoire plus complette. Ce Prince n'avait guère d'autre faibleſſe que celle d'être gouverné, dans ſa maiſon, dans ſon Etat, dans ſes affaires, dans ſes moindres occupations. Cette faibleſſe le rendit malheureux toute ſa vie. A l'égard de ſa victoire, elle ne ſervit qu'à faire trouver aux Chefs Calviniſtes de nouvelles reſſources.

1622.

On négociait encor plus qu'on ne ſe battait, ainſi que du tems de la Ligue, & dans toutes les guerres civiles. Plus d'un Seigneur rebelle con-

condamné par un Parlement au dernier supplice obtenait des récompenses & des honneurs, tandis qu'on l'exécutait en effigie. C'est ce qui arriva au Marquis *de la Force*, qui avait chassé l'armée Royale devant Montauban, & qui tenait encor la campagne contre le Roi. Il eut deux cent mille écus, & le bâton de Maréchal de France. Les plus grands services n'eussent pas été mieux payés que sa soumission ne fut achetée. *Châtillon*, ce petit-fils de l'Amiral *Coligni*, vendit au Roi la ville d'Aiguemortes, & fut aussi Maréchal. Plusieurs firent acheter ainsi leur obéissance: le seul *Lesdiguières* vendit sa Religion. Fortifié alors dans le Dauphiné, & y faisant encor profession du Calvinisme, il se laissait ouvertement solliciter par les Huguenots de revenir à leur parti, & laissait craindre au Roi qu'il ne rentrât dans la faction.

CH. CLXXI.

Rebelles recompensés par le Roi

On proposa dans le Conseil de le tuer, ou de le faire Connétable: le Roi prit ce dernier parti, & alors *Lesdiguiéres* devint en un instant Catholique: il fallait l'être pour être Connétable, & non pas pour être Maréchal de France: tel était l'usage. L'Epée de Connétable aurait pû être dans les mains d'un Huguenot, comme la Surintendance des Finances y avait été si longtems: mais il ne fallait pas que le Chef des armées & des Conseils professât la Religion des Calvinistes en les combattant. Ce changement de Religion dans *Lesdiguières* aurait deshonoré tout particulier qui n'eût eu qu'un

1622.

CH. CLXXI.

qu'un petit intérêt; mais les grands objets de l'ambition ne connaissent point la honte.

Intrigues. Paix avec les Huguenos.

Louïs XIII. était donc obligé d'acheter sans cesse des serviteurs, & de négocier avec des rebelles. Il met le siége devant Montpellier, & craignant la même disgrace que devant Montauban, il consent à n'être reçu dans la ville qu'à condition qu'il confirmera l'Edit de Nantes & tous les priviléges. Il semble qu'en laissant d'abord aux autres villes Calvinistes leurs priviléges, & en suivant les conseils de *Du Plessis-Mornay*, il se serait épargné la guerre; & on voit que malgré sa victoire de Ries il gagnait peu de chose à la continuer.

Le Duc de *Rohan*, voyant que tout le monde négociait, traita aussi. Ce fut lui-même qui obtint des habitans de Montpellier qu'ils recevraient le Roi dans leur ville. Il entama & il

1622. conclut à Privas la paix générale avec le Connétable de *Lesdiguières*. Le Roi le paya comme les autres, & lui donna le Duché de Valois en engagement.

Tout resta dans les mêmes termes où l'on était avant la prise d'armes. Ainsi il en coûta beaucoup au Roi & au Royaume pour ne rien gagner. Il y eut dans le cours de la guerre quelques malheureux citoyens de pendus, & les Chefs rebelles eurent des récompenses.

Le Conseil de *Louïs XIII.* pendant cette guerre civile avait été aussi agité que la France. Le Prince de *Condé* accompagnait le Roi, & voulait conduire l'armée & l'Etat. Les Minis-

tres

tres étaient partagés; ils n'avaient pressé le Roi de donner l'épée de Connétable à *Lesdiguiéres* que pour diminuer l'autorité du Prince de *Condé*. Ce Prince lassé de combattre dans le cabinet, alla à Rome dès que la paix fut faite, pour obtenir que les Bénéfices qu'il possédait, fussent héréditaires dans sa Maison. Il pouvait les faire passer à ses enfans, sans le Bref qu'il demanda & qu'il n'eut point. A peine put-il obtenir qu'on lui donnât à Rome le titre d'Altesse; & tous les Cardinaux Prêtres prirent sans difficulté la main sur lui. Ce fut là tout le fruit de son voyage à Rome.

LePrince de Condé à Rome.

La Cour délivrée du fardeau d'une guerre civile, ruïneuse & infructueuse, fut en proye à de nouvelles intrigues. Les Ministres étaient tous ennemis déclarés les uns des autres, & le Roi se défiait d'eux tous.

Il parut bien, après la mort du Connétable de *Luines*, que c'était lui plutôt que le Roi qui avait persécuté la Reine Mére. Elle fut à la tête du Conseil dès que le Favori eut expiré. Cette Princesse, pour mieux affermir son autorité renaissante, voulait faire entrer dans le Conseil le Cardinal de *Richelieu*, son Favori, son Surintendant, & qui lui devait la Pourpre. Elle comptait gouverner par lui, & ne cessait de presser le Roi de l'admettre dans le Ministère. Presque tous les Mémoires de ce temslà font connaître la répugnance du Roi. Il traitait de fourbe celui en qui il mit depuis toute sa confiance. Il lui reprochait jusqu'à ses mœurs.

Le Cardinal de Richelieu au Conseil.

CH. CLXXI.

Introduit par la Reine Mére.

Ce Prince dévot, ſcrupuleux, & ſoupçonneux, avait plus que de l'averſion pour les galanteries du Cardinal; elles étaient éclatantes, & même accompagnées de ridicule. Il s'habillait en Cavalier, & après avoir écrit ſur la Théologie, il faiſait l'amour en plumet. Les Mémoires de *Retz* confirment qu'il mêlait encor de la pédanterie à ce ridicule. Vous n'avez pas beſoin de ce témoignage du Cardinal de *Retz*, puiſque vous avez vu les théſes d'amour que *Richelieu* fit ſoutenir chez ſa niéce dans la forme des théſes de Théologie qu'on ſoutient ſur les bancs de Sorbonne. Les Mémoires du tems diſent encor qu'il porta l'audace de ſes déſirs, ou vrais ou affectés, juſqu'à la Reine régnante *Anne d'Autriche*, & qu'il en eſſuya des railleries qu'il ne pardonna jamais. Je vous remets ſous les yeux ces anecdotes qui ont influé ſur les grands événemens. Premiérement elles font voir que dans ce Cardinal ſi célèbre, le ridicule de l'homme galant n'ôta rien à la grandeur de l'homme d'Etat, & que les petiteſſes de la vie privée peuvent s'allier avec l'héroïſme de la vie publique. En ſecond lieu elles ſont une eſpèce de démonſtration parmi bien d'autres, que le Teſtament politique qu'on a publié ſous ſon nom ne peut avoir été fabriqué par lui. Il n'était pas poſſible que le Cardinal de *Richelieu*, trop connu de *Louïs XIII.* par ſes intrigues galantes, & que l'amant public de *Marion Delorme* eût eu le front de recommander la chaſteté au chaſte

Louïs

Louïs XIII. âgé de quarante ans & accablé de maladies. CH. CLXXI.

La répugnance du Roi était ſi forte, qu'il falut encor que la Reine gagnât le Surintendant *la Vieuville*, qui était alors le Miniſtre le plus accrédité, & à qui ce nouveau Compétiteur donnait plus d'ombrage encor qu'il n'inſpirait d'averſion à *Louïs XIII.*

L'Archevêque de Toulouſe *Monchal* raporte que le Cardinal jura ſur l'Hoſtie une amitié & une fidélité inviolable au Surintendant *la Vieuville.* Il eut donc enfin part au Miniſtère mal- 29. Avril
gré le Roi & malgré les Miniſtres : mais il 1624.
n'eut ni la prémiére place que le Cardinal de *la Rochefoucault* occupait, ni le prémier crédit que *la Vieuville* conſerva quelque tems encore ; point de département, point de ſupériorité ſur les autres : *il ſe bornait*, dit la Reine *Marie de Médicis* dans une lettre au Roi ſon fils, *à entrer quelquefois au Conſeil.* C'eſt ainſi que ſe paſſèrent les prémiers mois de ſon introduction dans le Miniſtère.

Je ſai encor une fois combien toutes ces petites particularités ſont indignes par elles-mêmes d'arrêter vos regards ; elles doivent être anéanties ſous les grands événemens : mais ici elles ſont néceſſaires pour détruire ce préjugé qui a ſubſiſté ſi longtems dans le public, que le Cardinal de *Richelieu* fut Prémier Miniſtre & Maître abſolu dès qu'il fut dans le Conſeil. C'eſt ce préjugé qu'il fait dire à l'impoſteur Auteur du Teſtament politique : *Lorſque Votre Majeſté*

Majesté résolut de me donner en même tems l'entrée de ses Conseils & grande part dans sa confiance, je lui promis d'employer mes soins pour rabaisser l'orgueil des Grands, ruiner les Huguenots, & relever son nom dans les Nations étrangères.

Le Cardinal de Richelieu n'est, & ne peut être l'auteur du Testament Politique.

Il est manifeste que le Cardinal de *Richelieu* n'a pu parler ainsi, puisqu'il n'eut point d'abord la confiance du Roi. Je n'insiste pas sur l'imprudence d'un Ministre qui aurait débuté par dire à son Maître, *Je releverai votre nom*, & par lui faire sentir que ce nom était avili. Je n'entre point ici dans la multitude des raisons invincibles qui prouvent que le *Testament politique* attribué au Cardinal de *Richelieu* n'est & ne peut être de lui ; & je reviens à son Ministère.

Ce qu'on a dit depuis à l'occasion de son Mausolée élevé dans la Sorbonne, *magnum disputandi argumentum*, est le vrai caractère de son génie & de ses actions. Il est très-difficile de connaître un homme dont ses flatteurs ont dit tant de bien & ses ennemis tant de mal. Il eut à combattre la Maison d'*Autriche*, les Calvinistes, les Grands du Royaume, la Reine Mére sa bienfaitrice, le frére du Roi, la Reine régnante à laquelle il osa tenter de plaire, enfin le Roi lui-même, auquel il fut toûjours nécessaire & souvent odieux. Il était impossible qu'on ne cherchât pas à le décrier par des libelles; il y faisait répondre par des panégiriques. Il ne faut croire ni les uns ni les autres, mais se représenter les faits. Pour

Pour être sûr des faits autant qu'on le peut, on doit discerner les livres. Que penser, par exemple, de l'Ecrivain de la vie du Pére *Joseph*, qui rapporte une lettre du Cardinal à ce fameux Capucin, écrite, dit-il, immédiatement après son entrée dans le Conseil? „ Comme vous êtes le principal Agent dont „ DIEU s'est servi pour me conduire dans tous „ les honneurs où je me vois élevé, je me „ sens obligé de vous aprendre qu'il a plû au „ Roi de me donner la Charge de son Prémier „ Ministre, à la priére de la Reine. CH. CLXXI.

Le Cardinal n'eut les Patentes de Prémier Ministre qu'en 1629. Cette place ne s'appelle point une Charge, & le Capucin *Joseph* ne l'avait conduit ni aux honneurs ni *dans les honneurs*.

Les livres ne sont que trop pleins de suppositions pareilles; & ce n'est pas un petit travail de démêler le vrai d'avec le faux. Faisons nous ici un précis du Ministère orageux du Cardinal de *Richelieu*, ou plutôt de son régne.



CHAP.

CHAP. CENT-SOIXANTE ET DOUZIEME.

DU MINISTERE DU CARDINAL DE RICHELIEU.

La Vieuville en prison.

LE Surintendant *La Vieuville*, qui avait prêté la main au Cardinal de *Richelieu* pour monter au Ministère, en fut écrasé le prémier au bout de six mois, & le serment sur l'Hostie ne le sauva pas. On l'accusa secrettement des malversations dont on peut toûjours charger un Surintendant.

La Vieuville devait sa grandeur au Chancelier *de Silleri*, & l'avait fait disgracier. Il est ruïné à son tour par celui qui lui devait sa place. Ces vicissitudes si communes dans toutes les Cours, l'étaient encor plus dans celle de *Louïs XIII* que dans aucune autre. Ce Ministre est mis en prison au Château d'Amboise. Il avait commencé la négociation du mariage entre la sœur de *Louïs XIII. Henriette*, & *Charles* Prince de Galles, qui fut bientôt après Roi de la Grande Bretagne: Le Cardinal finit le Traité malgré les Cours de Rome & de Madrid.

Il favorise sous main les Protestans d'Allemagne, & il n'en est pas moins dans le dessein d'accabler ceux de France.

Avant

Avant son Ministère, on négociait vainement avec tous les Princes d'Italie, pour empêcher la Maison d'*Autriche*, si puissante alors, de demeurer Maîtresse de la Valteline. CH. CLXXII.

La Valteline.

Cette petite Province alors Catholique apartenait aux Ligues-Grises qui sont Reformées. Les Espagnols voulaient joindre ces Vallées au Milanais. Le Duc de Savoye & Venise de concert avec la France s'opposaient à tout agrandissement de la Maison d'*Autriche* en Italie. Le Pape *Urbain VIII.* avait enfin obtenu qu'on séquestrat cette Province entre ses mains, & ne désespérait pas de la garder.

Belle & courte lettre du Cardinal de Richelieu.

Marquemont Ambassadeur de France à Rome écrit à *Richelieu* une longue dépêche, dans laquelle il étale toutes les difficultés de cette affaire. Celui-ci répond par cette fameuse lettre : *Le Roi a changé de Conseil, & le Ministère de maxime : on enverra une armée dans la Valteline, qui rendra le Pape moins incertain & les Espagnols plus traitables.* Aussi-tôt le Marquis de *Cœuvres* entre dans la Valteline avec une armée. On ne respecte point les drapeaux du Pape, & on affranchit ce pays de l'invasion Autrichienne. C'est-là le prémier événement qui rend à la France sa considération chez les étrangers.

1625.

L'argent manquait sous les précédens Ministères, & on en trouve assez pour prêter aux Hollandais trois millions deux cent mille livres, afin qu'ils soient en état de soutenir la guerre contre la branche d'Autriche Espagnole

CH. CLXXII.

Les Huguenots Français animés par les Espagnols, comme les Protestans Allemans l'ont été par la France.

leur ancienne Souveraine. On fournit de l'argent à ce fameux Chef *Mansfelt*, qui soutenait presque seul alors la cause de la Maison Palatine & des Protestans contre la Maison Impériale.

Il fallait bien s'attendre, en armant ainsi les Protestans étrangers, que le Ministère Espagnol exciterait ceux de France, & qu'il leur rendrait (comme disait *Mirabel* Ambassadeur d'Espagne) l'argent donné aux Hollandais. Les Huguenots, en effet, animés & payés par l'Espagne, recommencent la guerre civile en France. C'est depuis *Charles-Quint* & *François I.* que dure cette politique entre les Princes Catholiques, d'armer les Protestans chez autrui, & de les poursuivre chez soi. Pendant cette nouvelle guerre contre le Duc de *Rohan* & son parti, le Cardinal négocie encor avec les Puissances qu'il a outragées ; & ni l'Empereur *Ferdinand II.* ni *Philippe IV.* Roi d'Espagne, n'attaquent la France.

La Rochelle Capitale du Calvinisme.

La Rochelle commençait à devenir une Puissance. Elle avait alors presqu'autant de vaisseaux que le Roi. Elle voulait imiter la Hollande, & aurait pû y parvenir, si elle avait trouvé parmi les Peuples de sa Religion, des Alliés qui la secourussent. Mais le Cardinal de *Richelieu* sut d'abord armer contre elle ces mêmes Hollandais, qui par les intérêts de leur secte devaient prendre parti pour elle, & jusqu'aux Anglais, qui par l'intérêt d'Etat semblaient encor plus la devoir défendre. Ce qu'on avait

avait donné d'argent aux Provinces-Unies, & ce qu'on devait leur donner encor, les engagea à fournir une flotte contre ceux qu'elles appellaient leurs fréres ; de forte que le Roi Catholique fecourait les Calviniftes de fon argent ; & les Hollandais Calviniftes combattaient pour la Religion Catholique ; tandis que le Cardinal de *Richelieu* chaffait les troupes du Pape de la Valteline en faveur des Grifons Huguenots. 1625.

C H. CLXXIII.

C'eft un fujet de furprife que *Soubife* à la tête de la flotte Rochelloife ofât attaquer la flotte Hollandaife auprès de l'Ifle de Ré, & qu'il remportât l'avantage fur ceux qui paffaient alors pour les meilleurs marins du Monde. Ce fuccès en d'autre tems aurait fait de la Rochelle une République affermie & puiffante. 1625.

Louïs XIII. alors avait un Amiral & point de flotte. Le Cardinal en commençant fon Miniftère avait trouvé dans le Royaume tout à réparer ou à faire ; & il n'avait pu dans l'efpace d'une année établir une Marine. A peine dix ou douze petits vaiffeaux de guerre pouvaient être armés. Le Duc de *Montmorenci* alors Amiral, celui-là même qui finit depuis fa vie fi tragiquement, fut obligé de monter fur le vaiffeau Amiral des Provinces-Unies ; & ce ne fut qu'avec des vaiffeaux Hollandais & Anglais qu'il battit la flotte de la Rochelle.

Cette victoire même montrait qu'il fallait fe rendre puiffant fur mer & fur terre, quand on avait le parti Calvinifte à foumettre en

CH. CLXXII. 1626.

France, & la puissance Autrichienne à miner dans l'Europe. Le Ministre accorda donc la paix aux Huguenots, pour avoir le tems de s'affermir.

Le Card. de Richelieu brave tous les grands, & en fait enfermer plusieurs. 1626.

Le Cardinal de *Richelieu* avait dans la Cour de plus grands ennemis à combattre. Aucun Prince du Sang ne l'aimait. *Gaston* frére de *Louïs XIII.* le détestait. *Marie de Médicis* commençait à voir son ouvrage d'un œil jaloux. Presque tous les Grands cabalaient.

Il ôte la place d'Amiral au Duc de *Montmorenci*, pour se la donner bientôt à lui-même sous un autre nom, & par-là il se fait un ennemi irréconciliable. Deux fils de *Henri IV. César de Vendôme*, & le Grand Prieur, veulent se soutenir contre lui, & il les fait enfermer à Vincennes. Le Maréchal *Ornano*, & *Tallerand Chalais* animent contre lui *Gaston*. Il les fait accuser de vouloir attenter contre le Roi même. Il envelope dans l'accusation le Comte *de Soissons* Prince du Sang, *Gaston* frére du Roi, & la Reine régnante.

On dépose, tantôt que le dessein des Conjurés a été de tuer le Roi, tantôt qu'on a formé le dessein de le déclarer impuissant, de l'enfermer dans un Cloître, & de donner sa femme à *Gaston* son frére. Ces deux accusations se contredisaient, & ni l'une ni l'autre n'étaient vraisemblables. Le véritable crime était de s'être unis contre le Ministre, & d'avoir parlé même d'attenter à sa vie. Des

1626. Commissaires jugent *Chalais* à mort; il est exécuté

cuté à Nantes. Le Maréchal *Ornano* meurt à Vincennes ; le Comte *de Soissons* fuit en Italie ; la Duchesse *de Chevreuse* courtisée auparavant par le Cardinal, & maintenant accusée d'avoir cabalé contre lui, prete d'être arrêtée, poursuivie par ses Gardes, échape à peine, & passe en Angletetre. Le frére du Roi est maltraité & observé. *Anne d'Autriche* est mandée au Conseil ; on lui défend de parler à aucun homme chez elle qu'en présence du Roi son mari ; & on la force de signer qu'elle est coupable.

CH. CLXXII.

La Reine femme du Roi persécutée.

Les soupçons, la crainte, la désolation étaient dans la famille Royale, & dans toute la Cour. *Louïs XIII.* n'était pas l'homme de son Royaume le moins malheureux ; réduit à craindre sa femme & son frére, embarrassé devant sa mére qu'il avait autrefois si maltraitée, & qui en laissait toûjours échaper quelque souvenir ; plus embarrassé encor devant le Cardinal, dont il commençait à sentir le joug ; la crise des affaires étrangéres était encor pour lui un nouveau sujet de peine ; le Cardinal de *Richelieu* le liait à lui par la crainte & par les intrigues domestiques, par la nécessité de réprimer les complots de la Cour, & de ne pas perdre son crédit chez les Nations.

Trois Ministres également puissans faisaient alors presque tout le destin de l'Europe, *Olivarès* en Espagne, *Buckingham* en Angleterre, *Richelieu* en France. Tous trois se haïssaient réciproquement, & tous trois négociaient toûjours

Richelieu, Buckingam, Olivarès.

CH. CLXXII.

jours à la fois les uns contre les autres. Le Cardinal de *Richelieu* ſe brouillait avec le Duc de *Buckinham*, dans le tems même que l'Angleterre lui fourniſſait des vaiſſeaux contre la Rochelle, & il ſe liguait avec le Comte Duc *Olivarès*, lorſqu'il venait d'enlever la Valteline au Roi d'Eſpagne.

Caractère de Buckingham.

De ces trois Miniſtres le Duc de *Buckingham* paſſait pour être le moins Miniſtre ; il brillait comme un Favori & un grand Seigneur, libre, franc, audacieux, non comme un homme d'Etat ; ne gouvernant pas le Roi *Charles I.* par l'intrigue, mais par l'aſcendant qu'il avait eu ſur le pére & qu'il avait conſervé ſur le fils. C'était l'homme le plus beau de ſon tems, le plus fier, & le plus généreux. Il penſait que ni les femmes ne devaient réſiſter aux charmes de ſa figure, ni les hommes à la ſupériorité de ſon caractère. Enyvré de ce double amour-propre, il avait conduit le Roi *Charles* encor Prince de Galles en Eſpagne, pour lui faire épouſer une Infante, & pour briller dans cette Cour. C'eſt-là que joignant la galanterie Eſpagnole à l'audace de ſes entrepriſes, il attaqua la femme du prémier Miniſtre *Olivarès*, & fit manquer par cette indiſcrétion le mariage du Prince. Etant depuis venu en France en 1625. pour conduire la Princeſſe *Henriette* qu'il avait obtenue pour *Charles I.* il fut encor ſur le point de faire échouer l'affaire par une indiſcrétion plus hardie. Cet Anglais fit à la Reine *Anne d'Autriche* une déclaration,

ration, & ne se cacha pas de l'aimer, ne pouvant espérer dans cette avanture que le vain honneur d'avoir osé s'expliquer. La Reine élevée dans les idées d'une galanterie permise alors en Espagne, ne regarda les témérités du Duc de *Buckingham* que comme un hommage à sa beauté qui ne pouvait offenser sa vertu.

CH. CLXXII. Il ose se déclarer amoureux de la Reine.

L'éclat du Duc de *Buckingham* déplut à la Cour de France, sans lui donner de ridicule, parce que l'audace & la grandeur n'en sont pas susceptibles. Il mena *Henriette* à Londres, & y rapporta dans son cœur sa passion pour la Reine, augmentée par la vanité de l'avoir déclarée. Cette même vanité le porta à tenter un second voyage à la Cour de France: le prétexte était de faire un Traité contre le Duc *Olivarès*, comme le Cardinal en avait fait un avec *Olivarès* contre lui. La véritable raison qu'il laissait assez voir, était de se rapprocher de la Reine: non seulement on lui en refusa la permission, mais le Roi chassa d'auprès de sa femme plusieurs domestiques accusés d'avoir favorisé la témérité du Duc de *Buckingham*. Cet Anglais fit déclarer la guerre à la France, uniquement parce qu'on lui refusa la permission d'y venir parler de son amour. Une telle avanture semblait être du tems des *Amadis*. Les affaires du Monde sont tellement mêlées, tellement enchainées, que les amours romanesques du Duc de *Buckingham* produisirent une guerre de Religion, & la prise de la Rochelle. 1627.

CH. CLXXII.

Nouvelle guerre civile des Huguenots contre la Cour.

Un Chef de parti profite de toutes les circonstances. Le Duc de *Rohan*, auſſi profond dans ſes deſſeins que *Buckingham* était vain dans les ſiens, obtient du dépit de l'Anglais l'armement d'une flotte de cent vaiſſeaux de tranſport. La Rochelle & tout le parti étaient tranquilles ; il les anime, & engage les Rochellois à recevoir la flotte Anglaiſe, non pas dans la Ville même, mais dans l'Iſle de Rhé. Le Duc de *Buckingham* deſcend dans l'Iſle avec environ ſept mille hommes. Il n'y avait qu'un petit Fort à prendre pour ſe rendre maître de l'Iſle, & pour ſéparer à jamais la Rochelle de la France. Le parti Calviniſte devenait alors indomtable. Le Royaume était diviſé, & tous les projets du Cardinal *de Richelieu* auraient été évanouïs, ſi le Duc de *Buckingham* avait été auſſi grand homme de guerre, ou du moins auſſi heureux, qu'il était audacieux.

Juillet 1627.

Le Marquis, depuis Maréchal de *Thoiras*, ſauva la gloire de la France en conſervant l'Iſle de Rhé avec peu de troupes, contre les Anglais très ſupérieurs. *Louïs XIII.* a le tems d'envoyer une armée devant la Rochelle. Son frére *Gaſton* la commande d'abord. Le Roi y vient bientôt avec le Cardinal. *Buckingham* eſt forcé de ramener en Angleterre ſes troupes diminuées de moitié, ſans même avoir jetté du ſecours dans la Rochelle, & n'ayant paru que pour en hâter la ruïne. Le Duc de *Rohan* était abſent de cette Ville, qu'il avait armée & expoſée. Il ſoutenait la guerre dans le Languedoc

guedoc contre le Prince de *Condé* & le Duc de *Montmorenci*. CH. CLXXII.

Tous trois combattaient pour eux-mêmes ; le Duc de *Rohan* pour être toûjours Chef de parti ; le Prince de *Condé*, à la tête des troupes Royales, pour regagner à la Cour son crédit perdu ; le Duc de *Montmorenci* à la tête des troupes levées par lui-même & de sa seule autorité, pour devenir le Maître dans le Languedoc dont il était Gouverneur, & pour rendre sa fortune indépendante, à l'exemple de *Lesdiguières*. La Rochelle n'a donc qu'elle seule pour se soutenir. Les citoyens animés par la Religion & par la liberté, ces deux puissans motifs des Peuples, élurent un Maire nommé *Guiton*, encor plus déterminé qu'eux. Celui-ci avant d'accepter une place qui lui donnait la Magistrature & le commandement des armes, prend un poignard, & le tenant à la main : *Je n'accepte*, dit-il, *l'emploi de votre Maire qu'à condition d'enfoncer ce poignard dans le cœur du prémier qui parlera de se rendre ; & qu'on s'en serve contre moi, si jamais je songe à capituler.*

Siége de la Rochelle.

Pendant que la Rochelle se prépare ainsi à une résistance invincible, le Cardinal de *Richelieu* employa toutes les ressources pour la soumettre ; vaisseaux bâtis à la hâte, troupes de renfort, artillerie, enfin jusqu'au secours de l'Espagne ; profitant avec célérité de la haine du Duc *Olivarès* contre le Duc de *Buckingham*, faisant valoir les intérêts de la Religion, pro-

CH. CLXXII. promettant tout, & obtenant des vaiſſeaux du Roi d'Eſpagne alors l'ennemi naturel de la France, pour ôter aux Rochellois l'eſpérance d'un nouveau ſecours d'Angleterre. Le Comte Duc envoye *Fréderic* de Tolède avec quarante vaiſſeaux devant le port de la Rochelle.

L'Amiral Eſpagnol arrive. Croirait-on que le cérémonial rendit ce ſecours inutile, & que *Louïs XIII.* pour n'avoir pas voulu accorder à l'Amiral de ſe couvrir en ſa préſence, vit la
1628. flote Eſpagnole retourner dans ſes ports. Soit
1629. que cette petiteſſe décidât d'une affaire ſi importante, comme il n'arrive que trop ſouvent, ſoit qu'alors de nouveaux différens au ſujet de la ſucceſſion de Mantoue aigriſſent la Cour Eſpagnole, ſa flotte parut & s'en retourna ; & peut-être le Miniſtre Eſpagnol ne l'avait envoyée que pour montrer ſes forces au Miniſtre de France.

Le Duc de *Buckingham* prépare un nouvel armement pour ſauver la ville. Il pouvait en très-peu de tems rendre tous les efforts du Roi de France inutiles. La Cour a toûjours été perſuadée que le Cardinal de *Richelieu* pour parer ce coup ſe ſervit de l'amour même de *Buckingham* pour *Anne d'Autriche*, & qu'on exigea de la Reine qu'elle écrivit au Duc. Elle le pria, dit-on, de différer au moins l'embarquement, & on aſſûre que la foibleſſe de *Buckingham* l'emporta ſur ſon honneur & ſur ſa gloire.

Cette anecdote peut être fauſſe ; mais elle a acquis

acquis tant de crédit, qu'on ne peut s'empêcher de la rapporter : elle ne dément ni le caractère de *Buckingham*, ni l'esprit de la Cour ; & en effet on ne peut comprendre comment le Duc de *Buckingham* se borne à faire partir seulement quelques vaisseaux, qui se montrent inutilement, & qui reviennent dans les ports d'Angleterre. CH. CLXXIII.

Le Cardinal de Richelieu Général d'armée.

Il n'est pas moins singulier que le Cardinal ait seul commandé au siége, tandis que le Roi était retourné à Paris. Il avait des Patentes de Général. Ce fut son coup d'essai. Il montra que la résolution & le génie suppléent à tout ; aussi exact à mettre la discipline dans les troupes, qu'appliqué dans Paris à établir l'ordre, & l'un & l'autre étant également difficile. On ne pouvait réduire la Rochelle, tant que son port serait ouvert aux flottes Anglaises ; il falait le fermer & domter la mer. *Pompe Targon*, Ingénieur Italien, avait dans la guerre civile précédente imaginé de construire une estacade dans le tems que *Louïs XIII.* voulait assiéger cette Ville, & que la paix fut conclue. Le Cardinal de *Richelieu* suit cette vuë : la mer renverse l'ouvrage : il n'en est pas moins ferme à le faire recommencer. Il commanda une digue dans la mer d'environ quatre mille sept cent pieds de long ; les vents la détruisent. Il ne se rebuta pas, & ayant à la main son *Quinte-Curce*, & la description de la digue d'*Alexandre* devant Tyr, il recommence encor la digue. Deux Français, *Metesau* & *Tiriau*, met-

CH. CLXXII. mettent la digue en état de résister aux vents & aux vagues.

Mars 1628. *Louïs XIII.* vient au siége, & y reste depuis le mois de Mars 1628. jusqu'à sa reddition. Souvent présent aux attaques, & donnant l'exemple aux Officiers, il presse le grand ouvrage de la digue ; mais il est toûjours à craindre que bientôt une nouvelle flotte Anglaise ne vienne la renverser. La fortune seconde en tout cette entreprise. Le Duc *de Buckingham* était prêt enfin de partir & de conduire une flotte

Septemb. 1628. redoutable devant la Rochelle, lorsqu'un Irlandais fanatique l'assassina d'un coup de couteau, sans que jamais on ait pu découvrir ses instigateurs.

Cependant la Rochelle sans secours, sans vivres, tenait par son seul courage. La mére & la sœur du Duc de *Rohan* souffrant comme les autres la plus dure disette, encourageaient les citoyens. Des malheureux prêts à expirer de faim déploraient leur état devant le Maire *Guiton*, qui répondait ; *Quand il ne restera plus qu'un seul homme, il faudra qu'il ferme les portes.*

L'espérance renaît dans la ville à la vue de la flotte préparée par *Buckingham*, qui paraît enfin sous le commandement de l'Amiral *Lindsey*. Elle ne peut percer la digue. Quarante piéces de canon établies sur un fort de bois dans la mer, écartaient les vaisseaux. *Louïs* se montrait sur ce fort exposé à toute l'artillerie de la flotte ennemie, dont tous les efforts furent inutiles.

La

La famine vainquit enfin le courage des Rochelois, & après une année entiére d'un siége où ils se soutinrent par eux-mêmes, ils furent obligés de se rendre, malgré le poignard du Maire, qui restait toûjours sur la table de l'Hôtel-de-Ville pour percer quiconque parlerait de capituler. On peut remarquer que ni *Louïs XIII.* comme Roi, ni le Cardinal de *Richelieu* comme Ministre, ni les Maréchaux de France en qualité d'Officiers de la Couronne, ne signèrent la capitulation. Deux Maréchaux de Camp signèrent. La Rochelle ne perdit que ses privilèges; il n'en coûta la vie à personne. La Religion Catholique fut rétablie dans la ville & dans le pays, & on laissa aux habitans leur Calvinisme, la seule chose qui leur resta.

CH. CLXXIV.

La Rochelle prise. 28. Octobre 1628.

Le Cardinal de *Richelieu* ne voulait pas laisser son ouvrage imparfait. On marchait vers les autres Provinces où les Réformés avaient tant de Places de fureté, & où leur nombre les rendait encor puissans. Il fallait abattre & désarmer tout le parti, avant de pouvoir déployer en sureté toutes ses forces contre la Maison d'*Autriche* en Allemagne, en Italie, en Flandre, & vers l'Espagne. Il importait que l'Etat fût uni & tranquille, pour troubler & diviser les autres Etats.

Déja l'intérêt de donner à Mantoue un Duc dépendant de la France & non de l'Espagne, après la mort du dernier Souverain, appellait les armes de la France en Italie. *Gustave Adolphe*

CH. CLXXII. *phe* voulait defcendre déja en Allemagne, & il fallait l'apuyer.

Les Calviniftes traitent avec les Efpagnols fi Catholiques.

Dans ces circonftances épineufes le Duc de *Rohan* ferme fur les ruines de fon parti, traite avec le Roi d'Efpagne, qui lui promet des fecours, après en avoir donné contre lui un an auparavant. *Philippe IV.* ayant confulté fon Confeil de Confcience, promet trois cent mille ducats par an au Chef des Calviniftes de France: mais cet argent vient à peine. Les troupes du Roi défolent le Languedoc. Privas eft abandonnée au pillage, & tout y eft tué. Le Duc de *Rohan* ne pouvant foutenir la guerre, trouve encor le fecret de faire une paix générale pour tout le parti, auffi bonne qu'on le pouvait. Le même homme qui venait de traiter avec le Roi d'Efpagne, en qualité de Chef de parti, traite de même avec le Roi de France fon Maître, dans le tems qu'il eft condamné par le Parlement comme rebelle; & après avoir reçu de l'argent de l'Efpagne pour entretenir fes troupes, il exige & reçoit cent mille écus
1628. de *Louïs XIII.* pour achever de les payer & pour les congédier.

Les villes Calviniftes font traitées comme la Rochelle; on leur ôte leurs fortifications & tous les droits qui pouvaient être dangereux: on leur laiffe la liberté de confcience, leurs Temples, leurs Loix municipales, les Chambres de l'Edit qui ne pouvaient pas nuire. Tout eft appaifé. Le grand parti Calvinifte, au lieu d'établir une domination, eft défarmé

&

& abbattu ſans reſſource. La Suiſſe, la Hollande n'étaient pas ſi puiſſantes que ce parti quand elles s'érigèrent en Souverainetés indépendantes. Geneve qui était peu de choſe, ſe donna la liberté, & la conſerva. Les Calviniſtes de France ſuccombèrent: la raiſon en eſt que leur parti même était diſperſé dans leurs Provinces, que la moitié des Peuples & les Parlemens étaient Catholiques, que la puiſſance Royale tombait ſur leurs pays tout ouverts, qu'on les attaquait avec des troupes ſupérieures & diſciplinées, & qu'ils eurent à faire au Cardinal de *Richelieu*. CH. CLXXII. Les Calviniſtes terraſſés.

Jamais *Louïs XIII.* qu'on ne connait point aſſez, ne mérita tant de gloire par lui-même; car tandis qu'après la priſe de la Rochelle les armées forçaient les Huguenots à l'obéiſſance, il ſoutenait ſes Alliés en Italie; il marchait au ſecours du Duc de Mantoue au travers des Alpes au milieu d'un hyver rigoureux, forçait trois barricades au pas de Suze, s'emparait de Suze, obligeait le Duc de Savoye à s'unir à lui, & chaſſait les Eſpagnols de Caſal. Mars 1629.

Cependant le Cardinal de *Richelieu* négociait avec tous les Souverains, & contre la plus grande partie des Souverains. Il envoyait un Capucin à la Diette de Ratisbonne, pour tromper les Allemans, & pour lier les mains à l'Empereur dans les affaires d'Italie. En même tems *Charnacé* était chargé d'encourager le Roi de Suéde *Guſtave Adolphe* à deſcendre en Allemagne: entrepriſe à laquelle *Guſtave* était Grands deſſeins du Card. de Richelieu.

Ch. CLXXII.

était déja très-difpofé. *Richelieu* fongeait à ébranler l'Europe, tandis que la cabale de *Gafton* & des deux Reines tentait en vain de le perdre à la Cour. Sa faveur caufait encor plus de trouble dans le Cabinet, que fes intrigues n'en excitaient dans les autres Etats. Il ne faut pas croire que ces troubles de la Cour fuffent le fruit d'une profonde politique, & de deffeins bien concertés, qui uniffent contre lui un parti habilement formé pour le faire tomber, & pour lui donner un Succeffeur capable de le remplacer. L'humeur qui domine fouvent les hommes, même dans les plus grandes affaires, produifit en grande partie ces divifions fi funeftes. La Reine Mére, quoiqu'elle eût toûjours fa place au Confeil, quoiqu'elle eût été Régente des Provinces en deça de la Loire pendant l'expédition de fon fils à la Rochelle, était toûjours aigrie contre le Cardinal de *Richelieu*, qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Les mémoires compofés pour la défenfe de cette Princeffe rapportent, que le Cardinal étant venu la voir, & Sa Majefté lui demandant des nouvelles de fa fanté, il lui répondit enflammé de colère & les lévres tremblantes; *Je me porte mieux que ceux qui font ici ne voudraient.* La Reine fut indignée; le Cardinal s'emporta: il demanda pardon; la Reine s'adoucit; & deux jours après ils s'aigrirent encore; la Politique qui furmonte les paffions dans le Cabinet, n'en étant pas toûjours maîtreffe dans la converfation.

Il brave la Reine Mére fa bienfaitrice.

1629.

Marie

Marie de Médicis ôte alors au Cardinal la place de Surintendant de sa maison. Le prémier fruit de cette querelle fut la Patente de Prémier Ministre que le Roi écrivit de sa main en faveur du Cardinal, lui adressant la parole, exaltant sa valeur & sa magnanimité, & laissant en blanc les appointemens de la place pour les faire remplir par le Cardinal même. Il était déja grand Amiral de France sous le nom de Surintendant de la Navigation; & ayant ôté aux Calvinistes leurs Places de sûreté, il s'assurait pour lui-même de Saumur, d'Angers, de Honfleur, du Havre de Grace, d'Oleron, de l'Isle de Rhé, qui devenaient ses Places de sureté contre ses ennemis: il avait des Gardes; son faste effaçait la dignité du Trône: tout l'extérieur royal l'accompagnait, & toute l'autorité résidait en lui. CH. CLXXIII. 21. Nov. 1629. Le Card. Prémier Ministre.

Les affaires de l'Europe le rendaient plus que jamais nécessaire à son Maître & à l'Etat. L'Empereur *Ferdinand II.* depuis la bataille de Prague s'était rendu despotique en Allemagne, & devenait alors puissant en Italie. Ses troupes assiégeaient Mantoue. La Savoye hésitait entre la France & la Maison d'Autriche. Le Marquis de *Spinola* occupait le Montferrat avec une armée Espagnole. Le Cardinal veut lui-même combattre *Spinola;* il se fait nommer Généralissime de l'armée qui marche en Italie, & le Roi ordonne dans ses provisions, qu'on lui obéisse comme à sa *propre personne.* Ce Prémier Ministre faisant les fonctions de Con- Le Card. Généralissime.

 nétable,

CH. CLXXII. nétable, ayant ſous lui deux Maréchaux de France, marche en Savoye. Il négocie dans la route, mais en Roi, & veut que le Duc
1630. de Savoye vienne le trouver à Lyon; il ne peut l'obtenir. L'armée Françaiſe s'empare de
1630. Pignerol, & de Chambery, en deux jours. Le Roi prend enfin lui-même le chemin de la Savoye; il amène avec lui les deux Reines, ſon frére & toute une Cour ennemie du Cardinal, mais qui n'eſt que témoin de ſes triomphes. Le Cardinal revient trouver le Roi à Grenoble; ils marchent enſemble en Savoye. Une maladie contagieuſe attaqua dans ce tems *Louïs XIII.* & l'obligea de retourner à Lyon.
Combat de Végliane. C'eſt pendant ce tems-là que le Duc de *Montmorenci* remporte avec peu de troupes une victoire ſignalée au combat de Végliane ſur
Juillet 1630. les Impériaux, les Eſpagnols, & les Savoiſiens: il bleſſe & prend lui-même le Général *Doria.* Cette action le combla de gloire. Le Roi lui écrivit; *Je me ſens obligé envers vous autant qu'un Roi le puiſſe être.* Cette obligation n'empêcha pas que ce grand homme ne mourût deux ans après ſur un échafaut.

Il ne fallait pas moins qu'une telle victoire pour ſoutenir la gloire & les intérêts de la France, tandis que les Impériaux prenaient & ſaccageaient Mantoue, pourſuivaient le Duc protégé par *Louïs XIII.* & battaient les Vénitiens ſes Alliés. Le Cardinal dont les plus grands ennemis étaient à la Cour, laiſſait le Duc de *Montmorenci* combattre les ennemis de

de la France, & obſervait les ſiens auprès du Roi. Ce Monarque était alors mourant à Lyon. Les confidens de la Reine régnante trop empreſſés, propoſaient déja à *Gaſton* d'épouſer la femme de ſon frére, qui devait être bientôt veuve. Le Cardinal ſe préparait à ſe retirer dans Avignon. Le Roi guérit; & tous ceux qui avaient fondé des eſpérances ſur ſa mort, furent confondus. Le Cardinal le ſuivit à Paris; il y trouva beaucoup plus d'intrigues qu'il n'y en avait en Italie entre l'Empire, l'Eſpagne, Veniſe, la Savoye, Rome & la France. CH. CLXXII. Intrigues de Cour.

Mirabel l'Ambaſſadeur Eſpagnol était ligué contre lui avec les deux Reines. Les deux fréres *Marillac*, l'un Maréchal de France; l'autre Garde des Sceaux, qui lui devaient leur fortune, ſe flattaient de le perdre & de ſuccéder à ſon crédit. Le Maréchal de *Baſſompierre*, ſans prétendre à rien, était dans leur confidence; le prémier valet de chambre *Beringhen* inſtruiſait la cabale de ce qui ſe paſſait chez le Roi. La Reine Mére ôte une ſeconde fois au Cardinal la Charge de Surintendant de ſa maiſon, qu'elle avait été forcée de lui rendre, emploi qui dans l'eſprit du Cardinal était au-deſſous de ſa fortune & de ſa fierté, mais que par une autre fierté il ne voulait pas perdre. Sa niéce depuis Ducheſſe d'*Aiguillon* eſt renvoyée, & *Marie de Médicis* à force de plaintes & de priéres redoublées, obtient de ſon fils qu'il le dépouillera du Miniſtère.

CH. CLXXII.

Le Card. disgracié.

Il n'y a dans ces intrigues que ce qu'on voit tous les jours dans les maisons des particuliers qui ont un grand nombre de domestiques; ce sont des petitesses communes; mais ici elles entrainaient le destin de la France & de l'Europe. Les négociations avec les Princes d'Italie, avec le Roi de Suéde *Gustave Adolphe*, avec les Provinces-Unies & les Princes d'Orange contre l'Empereur & l'Espagne, étaient dans les mains de *Richelieu*, & n'en pouvaient guères sortir sans danger pour l'Etat. Cependant la faiblesse du Roi, apuyée en secret dans son cœur par ce dépit que lui inspirait la supériorité du Cardinal, abandonne ce Ministre nécessaire; il promet sa disgrace aux empressemens opiniâtres & aux larmes de sa mére. Le Cardinal entra par une fausse porte dans la chambre où l'on concluait sa ruïne. Le Roi sort, sans lui parler; il se croit perdu, & prépare sa retraite au Havre de Grace, comme il l'avait déja préparée pour Avignon quelques mois auparavant. Sa ruïne paraissait d'autant plus sûre, que le Roi le jour même donne pouvoir au Maréchal de *Marillac*, ennemi déclaré du Cardinal, de faire la guerre & la paix dans le Piémont. Alors le Cardinal presse son départ; ses mulets avaient deja porté ses trésors à trente-cinq lieues sans passer par aucune ville, précaution prise contre la haine publique. Ses amis lui conseillent de tenter enfin auprès du Roi un nouvel effort.

10. Nov. 1630.

Le Cardinal va trouver le Roi à Versailles, alors

alors petite maison de chasse achetée par *Louïs XIII.* vingt mille écus, devenue depuis sous *Louïs XIV.* un des plus grands Palais de l'Europe, & un abime de dépenses. Le Roi qui avait sacrifié son Ministre par faiblesse, se remet par faiblesse entre ses mains, & il lui abandonne ceux qui l'avaient perdu. Ce jour qui est encor à présent appellé *la journée des dupes*, fut celui du pouvoir absolu du Cardinal. Dès le lendemain le Garde des Sceaux est arrêté, & conduit prisonner à Chateaudun, où il mourut de douleur. Le jour même le Cardinal dépêche un Huissier du Cabinet de la part du Roi aux Maréchaux *de la Force* & *Schomberg*, pour faire arrêter le Maréchal de *Marillac* au milieu de l'armée qu'il allait commander seul. L'Huissier arrive une heure après que le Maréchal de *Marillac* avait reçu la nouvelle de la disgrace de *Richelieu.* Le Maréchal est prisonnier, dans le tems qu'il se croyait Maître de l'Etat avec son frére. *Richelieu* résolut de faire mourir ce Général ignominieusement par la main du bourreau; & ne pouvant l'accuser de trahison, il s'avisa de lui imputer d'être concussionnaire. Le procès dura près de deux années: il faut en raporter ici les suites, pour ne point rompre le fil de cette affaire, & pour faire voir ce que peut la vengeance armée du pouvoir suprême, & colorée des apparences de la justice.

CH. CLXXII.

Journée des dupes.

11. Nov. 1630.

Le Cardinal ne se contenta pas de priver le Maréchal du droit d'être jugé par les deux

CH. CLXXII.

Le Maréchal de Marillac jugé à mort dans la maison de campagne du Cardinal.

Chambres du Parlement assemblé, droit qu'on avait déja violé tant de fois : ce ne fut pas assez de lui donner dans Verdun des Commissaires dont il espérait de la sévérité. Ces premiers Juges ayant malgré les promesses & les menaces conclu que l'accusé serait reçu à se justifier, le Ministre fit casser l'arrêt : il lui donna d'autres Juges, parmi lesquels on comptait les plus violens ennemis de *Marillac*, & surtout ce *Paul Hey du Chastelet*, connu par une satyre atroce contre les deux fréres. Jamais on n'avait méprisé davantage les formes de la Justice, & les bienséances. Le Cardinal leur insulta au point de transférer l'accusé, & de continuer le procès à Ruel dans sa propre maison de campagne.

Il est expressément défendu par les Loix du Royaume, de détenir un prisonnier dans une maison particuliére ; mais il n'y avait point de Loix pour la vengeance & pour l'autorité. Celles de l'Eglise ne furent pas moins violées dans ce procès que celles de l'Etat & celles de la bienséance. Le nouveau Garde des Sceaux *Chateauneuf*, qui venait de succéder au frére de l'accusé, présida au Tribunal, où la décence devait l'empêcher de paraître ; & quoiqu'il fût Sous-Diacre, & revêtu de Bénéfices, il instruisit un procès criminel ; le Cardinal lui fit venir une dispense de Rome, qui lui permettait de juger à mort. Ainsi un Prêtre verse le sang avec le glaive de la Justice, & il tient ce glaive en France de la main d'un au-

tre

tre Prêtre qui demeure au fond de l'Italie. CH. CLXXII.

Ce procès fait bien voir que la vie des infortunés dépend du désir de plaire aux hommes puissans. Il falut rechercher toutes les actions du Maréchal. On déterra quelques abus dans l'exercice de son Commandement, quelques anciens profits illicites & ordinaires faits autrefois par lui, ou par ses domestiques, dans la construction de la citadelle de Verdun : *chose étrange*, disait-il à ses Juges, *qu'un homme de mon rang soit persécuté avec tant de rigueur & d'injustice ; il ne s'agit dans tout mon procès que de foin, de paille, de pierre & de chaux.*

Marillac exécuté en 1632.

Cependant ce Général chargé de blessures, & de quarante années de services, fut condamné à la mort, sous le même Roi qui avait donné des récompenses à trente sujets rebelles.

Pendant les prémiéres instructions de ce procès étrange, le Cardinal fait donner ordre à *Beringhen* de sortir du Royaume. Il met en prison tous ceux qui ont voulu lui nuire ou qu'il soupçonne. Toutes ces cruautés, & en même tems toutes ces petitesses de la vengeance, ne semblaient pas faites pour une grande ame occupée de la destinée de l'Europe.

Traité avec Gustave Adolphe, léger subside.

Il concluait alors avec *Gustave Adolphe* le Traité qui devait ébranler le Trône de l'Empereur *Ferdinand II.* Il n'en coûtait à la France que trois cent mille livres de ce tems-là une fois payées, & douze cent mille par an, pour diviser l'Allemagne, & pour accabler deux Empereurs de suite jusqu'à la paix de Westphalie ;

CH. CLXXII.

Troubles à la Cour

phalie ; & déja *Gustaphe Adolphe* commençait le cours de ses victoires, qui donnaient à la France tout le tems d'établir en liberté sa propre grandeur. La Cour de France devait être alors paisible par les embarras des autres Nations. Mais le Ministre en manquant de modération, excita la haine publique, & rendit ses ennemis implacables. Le Duc d'Orléans

1632. *Gaston* frére du Roi fuit de la Cour, se retire dans son apanage d'Orléans, & de là en Lorraine, & proteste qu'il ne rentrera point dans le Royaume tant que le Cardinal son persécuteur & celui de sa Mére, y régnera. *Richelieu* fait déclarer, par un Arrêt du Conseil, tous les amis de *Gaston* criminels de Lèze-Majesté. Cet Arrêt est envoyé au Parlement. Les voix y furent partagées. Le Roi indigné de ce partage manda au Louvre le Parlement, qui vint à pied & qui parla à genoux. Sa procédure fut déchirée en sa présence, & trois principaux Membres de ce Corps furent exilés.

Le Cardinal de *Richelieu* ne se bornait pas à soutenir ainsi son autorité liée désormais à celle du Roi ; ayant forcé l'héritier présomptif de la Couronne à sortir de la Cour, il ne balança plus à faire arrêter la Reine *Marie de Médicis*. C'était une entreprise délicate, depuis que le Roi se repentait d'avoir attenté sur sa mére, & de l'avoir sacrifiée à un Favori. Le Cardinal fit valoir l'intérêt de l'Etat pour étouffer la voix du sang, & fit jouer les ressorts de la Religion pour calmer les scrupules. C'est

dans

dans cette occaſion ſurtout qu'il employa le Capucin *Joſeph du Tremblay*, homme en ſon genre auſſi ſingulier que *Richelieu* même, entouſiaſte & artificieux, tantôt fanatique, tantôt fourbe, voulant à la fois établir une Croiſade contre le Turc, fonder les Religieuſes du Calvaire, faire des vers, négocier dans toutes les Cours, & s'élever à la Pourpre & au Miniſtère. Cet homme admis dans un de ces Conſeils ſecrets de conſcience inventés pour faire le mal en conſcience, remontra au Roi qu'il pouvait, & qu'il devait ſans ſcrupule mettre ſa mére hors d'état de s'oppoſer à ſon Miniſtre. La Cour était alors à Compiégne. Le Roi en part & y laiſſe ſa mére entourée de Gardes qui la retiennent. Ses amis, ſes créatures, ſes domeſtiques, ſon Médecin même, ſont conduits à la Baſtille & dans d'autres priſons. La Baſtille fut toujours remplie ſous ce Miniſtère. Le Maréchal de *Baſſompierre*, ſoupçonné ſeulement de n'être pas dans les intérêts du Cardinal, y fut renfermé pendant le reſte de la vie du Miniſtre.

CH. CLXXII.

Capucin Joſeph.

La Reine Mére arrêtée. Février 1631.

Depuis ce moment *Marie* ne revit plus ni ſon fils, ni Paris, qu'elle avait embelli. Cette ville lui devait le Palais du *Luxembourg*, ces aqueducs dignes de Rome, & la promenade publique qui porte encor le nom de la *Reine*. Toujours immolée à des Favoris, elle paſſa le reſte de ſes jours dans un exil volontaire, mais douloureux. La veuve de *Henri le Grand*, la mére d'un Roi de France, la belle-mére de

Juillet 1631.

trois

CH. CLXXII. trois Souverains, manqua quelquefois du nécessaire. Le fonds de toutes ces querelles était qu'il fallait que *Louis XIII.* fût gouverné, & qu'il aimait mieux l'être par son Ministre que par sa mére.

La Reine Mére fugitive pour le reste de sa vie.

Cette Reine qui avait si longtems dominé en France, alla d'abord à Bruxelles, & de cet azile elle crie à son fils; elle demande justice aux Tribunaux du Royaume contre son ennemi. Elle est suppliante auprès du Parlement de Paris, dont elle avait tant de fois rejetté les remontrances, & qu'elle avait renvoyé au soin de juger des procès tandis qu'elle fut Régente; tant la maniére de penser change avec la fortune. On voit encor aujourd'hui sa requête: *Supplie Marie Reine de France & de Navarre, disant, que depuis le 23. Février elle aurait été arrêtée prisonniére au Château de Compiégne, sans être ni accusée ni soupçonnée &c.* Toutes ses plaintes réitérées contre le Cardinal furent affaiblies par cela même qu'elles étaient trop fortes, & que ceux qui les dictaient mêlant leurs ressentimens à sa douleur, joignaient trop d'accusations fausses aux véritables; enfin en déplorant ses malheurs, elle ne fit que les augmenter.

1631. Succès du Cardinal.

Pour réponse aux requêtes de la Reine envoyées contre le Ministre, il se fait créer Duc & Pair, & nommer Gouverneur de Bretagne. Tout lui réussissait dans le Royaume, en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas. *Jules Mazarin* Ministre du Pape dans l'affaire de Man-

Mantoue, était devenu le Miniſtre de la France, par la dextérité heureuſe de ſes négociations; & en ſervant le Cardinal de *Richelieu*, il jettait ſans le prévoir les fondemens de la fortune qui le deſtinait à devenir le ſucceſſeur de ce Miniſtre. Un Traité avantageux venait d'être conclu avec la Savoye; elle cédait pour jamais Pignerol à la France. CH. CLXXII.

Vers les Pays-Bas le Prince d'Orange, ſecouru de l'argent de la France, faiſait des conquêtes ſur les Eſpagnols, & le Cardinal avait des intelligences juſques dans Bruxelles.

Proſcriptions.

En Allemagne le bonheur extraordinaire des armes de *Guſtave Adolphe*, réhauſſait encor les ſervices du Cardinal en France. Enfin toutes les proſpérités de ſon Miniſtère tenaient tous ſes ennemis dans l'impuiſſance de lui nuire, & laiſſaient un libre cours à ſes vengeances, que le bien de l'Etat ſemblait autoriſer. Il établit une Chambre de Juſtice, où tous les partiſans de la mére & du frére du Roi ſont condamnés. La liſte des proſcrits eſt prodigieuſe; on voit chaque jour des poteaux chargés de l'effigie des hommes ou des femmes qui avaient ou ſuivi ou conſeillé *Gaſton* & la Reine; on rechercha juſqu'à des Médecins, & des tireurs d'horoſcopes, qui avaient dit que le Roi n'avait pas longtems à vivre; & deux furent envoyés aux galères. Enfin les biens, le douaire de la Reine Mére furent confiſqués. *Je ne veux point vous attribuer*, écrivit-elle à ſon fils, *la ſaiſie de mon bien, ni l'inventaire qui en a* 1631.

été

CH. CLXXII. *été fait comme si j'étais morte ; il n'est pas croyable que vous ôtiez les alimens à celle qui vous a donné la vie.*

Tout le Royaume murmurait, mais presque personne n'osait élever la voix. La crainte retenait ceux qui pouvaient prendre le parti de la Reine Mére, & du Duc d'Orléans. Il n'y eut guère alors que le Maréchal Duc de *Montmorenci*, Gouverneur du Languedoc, qui crût pouvoir braver la fortune du Cardinal : il se flatta d'être Chef de parti. Mais son grand courage ne suffisait pas pour ce dangereux rôle : il n'était point Maître de sa Province, comme *Lesdiguières* avait sçû être Maître du Dauphiné : ses profusions l'avaient mis hors d'état d'acheter un assez grand nombre de serviteurs ; son goût pour les plaisirs ne pouvait le laisser tout entier aux affaires : enfin pour être Chef d'un parti, il fallait un parti ; & il n'en avait pas.

Gaston le flattait du titre de vengeur de la Famille Royale. On comptait sur un secours considérable du Duc de Lorraine *Charles IV.* dont *Gaston* avait épousé la sœur ; mais ce Duc ne pouvait se défendre lui-même contre *Louis XIII.* qui s'emparait alors d'une partie de ses Etats. La Cour d'Espagne faisait espérer à *Gaston* dans les Pays-Bas & vers Trêves une armée qu'il conduirait en France ; & il put à peine rassembler deux ou trois mille cavaliers Allemands, qu'il ne put payer, & qui ne vécurent que de rapines. Dès qu'il paraîtrait en France

France avec ce ſecours, tous les Peuples devaient ſe joindre à lui, & il n'y eut pas une ville qui remuat en ſa faveur dans toute ſa route, des frontiéres de la Franche-Comté aux Provinces de la Loire, & juſqu'en Languedoc. Il eſpérait que le Duc d'*Epernon*, qui avait autrefois traverſé tout le Royaume pour délivrer la Reine ſa mére, & qui avait ſoutenu la guerre & fait la paix en ſa faveur, ſe déclarerait aujourd'hui pour la même Reine, & pour un de ſes fils, héritier préſomptif du Royaume, contre un Miniſtre dont l'orgueil avait ſouvent mortifié l'orgueil du Duc d'*Epernon*. Cette reſſource qui était grande, manqua encore. Le Duc d'*Epernon* s'était preſque ruiné pour ſecourir la Reine Mére, & ſe plaignait d'avoir été négligé par elle, après l'avoir ſi bien ſervie. Il haïſſait le Cardinal plus que perſonne, mais il commençait à le craindre.

Le Prince de *Condé*, qui avait fait la guerre au Maréchal d'*Ancre*, était bien loin de ſe déclarer contre *Richelieu*; il cédait au génie de ce Miniſtre, & uniquement occupé du ſoin de ſa fortune, il briguait le commandement des troupes au-delà de la Loire, contre *Montmorenci* ſon beau-frére. Le Comte *de Soiſſons* n'avait encor qu'une haine impuiſſante contre le Cardinal, & n'oſait éclater.

Gaſton abandonné, parce qu'il n'était pas aſſez fort, traverſa le Royaume, plutôt comme un fugitif ſuivi de bandits étrangers, que comme un Prince qui venait combattre un Roi.

CH. CLXXII. Roi. Il arrive enfin dans le Languedoc. Le Duc de *Montmorenci* y a rassemblé à ses dépens, & à force de promesses, six à sept mille hommes que l'on compte pour une armée. La division qui se met toujours dans les partis affaiblit les forces de *Gaston*, dès qu'elles purent agir. Le Duc d'*Elbeuf* favori de Monsieur, voulait partager le Commandement avec le Duc de *Montmorenci*, qui avait tout fait, & qui se trouvait dans son Gouvernement.

Castelnaudari. 1. Sept. 1632. La journée de Castelnaudari commença par des reproches entre *Gaston* & *Montmorenci*. Cette journée fut à peine un combat; ce fut une rencontre, une escarmouche, où le Duc se porta avec quelques Seigneurs du parti, contre un petit détachement de l'armée royale, commandée par le Maréchal de *Schomberg*: soit impétuosité naturelle, soit dépit & désespoir, soit encor débauche de vin, qui n'était alors que trop commune, il franchit un large fossé, suivi seulement de cinq ou six personnes: c'était la manière de combattre de l'ancienne Chevalerie, & non pas celle d'un Général. Ayant pénétré dans les rangs ennemis, il y tomba percé de coups, & fut pris à la vûë de *Gaston* & de sa petite armée, qui ne fit aucun mouvement pour le secourir.

Gaston n'était pas le seul fils de *Henri IV*. présent à cette journée; le Comte *de Moret* bâtard de ce Monarque & de Mademoiselle *de Beuil*, se hazarda plus que le fils légitime; il ne voulut point abandonner le Duc de *Montmorenci*,

morenci, & fut tué à ſes côtés. C'eſt ce même Comte *de Moret* qu'on a fait revivre depuis, & qu'on a prétendu avoir été longtems Hermite; vaine fable mêlée à ces triſtes événemens. CH. CLXXII.

Le moment de la priſe de *Montmorenci* fut celui du découragement de *Gaſton*, & de la diſperſion d'une armée que *Montmorenci* ſeul lui avait donnée. Le Duc de Montmorenci pris & exécuté.

Alors ce Prince ne put que ſe ſoumettre. La Cour lui envoye le Conſeiller d'Etat *Bullion*, Controlleur général des Finances, qui lui promet la grace du Duc de *Montmorenci*. Cependant le Roi ne ſtipula point cette grace dans le Traité qu'il fit avec ſon frére, ou plutôt dans l'amniſtie qu'il lui accorda; ce n'eſt pas agir avec grandeur que de tromper les malheureux & les faibles; mais le Cardinal voulait par tous les moyens l'aviliſſement de Monſieur, & la mort de *Montmorenci*. *Gaſton* même promit par un article du Traité, *d'aimer le Cardinal de Richelieu.*

On n'ignore point la triſte fin du Maréchal Duc de *Montmorenci*. Son ſupplice fut juſte, ſi celui du Maréchal de *Marillac* ne l'avait pas été: mais la mort d'un homme de ſi grande eſpérance, qui avait gagné des batailles, & que ſon extrême valeur, ſa générofité, ſes graces, avaient rendu cher à toute la France, rendit le Cardinal plus odieux que n'avait fait la mort de *Marillac*. On a écrit que lorſqu'ils fut conduit en priſon on lui trouva un braſſelet au bras, avec le portrait de la Reine *Anne d'Autriche*:

CH. CLXXII. *triche* : cette particularité a toujours passé pour constante à la Cour ; elle est conforme à l'esprit du tems. Madame de *Motteville* confidente de cette Reine, avoue dans ses Mémoires, que le Duc de *Montmorenci* avait, comme *Buckingham*, fait vanité d'être touché de ses charmes ; c'était le *galantear* des Espagnols, quelque chose d'aprochant des *Sigisbez* d'Italie, un reste de Chevalerie, mais qui ne devait pas adoucir la sévérité de *Louis XIII*. *Montmorenci* avant d'aller à la mort, légua un fameux tableau du *Carache* au Cardinal. Ce n'était pas là l'esprit du tems, mais un sentiment étranger, inspiré aux aproches de la mort, regardé par les uns comme un Christianisme héroïque, & par les autres comme une faiblesse.

30. Octobre 1632.

Monsieur n'étant revenu en France que pour faire périr sur l'échafaut son ami & son défenseur, réduit à n'être qu'exilé de la Cour par grace, & craignant pour sa liberté, sort encor du Royaume, & va chez les Espagnols rejoindre sa mére à Bruxelles.

15. Nov. 1632.

Sous un autre Ministère, une Reine, un héritier présomptif de la France, retiré chez les ennemis de l'Etat, tous les Ordres du Royaume mécontens, cent familles qui avaient du sang à venger, eussent pu déchirer le Royaume dans les nouvelles circonstances où se trouvait l'Europe. *Gustave Adolphe*, le fléau de la Maison d'Autriche, fut tué alors, au milieu de sa victoire de Lutzen auprès de Leipzick, & l'Empereur délivré de cet ennemi pouvait

16. Nov. 1632.

avec

avec l'Espagne accabler la France. Mais ce qui n'était presque jamais arrivé, les Suédois se soutinrent dans un pays étranger après la mort de leur Chef. L'Allemagne fut aussi troublée, aussi sanglante qu'auparavant, & l'Espagne devint tous les jours plus faible. Toute cabale devait donc être écrasée sous le pouvoir du Cardinal. Cependant il n'y eut pas un jour sans intrigues & sans factions. Lui-même y donnait lieu par des faiblesses secrettes qui se mêlent toûjours sourdement aux grandes affaires, & qui malgré tous les déguisemens qui les cachent décèlent les petitesses de la grandeur. CH. CLXXII.

Intrigues ridicules.

On prétend que la Duchesse de *Chevreuse*, toûjours intrigante & belle encor, engageait le Cardinal Ministre par ses artifices dans la passion qu'elle voulait lui inspirer, & qu'elle le sacrifiait au Garde des Sceaux *Chateauneuf*. Le Commandeur *de Jars* & d'autres entraient dans la confidence. La Reine *Anne* femme de *Louïs XIII*. n'avait d'autre consolation dans la perte de son crédit, que d'aider la Duchesse de *Chevreuse* à rabaisser par le ridicule celui qu'elle ne pouvait perdre. La Duchesse feignait du gout pour le Cardinal, & formait des intrigues dans l'attente de sa mort, que de fréquentes maladies faisaient voir aussi prochaine qu'on la souhaitait. Un terme injurieux dont on se servait toûjours dans cette cabale pour désigner le Cardinal, fut ce qui l'offensa davantage *.

Le Garde des Sceaux fut mis en prison sans

* La Reine *Anne* & la Duchesse l'apellaient *Cu pourri*.

CH. CLXXII. 1633.

forme de procès, parce qu'il n'y avait point de procès à lui faire. Le Commandeur *de Jars* & d'autres, qu'on accusa de conserver quelques intelligences avec le frére & la mére du Roi, furent condamnés par des Commissaires à perdre la tête. Le Commandeur eut sa grace sur l'échafaut, mais les autres furent exécutés.

Le frére de Louis XIII. marié sans le consentement de son frére, était-il bien marié ? 1633.

On ne poursuivait pas seulement les sujets qu'on pouvait accuser d'être dans les intérêts de *Gaston*; le Duc de Lorraine *Charles IV.* en fut la victime. *Louïs XIII.* s'empara de Nanci, & promit de lui rendre sa Capitale, quand ce Prince lui mettrait entre les mains sa sœur *Marguerite de Lorraine*, qui avait secrettement épousé Monsieur. Ce mariage était une nouvelle source de disputes & de querelles dans l'Etat & dans l'Eglise. Ces disputes mêmes pouvaient un jour entrainer une grande révolution. Il s'agissait de la succession à la Couronne; & depuis la question de la Loi Salique, on n'en avait point débattu de plus importante.

Le Roi voulait que le mariage de son frére avec *Marguerite de Lorraine* fût déclaré nul. *Gaston* n'avait qu'une fille de son prémier mariage avec l'héritiére *de Montpensier*. Si l'héritier présomptif du Royaume persistait dans son nouveau mariage, s'il en naissait un Prince, le Roi prétendait que ce Prince fût declaré bâtard & incapable d'hériter.

C'était évidemment insulter les usages de la Religion; mais la Religion n'ayant pû être instituée que pour le bien des Etats, il est certain

que

que quand ses usages sont nuisibles ou dangereux, il faut les abolir. CH. CLXXII.

Le mariage de Monsieur avait été célébré en présence de témoins, autorisé par le pére, & par toute la famille de son épouse, consommé, reconnu juridiquement par les parties, confirmé solemnellement par l'Archevèque de Malines. Toute la Cour de Rome, toutes les Universités étrangères regardaient ce mariage comme valide & indissoluble; la Faculté même de Louvain déclara depuis qu'il n'était pas au pouvoir du Pape de le casser, & que c'était un Sacrement ineffaçable.

Le bien de l'Etat exigeait qu'il ne fût point permis aux Princes du Sang de disposer d'eux sans la volonté du Roi; ce même bien de l'Etat pouvait dans la suite exiger d'eux qu'on reconnût pour Roi légitime de France le fruit de ce mariage déclaré illégitime; mais ce danger était éloigné, l'intérêt présent parlait; & il importait qu'il fût décidé malgré l'Eglise qu'un Sacrement tel que le Mariage doit être annullé quand il n'a pas été précédé de l'aveu de celui qui tient lieu du Pére de famille.

Le mariage cassé Septemb. 1634.

Un Edit du Conseil fit ce que Rome & les Conciles n'eussent pas fait, & le Roi vint avec le Cardinal faire vérifier cet Edit au Parlement de Paris. Le Cardinal parla dans ce Lit de Justice en qualité de Prémier Ministre & de Pair de France. Vous saurez quelle était l'éloquence de ces tems-là, par deux ou trois traits de la harangue du Cardinal; il dit, que *convertir une ame, c'était plus que créer le Monde*; que

Harangue ridicule.

CH. CLXXII. que *le Roi n'osait toucher à la Reine sa Mére, non plus qu'à l'Arche*; & qu'il *n'arrive jamais plus de deux ou trois rechûtes aux grandes maladies, si les parties nobles ne sont gâtées*: presque toute la harangue est dans ce stile, & encor était-elle une des moins mauvaises qu'on prononçât alors. Ce faux goût qui régna si longtems n'ôtait rien au génie du Ministre; & l'esprit du Gouvernement a toûjours été compatible avec la fausse éloquence, & le faux bel esprit. Le mariage de Monsieur fut solemnellement cassé; & même l'Assemblée générale du Clergé en 1635. se conformant à l'Edit, déclara nuls les mariages des Princes du Sang, contractés sans la volonté du Roi. Rome ne vérifia pas cette Loi de l'Etat & de l'Eglise de France.

L'état de la Maison Royale devenait problématique en Europe. Si l'héritier présomptif du Royaume persistait dans un mariage reprouvé en France, les enfans nés de ce mariage étaient bâtards en France, & auraient besoin d'une guerre civile pour hériter : s'il prenait une autre femme, les enfans nés de ce nouveau mariage étaient bâtards à Rome, & ils faisaient une guerre civile contre les enfans du prémier lit. Ces extrémités furent prévenues par la fermeté de Monsieur; il n'en eut qu'en cette occasion; & le Roi consentit enfin au bout de quelques années à reconnaître la femme de son frére; mais l'Edit qui casse tous les mariages des Princes du Sang contractés sans l'aveu du Roi, est demeuré dans toute sa force.

Cet-

Cette opiniâtreté du Cardinal à pourſuivre le frére du Roi juſques dans l'intérieur de ſa maiſon, à lui ôter ſa femme, à dépouiller le Duc de Lorraine ſon beau-frére, à tenir la Reine Mére dans l'exil & dans l'indigence, ſoulève enfin les partiſans de ces Princes, & il y eut un complot de l'aſſaſſiner; on accuſa juridiquement le Pére *Chanteloube* de l'Oratoire, Aumônier de *Marie de Médicis*, d'avoir ſuborné des meurtriers, dont l'un fut roué à Metz. Ces attentats furent très-rares: on avait conſpiré bien plus ſouvent contre la vie de *Henri IV.* mais les plus grandes inimitiés produiſent moins de crimes que le fanatiſme. CH. CLXXII. Complot contre la vie du Cardinal.

Le Cardinal mieux gardé que *Henri IV.* n'avait rien à craindre; il triomphait de tous ſes ennemis. La Cour de la Reine *Marie* & de Monſieur, errante & déſolée, était encor plongée dans les diſſenſions qui ſuivent la faction & le malheur.

Le Cardinal de *Richelieu* avait de plus puiſſans ennemis à combattre. Il réſolut, malgré tous les troubles ſecrets qui agitaient l'intérieur du Royaume, d'établir la force & la gloire de la France au dehors, & de remplir le grand projet de *Henri IV.* en faiſant une guerre ouverte à toute la Maiſon d'Autriche en Allemagne, en Italie, en Eſpagne. Cette guerre le rendait néceſſaire à un Maître qui ne l'aimait pas, & auprès duquel on était ſouvent prêt de le perdre. Sa gloire était intéreſſée dans cette entrepriſe; le tems paraiſſait venu d'ac- Il déclare la guerre à toute la Maiſon d'Autriche.

 cabler

CH. CLXXII.

cabler la puiſſance d'Autriche dans ſon déclin. La Picardie & la Champagne étaient les bornes de la France : on pouvait les reculer, tandis que les Suédois étaient encor dans l'Empire. Les Provinces Unies étaient prêtes d'attaquer le Roi d'Eſpagne dans la Flandre, pour peu que la France les ſecondât. Ce ſont-là les ſeuls motifs de la guerre contre l'Empereur, qui ne finit que par les Traités de Weſtphalie, & de celle contre le Roi d'Eſpagne, qui dura longtems après juſqu'au Traité des Pyrenées. Toutes les autres raiſons ne furent que des prétextes.

La Cour de France juſqu'alors ſous le nom d'Alliée des Suédois, & de Médiatrice dans l'Empire, avait cherché à profiter des troubles de l'Allemagne. Les Suédois avaient perdu une grande bataille à Nortlingue; leur défaite même ſervit à la France, car elle les mit dans ſa dépendance. Le Chancelier *Oxenſtiern* vint rendre hommage dans Compiégne à la fortune du Cardinal, qui dès-lors fut le maître des affaires en Allemagne, au lieu qu'*Oxenſtiern* l'était auparavant. Il fait en même tems un Traité avec les Etats Généraux, pour partager d'avance avec eux les Pays-Bas Eſpagnols, qu'il comptait ſubjuguer aiſément.

6. Décembre 1634.

Héraut d'armes envoyé à Bruxelles.

Louïs XIII. envoya déclarer la guerre à Bruxelles par un Héraut d'armes. Ce Héraut devait préſenter un cartel au Cardinal Infant fils de *Philippe III.* Gouverneur des Pays-Bas. On peut obſerver que ce Prince Cardinal ſuivant

vant l'uſage du tems commandait des armées. Il avait été l'un des Chefs qui gagnèrent la bataille de Nortlingue contre les Suédois. On vit dans ce ſiécle les Cardinaux de *Richelieu*, de *la Valette* & de *Sourdis* endoſſer la cuiraſſe & marcher à la tête des troupes : tous ces uſages ont changé. La déclaration de guerre par un Héraut d'armes ne ſe renouvella plus depuis ce tems-là : on ſe contenta de publier la guerre chez ſoi, ſans l'aller ſignifier à ſes ennemis.

CH. CLXXII. Prètres Généraux d'armée.

Le Cardinal de *Richelieu* attira encor le Duc de Savoye, & le Duc de Parme dans cette Ligue : il s'aſſura ſurtout du Duc *Bernard de Weimar*, en lui donnant quatre millions de livres par an, & lui promettant le Langdraviat d'Alſace. Aucun des événemens ne répondit aux arrangemens qu'avait pris la Politique. Cette Alſace que *Weimar* devait poſſéder, tomba longtems après dans les mains de la France, & *Louïs XIII.* qui devait partager en une campagne les Pays-Bas Eſpagnols avec les Hollandais, perdit ſon armée, & fut près de voir toute la Picardie en proye aux Eſpagnols. Ils avaient pris Corbie. Le Comte de *Galas* Général de l'Empereur, & le Duc de Lorraine, étaient déja auprès de Dijon. Les armes de la France furent d'abord malheureuſes de tous les côtés. Il falut faire de grands efforts pour réſiſter à ceux qu'on croyait ſi facilement abattre.

Guerre d'abord très-malheureuſe.

1636.

Enfin le Cardinal fut en peu de tems ſur le

CH. CLXXII.

Danger du Cardinal.

point d'être perdu par cette guerre même qu'il avait suscitée pour sa grandeur & pour celle de la France. Le mauvais succès des affaires publiques diminua quelque tems sa puissance à la Cour. *Gaston* dont la vie était un reflux perpétuel de querelles & de raccommodemens avec le Roi son frére, était revenu en France; & le Cardinal fut obligé de laisser à ce Prince & au Comte de *Soissons* le commandement de l'armée, qui reprit Corbie. Il se vit alors exposé au ressentiment des deux Princes. C'était, comme on l'a déja dit, le tems des conspirations, ainsi que des duels. Les mêmes personnes, qui depuis excitèrent avec le Cardinal de *Retz* les prémiers troubles de la Fronde, & qui firent les Barricades, embrassaient dès lors toutes les occasions d'exercer cet esprit de faction qui les dévorait. *Gaston* & le Comte de *Soissons* consentirent à tout ce qu'ils pourraient attenter contre le Cardinal. Il fut résolu de l'assassiner chez le Roi même; mais le Duc d'Orléans, qui ne faisait jamais rien qu'à demi, effrayé de l'attentat, ne donna point le signal dont les conjurés étaient convenus.

1636.

On veut l'assassiner.

Les Impériaux furent chassés de Bourgogne, les Espagnols de la Picardie: le Duc de *Weimar* réussit en Alsace, & s'empara de presque tout ce Landgraviat que la France lui avait garanti. Enfin après plus d'avantages que de malheurs, la fortune qui sauva la vie du Cardinal de tant de conspirations, sauva aussi sa gloire qui dépendait des succès.

Cet

Cet amour de la gloire lui faisait rechercher l'empire des Lettres & du bel esprit jusques dans la crise des affaires publiques & des siennes, & parmi les attentats contre sa personne. Il érigeait dans ce tems-là même l'Académie Française, & donnait dans son Palais des piéces de Théâtre auxquelles il travaillait quelquefois. Il reprenait sa hauteur & sa fierté sévère, dès que le péril était passé. Car ce fut encor dans ce tems qu'il fomenta les prémiers troubles d'Angleterre, & qu'il écrivit ce billet avant-coureur des malheurs de Charles I. *Le Roi d'Angleterre, avant qu'il soit un an, verra qu'il ne faut pas me mépriser.*

Académie. 1637.

Lorsque le siége de Fontarabie fut levé par le Prince de *Condé*, son armée battue, & le Duc de *la Valette* accusé de n'avoir pas secouru le Prince de *Condé*, il fit condamner *la Valette* fugitif par des Commissaires auxquels le Roi présida lui-même. C'était l'ancien usage du gouvernement de la Pairie, quand les Rois n'étaient encor regardés que comme les Chefs des Pairs; mais sous un Gouvernement purement Monarchique, la présence & la voix du Souverain dirigeait trop l'opinion des Juges. 1638.

Cette guerre excitée par le Cardinal ne réussit que quand le Duc de *Weimar* eut enfin gagné une bataille complette, dans laquelle il fit quatre Généraux de l'Empereur prisonniers, qu'il s'établit dans Fribourg & dans Brisac, & qu'enfin la branche d'Autriche Espagnole eut perdu le Portugal par la seule conspiration heureuse de 1638.

ces

Ch. CLXXII. ces tems-là, & qu'elle perdit encor la Catalogne par une révolte ouverte ſur la fin de 1640. Mais avant que la fortune eut diſpoſé de tous ces événemens extraordinaires en faveur de la France, le pays était expoſé à la ruine; les troupes commençaient à être mal payées. *Grotius* Ambaſſadeur de Suéde à Paris dit que les finances étaient mal adminiſtrées.

1636. Il avait bien raiſon, car le Cardinal fut obligé, quelque tems après la perte de Corbie, de créer vingt-quatre nouveaux Conſeillers du Parlement & un Préſident. Certainement on n'avait pas beſoin de nouveaux Juges, & il était honteux de n'en faire que pour tirer quelque argent de la vente des Charges. Le Parlement ſe plaignit. Le Cardinal pour toute réponſe fit mettre en priſon cinq Magiſtrats qui s'étaient plaints en hommes libres. Tout ce qui lui réſiſtait dans la Cour, dans le Parlement, dans les Armées, était diſgracié, exilé ou empriſonné.

Remarquez cela. C'eſt une choſe peu digne d'attention, qu'il ne ſe trouva que vingt perſonnes qui achetaſſent ces places de Juges; mais ce qui fait connaître l'eſprit des hommes, & ſurtout des Français, c'eſt que ces nouveaux membres furent longtems l'objet de l'averſion & du mépris de tout le Corps. C'eſt que dans la guerre de la Fronde, ils furent obligés de payer chacun quinze mille livres, pour obtenir les bonnes graces de leurs Confréres, par cette contribution à la guerre contre le Gouverne-

vernement. C'est comme vous le verrez qu'ils en eurent le sobriquet de *Quinze-vingt*. C'est qu'enfin de nos jours, quand on a voulu supprimer des Conseillers inutiles, le Parlement qui avait éclaté contre l'introduction des membres surnumeraires, a éclaté contre la suppression. C'est ainsi que les mêmes choses sont bien ou mal reçues selon les tems, & qu'on se plaint souvent autant de la guérison que de la blessure.

Favori, Maîtresse & Confesseur, lisez & profitez.

Louïs XIII. avait toûjours besoin d'un Confident qu'on appelle un *Favori*, qui pût amuser son humeur triste, & recevoir les confidences de ses amertumes. Le Duc de *St. Simon* occupait ce poste; mais n'ayant pas assez ménagé le Cardinal, il fut éloigné de la Cour & relegué à Blayes.

Le Roi s'attachait quelquefois à des femmes: il aimait Mademoiselle *de la Fayette*, fille d'honneur de la Reine régnante, comme un homme faible, scrupuleux, & peu voluptueux peut aimer. Le Jésuite *Caussin* Confesseur du Roi favorisait cette liaison, qui pouvait servir à faire rappeller la Reine Mére. Mademoiselle *de la Fayette* en se laissant aimer du Roi était dans les intérêts des deux Reines contre le Cardinal: mais le Ministre l'emporta sur la maîtresse, & sur le Confesseur, comme il l'avait emporté sur les deux Reines. Mademoiselle *de la Fayette* intimidée fut obligée de se jetter dans un Couvent, & bientôt après le Confesseur *Caussin* fut arrèté & relegué en 1637.
basse-Bretagne.

Ce

CH. CLXXII. 1637.

Ce même Jésuite *Caussin* avait conseillé à *Louis XIII.* de mettre le Royaume sous la protection de la Vierge, pour sanctifier l'amour du Roi & de Mademoiselle de *la Fayette*, qui n'était regardé que comme une liaison du cœur, à laquelle les sens avaient très peu de part. Le Conseil fut suivi, & le Cardinal de *Richelieu* remplit cette idée l'année suivante, tandis que *Caussin* célébrait en mauvais vers à Quimpercorentin l'attachement particulier de la Vierge pour le Royaume de France. Il est vrai que la Maison d'*Autriche* avait aussi *Marie* pour protectrice, de sorte que sans les armes des Suédois & du Duc de *Weimar* Protestans, la Sainte Vierge eût été apparemment fort indécise.

La Duchesse de Savoye *Christine* fille de *Henri IV.*, veuve de *Louïs Amédée*, & Régente de la Savoye, avait aussi un Confesseur Jésuite qui cabalait dans cette Cour, & qui irritait sa pénitente contre le Cardinal de *Richelieu.* Le Ministre préféra la vengeance & l'intérêt de l'Etat au Droit des Gens; il ne balança pas à faire saisir ce Jésuite dans les Etats de la Duchesse.

Remarquez ici que vous ne verrez jamais dans l'Histoire aucun trouble, aucune intrigue de Cour dans lesquels les Confesseurs des Rois ne soient entrés, & que souvent ils ont été disgraciés. Un Prince est assez faible pour consulter son Confesseur sur les affaires d'Etat, (& c'est là le plus grand inconvénient de la

Con-

Confeſſion auriculaire.) Le Confeſſeur qui eſt preſque toûjours d'une faction, tâche de faire regarder à ſon pénitent cette faction comme la volonté de DIEU. Le Miniſtre en eſt bientôt inſtruit, le Confeſſeur eſt puni, & on en prend un autre qui employe le même artifice. CH. CLXXII.

Les intrigues de Cour, les cabales continuent toûjours. La Reine *Anne d'Eſpagne*, que nous nommons *Anne d'Autriche*, pour avoir écrit à la Ducheſſe de *Chevreuſe*, ennemie du Cardinal & fugitive, eſt traitée comme une ſujette criminelle. Ses papiers ſont ſaiſis, & elle ſubit un interrogatoire devant le Chancelier *Séguier*. Il n'y avait point d'exemple en France d'un pareil procès criminel. La Reine prête interrogatoire. 1637.

Tous ces traits raprochés forment le tableau qui peint ce Miniſtère. Le même homme ſemblait deſtiné à dominer ſur toute la famille de *Henri IV.* à perſécuter ſa veuve dans les pays étrangers, à maltraiter *Gaſton* ſon fils, à ſoulever des partis contre la Reine d'Angleterre ſa fille, à ſe rendre maître de la Ducheſſe de Savoye ſon autre fille, enfin à humilier *Louïs XIII.* en le rendant puiſſant, & à faire trembler ſon épouſe.

Tout le tems de ſon Miniſtère ſe paſſa ainſi à exciter la haine & à ſe venger; & l'on vit preſque chaque année des rébellions & des châtimens. La révolte du Comte de *Soiſſons* fut la plus dangereuſe; elle était apuyée par le Duc de *Bouillon*, fils du Maréchal, qui le reçut dans Sédan; par le Duc de *Guiſe* petit-fils

CH. CLXXII

tit-fils du *Balafré*, qui avec le courage de ſes ancêtres voulait en faire revivre la fortune ; enfin par l'argent du Roi d'Eſpagne, & par ſes troupes des Pays-Bas. Ce n'était pas une tentative hazardée comme celles de *Gaſton*.

Guerre civile.

Le Comte de *Soiſſons* & le Duc de *Bouillon* avaient une bonne armée, & ils ſavaient la conduire ; & pour plus grande ſureté, tandis que cette armée devait s'avancer, on devait aſſaſſiner le Cardinal, & faire ſoulever Paris. Le Cardinal de *Retz* encor très-jeune faiſait dans ce complot ſon aprentiſſage de conſpirations.
1641. La bataille de la Marfée, que le Comte de *Soiſſons* gagna près de Sédan contre les troupes du Roi, devait encourager les conjurés : mais la mort de ce Prince tué dans la bataille tira encor le Cardinal de ce nouveau danger. Il fut cette fois ſeule dans l'impuiſſance de punir. Il ne ſavait pas la conſpiration contre ſa vie, & l'armée révoltée était victorieuſe. Il falut négocier avec le Duc de *Bouillon* poſſeſſeur de Sédan. Le ſeul Duc de *Guiſe*, le même qui depuis ſe rendit Maître de Naples, fut condamné par contumace au Parlement de Paris.

Conſpiration.

Le Duc de *Bouillon* reçu en grace à la Cour, & raccommodé en apparence avec le Cardinal, jura d'être fidéle, & dans le même tems il tramait une nouvelle conſpiration. Comme tout ce qui approchait du Roi haïſſait le Miniſtre, & qu'il fallait toûjours au Roi un Favori, *Richelieu* lui avait donné lui-même le jeune d'*Efſiat*

fiat Cinq-Mars, afin d'avoir sa propre créature auprès du Monarque. Ce jeune homme devenu bientôt Grand Ecuyer, prétendit entrer dans le Conseil; & le Cardinal qui ne le voulut pas souffrir, eut aussi-tôt en lui un ennemi irréconciliable. Ce qui enhardit le plus *Cinq-Mars* à conspirer, ce fut le Roi lui-même. Souvent mécontent de son Ministre, offensé de son faste, de sa hauteur, de son mérite même, il confiait ses chagrins à son Favori, qu'il appellait *Cher ami*, & parlait de *Richelieu* avec tant d'aigreur, qu'il enhardit *Cinq-Mars* à lui proposer plus d'une fois de l'assassiner; & c'est ce qui est prouvé par une lettre de *Louïs XIII.* lui même au Chancelier *Seguier*. Mais ce même Roi fut ensuite si mécontent de son Favori, qu'il le bannit souvent de sa présence; de sorte que bientôt *Cinq-Mars* haït également *Louïs XIII.* & *Richelieu*. Il avait eu déja des intelligences avec le Comte de *Soissons*: il les continuait avec le Duc de *Bouillon*; & enfin Monsieur, qui après ses entreprises malheureuses se tenait tranquille dans son appanage de Blois, ennuyé de cette oisiveté, & pressé par ses confidens, entra dans le complot. Il ne s'en faisait point qui n'eût pour base la mort du Cardinal, & ce projet tant de fois tenté, ne fut exécuté jamais.

CH. CLXXII.

Louïs XIII. & *Richelieu*, tous deux attaqués déja d'une maladie plus dangereuse que les conspirations, & qui les conduisit bientôt au tombeau, marchaient en Roussillon, pour achever 1642.

CH. CLXXII.

ver d'ôter cette Province à la Maison d'*Autriche*. Le Duc de *Bouillon*, à qui on n'aurait pas dû donner une armée à commander, lorsqu'il sortait d'une bataille contre les troupes du Roi, en commandait pourtant une en Piémont contre les Espagnols; & c'était dans ce tems-là même qu'il conspirait avec Monsieur, & avec *Cinq-Mars*. Les Conjurés faisaient un Traité avec le Comte-Duc *Olivarès* pour introduire une armée Espagnole en France, & pour y mettre tout en confusion, dans une Régence qu'on croyait prochaine, & dont chacun espérait profiter. *Cinq-Mars* alors ayant suivi le Roi à Narbonne, était mieux que jamais dans ses bonnes graces, & *Richelieu* malade à Tarascon avait perdu toute sa faveur, & ne conservait que l'avantage d'être nécessaire.

Conspiration découverte. 1642.

Le bonheur du Cardinal voulut encor que le complot fût découvert, & qu'une copie du Traité lui tombât entre les mains. Il en coûta la vie à *Cinq-Mars*. C'était une anecdote transmise par les Courtisans de ce tems-là, que le Roi qui avait si souvent appellé le Grand Ecuyer *cher ami*, tira sa montre de sa poche à l'heure destinée pour l'exécution, & dit; *Je crois que cher ami fait à présent une vilaine mine*. Le Duc de *Bouillon* fut arrêté au milieu de son armée à Casal. Il sauva sa vie parce qu'on avait plus besoin de sa Principauté de Sédan que de son sang. Celui qui avait deux fois trahi l'Etat conserva sa Dignité de Prince, &

Duc de Bouillon

eut

ent en échange de Sédan des terres d'un plus grand revenu. *De Thou* à qui on ne reprochait que d'avoir ſçu la conſpiration, & qui l'avait deſapprouvée, fut condamné à mort pour ne l'avoir pas revélée. En vain il repréſenta qu'il n'aurait pû prouver ſa dépoſition, & que s'il avait accuſé le frére du Roi d'un crime d'Etat dont il n'avait point de preuves, il aurait bien plus mérité la mort. Une juſtification ſi évidente ne fut point reçue du Cardinal ſon ennemi perſonnel. Les Juges le condamnèrent ſuivant une Loi de *Louïs XI.* dont le ſeul nom ſuffit pour faire voir que la Loi était cruelle. La Reine elle-même était dans le ſecret de la conſpiration; mais n'étant point accuſée, elle échapa aux mortifications qu'elle aurait eſſuyées. Pour *Gaſton* Duc d'Orléans, il accuſa ſes complices à ſon ordinaire, s'humilia, conſentit à reſter à Blois ſans gardes & ſans honneurs, & ſa deſtinée fut toûjours de trainer ſes amis à la priſon ou à l'échaffaut.

De Thou tué juridiquement.

Le Cardinal déploya dans ſa vengeance autoriſée de la Juſtice, toute ſa rigueur hautaine. On le vit trainer le grand Ecuyer à ſa ſuite de Taraſcon à Lyon ſur le Rhône dans un bateau attaché au ſien, frappé lui-même à mort, & triomphant de celui qui allait mourir par le dernier ſupplice. De-là le Cardinal ſe fit porter à Paris ſur les épaules de ſes gardes, dans une chambre ornée, où il pouvait tenir deux hommes à côté de ſon lit: ſes gardes ſe relayaient; on abbattait des pans de muraille pour

 le

CH. CLXXII.

4. Dec. 1642.

le faire entrer plus commodément dans les villes ; c'eſt ainſi qu'il alla mourir à Paris à cinquante-huit ans, & qu'il laiſſa le Roi ſatisfait de l'avoir perdu & embarraſſé d'être le Maître.

Le Cardinal avait toûjours de l'argent comptant, ſans quoi....

On dit que ce Miniſtre régna encor après ſa mort, parce qu'on remplit quelques places vacantes de ceux qu'il avait nommés : mais les brevets étaient expédiés avant ſa mort ; & ce qui prouve ſans replique qu'il avait trop régné, & qu'il ne régnait plus, c'eſt que tous ceux qu'il avait fait enfermer à la Baſtille en ſortirent comme des victimes déliées qu'il ne fallut plus immoler à ſa vengeance. Il légua au Roi trois millions de notre monnoye d'aujourd'hui à cinquante livres le marc, ſomme qu'il tenait toûjours en réſerve. La dépenſe de ſa maiſon, depuis qu'il était Prémier Miniſtre, montait à mille écus par jour. Tout chez lui était ſplendeur & faſte, tandis que chez le Roi tout était ſimplicité & négligence ; ſes gardes entraient juſques à la porte de la chambre quand il allait chez ſon Maître : il précédait partout les Princes du Sang. Il ne lui manquait que la Couronne ; & même lorſqu'il était mourant, & qu'il ſe flattait encor de ſurvivre au Roi, il prenait des meſures pour être Régent du Royaume. La veuve de *Henri IV.* l'avait précédé de cinq mois, & *Louïs XIII.* le ſuivit cinq mois après.

3. Juill. 1642.

23. Mai 1643.

Il était difficile de dire lequel des trois fut le plus malheureux. La Reine Mére longtems errante

errante mourut à Cologne dans la pauvreté. Le fils Maître d'un beau Royaume, ne goûta jamais ni les plaisirs de la grandeur s'il en est, ni ceux de l'humanité ; toûjours sous le joug, & toûjours voulant le secouer ; malade, triste, sombre, insuportable à lui-même, n'ayant pas un serviteur dont il fût aimé, se défiant de sa Femme, haï de son frére, quitté par ses maîtresses sans avoir connu l'amour, trahi par ses Favoris, abandonné sur le Trône, presque seul au milieu d'une Cour qui n'attendait que sa mort, qui la prédisait sans cesse, qui le regardait comme incapable d'avoir des enfans : le sort du moindre citoyen paisible dans sa famille était bien préférable au sien.

CH. CLXXII.

Qui était le plus malheureux du Roi, de la Reine, ou du Cardinal ?

Le Cardinal de *Richelieu* fut peut-être le plus malheureux des trois, parce qu'il était le plus haï, & qu'avec une mauvaise santé il avait à soutenir de ses mains teintes de sang un fardeau immense, dont il fut souvent prêt d'être écrasé.

Dans ce tems de conspirations & de supplices le Royaume fleurit pourtant, & malgré tant d'afflictions le siécle de la politesse & des Arts s'annonçait. *Louïs XIII.* n'y contribua en rien; mais le Cardinal de *Richelieu* servit beaucoup à ce changement. La Philosophie ne put, il est vrai, effacer la rouille scholastique ; mais *Corneille* commença en 1636. par la Tragédie du *Cid*, le siécle qu'on appelle celui de *Louïs XIV.* Le *Poussin* égala *Raphael* d'Urbin dans quelques parties de la Peinture. La Sculpture

Arts, mœurs & usages.

CH. CLXXII.
fut bientôt perfectionnée par *Girardon*, & le Mausolée même du Cardinal de *Richelieu* en est une preuve. Les Français commencèrent à se rendre recommandables, surtout par les graces & les politesses de l'esprit : c'était l'aurore du bon goût.

La Nation n'était pas encor ce qu'elle devint depuis ; ni le Commerce n'était bien cultivé, ni la police générale établie. L'intérieur du Royaume était encor à régler ; nulle belle Ville, excepté Paris, qui manquait encor de bien des choses nécessaires, comme on le peut voir ci-après dans le *Siécle de Louïs XIV*. Tout était aussi différent dans la maniére de vivre que dans les habillemens de tout ce qu'on voit aujourd'hui. Si les hommes de nos jours voyaient les hommes de ce tems-là, ils ne croiraient pas voir leurs péres. Les petites bottines, le pourpoint, le manteau, le grand collet de point, les moustaches, & une petite barbe en pointe, les rendraient aussi méconnaissables pour nous que leurs passions pour les complots, leur fureur des duels, leurs festins au cabaret, leur ignorance générale malgré leur esprit naturel.

La Nation n'était pas aussi riche qu'elle l'est devenue en espèces monnoyées, & en argent travaillé : aussi le Ministère, qui tirait ce qu'il pouvait du Peuple, n'avait guères par année que la moitié du revenu de *Louïs XIV*. On était encor moins riche en industrie. Les manufactures grossiéres de draps de Rouen, & d'Elbeuf, étaient les plus belles qu'on connût en France :

point

point de tapisseries, point de cristaux, point de glaces. L'art de l'Horlogerie était faible, & consistait à mettre une corde à la fusée d'une montre ; les pendules n'étaient point inventées : le Commerce maritime dans les Echelles du Levant était dix fois moins considérable qu'aujourd'hui ; celui de l'Amérique se bornait à quelques pelleteries du Canada : nul vaisseau n'allait aux Indes Orientales, tandis que la Hollande y avait des Royaumes, & l'Angleterre de grands établissemens.

Preuves que le Testament Politique n'est point du Cardinal

Ainsi la France possédait bien moins d'argent que sous *Louïs XIV.* ; le Gouvernement empruntait à un plus haut prix ; les moindres intérêts qu'il donnait pour la constitution des rentes étaient de sept & demi pour cent à la mort du Cardinal de *Richelieu.* On peut tirer de là une preuve invincible parmi tant d'autres, que le Testament qu'on lui attribue ne peut être de lui. Le faussaire ignorant & absurde qui a pris son nom, dit au chapitre L de la seconde partie, que la jouïssance fait le remboursement entier de ces rentes en sept années & demie : il a pris le denier septiéme, sept & demi pour la septiéme partie & demie de cent ; & il n'a pas vû que le remboursement d'un capital en sept années & demie, ne donne pas sept & demi par année, mais près de quatorze. Tout ce qu'il dit dans ce chapitre est d'un homme qui n'entend pas mieux les prémiers élémens de l'Arithmétique que ceux des affaires. J'entre ici dans ce petit

 détail,

Ch. CLXXII. détail, ſeulement pour faire voir combien les noms en impoſent aux hommes : tant que cette œuvre de ténébres a paſſé pour être du Cardinal de *Richelieu*, on l'a loué comme un chef-d'œuvre ; mais quand on a reconnu la foule des anacroniſmes, des erreurs ſur les pays voiſins, des fauſſes évaluations, & l'ignorance abſurde avec laquelle il eſt dit que la France avait plus de ports ſur la Méditerranée que la Monarchie Eſpagnole ; quand on a vû enfin que dans un prétendu Teſtament politique du Cardinal de *Richelieu*, il n'était pas dit un ſeul mot de la maniére dont il fallait ſe conduire dans la guerre qu'on avait à ſoutenir ; alors on a mépriſé ce chef-d'œuvre qu'on avait admiré ſans examen.

CH. CENT-SOIXANTE ET TREIZIEME.

DU GOUVERNEMENT ET DES MOEURS DE L'ESPAGNE, DEPUIS PHILIPPE II. JUSQU'A CHARLES II.

ON voit depuis la mort de *Philippe II.* les Monarques Eſpagnols affermir leur pouvoir abſolu dans leurs Etats, & perdre inſenſiblement leur autorité dans l'Europe. Le commencement de la décadence ſe fit ſentir dès les

les prémiéres années du régne de *Philippe III.* : la faibleſſe de ſon caractère ſe répandit ſur toutes les parties de ſon Gouvernement. Il était difficile d'étendre toûjours des ſoins vigilans ſur l'Amérique, ſur les vaſtes poſſeſſions en Aſie, ſur celles d'Afrique, ſur l'Italie & les Pays-Bas; mais ſon pére avait vaincu ces difficultés, & les tréſors du Méxique, du Pérou, du Breſil, des Indes Orientales devaient ſurmonter tous les obſtacles. La négligence fut ſi grande, l'adminiſtration des deniers publics ſi infidèle, que dans la guerre qui continuait toûjours contre les Provinces-Unies, on n'eut pas de quoi payer les troupes Eſpagnoles; elles ſe mutinèrent, elles paſſèrent au nombre de trois mille hommes ſous les drapeaux du Prince *Maurice*. Un ſimple Stadthouder avec un eſprit d'ordre payait mieux ſes troupes que le Souverain de tant de Royaumes. *Philippe III.* aurait pû couvrir les Mers de vaiſſeaux, & les petites Provinces de Hollande & de Zélande en avaient plus que lui: leur flotte lui enlevait les principales Iſles Moluques, & ſurtout Amboine, qui produit les plus précieuſes épiceries, dont les Hollandais ſont reſtés en poſſeſſion. Enfin ces ſept petites Provinces rendaient ſur terre les forces de cette vaſte Monarchie inutiles, & ſur mer elles étaient plus puiſſantes.

CH. CLXXIII.

1604.

1606.

Philippe III conclut une trêve de douze ans avec la Hollande.

Philippe III. en paix avec la France, avec l'Angleterre, n'ayant la guerre qu'avec cette République naiſſante, eſt obligé de conclure avec elle une trêve de douze années, de lui

1609.

CH. CLXXIII. laiſſer tout ce qui était en ſa poſſeſſion, de lui aſſurer la liberté du Commerce dans les grandes Indes, & de rendre enfin à la Maiſon de *Naſſau* ſes biens ſitués dans les Terres de la Monarchie. *Henri IV.* eut la gloire de conclure cette trève par ſes Ambaſſadeurs. C'eſt d'ordinaire le parti le plus faible qui déſire une trève, & cependant le Prince *Maurice* ne la voulait pas. Il fut plus difficile de l'y faire conſentir, que d'y réſoudre le Roi d'Eſpagne.

Expulſion des Maures. 1609. L'expulſion des Maures fit bien plus de tort à la Monarchie. *Philippe III.* ne pouvait venir à bout d'un petit nombre de Hollandais, & il put malheureuſement chaſſer ſix à ſept cent mille Maures de ſes Etats. Ces reſtes des anciens vainqueurs de l'Eſpagne étaient la plupart déſarmés, occupés du Commerce & de la culture des terres, bien moins formidables en Eſpagne que les Proteſtans ne l'étaient en France, & beaucoup plus utiles, parce qu'ils étaient laborieux dans le pays de la pareſſe. On les forçait à paraître Chrétiens; l'Inquiſition les pourſuivait ſans relâche. Cette perſécution produiſit quelques révoltes, mais faibles & bientôt appaiſées. *Henri IV.* voulut prendre ces Peuples ſous ſa protection; mais 1609. ſes intelligences avec eux furent découvertes par la trahiſon d'un Commis du bureau des affaires étrangères; cet incident hâta leur diſperſion. On avait déja pris la réſolution de les chaſſer: ils propoſèrent en vain d'acheter de deux millions de ducats d'or la permiſſion

de

de reſpirer l'air de l'Eſpagne ; le Conſeil fut inflexible : vingt mille de ces proſcrits ſe réfugièrent dans des montagnes ; mais n'ayant pour armes que des frondes & des pierres, ils y furent bientôt forcés. On fut occupé deux années entiéres à tranſporter des citoyens hors du Royaume & à dépeupler l'Etat. *Philippe* ſe priva ainſi des plus laborieux de ſes ſujets, au lieu d'imiter les Turcs, qui ſavent contenir les Grecs, & qui ſont bien éloignés de les forcer à s'établir ailleurs. CH. CLXXIII.

La plus grande partie de ces Maures Eſpagnols ſe réfugièrent en Afrique leur ancienne patrie ; quelques-uns paſſèrent en France, ſous la Régence de *Marie de Médicis* ; ceux qui ne voulurent pas renoncer à leur Religion s'embarquèrent en France pour Tunis ; quelques familles qui firent profeſſion du Chriſtianiſme s'établirent en Provence, en Languedoc ; il en vint à Paris même, & leur race n'y a pas été inconnue. Mais enfin ces fugitifs ſe ſont incorporés à la Nation, qui a profité de la faute de l'Eſpagne, & qui enſuite l'a imitée dans l'émigration des Réformés. C'eſt ainſi que tous les Peuples ſe mêlent, & que toutes les Nations ſont abſorbées les unes dans les autres, tantôt par les perſécutions, tantôt par les conquêtes.

Elle affaiblit la Monarchie.

Cette grande émigration, jointe à celle qui arriva ſous *Iſabelle* & aux Colonies que l'avarice tranſplantait dans le Nouveau Monde, épuiſait inſenſiblement l'Eſpagne d'habitans, & bientôt la Monarchie ne fut plus qu'un vaſte

corps

Ch. CLXXIII. corps sans substance. La superstition, ce vice des ames faibles, avilit encor le régne de *Philippe III*; sa Cour ne fut qu'un cahos d'intrigues, comme celle de *Louïs XIII.* Ces deux Rois ne pouvaient vivre sans Favoris, ni régner sans Prémiers Ministres. Le Duc de *Lerme*, depuis Cardinal, gouverna longtems le Roi & le Royaume : la confusion où tout était, le chassa de sa place. Son fils lui succéda, & l'Espagne ne s'en trouva pas mieux.

1621. Le désordre augmenta sous *Philippe IV.* fils de *Philippe III.* Son Favori le Comte-Duc *Olivarès* lui fit prendre le nom de *Grand* à son avénement : s'il l'avait été, il n'eût point eu de Prémier Ministre. L'Europe & ses sujets lui refusèrent ce titre ; & quand il eut perdu depuis le Roussillon par la faiblesse de ses armes, le Portugal par sa négligence, la Catalogne par l'abus de son pouvoir, la voix publique lui donna pour devise un fossé avec ces mots : *Plus on lui ôte, plus il est grand.*

Philippe IV. prend le nom de Grand.

Ce beau Royaume était alors peu puissant au dehors, & misérable au dedans. On n'y connaissait nulle police. Le Commerce intérieur était ruiné, par les droits qu'on continuait de lever d'une Province à une autre. Chacune de ces Provinces ayant été autrefois un petit Royaume, les anciennes Douanes subsistaient : ce qui avait été autrefois une Loi nécessaire, devenait un abus onéreux. On ne sut point faire de toutes ces parties du Royaume un tout régulier. Le même abus a été intro-

duit

duit en France ; mais il était porté en Espagne à un tel excès, qu'il n'était pas permis de transporter de l'argent de Province à Province. Nulle industrie ne secondait, dans ces climats heureux, les présens de la Nature : ni les soies de Valence, ni les belles laines de l'Andalousie & de la Castille, n'étaient préparées par les mains Espagnoles : les toiles fines étaient un luxe très-peu connu : les manufactures Flamandes, reste des monumens de la Maison de Bourgogne, fournissaient à Madrid ce que l'on connaissait alors de magnificence : les étoffes d'or & d'argent étaient défendues dans cette Monarchie, comme elles le seraient dans une République indigente qui craindrait de s'apauvrir. En effet malgré les mines du Nouveau Monde, l'Espagne était si pauvre, que le Ministère de *Philippe IV.* se trouva réduit à la nécessité de faire de la monnoie de cuivre, à laquelle on donna un prix presque aussi fort qu'à l'argent : il fallut que le Maître du Mexique & du Pérou fit de la fausse monnoye pour payer les charges de l'Etat. On n'osait, si on en croit le sage *Gourville*, imposer des taxes personnelles, parce que ni les bourgeois, ni les gens de la campagne, n'ayant presque point de meubles, n'auraient jamais pû être contraints à payer. Jamais ce que dit *Charles-Quint* ne se trouva si vrai : *En France tout abonde, tout manque en Espagne.*

CH. CLXXIII.

L'Espagne pauvre, malgré tout l'or du Nouveau Monde.

Le régne de *Philippe IV.* ne fut qu'un enchainement de pertes & de disgraces : & le Comte-Duc *Olivarès* fut aussi malheureux dans son admini-

Ch. CLXXIII. administration, que le Cardinal de *Richelieu* fut heureux dans la sienne.

Les Hollandais qui recommencèrent la guerre
1625. à l'expiration de la trêve de douze années, enlèvent le Bresil à l'Espagne: il leur en est resté Surinam: ils prennent Mastricht, qui leur est enfin demeuré. Les armées de *Philippe* sont chassées de la Valteline & du Piémont par les Français sans déclaration de guerre; & enfin lorsque la guerre est déclarée en 1635.

Les Hollandais enlèvent le Bresil à l'Espagne.

1639. il est malheureux de tous côtés. L'Artois est
1640. envahi. La Catalogne entiére, jalouse de ses priviléges auxquels il attentait, se révolte &
1641. se donne à la France. Le Portugal secoue le joug: une conspiration aussi bien exécutée que bien conduite mit sur le Trône la Maison de *Bragance*. Le Prémier Ministre *Olivarès* eut la confusion d'avoir contribué lui-même à cette grande révolution, en envoyant de l'argent au Duc de *Bragance*, pour ne point laisser de prétexte au refus de ce Prince de venir à Madrid. Cet argent même servit à payer des conjurés.

La révolution n'était pas difficile. *Olivarès* avait eu l'imprudence de retirer une garnison Espagnole de la forteresse de Lisbonne. Peu de troupes gardaient le Royaume. Les Peuples étaient irrités d'un nouvel impôt; & enfin le Prémier Ministre, qui croyait tromper le Duc
11. Dec. 1640. de *Bragance*, lui avait donné le commandement des armes. La Duchesse de Mantoue Vice-Reine fut chassée, sans que personne prit sa défense. Un Sécretaire d'Etat Espagnol, & un

un de ses Commis, furent les seules victimes immolées à la vengeance publique. Toutes les villes du Portugal imitèrent l'exemple de Lisbonne presque dans le même jour. *Jean de Bragance* fut partout proclamé Roi sans le moindre tumulte : un fils ne succède pas plus paisiblement à son pére. Des vaisseaux partirent de Lisbonne pour toutes les villes de l'Asie & de l'Afrique, pour toutes les Isles qui appartenaient à la Couronne de Portugal ; il n'y en eut aucune qui hésitât à chasser les Gouverneurs Espagnols. Tout ce qui restait du Bresil, ce qui n'avait point été pris par les Hollandais sur les Espagnols, retourna aux Portugais ; & enfin les Hollandais, unis avec le nouveau Roi *Don Jean de Bragance*, lui rendirent ce qu'ils avaient pris à l'Espagne dans le Bresil.

Le Portugal secoue le joug de l'Espagne.

Les Isles Açores, Mozambique, Goa, Macao, furent animées du même esprit que Lisbonne. Il semblait que la conspiration eût été tramée dans toutes ces Villes. On vit partout combien une domination étrangère est odieuse, & en même tems combien peu le Ministère Espagnol avait pris de mesures pour conserver tant d'Etats.

On vit aussi comme on flatte les Rois dans leurs malheurs, comme on leur déguise des vérités tristes. La manière dont *Olivarès* annonça à *Philippe IV.* la perte du Portugal est célèbre. *Je viens vous annoncer*, dit-il, *une heureuse nouvelle : Votre Majesté a gagné tous les biens du Duc de Bragance ; il s'est avisé de*

se

Ch. CLXXIII. *se faire proclamer Roi, & la confiscation de ses terres vous est acquise par son crime.* La confiscation n'eut pas lieu. Le Portugal devint un Royaume considérable, surtout lors-que les richesses du Bresil commencèrent à lui procurer un commerce qui eût été très-avantageux, si l'amour du travail avait pû animer l'industrie de la Nation Portugaise.

Parallèle d'Olivarès & de Richelieu.

Le Comte-Duc *Olivarès*, longtems le Maître de la Monarchie Espagnole, & l'émule du Cardinal de *Richelieu*, fut enfin disgracié pour avoir été malheureux. Ces deux Ministres avaient été longtems également Rois, l'un en France, l'autre en Espagne; tous deux ayant pour ennemis la Maison Royale, les Grands & le Peuple; tous deux très-différens dans leurs caractères, dans leurs vertus, & dans leurs vices; le Comte-Duc aussi réservé, aussi tranquille, & aussi doux que le Cardinal était vif, hautain, & sanguinaire. Ce qui conserva *Richelieu* dans le Ministère, & ce qui lui donna presque toûjours l'ascendant sur *Olivarès*, ce fut son activité. Le Ministre Espagnol perdit tout par sa négligence; il mourut de la mort des Ministres déplacés; on dit que le chagrin les tue; ce n'est pas seulement le chagrin de la solitude après le tumulte, mais celui de sentir qu'ils sont haïs & qu'ils ne peuvent se venger. Le Cardinal de *Richelieu* avait abrégé ses jours d'une autre manière, par les inquiétudes qui le dévorèrent dans la plénitude de sa puissance.

Avec

Avec toutes les pertes que fit la branche d'Autriche Eſpagnole, il lui reſta encor plus d'Etats que le Royaume d'Eſpagne n'en poſſéde aujourd'hui. Le Milanais, la Flandre, Naples & Sicile appartenaient à cette Monarchie; & quelque mauvais que fût ſon Gouvernement, elle fit encor beaucoup de peine à la France, juſqu'à la paix des Pyrenées. Ch. CLXXIII.

La dépopulation de l'Eſpagne a été ſi grande, que le célèbre *Uſtaris*, Homme d'Etat qui écrivait en 1723. pour le bien de ſon pays, n'y compte qu'environ ſept millions d'habitans, le tiers de ceux de la France; & en ſe plaignant de la diminution des citoyens, il ſe plaint auſſi que le nombre des Moines ſoit toûjours reſté le même. Il avoue que les revenus du Maître des mines d'or & d'argent ne ſe montaient pas à quatre-vingt millions de nos livres d'aujourd'hui.

Sciences, Mœurs, Arts.

Les Eſpagnols depuis le tems de *Philippe II.* juſqu'à *Philippe IV.*, ſe ſignalèrent dans les Arts de génie. Leur Théâtre, tout imparfait qu'il était, l'emportait ſur celui des autres Nations; il ſervit de modèle à celui d'Angleterre; & lorſqu'enſuite la Tragédie commença à paraître en France avec quelque éclat, elle emprunta beaucoup de la ſcène Eſpagnole. L'Hiſtoire, les Romans agréables, les fictions ingénieuſes, la Morale, furent traités en Eſpagne avec un ſuccès qui paſſa beaucoup celui du Théâtre; mais la ſaine Philoſophie y fut toûjours ignorée. L'Inquiſition & la ſuperſtition y perpétuèrent les erreurs ſcholaſtiques: les

Mathé-

Ch.
clxxiii.

Mathématiques furent peu cultivées, & les Espagnols dans leurs guerres employèrent presque toûjours des Ingénieurs Italiens. Ils eurent quelques Peintres du second rang, & jamais d'école de Peinture. L'Architecture n'y fit point de grands progrès. L'Escurial fut bâti sur les desseins d'un Français. Les Arts mécaniques y étaient tous très-grossiers. La magnificence des grands Seigneurs consistait dans de grands amas de vaisselle d'argent, & dans un nombreux domestique. Il régnait chez les Grands une générosité d'ostentation qui en imposait aux étrangers, & qui n'était en usage que dans l'Espagne; c'était de partager l'argent qu'on gagnait au jeu avec tous les assistans de quelque condition qu'ils fussent. *Montrésor* raporte que quand le Duc de *Lerme* reçut *Gaston* frére de *Louïs XIII.* & sa suite dans les Pays-Bas, il étala une magnificence bien plus singuliére. Ce Prémier Ministre, chez qui *Gaston* resta plusieurs jours, faisait mettre après chaque repas deux mille Louis d'or sur une grande table de jeu. Les suivans de Monsieur, & ce Prince lui-même, jouaient avec cet argent.

Les fètes des combats de taureaux étaient très fréquentes, comme elles le sont encor aujourd'hui; & c'était le spectacle le plus magnifique & le plus galant, comme le plus dangereux. Cependant, rien de ce qui rend la vie commode n'était connu. Cette disette de l'utile & de l'agréable augmenta depuis l'expulsion des Maures. De là vient qu'on voyage en Espagne, com-

comme dans les déserts de l'Arabie, & que dans les villes on trouve peu de ressource. La société ne fut pas plus perfectionnée que les Arts de la main. Les femmes presque aussi renfermées qu'en Afrique, comparant cet esclavage avec la liberté de la France, en étaient plus malheureuses. Cette contrainte avait perfectionné un art ignoré parmi nous; celui de parler avec les doigts: un amant ne s'expliquait pas autrement sous les fenêtres de sa maîtresse, qui ouvrait en ce moment là ces petites grilles de bois nommées jalousies, tenant lieu de vitres, pour lui répondre dans la même langue. Tout le monde jouait de la guitarre, & la tristesse n'en était pas moins répandue sur la face de l'Espagne. Les pratiques de dévotion tenaient lieu d'occupation à des citoyens désœuvrés. On disait alors que la fierté, la dévotion, l'amour & l'oisiveté composaient le caractère de la Nation; mais aussi il n'y eut aucune de ces révolutions sanglantes, de ces conspirations, de ces châtimens cruels, qu'on voyait dans les autres Cours de l'Europe. Ni le Duc de *Lerme*, ni le Comte *Olivarès*, ne répandirent le sang de leurs ennemis sur les échaffauts: les Rois n'y furent point assassinés comme en France, & ne périrent point par la main du bourreau comme en Angleterre.

Etat de l'Espagne après la mort de Philippe IV.

Apres la mort de *Philippe IV.* arrivée en 1666. l'Espagne fut très-malheureuse. *Marie d'Autriche* sa veuve, sœur de l'Empereur *Léopold*,

CH. CLXXIII.

pold, fut Régente dans la minorité de *Don Carlos*, ou *Charles II.* du nom, ſon fils. Sa Régence ne fut pas ſi orageuſe que celle d'*Anne d'Autriche* en France; mais elles eurent ces triſtes conformités, que la Reine d'Eſpagne s'attira la haine des Eſpagnols, pour avoir donné le Miniſtère à un Prêtre étranger, comme la Reine de France révolta l'eſprit des Français pour les avoir mis ſous le joug d'un Cardinal Italien; les Grands de l'Etat s'élevèrent dans l'une & dans l'autre Monarchie contre ces deux Miniſtres, & l'intérieur des deux Royaumes fut également mal adminiſtré.

Le Jéſuite Nitard Prémier Miniſtre.

Le Prémier Miniſtre qui gouverna quelque tems l'Eſpagne dans la minorité de *Don Carlos*, ou *Charles II.*, était le Jéſuite *Evrard Nitard* Allemand, Confeſſeur de la Reine & grand Inquiſiteur. L'incompatibilité que la Religion ſemble avoir miſe entre les vœux monaſtiques & les intrigues du Miniſtère, excita d'abord les murmures contre le Jéſuite.

Son caractère augmenta l'indignation publique. *Nitard* capable de dominer ſur ſa pénitente, ne l'était pas de gouverner un Etat, n'ayant rien d'un Miniſtre & d'un Prêtre que la hauteur & l'ambition, & pas même la diſſimulation : il avait oſé dire un jour au Duc de *Lerme*, même avant de gouverner; C'eſt vous qui me devez du reſpect : j'ai tous les jours vôtre Dieu dans mes mains, & vôtre Reine à mes pieds. Avec cette fierté ſi contraire à la vraye grandeur, il laiſſait le Tréſor

ſans

ſans argent, les Places de toute la Monarchie en ruine, les ports ſans vaiſſeaux, les armées ſans diſcipline, deſtituées de Chef qui ſuſſent commander: c'eſt-là ſurtout ce qui contribua aux prémiers ſuccès de *Louis XIV.* quand il attaqua ſon beau-frére & ſa belle-mére en 1667. & qu'il leur ravit la moitié de la Flandre & toute la Franche-Comté. CH. CLXXIII.

On ſe ſouleva contre le Jéſuite, comme en France on s'était ſoulevé contre *Mazarin*. *Nitard* trouva ſurtout dans *Don Juan d'Autriche*, bâtard de *Philippe IV.*, un ennemi auſſi implacable que le Grand *Condé* le fut du Cardinal. Si *Condé* fut mis en priſon, *Don Juan* fut exilé. Ces troubles produiſirent deux factions qui partagèrent l'Eſpagne, cependant il n'y eut point de guerre civile. Elle était ſur le point d'éclater, lorſque la Reine la prévint, en chaſſant malgré elle le Pére *Nitard*, ainſi que la Reine *Anne d'Autriche* fut obligée de renvoyer *Mazarin* ſon Miniſtre; mais *Mazarin* revint plus puiſſant que jamais. Le Pére *Nitard* renvoyé en 1669. ne put revenir en Eſpagne: la raiſon en eſt que la Régente d'Eſpagne eut un autre Confeſſeur qui s'oppoſait au retour du prémier, & la Régente de France n'eut point de Miniſtre qui lui tint lieu de *Mazarin*.

Le Jéſuite Nitard bouleverſe tout.

Nitard alla à Rome, où il ſollicita le chapeau de Cardinal, qu'on ne donne point à des Miniſtres déplacés. Il y vécut peu accueilli de ſes confréres, qui marquent toujours quelque reſſentiment à quiconque s'eſt élevé au-

On le chaſſe; il eſt fait Cardinal.

CH. CLXXIII. dessus d'eux. Mais enfin il obtint par ses intrigues & par la faveur de la Reine d'Espagne, cette Dignité de Cardinal que tous les Ecclésiastiques ambitionnent; alors ses confréres les Jésuites devinrent ses courtisans.

Le Régne de *Don Carlos*, *Charles II.*, fut aussi faible que celui de *Philippe III.* & de *Philippe IV.*, comme vous le verrez dans le siécle de *Louis XIV.*

C. CENT-SOIXANTE ET QUATORZIEME.

DES ALLEMANS SOUS RODOLPHE II., MATHIAS ET FERDINAND II.

Des malheurs de Fréderic Electeur Palatin. Des Conquêtes de Gustave Adolphe. Paix de Westphalie &c.

PEndant que la France reprenait une nouvelle vie sous *Henri IV.*, que l'Angleterre florissait sous *Elisabeth*, & que l'Espagne était la Puissance prépondérante de l'Europe sous *Philippe II.*, l'Allemagne & le Nord ne jouaient pas un si grand rôle.

Si on regarde l'Allemagne comme le Siége de l'Empire, cet Empire n'était qu'un vain nom, &

& on peut obſerver que depuis l'abdication de *Charles-Quint* juſqu'au régne de *Léopold*, elle n'a eu aucun crédit en Italie. Les couronnemens à Rome & à Milan furent ſupprimés comme des cérémonies inutiles ; on les regardait auparavant comme eſſentielles : mais depuis que *Ferdinand I.* frére & ſucceſſeur de l'Empereur *Charles-Quint*, négligea le voyage de Rome, on s'accoutuma à s'en paſſer. Les prétentions des Empereurs ſur Rome, celles des Papes de donner l'Empire, tombèrent inſenſiblement dans l'oubli : tout s'eſt réduit à une lettre de félicitation que le Souverain Pontife écrit à l'Empereur élû. L'Allemagne reſta avec le titre d'Empire, mais faible, parce qu'elle fut toûjours diviſée. Ce fut une République de Princes, à laquelle préſidait l'Empereur : & ces Princes ayant tous des prétentions les uns contre les autres, entretinrent preſque toûjours une guerre civile, tantôt ſourde, tantôt éclatante, nourrie par leurs intérêts oppoſés, & par les trois Religions de l'Allemagne, plus oppoſées encor que les intérêts des Princes. Il était impoſſible que ce vaſte Etat partagé en tant de Principautés déſunies, ſans commerce alors, & ſans richeſſes, influat beaucoup ſur le ſyſtème de l'Europe. Il n'était point fort au-déhors, mais il l'était au-dedans, parce que la Nation fut toûjours laborieuſe & belliqueuſe. Si la Conſtitution Germanique avait ſuccombé, ſi les Turcs avaient envahi une partie de l'Allemagne, & que l'autre eût appellé

Ch. CLXXIV.

Plus de couronnement des Empereurs à Rome.

CH. CLXXIV.

L'Allemagne subsiste, l'Empire non.

des Maîtres étrangers, les Politiques n'auraient pas manqué de prouver que l'Allemagne déja déchirée par elle-même ne pouvait subsister : ils auraient démontré que la forme singuliére de son gouvernement, la multitude de ses Princes, la pluralité des Religions, ne pouvaient que préparer une ruine, & un esclavage inévitable. Les causes de la décadence de l'ancien Empire Romain n'étaient pas à beaucoup près si palpables; cependant le Corps de l'Allemagne est resté inébranlable, en portant dans son sein tout ce qui semblait devoir le détruire; & il est difficile d'atribuer cette permanence d'une Constitution si compliquée à une autre cause qu'au génie de la Nation.

L'Allemagne avait perdu Metz, Toul, & Verdun en 1552. sous l'Empereur *Charles-Quint*; mais ce territoire qui était de l'ancienne France pouvait être regardé plûtôt comme une excrescence du Corps Germanique, que comme une partie naturelle de cet Etat. *Ferdinand I.* ni ses Successeurs ne firent aucune tentative pour recouvrer ces Villes. Les Empereurs de la Maison d'Autriche devenus Rois de Hongrie, eurent toûjours les Turcs à craindre, & ne furent pas en état d'inquiéter la France, quelque faible qu'elle fût, depuis *François II.* jusquà *Henri IV.* Des Princes d'Allemagne purent venir la piller, & le Corps de l'Allemagne ne put se réunir pour l'accabler.

Ferdinand I. voulut en vain réunir les trois Religions qui partageaient l'Empire, & les Princes

Princes qui se faisaient quelquefois la guerre. L'ancienne maxime, *Divise pour régner*, ne lui convenait pas. Il fallait que l'Allemagne fût réunie pour qu'il fût puissant : mais loin d'être unie, elle fut démembrée. Ce fut précisément de son tems que les Chevaliers Teutoniques donnèrent aux Polonais la Livonie reputée Province Impériale, dont les Russes sont à présent en possession. Les Evêchés de la Saxe & du Brandebourg, tous sécularisés, ne furent pas un démembrememt de l'Etat, mais un grand changement, qui rendit ces Princes plus puissans, & l'Empereur plus faible.

CH. CLXXIV.

Etat de l'Allemagne.

Maximilien II. fut encor moins Souverain que *Ferdinand I.* Si l'Empire avait conservé quelque vigueur, il aurait maintenu ses droits sur les Pays-Bas, qui étaient réellement une Province Impériale. L'Empereur & la Diète étaient les Juges naturels. Ces Peuples qu'on appella rebelles si longtems, devaient être mis par les Loix au ban de l'Empire : cependant *Maximilien II.* laissa le Prince d'Orange *Guillaume le Taciturne* faire la guerre dans les Pays-Bas à la tête des troupes Allemandes, sans se mêler de la querelle. En vain cet Empereur se fit élire Roi de Pologne en 1575. après le départ du Roi de France *Henri III.*, départ regardé comme une abdication : *Battori* Vaivode de Transilvanie, Vassal de l'Empereur, l'emporta sur son Souverain ; & la protection de la Porte Ottomane, sous laquelle était ce *Battori*, fut plus puissante que la Cour de Vienne.

 Rodol-

CH. CLXXIV.

Rodolphe Empereur très-médiocre, bon chymiste.

Rodolphe II. successeur de son pére *Maximilien II* tint les rênes de Empire d'une main encor plus faible. Il était à la fois Empereur, Roi de Bohême & de Hongrie; & il n'influa en rien ni sur la Bohême, ni sur la Hongrie, ni sur l'Allemagne, & encor moins sur l'Italie. Les tems de *Rodolphe* semblent prouver qu'il n'est point de régle générale en Politique.

Ce Prince passait pour être beaucoup plus incapable de gouverner que le Roi de France *Henri III.* La conduite du Roi de France lui coûta la vie, & perdit presque le Royaume. La conduite de *Rodolphe*, beaucoup plus faible, ne causa aucun trouble en Allemagne. La raison en est qu'en France tous les Seigneurs voulurent s'établir sur les ruines du Trône, & que les Seigneurs Allemans étaient déja tout établis.

Guerre faite par aumônes.

Il y a des tems où il faut qu'un Prince soit guerrier. *Rodolphe* qui ne le fut pas, vit toute la Hongrie envahie par les Turcs. L'Allemagne était alors si mal administrée, qu'on fut obligé de faire une quête publique pour avoir de quoi s'opposer aux Conquérans Ottomans. Des troncs furent établis aux portes de toutes les Eglises : c'est la prémiére guerre qu'on ait faite avec des aumones; elle fut regardée comme sainte, & n'en fut pas plus heureuse; & sans les troubles du Serrail, il est vraisemblable que la Hongrie restait pour jamais sous le pouvoir de Constantinople.

On vit précisément en Allemagne sous cet Empereur, ce qu'on venait de voir en France

sous

Ligues Catholique & Protestante en Allemagne, cause de la mort du Roi Henri IV.

ſous *Henri III.*, une Ligue Catholique contre une Ligue Proteſtante, ſans que le Souverain pût arrêter les efforts ni de l'une ni de l'autre. La Religion qui avait été ſi longtems la cauſe de tant de troubles dans l'Empire, n'en était plus que le prétexte. Il s'agiſſait de la ſucceſſion aux Duchés de Cléves & de Juliers. C'était encor une ſuite du Gouvernement féodal, & on ne pouvait guères décider que par les armes à qui ces Fiefs appartenaient. Les Maiſons de Saxe, de Brandebourg, de Neubourg, les diſputaient. L'Archiduc *Léopold*, couſin de l'Empereur, s'était mis en poſſeſſion de Cléves, en attendant que l'affaire fût jugée. Cette querelle fut, comme nous l'avons vû, l'unique cauſe de la mort de *Henri IV.* Il allait marcher au ſecours de la Ligue Proteſtante. Ce Prince victorieux ſuivi de troupes aguerries, des plus grands Généraux, & des meilleurs Miniſtres de l'Europe, était près de profiter de la faibleſſe de *Rodolphe*, & de *Philippe III.*

La mort de *Henri IV.* qui fit avorter cette grande entrepriſe, ne rendit pas *Rodolphe* plus heureux. Il avait cédé la Hongrie, l'Autriche, la Moravie à ſon frére *Mathias*, lorſque le Roi de France ſe préparait à marcher contre lui ; & lorſqu'il fut délivré d'un ennemi ſi redoutable, il fut encor obligé de céder la Bohême à ce même *Mathias* ; & en conſervant le titre d'Empereur, il vécut en homme privé.

Tout ſe fit ſans lui ſous ſon Empire : il ne s'était pas même mêlé de la ſinguliére affaire de

Ch. CLXXIV.

de ce *Gerhard de Truchses* Electeur de Cologne, qui voulut garder son Archevêché & sa femme, & qui fut chassé de son Electorat par les armes de ses Chanoines & de son Compétiteur. Cette inaction singuliére venait d'un principe plus singulier encor dans un Empereur. La Philosophie qu'il cultivait, lui avait appris tout ce qu'on pouvait savoir alors, excepté à remplir ses devoirs de Souverain. Il aimait beaucoup mieux s'instruire avec le fameux *Ticho Brahé*, que tenir les Etats de Hongrie & de Bohême.

L'Empereur Rodolphe Astronome.

Les fameuses Tables Astronomiques de *Ticho Brahé* & de *Kepler* portent le nom de cet Empereur; elles sont connues sous le nom de *Tables Rodolphines*, comme celles qui furent composées au douziéme siécle en Espagne par deux Arabes, portèrent le nom du Roi *Alphonse*. Les Allemands se distinguaient principalement dans ce siécle par les commencemens de la véritable Physique. Ils ne réussirent jamais dans les Arts de goût, comme les Italiens; à peine même s'y adonnèrent-ils. Ce n'est jamais qu'aux esprits patiens & laborieux qu'apartient le don de l'invention dans les Sciences naturelles. Ce génie se remarquait depuis longtems en Allemagne, & s'étendait à leurs voisins du Nord. *Ticho Brahé* était Danois. Ce fut une chose bien extraordinaire, surtout dans ce tems-là, de voir un Gentilhomme Danois dépenser cent mille écus de son bien à bâtir, avec les secours de *Fréderic II.* Roi de Danne-

Dannemarck, non ſeulement un Obſervatoire, mais une petite Ville habitée par pluſieurs ſavans : elle fut nommée *Uranibourg*, *la Ville des Aſtres*. *Ticho Brahé* avait à la vérité la faibleſſe commune d'être perſuadé de l'Aſtrologie judiciaire ; mais il n'en était ni moins bon Aſtronome, ni moins habile Mécanicien. Sa deſtinée fut celle des grands-hommes ; il fut perſécuté dans ſa patrie après la mort du Roi ſon protecteur ; mais il en trouva un autre dans l'Empereur *Rodolphe*, qui le dédommagea de toutes ſes pertes, & de toutes les injuſtices des Cours.

CH. CLXXIV.

Ticho Brahé.

Copernic avait trouvé le vrai ſyſtême du Monde, avant que *Ticho Brahé* inventât le ſien, qui n'eſt qu'ingénieux. Le trait de lumiére qui éclaire aujourd'hui le Monde, partit de la petite Ville de Thorn dans la Pruſſe Polonaiſe, dès le milieu du ſeiziéme ſiécle.

Copernic

Kepler né dans le Duché de Virtemberg, devina au commencement du dix-ſeptiéme les loix Mathématiques du Cours des Aſtres, & fut regardé comme un Légiſlateur en Aſtronomie. Le Chancelier *Bacon* propoſait alors de nouvelles ſciences ; mais *Copernic* & *Kepler* en inventaient. L'Antiquité n'avait point fait de plus grands efforts, & la Gréce n'avait pas été illuſtrée par de plus belles découvertes : mais les autres Arts fleurirent à la fois en Gréce, au lieu qu'en Allemagne la Phyſique ſeule fut cultivée par un petit nombre de ſages inconnus à la multitude : cette multitude était groſſiére ; il

Kepler.

Ch. CLXXIV.

il y avait de vaſtes Provinces où les hommes penſaient à peine, & on ne ſavait que ſe haïr pour la Religion.

Cauſes de la guerre de trente ans.

Enfin, la Ligue Catholique, & la Proteſtante plongèrent l'Allemagne dans une guerre civile de trente années, qui la réduiſit dans un état plus déplorable que n'avait été celui de la France avant le régne paiſible & heureux de *Henri IV*.

En l'an 1619. époque de la mort de l'Empereur *Mathias*, ſucceſſeur de *Rodolphe*, l'Empire allait échaper à la Maiſon d'Autriche; mais *Ferdinand* Archiduc de Gratz réunit enfin les ſuffrages en ſa faveur. *Maximilien* de Baviére qui lui diſputait l'Empire, le lui céda; il fit plus, il ſoutint le Trône Impérial aux dépens de ſon ſang & de ſes tréſors, & affermit la grandeur d'une Maiſon qui depuis écraſa la ſienne. Deux branches de la Maiſon de Baviére réunies auraient pû changer le ſort de l'Allemagne; ces deux branches ſont celles des Electeurs Palatins & des Ducs de Baviére. Deux grands obſtacles s'oppoſaient à leur intelligence, la rivalité, & la différence des Religions. L'Electeur Palatin *Fréderic* était Reformé, le Duc de Baviére Catholique. Cet Electeur Palatin fut un des plus malheureux Princes de ſon tems, & la cauſe des longs malheurs de l'Allemagne.

Jamais les idées de liberté n'avaient plus prévalu dans l'Europe que dans ces tems-là. La Hongrie, la Bohême & l'Autriche même

étaient

étaient aussi jalouses que les Anglais de leurs privileges. Cet esprit dominait en Allemagne depuis les derniers tems de *Charles - Quint*. L'exemple des sept Provinces - Unies était sans cesse présent à des Peuples qui prétendaient avoir les mêmes droits, & qui croyaient avoir plus de force que la Hollande.

CH. CLXXIV.

Liberté Germanique.

Quand l'Empereur *Mathias* fit élire en 1618. son cousin *Ferdinand de Gratz* Roi désigné de Hongrie & de Bohême, quand il lui fit céder l'Autriche par les autres Archiducs, la Hongrie, la Bohême, l'Autriche se plaignirent également qu'on n'eût pas eu assez d'égard au droit des Etats. La Religion entra dans les griefs des Bohémiens, & alors la fureur fut extrême. Les Protestans voulurent rétablir des Temples, que les Catholiques avaient fait abattre. Le Conseil d'Etat de *Mathias* & de *Ferdinand* se déclara contre les Protestans; ceux-ci entrèrent au Conseil, & précipitèrent de la salle dans la rue trois principaux Magistrats. Cet emportement ne caractérise que la violence du peuple, violence presque toûjours plus grande que les tyrannies dont il se plaint. Mais ce qu'il y eut de plus étrange, c'est que les révoltés prétendirent par un manifeste qu'ils n'avaient fait que suivre les Loix, & qu'ils avaient le droit de jetter par les fenêtres les Conseillers qui les opprimaient. L'Autriche prit le parti de la Bohême, & ce fut parmi ces troubles que *Ferdinand de Gratz* fut élu Empereur.

Sa nouvelle Dignité n'en imposa point aux Pro-

CH. CLXXIV. Proteſtans de Bohême, qui étaient alors très-conſidérables : ils ſe crurent en droit de deſtituer le Roi qu'ils avaient élu ; & ils offrirent leur Couronne à l'Electeur Palatin, gendre du Roi d'Angleterre *Jacques I.* Il accepta ce Trône, ſans avoir aſſez de forces pour s'y maintenir. Son parent *Maximilien* de Baviére, avec les troupes Impériales & les ſiennes, lui fit perdre à la bataille de Prague, & ſa Couronne, & ſon Palatinat.

Guerre de trente ans.

29. Nov. 1620.

Cette journée fut le commencement de ce carnage de trente années. La victoire de Prague décida pour quelque tems l'ancienne querelle des Princes de l'Empire & de l'Empereur : elle rendit *Ferdinand II.* deſpotique. Il mit l'Electeur Palatin au ban de l'Empire, par un ſimple arrêt de ſon Conſeil Aulique, &

1621. proſcrivit tous les Princes & tous les Seigneurs de ſon parti, au mépris des Capitulations Impériales, qui ne pouvaient être un frein que pour les faibles.

Malheurs de l'Electeur Palatin.

L'Electeur Palatin fuyait en Siléſie, en Dannemarck, en Hollande, en Angleterre, en France : il fut au nombre des Princes infortunés à qui manqua toûjours la fortune, privé de toutes les reſſources ſur leſquelles il devait compter. Il ne fut point ſecouru par ſon beau-pére le Roi d'Angleterre, qui ſe refuſa aux cris de ſa Nation, aux ſollicitations de ſon gendre, & aux intérêts du parti Proteſtant dont il pouvait être le Chef ; il ne fut point aidé par *Louïs XIII.* malgré l'intérêt viſible qu'avait ce Prin-

Prince à empècher les Princes d'Allemagne d'être opprimés. *Louïs XIII.* n'était point alors gouverné par le Cardinal de *Richelieu.* Il ne resta bientôt à la Maison Palatine, & à l'Union Protestante d'Allemagne, d'autres secours que deux guerriers qui avaient chacun une petite armée vagabonde, comme les *Condottieri* d'Italie: l'un était un Prince de Brunswick, qui n'avait pour tout Etat que l'administration, ou l'usurpation de l'Evêché d'Halberstadt; il s'intitulait *ami de* DIEU, *& ennemi des Prêtres*, & méritait ce dernier titre, puisqu'il ne subsistait que du pillage des églises: l'autre soutien de ce parti alors ruiné était un avanturier bâtard de la Maison de *Mansfeld*, aussi digne du titre d'*ennemi des Prêtres* que le Prince de Brunswick. Ces deux secours pouvaient bien servir à désoler une partie de l'Allemagne, mais non pas à rétablir le Palatin, & l'équilibre des Princes. L'Empereur affermi alors en Allemagne, assemble une Diète à Ratisbonne, dans laquelle il déclare que *l'Electeur Palatin s'étant rendu criminel de Léze-Majesté, ses Etats, ses biens, ses Dignités, sont dévolus au Domaine Impérial; mais que ne voulant pas diminuer le nombre des Electeurs, il veut, commande, & ordonne, que Maximilien de Bavière soit investi de l'Electorat Palatin.* Il donna en effet cette investiture du haut du Trône, & son Vice-Chancelier prononça que l'Empereur conferait cette Dignité de *sa pleine puissance.*

CH. CLXXIV.

Deux Princes déclarent la guerre à tous les Prêtres.

1623.

Empereur absolu.

La

Ch. CLXXIV.

Dévastation de l'Allemagne.

La Ligue Protestante près d'être écrasée, fit de nouveaux efforts pour prévenir sa ruine entiére. Elle mit à sa tête le Roi de Dannemarck *Christiern IV.* L'Angleterre fournit quelque argent; mais ni l'argent des Anglais, ni les troupes de Dannemarck, ni *Brunswick*, ni *Mansfeld*, ne prévalurent contre l'Empereur, & ne servirent qu'à dévaster l'Allemagne. *Ferdinand II.* triomphait de tout par les mains de ses deux Généraux, le Duc de *Valstein*, & le Comte *Tilly.* Le Roi de Dannemarck était toûjours battu à la tête de ses armées, & *Ferdinand* sans sortir de sa maison était victorieux & tout-puissant.

L'Italie esclave.

Il mettait au ban de l'Empire le Duc de Meckelbourg l'un des Chefs de l'Union Protestante, & donnait ce Duché à *Valstein* son Général. Il proscrivait de même le Duc *Charles* de Mantoue, pour s'être mis en possession sans ses ordres de son pays qui lui appartenait par les droits du sang. Les troupes Impériales surprirent & saccagèrent Mantoue; elles répandirent la terreur en Italie. Il commençait à resserrer cette ancienne chaine qui avait lié l'Italie à l'Empire, & qui était relâchée depuis si longtems. Cent cinquante mille soldats, qui vivaient à discrétion dans l'Allemagne, rendaient sa puissance absolue. Cette puissance s'exerçait alors sur un peuple bien malheureux; on en peut juger par la monnoye, dont la valeur numeraire était alors quatre fois au-dessus de la valeur ancienne, & qui était encor alterée. Le Duc de

de *Valstein* disait publiquement, que le tems était venu de réduire les Electeurs à la condition des Ducs & Pairs de France, & les Evêques à la qualité de Chapelains de l'Empereur. C'est ce même *Valstein* qui voulut depuis se rendre indépendant, & qui ne voulait asservir ses Supérieurs, que pour s'élever sur eux. N. CLXXIV.

Ferdinand II. se croit arbitre de l'Europe.

L'usage que *Ferdinand II.* faisait de son bonheur & de sa puissance, fut ce qui détruisit l'un & l'autre. Il voulut se mêler en Maître des affaires de la Suéde & de la Pologne, & prendre parti contre le jeune *Gustave Adolphe*, qui soutenait alors ses prétentions contre le Roi de Pologne *Sigismond* son parent. Ainsi ce fut lui-même qui en forçant ce Prince à venir en Allemagne, prépara sa propre ruine. Il hâta encor son malheur, en réduisant les Princes Protestans au désespoir.

Ferdinand II. se crut avec raison assez puissant pour casser la paix de Passau faite par *Charles-Quint*, pour ordonner de sa seule autorité à tous les Princes, à tous les Seigneurs, de rendre les Evêchés & les Bénéfices dont ils s'étaient emparés. Cet Edit est encor plus 1629. fort que celui de la révocation de l'Edit de Nantes, qui a fait tant de bruit sous *Louis XIV.* Ces deux entreprises semblables ont eu des succès bien différens. *Gustave Adolphe* appellé alors par les Princes Protestans que le Roi de Dannemarck n'osait plus secourir, vint les venger en se vengeant lui-même.

CH. CLXXIV.

Tout s'unit contre Ferdinand II

L'Empereur voulait rétablir l'Eglise pour en être le Maître; & le Cardinal de *Richelieu* se déclara contre lui. Rome même le traversa. La crainte de sa puissance était plus forte que l'intérêt de la Religion. Il n'était pas plus extraordinaire que le Ministre du Roi Très-Chrétien, & la Cour de Rome même, soutinssent le parti Protestant contre un Empereur redoutable, qu'il ne l'avait été de voir *François I.* & *Henri II.* ligués avec les Turcs contre *Charles-Quint.* C'est la plus forte démonstration que la Religion se tait quand l'intérêt parle.

Le grand Gustave en Allemagne.

On aime à attribuer toutes les grandes choses à un seul homme, quand il en a fait quelques-unes. C'est un préjugé fort commun en France, que le Cardinal de *Richelieu* attira seul les armes de *Gustave Adolphe* en Allemagne, & prépara seul cette révolution. Mais il est évident qu'il ne fit autre chose que profiter des conjonctures. *Ferdinand II.* avait en effet déclaré la guerre à *Gustave*; il voulait lui enlever la Livonie, dont ce jeune Conquérant s'était emparé; il soutenait contre lui *Sigismond* son Compétiteur au Royaume de Suéde; il lui refusait le titre de Roi. L'intérêt, la vengeance & la fierté appellaient *Gustave* en Allemagne; & quand même, lorsqu'il fut en Poméranie, le Ministère de France ne l'eût pas assisté de quelque argent, il n'en aurait pas moins tenté la fortune des armes dans une guerre déja commencée.

Il

Il était vainqueur en Poméranie, quand la France fit son Traité avec lui. Trois cent mille francs une fois payés, & neuf cent mille par an qu'on lui donna, n'étaient ni un objet important, ni un grand effort de politique, ni un secours suffisant. *Gustave Adolphe* fit tout par lui-même. Arrivé en Allemagne avec moins de quinze mille hommes, il en eut bientôt près de quarante mille, en recrutant dans le pays qui les nourrissait, en faisant servir l'Allemagne même à ses conquêtes en Allemagne. Il force l'Electeur de Brandebourg à lui assurer la forteresse de Spandau & tous les passages; il force l'Electeur de Saxe à lui donner ses propres troupes à commander.

CH. CLXXIV.

1631.

Succès de Gustave.

L'Armée Impériale commandée par *Tilly* est entiérement défaite aux portes de Leipzig. Tout se soumet à lui des bords de l'Elbe à ceux du Rhin. Il rétablit tout d'un coup le Duc de Meckelbourg dans ses Etats à un bout de l'Allemagne, & il est déja à l'autre bout, dans le Palatinat, après avoir pris Mayence.

Bataille de Leipzig. 17. Sept. 1631.

L'Empereur immobile dans Vienne, tombé en moins d'une Campagne de ce haut degré de grandeur qui avait paru si redoutable, est réduit à demander au Pape *Urbain VIII.* de l'argent, & des troupes; on lui refusa l'un & l'autre. Il veut engager la Cour de Rome à publier une Croisade contre *Gustave*. Le Saint Pére promet un Jubilé au lieu de Croisade. *Gustave* traverse en victorieux toute l'Allemagne; il amène dans Munich l'Electeur Palatin, qui

Le Pape bien aise.

Ch. CLXXIV.

eut du moins la consolation d'entrer dans le Palais de celui qui l'avait dépossédé. Cet Electeur allait être rétabli dans son Palatinat, & même dans le Royaume de Bohême, par les mains du Conquérant, lorsqu'à la seconde bataille auprès de Leipzig, dans les plaines de Lützen, *Gustave* fut tué au milieu de sa victoire. Cette mort fut fatale au Palatin, qui étant alors malade, & croyant être sans ressource, termina sa malheureuse vie.

Gustave tué. 6 Nov. 1632.

Si l'on demande comment autrefois des essains venus du Nord conquirent l'Empire Romain, qu'on voye ce que *Gustave* a fait en deux ans contre des Peuples plus belliqueux que n'était alors cet Empire, & on ne sera point étonné.

Suédois toûjours vainqueurs.

C'est un événement bien digne d'attention, que ni la mort de *Gustave*, ni la minorité de sa fille *Christine* Reine de Suéde, ni la sanglante défaite des Suédois à Nortlingue, ne nuisit point à la conquête. Ce fut alors que le Ministère de France joua en effet le rôle principal : il fit la loi aux Suédois, & aux Princes Protestans d'Allemagne, en les soutenant ; & ce fut ce qui valut depuis l'Alsace au Roi de France, aux dépens de la Maison d'Autriche.

Gustave Adolphe avait laissé après lui de très grands Généraux qu'il avait formés : c'est ce qui est arrivé à presque tous les Conquérans. Ils furent secondés par un Héros de la Maison de Saxe, *Bernard de Veimar*, descendant de l'ancienne branche Electorale dépossédée par *Charles-*

Charles-Quint, & respirant encor la haine contre la Maison d'Autriche. Ce Prince n'avait pour tout bien qu'une petite armée qu'il avait levée dans ces tems de trouble, formée & aguerrie par lui, & dont la solde était au bout de leurs épées. La France payait cette armée, & payait alors les Suédois. L'Empereur qui ne sortait point de son cabinet, n'avait plus de grand Général à leur opposer. Il s'était défait lui-même du seul homme qui pouvait rétablir ses armes & son Trône; il craignit que ce fameux Duc de *Valstein*, auquel il avait donné un pouvoir sans bornes sur ses armées, ne se servit contre lui de ce pouvoir dangereux. Il fit assassiner ce Général, qui voulait être indépendant.

CH. CLXXIV.

Valstein assassiné.

C'est ainsi que *Ferdinand I.* s'était défait par un assassinat du Cardinal *Martinusius*, trop puissant en Hongrie, & que *Henri III.* avait fait périr le Cardinal & le Duc de *Guise*.

3. Févr. 1634.

Si *Ferdinand II.* avait commandé lui-même ses armées, comme il le devait dans ces conjonctures critiques, il n'eût point eu besoin de recourir à cette vengeance des faibles, qu'il crut nécessaire, & qui ne le rendit pas plus heureux.

Oxenstiern.

Jamais l'Allemagne ne fut plus humiliée que dans ce tems: un Chancelier Suédois y dominait, & y tenait sous sa main tous les Princes Protestans. Ce Chancelier *Oxenstiern*, animé d'abord de l'esprit de *Gustave Adolphe* son Maître, ne voulait point que les Français

CH. CLXXIV.

Veimar.

partageassent le fruit des conquêtes de *Gustave*; mais après la bataille de Nortlingue il fut obligé de prier le Ministre Français de daigner s'emparer de l'Alsace, sous le titre de Protecteur. Le Cardinal de *Richelieu* promit l'Alsace à *Bernard de Veimar*, & fit ce qu'il put pour l'assurer à la France. Jusques-là ce Ministère avait temporisé, & agi sous main; mais alors il éclata. Il déclara la guerre aux deux branches de la Maison d'Autriche, affaiblies toutes les deux en Espagne & dans l'Empire. C'est là le fort de cette guerre de trente années. La France, la Suéde, la Hollande, la Savoye, attaquaient à la fois la Maison d'Autriche, & le vrai système de *Henri IV.* était suivi.

Mort de Ferdinand II. 15. Févr. 1637.

Ferdinand II. mourut dans ces tristes circonstances à l'âge de cinquante-neuf ans, après dix-huit ans d'un régne toujours troublé par des guerres intestines & étrangères, n'ayant jamais combattu que de son cabinet. Il fut très malheureux, puisque dans ses succès il se crut obligé d'être sanguinaire, & qu'il fallut soutenir ensuite de grands revers. L'Allemagne était plus malheureuse que lui; ravagée tour-à-tour par elle-même, par les Suédois & les Français, éprouvant la famine, la disette, & plongée dans la barbarie, suite inévitable d'une guerre si longue & si malheureuse.

Ferdinand II. a été loué comme un grand Empereur, & l'Allemagne ne fut jamais plus à plaindre que sous son gouvernement; elle avait été heureuse sous ce *Rodolphe II.* qu'on méprise.

Fer-

Ferdinand II. laissa l'Empire à son fils *Ferdinand III.* déja élu Roi des Romains; mais il ne lui laissa qu'un Empire déchiré, dont la France & la Suéde partagèrent les dépouilles. CH. CLXXIV.

Ferdinand III.

Sous le régne de *Ferdinand III.* la puissance Autrichienne déclina toûjours. Les Suédois établis dans l'Allemagne n'en sortirent plus; la France jointe à eux soutenait toûjours le parti Protestant de son argent & de ses armes; & quoiqu'elle fût elle-même embarrassée dans une guerre d'abord malheureuse contre l'Espagne, quoique le Ministère eût souvent des conspirations ou des guerres civiles à étouffer, cependant elle triompha de l'Empire, comme un homme blessé terrasse avec du secours un ennemi plus blessé que lui.

Veimar.

Le Duc *Bernard de Veimar*, descendant de l'infortuné Duc de Saxe dépossedé par *Charles-Quint*, vengea sur l'Autriche les malheurs de sa race. Il avait été l'un des Généraux de *Gustave*, & il n'y eut pas un seul de ces Généraux qui depuis sa mort ne soutint la gloire de la Suéde. Le Duc de *Veimar* fut le plus fatal de tous à l'Empereur. Il avait commencé à la vérité par perdre la grande bataille de Nortlingue; mais ayant depuis rassemblé avec l'argent de la France une armée qui ne reconnaissait que lui, il gagna quatre batailles en moins de quatre mois contre les Impériaux. Il comptait se faire une Souveraineté le long du Rhin. La France même lui garantissait par son Traité la possession de l'Alsace.

Ch. CLXXIV. 1639. Ce nouveau Conquérant mourut à trente-cinq ans, & légua son armée à ses fréres, comme on légue son patrimoine. Mais la France, qui avait plus d'argent que les fréres du Duc de *Veimar*, acheta l'armée, & continua les conquêtes pour elle. Le Maréchal de *Guébriant*, le Vicomte de *Turenne*, & le Duc d'*Enghien* depuis le grand *Condé*, achevèrent ce que le Duc de *Veimar* avait commencé. Les Généraux Suédois *Bannier* & *Torstenson* pressaient l'Autriche d'un côté, tandis que *Turenne* & *Condé* l'attaquaient de l'autre.

Paix de Vestphalie. 1648. *Ferdinand III.* fatigué de tant de secousses, fut obligé de conclure enfin la paix de Vestphalie. Les Suédois & les Français furent par ce fameux Traité les Législateurs de l'Allemagne dans la Politique & dans la Religion. La querelle des Empereurs & des Princes de l'Empire, qui durait depuis sept cent ans, fut enfin terminée. L'Allemagne fut une grande Aristocratie composée d'un Roi, des Electeurs, des Princes, & des Villes Impériales. Il falut que l'Allemagne épuisée payât encor cinq millions de rixdalers aux Suédois, qui l'avaient dévastée & pacifiée. Les Rois de Suéde devinrent Princes de l'Empire, en se faisant céder la plus belle partie de la Poméranie, Stettin, Vismar, Rugen, Verden, Brême, & des Territoires considérables. Le Roi de France devint Landgrave d'Alsace, sans être Prince de l'Empire.

La Maison Palatine fut enfin rétablie dans ses droits, excepté dans le haut Palatinat, qui demeu-

demeura à la branche de Baviére. Les préten- tions des moindres Gentilshommes furent dis- cutées devant les Plénipotentiaires, comme dans une Cour suprême de Justice. Il y eut cent quarante restitutions d'ordonnées, & qui furent faites. Les trois Religions, la Romaine, la Luthérienne, & la Calviniste, furent égale- ment autorisées. La Chambre Impériale fut composée de vingt-quatre Membres Protestans, & de vingt-six Catholiques, & l'Empereur fut obligé de recevoir six Protestans jusques dans son Conseil Aulique à Vienne.

Etat de l'Allemagne.

L'Allemagne sans cette paix fût devenue ce qu'elle était sous les descendans de *Charlemagne*, un pays presque sauvage. Les villes étaient ruinées de la Silésie jusqu'au Rhin, les campagnes en friche, les villages déserts: la ville de Magdebourg, réduite en cendres par le Général Impérial *Tilly*, n'était point rebâtie: le commerce d'Augsbourg & de Nuremberg avait péri. Il ne restait guères de manufactures que celles de fer & d'acier: l'argent était d'une rareté extrême; toutes les commodités de la vie ignorées; les mœurs se ressentaient de la dureté que trente ans de guerre avaient mise dans tous les esprits. Il a falu un siécle entier pour donner à l'Allemagne tout ce qui lui manquait. Les Réfugiés de France ont commencé à y porter cette réforme, & c'est de tous les pays celui qui a tiré le plus d'avantage de la révocation de l'Edit de Nantes. Tout le reste s'est fait de soi-même & avec le tems. Les Arts

se

Ch. CLXXIV. se communiquent toûjours de proche en proche; & enfin l'Allemagne est devenue aussi florissante que l'était l'Italie au seiziéme siécle, lorsque tant de Princes entretenaient à l'envi dans leurs Cours la magnificence & la politesse.

C. CENT-SOIXANTE ET QUINZIEME.

DE LANGLETERRE

JUSQU'A L'ANNE'E MDCXLI.

Décadence passagére de l'Angleterre.

SI l'Espagne s'affaiblit après *Philippe II.*, si la France tomba dans la décadence & dans le trouble après *Henri IV.* jusqu'aux grands succès du Cardinal de *Richelieu*, l'Angleterre déchut longtems depuis le Régne d'*Elisabeth*. Son Successeur *Jacques I.* devait avoir plus d'influence qu'elle dans l'Europe, puisqu'il joignait à la Couronne d'Angleterre celle d'Ecosse; & cependant son Régne fut bien moins glorieux.

Il est à remarquer, que les Loix de la succession au Trône n'avaient pas en Angleterre cette sanction & cette force incontestable qu'elles ont en France & en Espagne. On compte pour un des droits de *Jacques* le Testament
1603. d'*Elisabeth* qui l'appellait à la Couronne: & *Jacques* avait craint de n'être pas nommé dans

le

le Teſtament d'une Reine reſpectée, dont les dernières volontés auraient pû diriger la Nation. CH. CLXXV.

Malgré ce qu'il devait au Teſtament d'*Eliſabeth*, il ne porta point le deuil de la meurtrière de ſa mére. Dès qu'il fut reconnu Roi, il crut l'être de Droit Divin; il ſe faiſait traiter par cette raiſon de *Sacrée Majeſté*. Ce fut là le prémier fondement du mécontentement de la Nation, & des malheurs inouïs de ſon fils & de ſa poſtérité.

Conſpiration des poudres.

Dans le tems paiſible des prémiéres années de ſon Régne, il ſe forma la plus horrible conſpiration qui ſoit jamais entrée dans l'eſprit humain: tous les autres complots qu'ont produit la vengeance, la politique, la barbarie des guerres civiles, le fanatiſme même, n'aprochent pas de l'atrocité de la conjuration des poudres. Les Catholiques Romains d'Angleterre s'étaient attendus à des condeſcendances que le Roi n'eut point pour eux; quelques-uns poſſédés plus que les autres de cette fureur de parti, & de cette mélancholie ſombre qui détermine aux grands crimes, réſolurent de faire régner leur Religion en Angleterre, en exterminant d'un ſeul coup le Roi, la Famille Royale, & tous les Pairs du Royaume. Un *Perci*, de la Maiſon de *Northumberland*, un *Catesbi*, & pluſieurs autres, conçurent l'idée de mettre trente-ſix tonneaux de poudre ſous la chambre où le Roi devait haranguer ſon Parlement. Jamais crime ne fut d'une exécution plus

Févr. 1605.

Ch. CLXXV. plus facile, & jamais succès ne parut plus assuré. Personne ne pouvait soupçonner une entreprise si inouïe; aucun empèchement n'y pouvait mettre obstacle. Les trente-six barils de poudre achetés en Hollande en divers tems, étaient déja placés sous les solives de la chambre, dans une cave de charbon louée depuis plusieurs mois par *Perci.* On n'attendait que le jour de l'assemblée; il n'y aurait eu à craindre que le remords de quelque Conjuré; mais les Jésuites *Garnet* & *Oldecorn*, auxquels ils s'étaient confessés, avaient écarté les remords. *Perci* qui allait sans pitié faire périr la Noblesse & le Roi, eut pitié d'un de ses amis nommé *Montéagle*, Pair du Royaume; & ce seul mouvement d'humanité fit avorter l'entreprise. Il écrivit par une main étrangére à ce Pair: *Si vous aimez vôtre vie, n'assistez point à l'ouverture du Parlement;* Dieu *& les hommes concourent à punir la perversité du tems: le danger sera passé en aussi peu de tems que vous en mettrez à bruler cette lettre.*

Perci dans sa sécurité ne croyait pas possible qu'on devinât que le Parlement entier devait périr par un amas de poudre: cependant, la lettre ayant été lue dans le Conseil du Roi, & personne n'ayant pû conjecturer la nature du complot, dont il n'y avait pas le moindre indice, le Roi réfléchissant sur le peu de tems que le danger devait durer, imagina précisément quel était le dessein des Conjurés. On va par son ordre, la nuit même qui précédait le

le jour de l'assemblée, visiter les caves sous la salle : on trouve un homme à la porte, avec une méche, & un cheval qui l'attendait : on trouve les trente-six tonneaux.

Jésuites exécutés.

Perci & les Chefs au prémier avis de la découverte eurent encor le tems de rassembler cent Cavaliers Catholiques, & vendirent chérement leurs vies. Huit Conjurés seulement furent pris & exécutés. Les deux Jésuites périrent du même supplice. Le Roi soutint publiquement qu'ils avaient été légitimement condamnés : leur Ordre les soutint innocens, & en fit des Martyrs. Tel était l'esprit du tems dans tous les pays où les querelles de la Religion aveuglaient & pervertissaient les hommes.

Cependant la conspiration des poudres fut le seul grand exemple d'atrocité que les Anglais donnèrent au Monde sous le Régne de *Jacques I.* Loin d'être persécuteur, il embrassait ouvertement le Tolérantisme ; il censura vivement les Presbytériens, qui enseignaient alors que l'Enfer est nécessairement le partage de tout Catholique Romain.

Son Régne fut une paix de vingt-deux années : le Commerce florissait ; la Nation vivait dans l'abondance. Ce Régne fut pourtant méprisé au déhors & au dedans ; il le fut au déhors, parce qu'étant à la tête du parti Protestant en Europe, il ne le soutint pas contre le parti Catholique dans sa grande crise de la guerre de Bohême, & que *Jacques* abandonna son gendre l'Electeur Palatin ; négotiant quand il

CH. CLXXV.

il fallait combattre; trompé à la fois par la Cour de Vienne & par celle de Madrid; envoyant toûjours de célèbres Ambassades, & n'ayant jamais d'Alliés.

Jacques sans crédit.

Son peu de crédit chez les Nations étrangéres contribua beaucoup à le priver de celui qu'il devait avoir chez lui. Son autorité en Angleterre éprouva un grand déchet par le creuset où il la mit lui-même en voulant lui donner trop de poids & trop d'éclat, ne cessant de dire à son Parlement que DIEU l'avait fait Maître absolu, que tous leurs priviléges n'étaient que des concessions de la bonté des Rois. Par là il excitait les Parlemens à examiner les bornes de l'autorité Royale & l'étendue des droits de la Nation. On chercha dès-lors à poser des limites qu'on ne connaissait pas bien encore.

L'éloquence du Roi ne servit qu'à lui attirer des critiques sévères: on ne rendit pas à son érudition toute la justice qu'il croyait mériter. *Henri IV.* ne l'appellait jamais que *Maître Jacques*; & ses sujets ne lui donnaient pas des titres plus flateurs. Aussi il disait à son Parlement: *Je vous ai joué de la flutte, & vous n'avez point dansé; je vous ai chanté des lamentations, & vous n'avez point été attendris.* Mettant ainsi ses droits en compromis par de vains discours mal reçus, il n'obtint presque jamais l'argent qu'il demandait. Ses libéralités & son indigence l'obligèrent, comme plusieurs autres Princes, de vendre des Dignités & des titres que la vanité paye toûjours chérement. Il

crèa

créa deux cent Chevaliers Baronnets héréditaires ; ce faible honneur fut payé deux mille livres sterling par chacun d'eux. Toute la prérogative de ces Baronnets consistait à passer devant les Chevaliers : ni les uns ni les autres n'entraient dans la Chambre des Pairs ; & le reste de la Nation fit peu de cas de cette distinction nouvelle. CH. CLXXV.

Favoris gouvernent l'Europe

Ce qui aliéna surtout les Anglais de lui, ce fut son abandonnement à ses Favoris. *Louïs XIII.*, *Philippe III.* & *Jacques* avaient en même tems le même faible ; & tandis que *Louïs XIII.* était absolument gouverné par *Cadenet* créé Duc de *Luines*, *Philippe III.* par *Sandoval* fait Duc de *Lerme*, *Jacques* l'était par un Écossais nommé *Carr*, qu'il fit Comte de Sommerset ; & depuis il quitta ce Favori pour *George Villers*, comme une femme abandonne un amant pour un autre.

Ce *George Villers* est ce même *Buckingham* fameux alors dans l'Europe par les agrémens de sa figure, par ses galanteries, & par ses prétentions. Il fut le prémier Gentilhomme qui fut Duc en Angleterre, sans être parent ou allié des Rois. C'était un de ces caprices de l'esprit humain, qu'un Roi Théologien écrivant sur la controverse se livrât sans réserve à un Héros de Roman. *Buckingham* mit dans la tête du Prince de Galles, qui fut depuis l'infortuné *Charles I.* d'aller déguisé & sans aucune suite faire l'amour dans Madrid à l'Infante d'Espagne, dont on ménageait alors le mariage

CH. CLXXV. ge avec ce jeune Prince ; s'offrant à lui servir d'Ecuyer dans ce voyage de Chevalerie errante. *Jacques* que l'on appellait le *Salomon d'Angleterre*, donna la main à cette bizarre avanture, dans laquelle il hazardait la sureté de son fils. Plus il fut obligé de ménager alors la branche d'Autriche, moins il put servir la cause Protestante, & celle du Palatin son gendre.

Pour rendre l'avanture complette, le Duc de *Buckingham* amoureux de la Duchesse d'*Olivarès*, outragea de paroles le Duc son mari, Prémier Ministre, rompit le mariage avec l'Infante, & ramena le Prince de Galles en Angleterre aussi précipitamment qu'il en était parti. Il négocia aussi-tôt le mariage de *Charles* avec *Henriette* fille de *Henri IV.* & sœur de *Louïs XIII.*; & quoiqu'il se laissât emporter en France à de plus grandes témérités qu'en Espagne, il réussit. Mais *Jacques* ne regagna jamais dans sa Nation le crédit qu'il avait perdu. Ces prérogatives de la Majesté Royale, qu'il mêlait dans tous ses discours, & qu'il ne soutint pas par ses actions, firent naître une faction qui depuis renversa le Trône, & en disposa plus d'une fois après l'avoir souillé de sang. Cette faction fut celle des Puritains, qui subsiste encor en partie sous le nom de *Wigs* ; & le parti opposé, qui fut celui de l'Eglise Anglicane, & de l'autorité Royale, a pris le nom de *Toris*. Ces animosités inspirèrent dès-lors à la Nation un esprit de dureté, de violence & de tristesse, qui étouffa le germe des Sciences & des Arts à peine dévelopé.

Quel-

Quelques génies du tems d'*Elisabeth* avaient défriché le champ de la Littérature, toûjours inculte jusqu'alors en Angleterre. *Shakespear*, & après lui *Benjonson*, avaient dégrossi le Théâtre. *Spencer* avait ressuscité la Poésie épique. *François Bacon* plus estimable dans ses travaux litteraires que dans sa place de Chancelier, ouvrait une carriére toute nouvelle à la Philosophie. Les esprits se polissaient, s'éclairaient. Les disputes du Clergé & les animosités entre le parti Royal & le Parlement, ramenèrent la barbarie.

CH. CLXXV.

Sciences & Arts.

Les limites du Pouvoir Royal, des Priviléges Parlementaires, & des libertés de la Nation, étaient difficiles à discerner, tant en Angleterre qu'en Ecosse. Celles des droits de l'Episcopat Anglican & Ecossais ne l'étaient pas moins. *Henri VIII.* avait renversé toutes les barriéres ; *Elisabeth* en trouva quelques-unes nouvellement posées ; qu'elle abaissa & qu'elle releva avec dextérité. *Jacques I.* disputa ; il ne les abattit point ; mais il prétendit qu'il falait les abattre toutes : & la Nation avertie par lui se préparait à les défendre. *Charles I.* bientôt après son avénement, voulut faire ce que son pére avait trop proposé & qu'il n'avait point fait.

Querelles de Religion.

1625. & suiv.

L'Angleterre était en possession, comme l'Allemagne, la Pologne, la Suéde, le Dannemarck, d'accorder à ses Souverains des Subsides, comme un don libre & volontaire. *Charles I.* voulut secourir l'Electeur Palatin son beau-

Argent, autre querelle plus forte.

CH. CLXXV. beau-frére, & les Protestans, contre l'Empereur. *Jacques* son pére avait enfin entamé ce dessein la derniére année de sa vie, lorsqu'il n'en était plus tems. Il falait de l'argent pour envoyer des troupes dans le bas Palatinat ; il en fallait pour les autres dépenses ; ce n'est qu'avec ce métal qu'on est puissant, depuis qu'il est devenu le signe représentatif de toutes choses. Le Roi en demandait comme une dette ; le Parlement n'en voulait accorder que comme un don gratuit ; & avant de l'accorder il voulait que le Roi réformât des abus. Si on attendait dans chaque Royaume que tous les abus fussent réformés pour avoir de quoi lever des troupes, on ne ferait jamais la guerre. *Charles I.* était déterminé par sa sœur la Princesse Palatine à cet armement ; c'était elle qui avait forcé le Prince son mari à recevoir la Couronne de Bohême, qui ensuite avait pendant cinq ans entiers sollicité le Roi son pére à la secourir, & qui enfin obtenait par les inspirations du Duc de *Buckingham* un secours si longtems differé. Le Parlement ne donna qu'un très léger subside. Il y avait quelques exemples en Angleterre de Rois, qui ne voulant point assembler de Parlement, & ayant besoin d'argent, en avaient extorqué des particuliers par voie d'emprunt. Le prêt était forcé : celui qui prêtait perdait d'ordinaire son argent, & celui qui ne prêtait pas était mis en prison. Ces moyens tyranniques avaient été mis en usage dans des occasions où un Roi

affermi

affermi & armé pouvait exercer impunément quelques vexations. *Charles I.* se servit de cette voie, qu'il adoucit ; il emprunta quelques deniers, avec lesquels il eut une flotte & des soldats qui revinrent sans avoir rien fait. CH. CLXXV.

Il falut assembler un Parlement nouveau. La Chambre des Communes au lieu de secourir le Roi, poursuivit son Favori le Duc de *Buckingham*, dont la puissance & la fierté révoltaient la Nation. *Charles* loin de souffrir l'outrage qu'on lui faisait dans la personne de son Ministre, fit mettre en prison deux Membres de la Chambre des plus ardens à l'accuser. Cet acte de Despotisme qui violait les Loix, ne fut pas soutenu ; & la faiblesse avec laquelle il relâcha les deux prisonniers, enhardit contre lui les esprits, que la détention de ces deux Membres avait irrités. Il mit en prison pour le même sujet un Pair du Royaume, & le relâcha de même. Ce n'était pas le moyen d'obtenir des subsides ; aussi n'en eut-il point. Les emprunts forcés continuèrent. On logea des gens de guerre chez les Bourgeois qui ne voulurent pas prêter, & cette conduite acheva d'aliéner tous les cœurs. Le Duc de *Buckingham* augmenta le mécontentement général par son expédition infructueuse à la Rochelle. Un nouveau Parlement fut convoqué ; mais c'était assembler des Citoyens irrités : ils ne songeaient qu'à rétablir les droits de la Nation & du Parlement ; ils votèrent que la fameuse Loi *Habeas Corpus*,

1626. Parlement, autre querelle.

1627.

CH. CLXXV. la gardienne de la liberté, ne devait jamais recevoir d'atteinte; qu'aucune levée de deniers ne devait être faite que par Acte du Parlement; & que c'était violer la liberté, & la proprieté, de loger les gens de guerre chez les Bourgeois. Le Roi s'opiniâtrant toûjours à soutenir son autorité, & à demander de l'argent, affaiblissait l'une, & n'obtenait point

1628. Assassinat. l'autre. On voulait toûjours faire le procès au Duc de *Buckingham*. Un Irlandais fanatique rendu furieux par cette animosité générale, assassina le Prémier Ministre dans sa propre maison, & au milieu de ses Courtisans: ce coup fit voir quelle fureur commençait dès-lors à saisir la Nation.

Impots, autre querelle. Il y avait un petit droit sur l'importation & l'exportation des Marchandises, qu'on nommait *droit de tonnage & de pondage*. Le feu Roi en avait toûjours joui par Acte du Parlement, & *Charles* croyait n'avoir pas besoin d'un second Acte. Trois Marchands de Londres ayant refusé de payer cette petite taxe, les Officiers de la Douane saisirent leurs marchandises. Un de ces trois Marchands était Membre de la Chambre basse. Cette Chambre ayant à soutenir à la fois ses libertés & celles du peuple, poursuivit les Commis du Roi. Le Roi irrité cassa le Parlement, & fit emprisonner quatre Membres de la Chambre. Ce sont là les faibles & prémiers principes qui bouleversèrent tout l'Etat, & qui ensanglantèrent le Trône.

A ces sources du malheur public se joignit le

le torrent des dissensions Ecclésiastiques en Ecosse. *Charles* voulut remplir les projets de son pére dans la Religion comme dans l'Etat. L'Episcopat n'avait point été aboli en Ecosse au tems de la Réformation, avant *Marie Stuart*; mais ces Evêques Protestans étaient subjugués par les Presbytériens. Une République de Prêtres égaux entr'eux gouvernait le peuple Ecossais. C'était le seul pays de la Terre où les honneurs & les richesses ne rendaient pas les Evêques puissans. La séance au Parlement, les droits honorifiques, les revenus de leur siége leur étaient conservés; mais ils étaient Pasteurs sans troupeau, & Pairs sans crédit. Le Parlement Ecossais, tout Presbytérien, ne laissait subsister les Evêques que pour les avilir. Les anciennes Abbayes étaient entre les mains des Séculiers, qui entraient au Parlement en vertu de ce titre d'Abbé. Peu à peu le nombre de ces Abbés titulaires diminua. *Jacques I.* rétablit l'Episcopat dans tous ses droits. Le Roi d'Angleterre n'était pas reconnu Chef de l'Eglise en Ecosse; mais étant né dans le pays, & prodiguant l'argent Anglais, les pensions, & les Charges à plusieurs membres, il était plus maître à Edimbourg qu'à Londres. Le rétablissement de l'Episcopat n'empêcha pas l'assemblée Presbytérienne de subsister. Ces deux Corps se choquèrent toûjours; & la République Synodale l'emporta toûjours sur la Monarchie Episcopale. *Jacques* qui regardait les Evêques comme attachés au Trône, & les Calvinistes

CH. CLXXV.

Eglise d'Ecosse, autre querelle.

CH. CLXXV. vinistes Presbytériens comme ennemis du Trône, crut qu'il réunirait enfin le Peuple Ecossais aux Evêques, en faisant recevoir une Liturgie nouvelle, qui était précisément la Liturgie Anglicane. Il mourut avant d'accomplir ce dessein, que *Charles* son fils voulut exécuter.

Liturgie, autre querelle. La Liturgie consistait dans quelques formules de priéres, dans quelques cérémonies, dans un surplis que les Célébrans devaient porter à l'Eglise. 1637. A peine l'Evêque d'Edimbourg eut fait lecture dans l'Eglise des Canons qui établissaient ces usages indifférens, que le Peuple s'éleva contre lui en fureur, & lui jetta des pierres. La sédition passa de ville en ville. Les Presbytériens firent une Ligue, comme s'il s'était agi du renversement de toutes les Loix divines & humaines. D'un côté cette passion si naturelle aux Grands, de soutenir leurs entreprises, & de l'autre la fureur populaire, excitèrent une guerre civile en Ecosse.

Le Card. de Richelieu fomente toutes ces querelles. On ne sçut pas alors ce qui la fomentait, & ce qui prépara la fin tragique de *Charles*; c'était le Cardinal de *Richelieu*. Ce Ministre Roi voulant empêcher *Marie de Médicis* de trouver un asyle en Angleterre chez sa fille, & engager *Charles* dans les intérêts de la France, essuya du Monarque Anglais, plus fier que politique, des refus qui l'aigrirent. On lit dans une Lettre du Cardinal au Comte d'*Estrades*, alors Envoyé en Angleterre, ces propres mots bien remarquables, que nous avons déja raportés:

portés : *Le Roi & la Reine d'Angleterre se repentiront, avant qu'il soit un an, d'avoir négligé mes offres ; on connaîtra bientôt qu'on ne doit pas me mépriser.* CH. CLXXV. 1637.

Il avait parmi ses Secretaires un Prêtre Irlandais qu'il envoya à Londres & à Edimbourg semer la discorde avec de l'argent parmi les Puritains ; & la Lettre au Comte d'*Estrades* est encor un monument de cette manœuvre. Si on ouvrait toutes les Archives, on y verrait toûjours la Religion immolée à l'intérêt & à la vengeance. Il envoye un Prêtre pour faire revolter l'Ecosse.

Les Ecossais armèrent. *Charles* eut recours au Clergé Anglican, & même aux Catholiques d'Angleterre, qui tous haïssaient également les Puritains. Ils ne lui fournirent de l'argent, que parce que c'était une guerre de Religion ; & il eut même jusqu'à vingt mille hommes pour quelques mois. Ces vingt mille hommes ne lui servirent guères qu'a négocier ; & quand la plus grande partie de cette armée fut dissipée faute de paye, les négociations devinrent plus difficiles. Il fallut donc se résoudre encor à la guerre. 1638. & suiv. On trouve peu d'exemples dans l'Histoire d'une grandeur d'ame pareille à celle des Seigneurs qui composaient le Conseil secret du Roi : ils lui sacrifièrent tous une grande partie de leurs biens. Le célèbre *Laud* Archevêque de Cantorbery, le Marquis *Hamilton* surtout, se signalèrent dans cette générosité ; & le fameux Comte de *Strafford* donna seul vingt mille livres sterling ; mais ces libéralités n'é-

CH. CLXXV.

tant pas à beaucoup près suffiſantes, le Roi fut encor obligé de convoquer un Parlement.

Nouveaux troubles.

La Chambre des Communes ne regardait pas les Ecoſſais comme des ennemis, mais comme des fréres qui lui enſeignaient à défendre ſes priviléges. Le Roi ne recueillit d'elle que des plaintes amères contre tous les moyens dont il ſe ſervait pour avoir des ſecours qu'elle lui refuſait. Tous les droits que le Roi s'était arrogés, furent déclarés abuſifs: impôt de tonnage & pondage, impôt de marine, vente de priviléges excluſifs à des Marchands, logement de ſoldats par billets chez les Bourgeois, enfin tout ce qui gênait la liberté publique. On ſe plaignit ſurtout d'une Cour de Juſtice nommée la *Chambre étoilée*, dont les Arrêts avaient condamné trop ſévérement pluſieurs citoyens. *Charles* caſſa ce nouveau Parlement, & aggrava ainſi les griefs de la Nation.

Roi opiniâtre; ſi heureux, il eût été appellé ferme.

Il ſemblait que *Charles* prît à tâche de révolter tous les eſprits; car au lieu de ménager la ville de Londres dans des circonſtances ſi délicates, il lui fit intenter un procès devant la *Chambre étoilée*, pour quelques terres en Irlande, & la fit condamner à une amende conſidérable. Il continua à exiger toutes les taxes contre leſquelles le Parlement s'était récrié. Un Roi deſpotique qui en aurait uſé ainſi, aurait révolté ſes ſujets; à plus forte raiſon un Roi d'une Monarchie limitée. Mal ſecouru par les Anglais, ſecrettement inquiété par les intrigues du Cardinal de *Richelieu*, il ne put empê-

empêcher l'armée des Puritains Ecossais de pénétrer jusqu'à Newcastle. Ayant ainsi préparé ses malheurs, il convoqua enfin le Parlement qui acheva sa ruine.

CH. CLXXV. 1640.

Requêtes pour faire la guerre civile.

Cette assemblée commença, comme toutes les autres, par lui demander la réparation des griefs, abolition de la *Chambre étoilée*, suppression des impôts arbitraires, & particuliérement celui de la Marine; enfin elle voulut que le Parlement fût convoqué tous les trois ans. *Charles* ne pouvant plus résister, accorda tout. Il crut regagner son autorité en pliant, & il se trompa. Il comptait que son Parlement l'aiderait à se venger des Ecossais qui avaient fait une irruption en Angleterre; & ce même Parlement leur fit présent de trois cent mille livres sterling, pour les récompenser de la guerre civile. Il se flattait d'abaisser en Angleterre le parti des Puritains, & presque toute la Chambre des Communes était Puritaine. Il aimait tendrement le Comte de *Strafford*, dévoué si généreusement à son service, & la Chambre des Communes pour ce dévouement même accusa *Strafford* de haute trahison. On lui imputa quelques malversations inévitables dans ces tems de troubles, mais commises toutes pour le service du Roi, & surtout effacées par la grandeur d'ame avec laquelle il l'avait secouru. Les Pairs le condamnèrent; il falait le consentement du Roi pour l'exécution. Le peuple féroce demandait ce sang à grands cris. *Strafford* poussa la vertu jusqu'à sup-

CH. CLXXV. 1641. ſupplier lui-même le Roi de conſentir à ſa mort; & le Roi pouſſa la faibleſſe juſqu'à ſigner cet Acte fatal, qui apprit aux Anglais à répandre un ſang plus précieux.

CHAP. CENT-SOIXANTE ET SEIZIEME.

DES MALHEURS ET DE LA MORT DE CHARLES I.

Caractère des troubles d'Angleterre.

L'Angleterre, l'Ecoſſe & l'Irlande étaient alors partagées en factions violentes, ainſi que l'était la France; mais celles de la France n'étaient que des cabales de Princes, & de Seigneurs, contre un Prémier Miniſtre qui les écraſait; & les partis qui diviſaient le Royaume de *Charles I.* étaient des convulſions générales dans tous les eſprits, une ardeur violente & réfléchie de changer la conſtitution de l'Etat, un deſſein mal conçu chez les Royaliſtes d'établir le pouvoir deſpotique, la fureur de la liberté dans la Nation, la ſoif de l'autorité dans la Chambre des Communes, le déſir vague dans les Evêques d'écraſer le parti Calviniſte Puritain, le projet formé chez les Puritains d'humilier les Evêques; & enfin le plan ſuivi & caché de ceux qu'on appellait *indépendans*, qui conſiſtait à ſe ſervir des

des fautes de tous les autres pour devenir leurs maîtres. CH. CLXXVI.

Au milieu de tous ces troubles les Catholiques d'Irlande crurent avoir trouvé enfin le tems de secouer le joug de l'Angleterre. La Religion & la liberté, ces deux sources des plus grandes actions, les précipitèrent dans une entreprise horrible, dont il n'y a d'exemple que dans la *St. Barthelemi*. Ils complotèrent d'assassiner en un jour tous les Protestans de leur Isle, & en effet ils en égorgèrent plus de quarante mille. Ce massacre n'a pas dans l'histoire des crimes la même célébrité que la *St. Barthelemi*; il fut pourtant aussi général & aussi distingué par toutes les horreurs qui peuvent signaler un tel fanatisme. Mais cette derniére conspiration de la moitié d'un peuple contre l'autre pour cause de Religion, se faisait dans une Isle alors peu connue des autres Nations; elle ne fut point autorisée par des personnages aussi considérables qu'une *Catherine de Médicis*, un Roi de France, un Duc de *Guise*: les victimes immolées n'étaient pas aussi illustres, quoiqu'aussi nombreuses. La scène ne fut pas moins souillée de sang; mais le théâtre n'attirait pas les yeux de l'Europe. Tout retentit encor des fureurs de la *St. Barthelemi*, & les massacres d'Irlande sont presque oubliés.

Octob. 1641. Massacres Catholiques en Irlande.

Si on comptait les meurtres que le fanatisme a commis depuis les querelles d'*Athanase* & d'*Arius* jusqu'à nos jours, on verrait que ces querelles ont plus servi que les combats à dépeupler

Massacres religieux, source de dépopulation.

peupler la Terre ; car dans les batailles on ne détruit que l'espèce mâle, toûjours plus nombreuse que la femelle ; mais dans les massacres faits pour la Religion, les femmes sont immolées comme les hommes.

Pendant qu'une partie du peuple Irlandais égorgeait l'autre, le Roi *Charles I.* était en Ecosse, à peine pacifiée, & la Chambre des Communes gouvernait l'Angleterre. Ces Catholiques Irlandais, pour se justifier de ce massacre, prétendirent avoir reçu une commission du Roi même pour prendre les armes ; & *Charles* qui demandait du secours contre eux à l'Ecosse & à l'Angleterre, se vit accusé du crime même qu'il voulait punir. Le Parlement d'Ecosse le renvoye avec raison au Parlement de Londres, parce que l'Irlande appartient en effet à l'Angleterre, & non pas à l'Ecosse. Il retourne donc à Londres. La Chambre basse croyant, ou feignant de croire, qu'il a part en effet à la rebellion des Irlandais, n'envoye que peu d'argent & peu de troupes dans cette Isle, pour ne pas dégarnir le Royaume, & fait au Roi la remontrance la plus terrible.

Chambre basse, puissante

Elle lui signifie, „ qu'il faut désormais qu'il „ n'ait pour Conseil que ceux que le Parle- „ ment lui nommera ; & en cas de refus elle „ le menace de prendre des mesures. " Trois Membres de la Chambre allèrent lui présenter à genoux cette requête qui lui déclarait la guerre. *Olivier Cromwell* était déja dans ce tems-là admis

mis dans la Chambre baſſe; & il dit, que *ſi ce projet de remontrance ne paſſait pas dans la Chambre, il vendrait le peu qu'il avait de bien, & ſe retirerait de l'Angleterre.*

Cromwel commence.

Ce diſcours prouve qu'il était alors fanatique de la liberté, que ſon ambition dévelopée foula depuis aux pieds.

Charles n'oſait pas alors diſſoudre le Parlement: on ne lui eût pas obéi. Il avait pour lui pluſieurs Officiers de l'armée aſſemblée auparavant contre l'Ecoſſe, aſſidus aupres de ſa perſonne. Il était ſoutenu par les Evêques & les Seigneurs Catholiques épars dans Londres; 1641.
eux qui avaient voulu dans la *conſpiration des poudres* exterminer la Famille Royale, ſe livraient alors à ſes intérêts; tout le reſte était contre le Roi. Déja le peuple de Londres excité par les Puritains de la Chambre baſſe, rempliſſait la Ville de ſéditions: il criait à la porte de la Chambre des Pairs, *Point d'Evêques, Point d'Evêques.* Douze Prélats intimidés réſolurent de s'abſenter, & proteſtèrent contre tout ce qui ſe ferait pendant leur abſence. La Chambre des Pairs les envoya à la Tour, & bientôt après les autres Evêques ſe retirèrent du Parlement.

Dans ce déclin de la puiſſance du Roi, un de ſes Favoris, le Lord *Digbi*, lui donna le fatal conſeil de la ſoutenir par un coup d'autorité. Le Roi oublia que c'était préciſément le tems où il ne falait pas la compromettre. Il alla lui-même dans la Chambre des Communes,

Ch. CLXXVI.

Conduite du Roi, pas trop bonne.

munes, pour y faire arrêter cinq Sénateurs les plus opposés à ses intérêts., & qu'il accusait de haute-trahison. Ces cinq Membres s'étaient évadés ; toute la Chambre se récria sur la violation de ses priviléges. Le Roi comme un homme égaré qui ne sait plus à quoi se prendre, va de la Chambre des Communes à l'Hôtel de Ville, lui demander du secours. Le Conseil de la Ville ne lui répond que par des plaintes contre lui-même. Il se retire à Windsor, & là ne pouvant plus soutenir la démarche qu'on lui avait conseillée, il écrit à la Chambre basse, *qu'il se désiste de ses procedures contre ses Membres, & qu'il prendra autant de soin des priviléges du Parlement que de sa propre vie.* Sa violence l'avait rendu odieux, & le pardon qu'il en demandait le rendait méprisable.

La Chambre Basse commençait alors à gouverner l'Etat. Les Pairs sont en Parlement *pour eux-mêmes*; c'est l'ancien droit des Barons, & des Seigneurs de Fiefs ; les Communes sont en Parlement pour les villes & les bourgs dont elles sont députées. Le Peuple avait bien plus de confiance dans ses Députés qui le représentent, que dans les Pairs. Ceux-ci pour regagner le crédit qu'ils perdaient insensiblement, entraient dans les sentimens de la Nation, & soutenaient l'autorité d'un Parlement, dont ils étaient originairement la partie principale.

Pendant cette Anarchie les rebelles d'Irlande triomphent, & teints du sang de leurs compatriotes,

patriotes, ils s'autorisent encor du nom du Roi, & surtout de celui de la Reine sa femme, parce qu'elle était Catholique. Les deux Chambres du Parlement proposent d'armer les Milices du Royaume; bien entendu qu'elles ne mettront à leur tête que des Officiers dépendans du Parlement. On ne pouvait rien faire selon la Loi sans le consentement du Roi au sujet des Milices. Le Parlement s'attendait bien qu'il ne souscrirait pas à un établissement fait contre lui-même. Ce Prince se retire, ou plutôt fuit vers le Nord d'Angleterre. Sa femme *Henriette* de France, fille de *Henri IV.*, qui avait presque toutes les qualités du Roi son Pére, l'activité & l'intrépidité, l'insinuation, & même la galanterie, secourut en Héroïne un époux à qui d'ailleurs elle était infidéle. Elle vend ses meubles & ses pierreries, emprunte de l'argent en Angleterre, en Hollande, donne tout à son mari, passe en Hollande elle-même pour solliciter des secours par le moyen de la Princesse *Marie* sa fille, femme du Prince d'Orange. Elle négocie dans les Cours du Nord: elle cherche partout de l'appui, excepté dans sa patrie, où le Cardinal de *Richelieu* son ennemi, & le Roi son frére, étaient mourans.

CH. CLXXVI.

Guerre civile.

La guerre civile n'était point encor déclarée. Le Parlement avait de son autorité mis un Gouverneur, nommé le Chevalier *Hotham*, dans Hull, petite ville maritime de la Province d'Yorck. Il y avait depuis longtems des maga-

CH. CLXXVI.

Hotham à genoux chasse son Roi.

magazins d'armes & de munitions. Le Roi s'y transporte, & veut y entrer. *Hotham* fait fermer les portes, & conservant encor du respect pour la personne du Roi son Maître, il se met à genoux sur les remparts, en lui demandant pardon de lui désobéir. On lui résista depuis moins respectueusement. Les Manifestes du Roi & du Parlement inondent l'Angleterre. Les Seigneurs attachés au Roi se rendent auprès de lui. Il fait venir de Londres le grand Sceau du Royaume, sans lequel on avait crû qu'il n'y a point de Loi; mais les Loix que le Parlement faisait contre lui n'en étaient pas moins promulguées. Il arbora son Etendart Royal à Nottingham; mais cet étendart ne fut d'abord entouré que de quelques Milices sans armes. Enfin avec les secours que lui fournit la Reine sa femme, avec les présens de l'Université d'Oxford qui lui donna toute son argenterie, & avec tout ce que ses amis lui fournirent, il eut une armée d'environ quatorze mille hommes.

Le Parlement qui disposait de l'argent de la Nation, en avait une plus considérable. *Charles* protesta d'abord en présence de la sienne, qu'il *maintiendrait les Loix du Royaume, & les priviléges même du Parlement armé contre lui; & qu'il vivrait & mourrait dans la véritable Religion Protestante.* C'est ainsi que les Princes, en fait de Religion, obéissent plus aux Peuples que les Peuples ne leur obéissent. Quand une fois ce qu'on appelle *le dogme* est

enra-

enraciné dans une Nation, il faut que le Souverain dise qu'il mourra pour ce dogme. Il est plus aisé de tenir ce discours que d'éclairer le peuple. CH. CLXXVI.

Les armées du Roi furent presque toûjours commandées par le Prince *Robert*, frére de l'infortuné *Fréderic* Electeur Palatin, Prince d'un grand courage, renommé d'ailleurs pour ses connaissances dans la Physique, dans laquelle il fit des découvertes.

1642. Le Roi quelque tems vainqueur, mais inutilement.

Les combats de Vorcester & d'Edgehill, furent d'abord favorables à la cause du Roi. Il s'avança jusqu'auprès de Londres. La Reine sa femme lui amena de Hollande des soldats, de l'artillerie, des armes, des munitions. Elle repart sur le champ pour aller chercher de nouveaux secours, qu'elle amena quelques mois après. On reconnaissait dans cette activité courageuse la fille de *Henri IV*. Les Parlementaires ne furent point découragés; ils sentaient leurs ressources: tout vaincus qu'ils étaient, ils agissaient comme des Maîtres contre lesquels le Roi était révolté.

Ils condamnaient à la mort pour crime de haute trahison les sujets qui voulaient rendre au Roi des Villes; & le Roi ne voulut point alors user de représailles contre ses prisonniers. Cela seul peut justifier aux yeux de la postérité celui qui fut si criminel aux yeux de son Peuple. Les Politiques le justifient moins d'avoir trop négocié, tandis qu'il devait selon eux profiter d'un prémier succès, & n'employer que

CH. CLXXVI. ce courage actif & intrépide qui ſeul peut finir de pareils débats.

1643. Parlement plus ferme que le Roi. *Charles* & le Prince *Robert*, quoique battus à Newbury, eurent pourtant l'avantage de la Campagne. Le Parlement n'en fut que plus opiniâtre. On voyait ce qui eſt très-rare, une Compagnie plus ferme & plus inébranlable dans ſes vûes, qu'un Roi à la tête de ſon armée.

Les Puritains qui dominaient dans les deux Chambres levèrent enfin le maſque: ils s'unirent ſolemnellement avec l'Ecoſſe, & ſignèrent
1648. le fameux *Convenant* par lequel ils s'engagèrent à détruire l'Epiſcopat. Il était viſible, par ce Convenant, que l'Ecoſſe & l'Angleterre Puritaines voulaient s'ériger en République. C'était l'eſprit du Calviniſme: il tenta longtems en France cette grande entrepriſe; il l'exécuta en Hollande; mais en France & en Angleterre on ne pouvait arriver à ce but ſi cher aux Peuples qu'à travers des flots de ſang.

Tandis que le Presbytérianiſme armait ainſi l'Angleterre & l'Ecoſſe, le Catholiciſme ſervait encor de prétexte aux rebelles d'Irlande, qui teints du ſang de quarante mille compatriotes, continuaient à ſe défendre contre les troupes envoyées par le Parlement de Londres. Les guerres de Religion ſous *Louis XIII.* étaient toutes récentes; & l'invaſion des Suédois en Allemagne ſous prétexte de Religion, durait encor dans toute ſa force. C'était une choſe bien déplorable que les Chrétiens euſſent cherché durant tant de ſiècles dans le Dogme, dans le

le Culte, dans la Discipline, dans la Hierarchie, de quoi ensanglanter presque sans relâche la partie de l'Europe où ils sont établis. CH. CLXXVI.

La fureur de la guerre civile était nourrie par cette austérité sombre & atroce que les Puritains affectaient. Le Parlement prit ce tems pour faire bruler par le bourreau un petit livre du Roi *Jacques I.*, dans lequel ce Monarque savant soutenait qu'il était permis de se divertir le Dimanche après le service divin. On croyait par-là servir la Religion, & outrager le Roi régnant. Quelque tems après ce même Parlement s'avisa d'indiquer un jour de Jeûne par semaine, & d'ordonner qu'on payât la valeur du repas qu'on se retranchait, pour subvenir à la guerre civile. Excès de ridicule.

De tant de troubles qui ont si souvent bouleversé l'Angleterre avant qu'elle ait pris la forme stable & heureuse qu'elle a de nos jours, les troubles de ces années, jusqu'à la mort du Roi, furent les seuls où l'excès du ridicule se mêle aux excès de la fureur. Ce ridicule que les Réformateurs avaient tant reproché à la Communion Romaine, devint le partage des Presbytériens. Les Evêques se conduisirent en lâches; ils devaient mourir pour défendre une cause qu'ils croyaient juste : mais les Presbytériens se conduisirent en insensés; leurs habillemens, leurs discours, leurs basses allusions aux passages de l'Evangile, leurs contorsions, leurs sermons, leurs prédictions, tout en eux aurait mérité, dans des tems plus tranquilles,

 d'être

CH. CLXXVI.

d'être joué à la Foire de Londres, ſi cette farce n'avait pas été trop dégoutante. Mais malheureuſement l'abſurdité de ces fanatiques ſe joignait à la fureur; les mêmes hommes dont les enfans ſe feraient moqués, imprimaient la terreur en ſe baignant dans le ſang; & ils étaient à la fois les plus fous de tous les hommes, & les plus redoutables.

Eſprit des Sectes.

Il ne faut pas croire que dans aucune des Factions, ni en Angleterre, ni en Irlande, ni en Ecoſſe, ni auprès du Roi, ni parmi ſes ennemis, il y eût beaucoup de ces eſprits déliés, qui dégagés des préjugés de leur parti, ſe ſervent des erreurs & du fanatiſme des autres pour les gouverner. Ce n'était pas là le génie de ces Nations. Preſque tout le monde était de bonne foi dans le parti qu'il avait embraſſé. Ceux qui en changeaient pour des mécontentemens particuliers, changeaient preſque tous avec hauteur. Les *Indépendans* étaient les ſeuls qui cachaſſent leurs deſſeins; premiérement parce qu'étant à peine comptés pour Chrêtiens, ils auraient trop révolté les autres Sectes; en ſecond lieu, parce qu'ils avaient des idées fanatiques de l'égalité primitive des hommes, & que ce ſyſtême d'égalité choquait trop l'ambition des autres.

Une des grandes preuves de cette atrocité inflexible répandue alors dans les eſprits, c'eſt le ſupplice de l'Archevêque de Cantorberi *Guillaume Laud*, qui après avoir été quatre ans en priſon, fut enfin condamné par le Parlement.

Le

Le ſeul crime bien conſtaté qu'on lui reprocha, était de s'être ſervi de quelques cérémonies de l'Egliſe Romaine en conſacrant une Egliſe de Londres. La ſentence porta qu'il ſerait pendu, & qu'on lui arracherait le cœur pour lui en battre les joues; ſupplice ordinaire des traitres: on lui fit grace en lui coupant la tête.

CH. CLXXVI.

Archevêque à l'échafaut.

Charles voyant les Parlemens d'Angleterre & d'Ecoſſe réunis contre lui, preſſé entre les armées de ces deux Royaumes, crut devoir faire au moins une trêve avec les Catholiques rebelles d'Irlande, afin d'engager à ſa cauſe une partie des troupes Anglaiſes qui ſervaient dans cette Iſle. Cette politique lui réuſſit. Il eut à ſon ſervice, non ſeulement beaucoup d'Anglais de l'armée d'Irlande, mais encor un grand nombre d'Irlandais qui vinrent groſſir ſon armée. Alors le Parlement l'accuſa hautement d'avoir été l'auteur de la rebellion d'Irlande & du maſſacre. Malheureuſement ces troupes nouvelles, ſur leſquelles il devait tant compter, furent entiérement défaites par le Lord *Fairfax*, l'un des Généraux Parlementaires; & il ne reſta au Roi que la douleur d'avoir donné à ſes ennemis le prétexte de l'accuſer d'être complice des Irlandais. 1644.

Il marchait d'infortune en infortune. Le Prince *Robert* ayant ſoutenu longtems l'honneur des armes Royales, eſt battu auprès d'Yorck, & ſon armée eſt diſſipée par *Mancheſter* & *Fairfax*. *Charles* ſe retire dans Oxford, où il 1644.

CH. CLXXVI.

Cromwel gagne une bataille.

eſt bientôt aſſiégé. La Reine fuit en France. Le danger du Roi excite à la vérité ſes amis à faire de nouveaux efforts. Le ſiége d'Oxford fut levé. Il raſſembla des troupes ; il eut quelques ſuccès. Cette apparence de fortune ne dura pas. Le Parlement était toûjours en état de lui oppoſer une armée plus forte que la ſienne. Les Généraux *Eſſex*, *Mancheſter*, & *Valler* attaquèrent *Charles* à Newbury ſur le chemin d'Oxford. *Cromwell* était Colonel dans leur armée ; il s'était déja fait connaître par des actions d'une valeur extraordinaire. On a écrit qu'à cette bataille de Newbury, le corps que *Mancheſter* commandait ayant plié, & *Mancheſter* lui-même étant entrainé dans la fuite, *Cromwel* courut à lui tout bleſſé, & lui dit : *Vous vous trompez, Milord, ce n'eſt pas de ce côté que ſont les ennemis* ; qu'il le ramena enſuite au combat, & qu'enfin on ne dut qu'à *Cromwell* le ſuccès de cette journée. Ce qui eſt certain, c'eſt que *Cromwell*, qui commençait à avoir autant de crédit dans la Chambre des Communes, qu'il avait de réputation dans l'armée, accuſa ſon Général de n'avoir pas fait ſon devoir.

27. Octobre 1644.

Le panchant des Anglais pour des choſes inouïes fit éclater alors une étrange nouveauté, qui dévelopa le caractère de *Cromwell*, & qui fut à la fois l'origine de ſa grandeur, de la chute du Parlement & de l'Epiſcopat, du meurtre du Roi & de la deſtruction de la Monarchie. La ſecte des *Indépendans* commençait à

faire

faire quelque bruit. Les Presbytériens les plus emportés s'étaient jettés dans ce parti : ils ressemblaient aux Quakers, en ce qu'ils ne voulaient d'autres Prêtres qu'eux-mêmes, ni d'autre explication de l'Evangile que celle de leurs propres lumiéres : ils différaient d'eux en ce qu'ils étaient aussi turbulens que les Quakers étaient pacifiques. Leur projet chimérique était l'égalité entre tous les hommes; mais ils allaient à cette égalité par la violence. *Olivier Cromwell* les regarda comme des instrumens propres à favoriser ses desseins. CH. CLXXVI.

Désintéressement du Parlement, chose unique.

La ville de Londres partagée entre plusieurs factions, se plaignait alors du fardeau de la guerre civile que le Parlement apesantissait sur elle. *Cromwell* fit proposer à la Chambre des Communes par quelques *Indépendans*, de réformer l'armée, & de s'engager eux & les Pairs à renoncer à tous les Emplois civils & militaires. Tous ces Emplois étaient entre les mains des Membres des deux Chambres. Trois Pairs étaient Généraux des armées Parlementaires. La plûpart des Colonels & des Majors, des Trésoriers, des Munitionnaires, des Commissaires de toute espèce, étaient de la Chambre des Communes. Pouvait-on se flatter d'engager par la force de la parole tant d'hommes puissans à sacrifier leurs Dignités & leur revenus? C'est pourtant ce qui arriva dans une seule séance. La Chambre des Communes surtout fut éblouïe de l'idée de régner sur les esprits du peuple par un désintéressement sans

CH. CLXXVI. exemple. On appella cet Acte *l'Acte du renoncement à soi-même.* Les Pairs hésitèrent; mais la Chambre des Communes les entraina. Les

1645. Lords *Essex*, *Damby*, *Fairfax*, *Manchester* se dépoièrent eux-mêmes du Généralat; & le Chevalier *Fairfax*, fils du Général, n'étant point de la Chambre des Communes, fut nommé seul Commandant de l'armée.

C'était ce que voulait *Cromwell*: il avait un empire absolu sur le Chevalier *Fairfax*: il en avait un si grand dans la Chambre, qu'on lui conserva un Régiment, quoiqu'il fût membre du Parlement, & que même il fût ordonné au Général de lui confier le commandement de la Cavalerie qu'on envoyait alors à Oxford. Le même homme qui avait eu l'adresse d'ôter à tous les Sénateurs tous les emplois militaires, eut celle de faire conserver dans leurs postes les Officiers du parti des *Indépendans*; & dès-lors on s'aperçut bien que l'armée devait gouverner le Parlement. Le nouveau Général *Fairfax* aidé de *Cromwell* réforma toute l'armée, incorpora des Régimens dans d'autres, changea tous les Corps, établit une discipline nouvelle: ce qui dans tout autre tems eût excité une révolte, se fit alors sans résistance.

Victoire décisive de Cromwel. 1645. 14. Juin.

Cette armée animée d'un nouvel esprit marcha droit au Roi près d'Oxford; & alors se donna la bataille décisive de Nazeby. *Cromwell* Général de la Cavalerie, après avoir mis en déroute celle du Roi, revint défaire son Infanterie, & eut presque seul l'honneur de cette

cette célèbre journée. L'armée Royale après un grand carnage fut ou prisonniére, ou disper- sée. Toutes les villes se rendirent à *Fairfax* & à *Cromwell*. Le jeune Prince de Galles, qui fut depuis *Charles II.* partageant de bonne heure les infortunes de son pére, fut obligé de s'enfuir dans la petite Isle de Scilley. Le Roi se retira enfin dans Oxford avec les débris de son armée, & demanda au Parlement la paix, qu'on était bien loin de lui accorder. La Chambre des Communes insultait à sa disgrace. Le Général avait envoyé à cette Chambre la cassette du Roi, trouvée sur le champ de bataille, remplie de lettres de la Reine sa femme. Quelques-unes de ces lettres n'étaient que des expressions de tendresse & de douleur. La Chambre les lut avec ces railleries amères qui sont le partage de la férocité.

CH. CLXXVI.

Le Roi livré par les Ecossais.

Le Roi était dans Oxford, ville presque sans fortifications, entre l'armée victorieuse des Anglais & celle des Ecossais payée par les Anglais. Il crut trouver sa sureté dans l'armée Ecossaise moins acharnée contre lui. Il se livra entre ses mains; mais la Chambre des Communes ayant donné à l'armée Ecossaise deux cent mille livres sterling d'arrérages, & lui en devant encor autant, le Roi cessa dès-lors d'être libre.

16. Févr. 1645.

Les Ecossais le livrèrent au Commissaire du Parlement Anglais, qui d'abord ne sut comment il devait traiter son Roi prisonnier. La guerre paraissait finie; l'armée d'Ecosse payée retour-

CH. CLXXVI.

Cromwel commence à tyrannifer.

retournait en fon pays; le Parlement n'avait plus à craindre que fa propre armée, qui l'avait rendu victorieux. *Cromwell* & fes *Indépendans* y étaient les Maîtres. Ce Parlement, ou plutôt la Chambre des Communes, toute-puiffante encor à Londres, & fentant que l'armée allait l'être, voulut fe débarraffer de cette armée devenue fi dangereufe à fes Maîtres: elle vota d'en faire marcher une partie en Irlande, & de licentier l'autre. On peut bien croire que *Cromwell* ne le fouffrit pas. C'était là le moment de la crife; il forma un Confeil d'Officiers, & un autre de fimples foldats nommés *Agitateurs*, qui d'abord firent des remontrances, & qui bientôt donnèrent des Loix. Le Roi était entre les mains de quelques Commiffaires du Parlement, dans un Château nommé Holmby. Des foldats du Confeil des Agitateurs allèrent l'enlever au Parlement dans ce Château, & le conduifirent à Newmarket.

Après ce coup d'autorité l'armée marcha vers Londres. *Cromwell* voulant mettre dans fes violences des formes ufitées, fit accufer par l'armée onze Membres du Parlement ennemis ouverts du Parti Indépendant. Ces Membres n'oférent plus dès ce moment rentrer dans la Chambre. La ville de Londres ouvrit enfin les yeux, mais trop tard, & trop inutilement, fur tant de malheurs: elle voyait un Parlement oppreffeur opprimé par l'armée, fon Roi captif entre les mains des foldats, fes citoyens expofés. Le Confeil de Ville affemble fes mi-

lices;

lices; on entoura à la hâte Londres de retranchemens : mais l'armée étant arrivée aux portes, Londres les ouvrit, & se tut. Le Parlement remit la Tour au Général *Fairfax*, remercia l'armée d'avoir désobéi, & lui donna de l'argent.

Ch. CLXXVI. 1647.

Il restait toûjours à savoir ce qu'on ferait du Roi prisonnier, que les *Indépendans* avaient transféré à la maison Royale de Hamptoncourt. *Cromwell* d'un côté, les Presbytériens de l'autre, traitaient secrettement avec lui. Les Ecossais lui proposaient de l'enlever. *Charles* craignant également tous les partis, trouva le moyen de s'enfuir de Hamptoncourt & de passer dans l'Isle de Wight, où il crut trouver un asyle, & où il ne trouva qu'une nouvelle prison.

Le Roi prisonnier.

Dans cette Anarchie d'un Parlement factieux & méprisé, d'une ville divisée, d'une armée audacieuse, d'un Roi fugitif & prisonnier; le même esprit qui animait depuis longtems les *Indépendans*, saisit tout à coup plusieurs soldats de l'armée; ils se nommèrent les *Aplanisseurs*, nom qui signifiait qu'ils voulaient tout mettre au niveau, & ne reconnaître aucun Maître au-dessus d'eux, ni dans l'armée, ni dans l'Etat, ni dans l'Eglise. Ils ne faisaient que ce qu'avait fait la Chambre des Communes : ils imitaient leurs Officiers; & leur droit paraissait aussi bon que celui des autres; leur nombre était considérable. *Cromwell* voyant qu'ils étaient d'autant plus dangereux qu'ils se ser-

Applanisseurs.

CH. CLXXVI.

1647. Audace de Cromwel.

servaient de ses principes, & qu'ils allaient lui ravir le fruit de tant de politique & de tant de travaux, prit tout d'un coup le parti de les exterminer au péril de sa vie. Un jour qu'ils s'assemblaient, il marche à eux à la tête de son Régiment des *Fréres rouges*, avec lesquels il avait toûjours été victorieux, leur demande *au nom de* DIEU ce qu'ils veulent, & les charge avec tant d'impétuosité, qu'ils résistèrent à peine. Il en fit pendre plusieurs, & dissipa ainsi une faction dont le crime était de l'avoir imité.

Cette action augmenta encor son pouvoir dans l'armée, dans le Parlement, & dans Londres. Le Chevalier *Fairfax* était toûjours Général, mais avec bien moins de crédit que lui. Le Roi prisonnier dans l'Isle de Wight, ne cessait de faire des propositions de paix, comme si on eût été encor en guerre, & comme si on eût voulu l'écouter. Le Duc d'Yorck, un de ses fils, qui fut depuis *Jacques II.*, âgé alors de quinze ans, prisonnier au Palais de *St. James*, se sauva plus heureusement de sa prison que son pére ne s'était sauvé de Hamptoncourt : il se retira en Hollande ; & quelques partisans du Roi ayant dans ce tems là même gagné une partie de la flotte Anglaise, cette flotte fit voile au port de la Brille, où ce jeune Prince était retiré. Le Prince de Galles, son frére, & lui montèrent sur cette flotte pour aller au secours de leur pére ; & ce secours hâta sa perte.

Les

Les Ecossais honteux de passer dans l'Europe pour avoir vendu leur Maître, assemblaient de loin quelques troupes en sa faveur. Plusieurs jeunes Seigneurs les secondaient en Angleterre. *Cromwell* marche à eux à grandes journées, avec une partie de l'armée. Il les défait entiérement à Preston, & prend prisonnier le Duc *Hamilton* Général des Ecossais. La ville de Colchester dans le Comté d'Essex, ayant pris le parti du Roi, se rendit à discrétion au Général *Fairfax*; & ce Général fit exécuter à ses yeux comme des traîtres plusieurs Seigneurs qui avaient soulevé la ville en faveur de leur Prince.

1648.

L'armée demande qu'on fasse justice du Roi.

Pendant que *Fairfax* & *Cromwell* achevaient ainsi de tout soumettre, le Parlement qui craignait encor plus *Cromwell* & les *Indépendans*, qu'il n'avait craint le Roi, commençait à traiter avec lui, & cherchait tous les moyens possibles de se délivrer d'une armée dont il dépendait plus que jamais. Cette armée qui revenait triomphante demande enfin qu'on mette le Roi en Justice comme la cause de tous les maux, que ses principaux partisans soient punis, qu'on ordonne à ses enfans de se soumettre, sous peine d'être déclarés traitres. Le Parlement ne répond rien. *Cromwell* se fait présenter des requêtes par tous les Régimens de son armée, pour qu'on fasse le procès au Roi. Le Général *Fairfax* assez aveuglé pour ne pas voir qu'il agissait pour *Cromwell*, fait transférer le Monarque prisonnier de l'Isle de Wight au Château de Hulst, & de là à

Windsor,

CH. CLXXVI.

Parlement méprisé & forcé.

Windsor, sans daigner seulement en rendre compte au Parlement. Il mène l'armée à Londres, saisit tous les postes, oblige la Ville de payer quarante mille livres sterling.

Le lendemain la Chambre des Communes veut s'assembler; elle trouve des soldats à la porte qui chassent la plupart de ces Membres Presbytériens, les anciens auteurs de tous les troubles dont ils étaient alors les victimes; on ne laisse entrer que les *Indépendans*, & les Presbytériens rigides, ennemis toûjours implacables de la Royauté. Les Membres exclus protestent; on déclare leur protestation séditieuse. Ce qui restait de la Chambre des Communes n'était plus qu'une troupe de Bourgeois esclaves de l'armée; les Officiers Membres de cette Chambre y dominaient; la ville était asservie à l'armée; & ce même Conseil de Ville, qui n'aguères avait pris le parti du Roi, dirigé alors par les vainqueurs, demanda par une requête qu'on lui fit son procès.

Juges du Roi.

La Chambre des Communes établit un Comité de trente-huit personnes, pour dresser contre le Roi des accusations juridiques: on érige une Cour de Justice nouvelle composée de *Fairfax*, de *Cromwell*, d'*Ireton* gendre de *Cromwell*, de *Waller*, & de cent-quarante-sept autres Juges. Quelques Pairs qui s'assemblaient encor dans la Chambre-haute seulement pour la forme, tous les autres s'étant retirés, furent sommés de joindre leur assistance juridique à cette Chambre illégale; aucun d'eux ne voulut

lut y consentir. Leur refus n'empêcha point la nouvelle Cour de Justice de continuer ses procédures. CH. CLXXVI.

Alors la Chambre basse déclara enfin que le pouvoir souverain réside originairement dans le Peuple, & que les Représentans du Peuple avaient l'autorité légitime : c'était une question que l'armée jugeait par l'organe de quelques citoyens ; c'était renverser toute la constitution de l'Angleterre. La Nation est à la vérité représentée légalement par la Chambre des Communes, mais elle l'est aussi par un Roi & par les Pairs. On s'est toûjours plaint dans les autres Etats, quand on a vû des particuliers jugés par des Commissaires ; & c'étaient ici des Commissaires nommés par la moindre partie du Parlement, qui jugeaient leur Souverain. Il n'est pas douteux que la Chambre des Communes ne crût en avoir le droit ; elle était composée d'*Indépendans*, qui pensaient tous que la Nature n'avait mis aucune différence entre le Roi & eux, & que la seule qui subsistait était celle de la victoire. Les Mémoires de *Ludlow*, Colonel alors dans l'armée, & l'un des Juges, font voir combien leur fierté était flattée en secret, de condamner en Maîtres celui qui avait été le leur. Ce même *Ludlow*, Presbytérien rigide, ne laisse pas douter que le fanatisme n'eût part à cette catastrophe. Il dévelope tout l'esprit du tems en citant ce passage de l'ancien Testament : *Le pays ne peut être purifié de sang que par le sang de celui qui l'a répandu.*

Puissance reconnue originaire dans le peuple.

En-

CH. CLXXVI. Janvier 1648. Procès criminel du Roi.

Enfin *Fairfax*, *Cromwell*, les *Indépendans*, les *Presbytériens*, croyaient la mort du Roi néceſſaire à leur deſſein d'établir une République. *Cromwell* ne ſe flattait certainement pas alors de ſuccéder au Roi ; il n'était que Lieutenant-Général dans une armée pleine de factions. Il eſpérait avec grande raiſon, dans cette armée & dans la République, le crédit attaché à ſes grandes actions militaires & à ſon aſcendant ſur les eſprits : mais s'il avait formé dès-lors le deſſein de ſe faire reconnaître pour le Souverain de trois Royaumes, il n'aurait pas mérité de l'être. L'eſprit humain dans tous les genres ne marche que par degrés, & ces degrés amenèrent néceſſairement l'élévation de *Cromwell*, qui ne la dut qu'à ſa valeur & à la fortune.

1649. 10. Févr. On lui tranche la tête.

Charles I. Roi d'Ecoſſe, d'Angleterre & d'Irlande, fut exécuté par la main du bourreau dans la place de Wittehall ; ſon corps fut tranſporté à la Chapelle de Windſor, mais on n'a jamais pû le retrouver. Plus d'un Roi d'Angleterre avait été dépoſé anciennement par des arrêts du Parlement; des femmes de Rois avaient péri par le dernier ſupplice : des Commiſſaires Anglais avaient jugé à mort la Reine d'Ecoſſe *Marie Stuart*, ſur laquelle ils n'avaient d'autre droit que celui des brigands ſur ceux qui tombent entre leurs mains ; mais on n'avait vû encor aucun Peuple faire périr ſon propre Roi ſur un échaffaut avec l'appareil de la Juſtice. Il faut remonter juſqu'à trois cent ans

avant

avant nôtre Ere pour trouver dans la personne d'*Agis* Roi de Lacédémone l'exemple d'une pareille catastrophe. CH. CLXXVI.

CH. CENT-SOIXANTE-DIX-SEPTIEME.

DE CROMWELL.

APrès le meurtre de *Charles I.* la Chambre des Communes défendit sous peine de mort de reconnaître pour Roi ni son fils, ni aucun autre. Elle abolit la Chambre-haute où il ne siégeait plus que seize Pairs du Royaume, & resta ainsi Souveraine en aparence de l'Angleterre & de l'Irlande. République.

Cette Chambre qui devait être composée de cinq cent treize Membres, ne l'était alors que d'environ quatre-vingt. Elle fit un nouveau grand Sceau, sur lequel étajent gravés ces mots: *Le Parlement de la République d'Angleterre.* On avait déja abattu la statue du Roi élevée dans la Bourse de Londres, & on avait mis en sa place cette inscription, *Charles le dernier Roi, & le prémier Tyran.*

Cette même Chambre condamna à mort plusieurs Seigneurs qui avaient été faits prisonniers en combattant pour le Roi. Il n'était pas étonnant qu'on violât les Loix de la guerre, après avoir violé celles des Nations; & pour les enfraindre plus pleinement encor, le Duc

CH. CLXXVII *Hamilton* Ecossais fut du nombre des condamnés. Ce traitement servit beaucoup à déterminer les Ecossais à reconnaître pour leur Roi *Charles II.*; mais en même tems l'amour de la liberté était si profondément gravé dans tous les cœurs, qu'ils bornèrent le pouvoir Royal autant que le Parlement d'Angleterre l'avait li-
1649. mité dans les prémiers troubles. L'Irlande reconnaissait le nouveau Roi sans conditions. *Cromwell* alors se fit nommer Gouverneur d'Irlande : il partit avec l'élite de son armée, & fut suivi de sa fortune ordinaire.

Cependant *Charles II.* était rappellé en Ecosse par le Parlement, mais aux mêmes conditions que ce Parlement Ecossais avait faites au Roi son pére. On voulait qu'il fût Presbytérien, comme les Parisiens avaient voulu que *Henri IV.* son grand-pére fût Catholique. On restreignait en tout l'autorité Royale; *Charles* la voulait pleine & entiére. L'exemple de son pére n'affaiblissait point en lui des idées qui semblent nées dans le cœur des Monarques. Le prémier fruit de sa nomination au Trône d'Ecosse, était déja une guerre civile. Le Marquis de *Montross*, homme célèbre dans ces tems-là, par son attachement à la Famille Royale, & par sa valeur, avait amené d'Allemagne & du Danemarck quelques soldats dans le Nord d'Ecosse, & suivi des montagnards, il prétendait joindre aux droits du Roi celui de conquête; il fut défait, pris, & condamné par le Parlement d'Ecosse à être pendu

du à une potence haute de trente pieds, à être ensuite écartelé, & ses membres à être attachés aux portes des quatre principales villes, pour avoir contrevenu à ce qu'on appellait la *Loi nouvelle*, ou *Convenant Presbytérien.* Ce brave homme dit à ses Juges, qu'il n'était fâché que de n'avoir pas assez de membres pour être attachés à toutes les portes des villes de l'Europe, comme des monumens de sa fidélité pour son Roi. Il mit même cette pensée en assez beaux vers en allant au supplice. C'était un des plus agréables esprits qui cultivassent alors les Lettres, & l'ame la plus héroïque qui fût dans les trois Royaumes. Le Clergé Presbytérien le conduisit à la mort en l'insultant, & en prononçant sa damnation.

CH. CLXXVII.

Charles II. n'ayant pas d'autre ressource, vint de Hollande se remettre à la discrétion de ceux qui venaient de faire pendre son Général, & son appui; & entra dans Edimbourg par la porte où les membres de *Montross* étaient exposés. 1650.

La nouvelle République d'Angleterre se prépara dès ce moment à faire la guerre à l'Ecosse, ne voulant pas que dans la moitié de l'Isle il y eût un Roi qui prétendît l'être de l'autre. Cette nouvelle République soutenait la révolution avec autant de conduite qu'elle l'avait faite avec fureur. C'était une chose inouïe de voir un petit nombre de citoyens obscurs, sans aucun Chef à leur tête, tenir tous les Pairs du Royaume dans l'éloignement & dans le

CH. CLXXVII

le ſilence, dépouiller tous les Evêques, contenir les Peuples, entretenir en Irlande environ ſeize mille combattans & autant en Angleterre, maintenir une grande flotte bien pourvue, & payer exactement toutes les dépenſes, ſans qu'aucun des Membres de la Chambre s'enrichit aux dépens de la Nation. Pour ſubvenir à tant de fraix, on employait avec une économie ſévère les revenus autrefois attachés à la Couronne, & les terres des Evêques & des Chapitres qu'on vendit pour dix années. Enfin la Nation payait une taxe de cent-vingt mille livres ſterling par mois; taxe dix fois plus forte que cet impôt de la Marine que *Charles I.* s'était arrogé, & qui avait été la prémiére cauſe de tant de déſaſtres.

Ce Parlement d'Angleterre n'était pas gouverné par *Cromwell*, qui alors était en Irlande avec ſon gendre *Ireton*; mais il était dirigé par la faction des *Indépendans*, dans laquelle il conſervait toûjours un grand crédit. La Chambre réſolut de faire marcher une armée contre l'Ecoſſe, & d'y faire ſervir *Cromwell* ſous le Général *Fairfax*. *Cromwell* reçut ordre de quitter l'Irlande qu'il avait preſque ſoumiſe. Le Général *Fairfax* ne voulut point marcher contre l'Ecoſſe: il n'était point *Indépendant*, mais *Presbytérien*. Il prétendait qu'il ne lui était pas permis d'aller attaquer ſes fréres, qui n'attaquaient point l'Angleterre. Quelques repréſentations qu'on lui fit, il demeura inflexible, & ſe démit du Généralat pour paſſer le

reſte

reste de ses jours en paix. Cette résolution n'était point extraordinaire, dans un tems & dans un pays où chacun se conduisait suivant ses principes. CH. CLXXVII

C'est-là l'époque de la grande fortune de *Cromwell*. Il est nommé Général à la place de *Fairfax*. Il se rend en Ecosse avec une armée accoutumée à vaincre depuis près de dix ans. D'abord il bat les Ecossais à Dombar, & se rend maître de la ville d'Edimbourg. De là il suit *Charles II.* qui s'était avancé jusqu'à Vorcester en Angleterre, dans l'espérance que les Anglais de son parti viendraient l'y joindre; mais ce Prince n'avait avec lui que de nouvelles troupes sans discipline. *Cromwell* l'attaqua sur les bords de la Saverne, & remporta presque sans résistance la victoire la plus complette qui eût jamais signalé sa fortune. Environ sept mille prisonniers furent menés à Londres, & vendus pour aller travailler aux plantations Anglaises en Amérique. C'est, je crois, la prémière fois qu'on a vendu des hommes comme des esclaves chez les Chrétiens depuis l'abolition de la servitude. L'armée victorieuse se rend maîtresse de l'Ecosse entiére. *Cromwell* poursuit le Roi partout. Juin 1650. 1650. 13. Sept. N. S.

L'imagination qui a produit tant de Romans, n'a guère inventé d'avantures plus singuliéres, ni des dangers plus pressans, ni des extrémités plus cruelles, que tout ce que *Charles II.* essuya en fuyant la poursuite du meurtrier de son pére. Il falut qu'il marchât presque

CH. CLXXVII

que seul par les routes les moins fréquentées; exténué de fatigue & de faim, jusques dans le Comté de Strafford. Là au milieu d'un bois, poursuivi par les soldats de *Cromwell*, il se cacha dans le creux d'un chêne, où il fut obligé de passer un jour & une nuit. Ce chêne se voyait encor au commencement de ce siécle. Les Astronomes l'ont placé dans les Constellations du Pôle Austral, & ont ainsi éternisé la mémoire de tant de malheurs. Ce Prince errant de village en village, déguisé, tantôt en postillon, tantôt en fille, tantôt en bucheron, se sauva enfin dans une petite barque, & arriva en Normandie après six semaines d'avantures incroyables.

Novemb. 1650.

Cromwell cependant revint à Londres en triomphe. La plûpart des Députés du Parlement, leur Orateur à la tête, le Conseil de Ville précédé du Maire, allèrent au devant de lui à quelques milles de Londres. Son prémier soin, dès qu'il fut dans la ville, fut de porter le Parlement à un abus de la victoire dont les Anglais devaient être flattés. La Chambre réunit l'Ecosse à l'Angleterre comme un pays de conquête, & abolit la Royauté chez les vaincus, comme elle l'avait exterminée chez les vainqueurs.

Octobre 1650.

Jamais l'Angleterre n'avait été plus puissante que depuis qu'elle était République. Ce Parlement tout Républicain, forma le projet singulier de joindre les sept Provinces-Unies à l'Angleterre, comme il venait d'y joindre l'Ecosse.

1651.

Le

Le Stathouder *Guillaume II.* gendre de *Charles I.* venait de mourir, après avoir voulu ſe rendre Souverain en Hollande, comme *Charles* en Angleterre, & n'ayant pas mieux réuſſi que lui. Il laiſſait un fils au berceau ; & le Parlement eſpérait que les Hollandais ſe paſſeraient de Stathouder, comme l'Angleterre ſe paſſait de Monarque, & que la nouvelle République de l'Angleterre, de l'Ecoſſe & de la Hollande, pourrait tenir la balance de l'Europe : mais les partiſans de la Maiſon d'Orange s'étant oppoſés à ce projet, qui tenait beaucoup de l'entouſiaſme de ces tems-là, ce même entouſiaſme porta le Parlement Anglais à déclarer la guerre à la Hollande. On ſe battit ſur mer avec des ſuccès balancés. Les plus ſages du Parlement redoutant le grand crédit de *Cromwell*, ne continuaient cette guerre que pour avoir un prétexte d'augmenter la flotte aux dépens de l'armée, & de détruire ainſi peu à peu la puiſſance dangereuſe du Général. CH. CLXXVII

Cromwell les pénétra, comme ils l'avaient pénétré : ce fut alors qu'il dévelopa tout ſon caractère : *Je ſuis*, dit-il au Major-Général Vernon, *pouſſé à un dénoüement qui me fait dreſſer les cheveux à la tête.* Il ſe rendit au Parlement ſuivi d'Officiers & de ſoldats choiſis, qui s'emparèrent de la porte. Dès qu'il eut pris ſa place : *Je crois*, dit-il, *que ce Parlement eſt aſſez mûr pour être diſſous*. Quelques Membres lui ayant reproché ſon ingratitude, il ſe met au milieu de la Chambre : *Le Seigneur*, dit-il, 30. Avril 1653.

dit-il, *n'a plus besoin de vous; il a choisi d'autres instrumens pour accomplir son ouvrage.* Après ce discours fanatique, il les charge d'injures, dit à l'un qu'il est un yvrogne, à l'autre qu'il mène une vie scandaleuse, que l'Evangile les condamne, & qu'ils ayent à se dissoudre sur le champ. Ses Officiers & ses soldats entrent dans la Chambre; *Qu'on emporte la masse du Parlement*, dit-il; *qu'on nous défasse de cette marotte.* Son Major-Général *Harisson* va droit à l'Orateur, & le fait descendre de la chaire avec violence. *Vous m'avez forcé*, s'écria Cromwell, *à en user ainsi; car j'ai prié le Seigneur toute la nuit qu'il me fit plutôt mourir que de commettre une telle action.* Ayant dit ces paroles, il fit sortir tous les Membres du Parlement l'un après l'autre, ferma la porte lui-même, & emporta la clé dans sa poche.

Ce qui est bien plus étrange, c'est que le Parlement étant détruit avec cette violence, & nulle autorité législative n'étant reconnue, il n'y eut point de confusion. *Cromwell* assembla le Conseil des Officiers. Ce furent eux qui changèrent véritablement la constitution de l'Etat, & il n'arrivait en Angleterre que ce qu'on a vû dans tous les pays de la Terre, où le fort a donné la Loi au faible. *Cromwell* fit nommer par ce Conseil cent quarante-quatre Députés du Peuple, qu'on prit pour la plûpart dans les boutiques & dans les atteliers des Artisans. Le plus accrédité de ce nouveau Parlement d'Angleterre était un Marchand de cuir nommé

nommé *Barebone* ; c'eſt ce qui fit qu'on appella cette aſſemblée *le Parlement des Barebone* *. *Cromwell* en qualité de Général écrivit une Lettre circulaire à tous ces Députés, & les ſomma de venir gouverner l'Angleterre, l'Ecoſſe, & l'Irlande. Au bout de cinq mois ce prétendu Parlement, auſſi mépriſé qu'incapable, fut obligé de ſe caſſer lui-même, & de remettre à ſon tour le pouvoir ſouverain au Conſeil de guerre. Les Officiers ſeuls déclarèrent alors *Cromwell* Protecteur des trois Royaumes. On envoya chercher le Maire de Londres & les Aldermans. *Cromwell* fut inſtallé à Withehall dans le Palais des Rois, où il prit dès-lors ſon logement. On lui donna le titre d'Alteſſe, & la ville de Londres l'invita à un feſtin, avec les mêmes honneurs qu'on rendait aux Monarques. C'eſt ainſi qu'un Citoyen obſcur du pays de Galles parvint à ſe faire Roi ſous un autre nom, par ſa valeur ſecondée de ſon hypocriſie.

CH. CLXXVII.

22. Déc. 1653. N. S.

Il était âgé alors de près de cinquante-trois ans, & en avait paſſé quarante-deux ſans aucun Emploi, ni civil, ni militaire. A peine était-il connu en 1642. lorſque la Chambre des Communes dont il était Membre, lui donna une commiſſion de Major de Cavalerie. C'eſt de là qu'il parvint à gouverner la Chambre & l'armée, & que vainqueur de *Charles I.* & de *Charles II.* il monta en effet ſur leur Trône,

* Cela ſignifie *Os décharné.*

CH. CLXXVII

Trône, & régna sans être Roi, avec plus de pouvoir & plus de bonheur qu'aucun Roi. Il choisit d'abord parmi les seuls Officiers compagnons de ses victoires quatorze Conseillers, à chacun desquels il assigna mille livres sterling de pension. Les troupes étaient toûjours payées un mois d'avance, les magazins fournis de tout; le Trésor public dont il disposait, était rempli de trois cent mille livres sterling: il en avait cent cinquante mille en Irlande. Les Hollandais lui demandèrent la paix, & il en dicta les conditions, qui furent, qu'on lui payerait trois cent mille livres sterling, que les vaisseaux des Provinces-Unies baisseraient pavillon devant les vaisseaux Anglais, & que le jeune Prince d'Orange ne serait jamais rétabli dans les Charges de ses ancètres. C'est ce même Prince qui détrôna depuis *Jacques II.* dont *Cromwell* avait détroné le pére.

Toutes les Nations courtisèrent à l'envi le Protecteur. La France rechercha son alliance contre l'Espagne, & lui livra la ville de Dunkerque *. Ses flottes prirent sur les Espagnols la Jamaïque, qui est restée à l'Angleterre. L'Irlande fut entiérement soumise, & traitée comme un pays de conquête. On donna aux vainqueurs les terres des vaincus; & ceux qui étaient le plus attachés à leur patrie, périrent par la main des bourreaux.

Cromwell gouvernant en Roi assemblait des Par-

* Voyez le Siécle de *Louïs XIV.*

Parlemens, mais il s'en rendait le Maître, & les cassait à sa volonté. Il découvrit toutes les conspirations contre lui, & prévint tous les soulévemens. Il n'y eut aucun Pair du Royaume dans ces Parlemens qu'il convoquait : tous vivaient obscurément dans leurs terres. Il eut l'adresse d'engager un de ces Parlemens à lui offrir le titre de Roi, afin de le refuser, & de mieux conserver la puissance réelle. Il menait dans le Palais des Rois une vie sombre & retirée, sans aucun faste, sans aucun excès. Le Général *Ludlow* son Lieutenant en Irlande rapporte, que quand le Protecteur y envoya son fils *Henri Cromwell*, il l'envoya avec un seul domestique. Ses mœurs furent toûjours austères; il était sobre, tempérant, économe sans être avide du bien d'autrui, laborieux, & exact dans toutes les affaires. Sa dextérité ménageait toutes les Sectes, ne persécutant ni les Catholiques, ni les Anglicans, qui alors à peine osaient paraître; il avait des Chapelains de tous les partis; entousiaste avec les fanatiques; maintenant les *Presbytériens*, qu'il avait trompés & accablés, & qu'il ne craignait plus; ne donnant sa confiance qu'aux *Indépendans*, qui ne pouvaient subsister que par lui, & se moquant d'eux quelquefois avec les *Théïstes*. Ce n'est pas qu'il vît de bon œil la Religion du Théïsme, qui étant sans fanatisme ne peut guères servir qu'à des Philosophes, & jamais à des Conquérans.

Il y avait peu de ces Philosophes, & il se délas-

CH. CLXXVII

1656.

CH. CLXXVII délassait quelquefois avec eux aux dépens des insensés qui lui avaient frayé le chemin du Trône l'Evangile à la main. C'est par cette conduite qu'il conserva jusqu'à sa mort son autorité cimentée de sang & maintenue par la force & par l'artifice.

La nature malgré sa sobrieté avait fixé la fin de sa vie à cinquante-huit ans. Il mourut d'une fiévre ordinaire, causée probablement par l'inquiétude attachée à la tyrannie; car dans les derniers tems il craignait toûjours d'être assassiné; il ne couchait jamais deux nuits de suite dans la même chambre. Il mourut après avoir nommé *Richard Cromwell* son successeur. A peine eut-il expiré, qu'un de ses Chapelains Presbytérien nommé *Herry*, dit aux assistans; *Ne vous allarmez pas*; *s'il a protégé le Peuple de* DIEU *tant qu'il a été parmi nous, il le protégera bien davantage à présent qu'il est monté au Ciel, où il sera assis à la droite de* JESUS-CHRIST. Le fanatisme était si puissant, & *Cromwell* si respecté, que personne ne rit d'un pareil discours.

13. Sept. 1658.

Quelques intérêts divers qui partageassent tous les esprits, *Richard Cromwell* fut proclamé paisiblement Protecteur dans Londres. Le Conseil ordonna des funerailles plus magnifiques que pour aucun Roi d'Angleterre. On choisit pour modéle les solemnités pratiquées à la mort du Roi d'Espagne *Philippe II.* Il est à remarquer qu'on avait représenté *Philippe II.* en Purgatoire pendant deux mois dans un appar-

appartement tendu de noir, éclairé de peu de flambeaux, & qu'ensuite on l'avait représenté dans le Ciel, le corps étant sur un lit brillant d'or, dans une salle tendue de même, éclairée de cinq cent flambeaux, dont la lumiére renvoyée par des plaques d'argent égalait l'éclat du Soleil. Tout cela fut pratiqué pour *Olivier Cromwell*: on le vit sur son lit de parade, la Couronne en tête & un sceptre d'or à la main. Le peuple ne fit nulle attention ni à cette imitation d'une pompe Catholique, ni à la profusion. Le cadavre embaumé, que *Charles II.* fit exhumer depuis & porter au gibet, fut enterré dans le tombeau des Rois.

CH. CENT-SOIXANTE-DIX-HUITIEME.

DE L'ANGLETERRE SOUS CHARLES II.

LE second Protecteur *Richard Cromwell* n'ayant pas les qualités du prémier, ne pouvait en avoir la fortune. Son sceptre n'était point soutenu par l'épée; & n'ayant ni l'intrépidité ni l'hypocrisie d'*Olivier*, il ne sçut ni se faire craindre de l'armée, ni en imposer aux Partis & aux Sectes qui divisaient l'Angleterre. Le Conseil guerrier d'*Olivier Cromwell*

brava

CH. CLXXVIII brava d'abord *Richard*. Ce nouveau Protecteur prétendit s'affermir en convoquant un Parlement, dont une Chambre composée d'Officiers représentait les Pairs d'Angleterre, & dont l'autre formée de Députés Anglais, Ecossais, & Irlandais, représentait les trois Royaumes : mais les Chefs de l'armée le forcèrent de dissoudre ce Parlement. Ils rétablirent eux-mêmes l'ancien Parlement qui avait fait couper la tête à *Charles I.* & qu'ensuite *Olivier Cromwell* avait dissous avec tant de hauteur. Ce Parlement était tout Républiquain, aussi-bien que l'armée. On ne voulait point de Roi, mais on ne voulait pas non plus de Protecteur. Les
22. Mai 1659. Officiers demandèrent à la fois au Parlement établi par eux, que tous les partisans de la Maison Royale fussent à jamais privés de leurs Emplois, & que *Richard Cromwell* fût privé du Protectorat. Ils le traitaient honorablement, demandant pour lui vingt mille livres sterling de rente, & huit mille pour sa mére : mais le Parlement ne donna à *Richard Cromwell* que deux mille livres une fois payées, & lui ordonna de sortir dans six jours de la Maison des Rois ; il obéit sans murmure, & vécut en particulier paisible.

On n'entendait point parler alors des Pairs, ni des Evêques. *Charles II.* paraissait abandonné de tout le monde, aussi-bien que *Richard Cromwell* ; & on croyait dans toutes les Cours de l'Europe que la République Anglaise subsisterait. Un Officier de *Cromwell* nommé

Monck

Monck fut celui qui rétablit le Trône: il commandait en Ecosse l'armée qui avait subjugué le pays. Le Parlement de Londres ayant voulu casser quelques Officiers de cette armée, ce Général se résolut à marcher en Angleterre pour tenter la fortune. Les trois Royaumes alors n'étaient qu'une Anarchie. Une partie de l'armée de *Monck* restée en Ecosse ne pouvait la tenir dans la sujétion. L'autre partie qui suivait *Monck* en Angleterre, avait en tête celle de la République. Le Parlement redoutait ces deux armées, & voulait en être le Maître. Il y avait là de quoi renouveller toutes les horreurs des guerres civiles.

Monck ne se sentant pas assez puissant pour succéder aux deux Protecteurs, forma le dessein de rétablir la Famille Royale; & au lieu de répandre du sang, il embrouilla tellement les affaires par ses négociations, qu'il augmenta l'Anarchie, & mit la Nation au point de désirer un Roi. A peine y eut-il du sang répandu. *Lambert* un des Généraux de *Cromwell*, & des plus ardens Républicains, voulut en vain renouveller la guerre; il fut prévenu avant qu'il eût rassemblé un assez grand nombre des anciennes troupes de *Cromwell*, & fut battu & pris par celles de *Monck*. On assembla un nouveau Parlement. Les Pairs si longtems oisifs & oubliés, revinrent enfin dans la Chambre haute. Les deux Chambres reconnurent *Charles II.* pour Roi, & il fut proclamé dans Londres.

Charles

CH. CLXXVIII

8. Mai 1660.

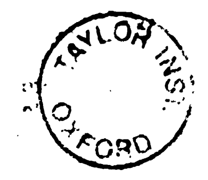
Charles II. rappellé ainsi en Angleterre, sans y avoir contribué que de son consentement, & sans qu'on lui eût fait aucune condition, partit de Breda où il était retiré. Il fut reçu aux acclamations de toute l'Angleterre : il ne paraissait pas qu'il y eût eu de guerre civile. Le Parlement exhuma le corps d'*Olivier Cromwell*, d'*Ireton* son gendre, d'un nommé *Bradshaw* Président de la Chambre, qui avait jugé *Charles I.* On les traîna au gibet sur la claye. De tous les Juges de *Charles I.* qui vivaient encor, il n'y en eut que dix qu'on exécuta : aucun d'eux ne témoigna le moindre repentir, aucun ne reconnut le Roi régnant : tous remercièrent DIEU *de mourir martyrs pour la plus juste & la plus noble des causes.* Non seulement ils étaient de la faction intraitable des *Indépendans*, mais de la secte des *Anabaptistes*, qui attendaient fermement le second avénement de JESUS-CHRIST, & la cinquiéme Monarchie.

Il n'y avait plus que neuf Evêques en Angleterre ; le Roi en completta bientôt le nombre. L'ordre ancien fut rétabli ; on vit les plaisirs & la magnificence d'une Cour succéder à la triste férocité qui avait régné si longtems. *Charles II.* introduisit la galanterie & les fètes dans le Palais de Withehall souillé du sang de son Pére. Les *Indépendans* ne parurent plus ; les *Puritains* furent contenus. L'esprit de la Nation parut d'abord si changé, que la guerre civile précédente fut tournée en ridicule.

Ces

Ces Sectes sombres & sévères, qui avaient mis tant d'entousiasme dans les esprits, furent l'objet de la raillerie des Courtisans & de toute la jeunesse. CH. CLXXVIII

Le Théisme dont le Roi faisait une profession assez ouverte, fut la Religion dominante au milieu de tant de Religions. Ce Théisme a fait depuis des progrès prodigieux dans le reste du Monde. Le Comte de *Shaftsburi*, le fils du Ministre, l'un des plus grands soutiens de cette Religion, dit formellement dans ses *Caractéristiques*, qu'on ne saurait trop respecter ce grand nom de *Théiste*. Une foule d'illustres Écrivains en a fait profession ouverte. La plûpart des Sociniens se sont enfin rangés à ce parti. On reproche à cette Secte si étenduë de n'écouter que la raison, & d'avoir secoué le joug de la foi. Il n'est pas possible à un Chrétien d'excuser leur indocilité. Mais la fidélité de ce grand tableau que nous traçons de la vie humaine, ne permet pas qu'en condamnant leur erreur, on ne rende justice à leur conduite. Il faut avouer que de toutes les Sectes c'est la seule qui n'ait point troublé la societé par des disputes, la seule qui en se trompant ait toûjours été sans fanatisme. Il est impossible même qu'elle ne soit pas paisible. Ceux qui la professent sont unis avec tous les hommes, dans le principe commun à tous les siécles & à tous les pays, dans l'adoration d'un seul DIEU; ils diffèrent des autres hommes, en ce qu'ils n'ont ni dogmes, ni temples, ne croyant Théisme.



Ch.. CLXXVIII

Théïstes.

Société Royale rend service à l'esprit humain.

qu'un Dieu juste, tolérant tout le reste, & découvrant rarement leur sentiment. Ils disent que cette Religion pure, aussi ancienne que le Monde, fut longtems la seule véritable avant que Dieu lui-même en donnât une autre au Peuple Hébreu. Ils se fondent sur ce que les Lettrés de la Chine l'ont toûjours professée; mais ces Lettrés de la Chine ont un culte public, & les Théïstes d'Europe n'ont qu'un culte secret; chacun adorant Dieu en particulier, & ne faisant aucun scrupule d'assister aux cérémonies publiques; du moins, il n'y a eu jusqu'ici qu'un très-petit nombre de ceux qu'on nomme *Unitaires* qui se soient assemblés. Mais ceux-là se disent Chrétiens primitifs plutôt que Théïstes.

La Société Royale de Londres déja formée, mais qui ne s'établit par des Lettres Patentes qu'en 1660., commença à adoucir les mœurs en éclairant les esprits. Les Belles-Lettres renaquirent & se perfectionnèrent de jour en jour. On n'avait guères connu du tems de *Cromwell* d'autre Science & d'autre Littérature, que celle d'appliquer des passages de l'Ancien & du Nouveau Testament aux dissensions publiques, & aux révolutions les plus atroces. On s'appliqua alors à connaître la Nature, & à suivre la route que le Chancelier *Bacon* avait montrée. La Science des Mathématiques fut portée bientôt à un point, que les *Archimèdes* n'avaient pû même deviner. Un grand homme a connu enfin les loix primitives, jusqu'alors

cachées,

cachées, de la conſtitution générale de l'Univers; & tandis que toutes les autres Nations ſe repaiſſaient de fables, les Anglais trouvèrent les plus ſublimes vérités. Tout ce que les recherches de pluſieurs ſiécles avaient connu en Phyſique n'aprochait pas de la ſeule découverte de la nature de la lumiére. Les progrès furent rapides & immenſes en vingt ans: c'eſt là un mérite, une gloire, qui ne paſſeront jamais. Le fruit du génie & de l'étude reſte; & les effets de l'ambition, du fanatiſme & des paſſions s'anéantiſſent avec les tems qui les ont produits. L'eſprit de la Nation acquit ſous le Régne de *Charles II.* une réputation immortelle, quoique le Gouvernement n'en eût point. CH. CLXXVIII.

Eſprit Français à la Cour.

L'eſprit Français qui régnait à la Cour, la rendit aimable & brillante; mais en l'aſſujettiſſant à des mœurs nouvelles, elle l'aſſervit auſſi aux intérêts de *Louïs XIV.*; & le Gouvernement Anglais vendu longtems à celui de France, fit quelquefois regretter le tems où l'Uſurpateur *Cromwell* rendait ſa Nation reſpectable.

Le Parlement d'Angleterre, & celui d'Ecoſſe rétablis s'empreſſèrent d'accorder au Roi, dans chacun de ces deux Royaumes, tout ce qu'ils pouvaient lui donner, comme une eſpèce de réparation du meurtre de ſon pére. Le Parlement d'Angleterre ſurtout, qui ſeul pouvait le rendre puiſſant, lui aſſigna un revenu de douze cent mille livres ſterling, pour lui &

CH. CLXXVIII

Revenu du Roi.

pour toutes les parties de l'adminiſtration, indépendamment des fonds deſtinés pour la flotte; jamais *Eliſabeth* n'en avait eu tant. Cependant *Charles II.* prodigue fut toûjours indigent. La Nation ne lui pardonna pas de vendre pour moins de deux cent quarante mille livres ſterling Dunkerque acquiſe par les négociations & les armes de *Cromwell.*

La guerre qu'il eut d'abord contre les Hollandais fut très-onereuſe, puiſqu'elle coûta ſept millions & demi de livres ſterling au peuple; & elle fut honteuſe, puiſque l'Amiral *Ruyter* entra juſques dans le port de Chatam, & y brula les vaiſſeaux Anglais.

Accidens 1666.

Des accidens funeſtes ſe mêlèrent à ces déſaſtres. Une peſte ravagea Londres au commencement de ce Régne, & la ville preſque entiére fut détruite par un incendie. Ce malheur arrivé après la contagion & au fort d'une guerre malheureuſe contre la Hollande, paraiſſait irréparable. Cependant, à l'étonnement de l'Europe, Londres fut rebâtie en trois années, beaucoup plus belle, plus réguliére, plus commode qu'elle n'était auparavant. Un ſeul impôt ſur le charbon, & l'ardeur des citoyens, ſuffirent à ce travail immenſe. Ce fut un grand exemple de ce que peuvent les hommes, & qui rend croyable ce qu'on raporte des anciennes villes de l'Aſie & de l'Egypte, conſtruites avec tant de célérité.

Ni ces accidens, ni ces travaux, ni la guerre de 1672. contre la Hollande, ni les cabales dont

dont la Cour & le Parlement furent remplis, ne dérobèrent rien aux plaisirs & à la gayeté que *Charles II.* avait amenés en Angleterre, comme des productions du climat de la France, où il avait demeuré plusieurs années. Une maîtresse Française, l'esprit Français, & surtout l'argent de la France, dominaient à la Cour.

CH. CLXXVIII

Troubles, conjuration nommée *Papiste.*

Malgré tant de changemens dans les esprits, ni l'amour de la liberté & de la faction ne changea dans le peuple, ni la passion du pouvoir absolu dans le Roi, & dans le Duc d'Yorck son frére. On vit enfin au milieu des plaisirs la confusion, la division, la haine des partis & des sectes, désoler encor les trois Royaumes. Il n'y eut plus, à la vérité, de grandes guerres civiles comme du tems de *Cromwell*; mais une suite de complots, de conspirations, de meurtres juridiques ordonnés en vertu des loix interprétées par la haine, & enfin plusieurs assassinats auxquels la Nation n'était point encor accoutumée, noircirent quelque tems le régne de *Charles II.* Il semblait, par son caractère doux & aimable, formé pour rendre sa Nation heureuse, comme il faisait les délices de ceux qui l'approchaient. Cependant le sang coulait sur les échaffauts sous ce bon Prince comme sous les autres. La Religion seule fut la cause de tant de désastres, quoique *Charles* fût très Philosophe.

Il n'avait point d'enfant; & son frére, héritier présomptif de la Couronne, avait em-

CH. CLXXVIII

braſſé ce qu'on appelle en Angleterre la *Secte Papiſte*, objet de l'exécration de preſque tout le Parlement & de la Nation. Dès qu'on ſçut cette défection, la crainte d'avoir un jour un Papiſte pour Roi, aliéna preſque tous les eſprits. Quelques malheureux de la lie du peuple, apoſtés par la faction oppoſée à la Cour, dénoncèrent une conſpiration bien plus étrange encor que celle des poudres. Ils affirmèrent par ſerment que les Papiſtes devaient tuer le Roi, & donner la Couronne à ſon frére ; que le Pape *Clément X.* dans une Congrégation qu'on appelle de *la Propagande*, avait déclaré en 1675. que le Royaume d'Angleterre appartenait aux Papes, par un droit impreſcriptible ; qu'il en donnait la Lieutenance au Jéſuite *Oliva* Général de l'Ordre ; que ce Jéſuite remettait ſon autorité au Duc d'Yorck vaſſal du Pape ; qu'on devait lever une armée en Angleterre pour détrôner *Charles II.* ; que le Jéſuite *la Chaiſe*, Confeſſeur de *Louïs XIV.* avait envoyé dix mille Louïs d'or à Londres pour commencer les opérations ; que le Jéſuite *Comiers* avait acheté un poignard une livre ſterling pour aſſaſſiner le Roi, & qu'on en avait offert dix mille à un Médecin pour l'empoiſonner. Ils produiſaient les noms, & les commiſſions de tous les Officiers, que le Général des Jéſuites avait nommés pour commander l'armée Papiſte.

Horreurs ridicules.

Jamais accuſation ne fut plus abſurde. Le fameux Irlandais qui voyait à cinquante pieds

ſous

sous terre, la femme qui accoucha tous les huit jours d'un lapin dans Londres, celui qui promit à la Ville assemblée d'entrer dans une bouteille de deux pintes, & parmi nous l'affaire de nôtre Bulle *Unigenitus*, nos convulsions, & nos accusations contre les Philosophes, n'ont pas été plus ridicules. Mais quand les esprits sont échauffés, plus une opinion est impertinente, plus elle a de crédit.

Toute la Nation fut allarmée. La Cour ne put empêcher le Parlement de procéder avec la sévérité la plus promte. Il se mêla une vérité à tous ces mensonges incroyables, & dès-lors tous ces mensonges parurent vrais. Les délateurs prétendaient que le Général des Jésuites avait nommé pour son Secretaire d'Etat en Angleterre un nommé *Coleman*, attaché au Duc d'Yorck; on saisit les papiers de ce *Coleman*, on trouva des lettres de lui au Pére *la Chaise*, conçues en ces termes:

Nous poursuivons une grande entreprise, il s'agit de convertir trois Royaumes, & peut-être de détruire à jamais l'hérésie; nous avons un Prince zélé &c......... Il faut envoyer beaucoup d'argent au Roi: l'argent est la Logique qui persuade tout à nôtre Cour.

Il est évident par ces lettres que le parti Catholique voulait avoir le dessus; qu'il attendait beaucoup du Duc d'Yorck; que le Roi lui-même favoriserait les Catholiques, pourvû qu'on lui donnât de l'argent; qu'enfin les Jésuites faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour

Ch. CLXXVIII

servir le Pape en Angleterre. Tout le reste était manifestement faux ; les contradictions des délateurs étaient si grossiéres, qu'en tout autre tems on n'aurait pû s'empêcher d'en rire.

Supplices.

Mais les Lettres de *Coleman*, & l'assassinat d'un de ses Juges, firent tout croire des Papistes. Plusieurs accusés périrent sur l'échaffaut ; cinq Jésuites furent pendus & écartelés. Si on s'était contenté de les juger comme perturbateurs du repos public, entretenant des correspondances illicites, & voulant abolir la Religion

1679.

établie par la Loi, leur condamnation eût été dans toutes les régles ; mais il ne fallait pas les pendre en qualité de Capitaines & d'Aumôniers de l'armée Papale, qui devait subjuguer trois Royaumes. Le zèle contre le Papisme fut porté si loin, que la Chambre des Communes vota presque unanimement l'exclusion du Duc d'Yorck, & le déclara incapable d'être jamais Roi d'Angleterre. Ce Prince ne confirma que trop quelques années après la sentence de la Chambre des Communes.

Duc d'Yorck exclu du Trône.

Le Catholicisme déclaré idolâtre.

L'Angleterre, ainsi que tout le Nord, la moitié de l'Allemagne, les sept Provinces-Unies, & les trois quarts de la Suisse, s'étaient contentés jusques-là de regarder la Religion Catholique Romaine comme une idolâtre. Mais cette flétrissure n'avait encor passé nulle part en Loi de l'Etat. Le Parlement d'Angleterre ajouta à l'ancien serment du Test, l'obligation d'abhorrer le Papisme comme idolâtre.

Quelles révolutions dans l'esprit humain ! Les

Les prémiers Chrétiens accusèrent le Sénat de Rome d'adorer des statues qu'il n'adorait certainement pas. Le Christianisme subsista trois cent ans sans images; douze Empereurs Chrétiens traitèrent d'idolâtres ceux qui priaient devant des figures de Saints. Ce culte fut ensuite reçu dans l'Occident & dans l'Orient, abhorré après dans la moitié de l'Europe. Enfin Rome Chrétienne, qui fonde sa gloire sur la destruction de l'idolâtrie, est mise au rang des Payens par les Loix d'une Nation puissante, respectée aujourd'hui dans l'Europe.

L'entousiasme de la Nation ne se borna pas à des démonstrations de haine & d'horreur contre le Papisme; les accusations, les supplices continuèrent.

Ce qu'il y eut de plus déplorable, ce fut la mort du Lord *Stafford*, vieillard zélé pour l'Etat, attaché au Roi, mais retiré des affaires, & achevant sa carriére honorable dans l'exercice paisible de toutes les vertus. Il passait pour Papiste, & ne l'était pas. Les délateurs l'accusèrent d'avoir voulu engager l'un d'eux à tuer le Roi. L'accusateur ne lui avait jamais parlé, & cependant il fut cru; l'innocence du Lord *Stafford* parut en vain dans tout son jour; il fut condamné, & le Roi n'osa lui donner sa grace: faiblesse infame, dont son pére avait été coupable & qui perdit son pére. Cet exemple prouva que la tyrannie d'un Corps est toûjours plus impitoyable que celle d'un Roi; il y a mille moyens d'appaiser

Ch. CLXXVIII paiser un Prince, il n'y en a point d'adoucir la férocité d'un Corps entrainé par les préjugés. Chaque membre enyvré de cette fureur commune, la reçoit & la redouble dans les autres membres, & se porte à l'inhumanité sans crainte, parce que personne ne répond pour le Corps entier.

Pendant que les Papistes & les Anglicans donnaient à Londres cette sanglante scène, les Presbytériens d'Ecosse en donnaient une non moins absurde, & plus abominable. Ils assassinèrent l'Archevêque de *St. André*, Primat d'Ecosse; car il y avait encor des Evêques dans ce pays, & l'Archevêque de *St. André* avait conservé ses prérogatives. Les Presbytériens assemblèrent le Peuple après cette belle action, & la comparèrent hautement dans leurs sermons à celle de *Jahel*, d'*Aod*, & de *Judith*, auxquelles elle ressemblait en effet. Ils menèrent leurs auditeurs au sortir du sermon, tambour battant, à Glascow, dont ils s'emparèrent. Ils jurèrent de ne plus obéir au Roi comme Chef suprême de l'Eglise Anglicane; de ne reconnaître jamais son frére pour Roi, de n'obéir qu'au Seigneur, & d'immoler au Seigneur tous les Prélats qui s'opposeraient aux Saints.

1679. Le Roi fut obligé d'envoyer contre les Saints, le Duc de *Monmouth* son fils naturel, avec une petite armée. Les Presbytériens marchèrent contre lui au nombre de huit mille hommes, commandés par des Ministres du St. Evangile. Cette armée s'appellait *l'armée du Seigneur*.

Il

Il y avait un vieux Ministre qui monta sur un petit tertre, & qui se fit soutenir les mains comme *Aaron*, pour obtenir une victoire sûre. L'armée du Seigneur fut mise en déroute dès les prémiers coups de canon. On fit douze cent prisonniers. Le Duc de *Monmouth* les traita avec humanité; il ne fit pendre que deux Prêtres, & donna la liberté à tous les prisonniers qui voulurent jurer de ne plus troubler la Patrie au nom de DIEU; neuf cent firent le serment, trois cent jurèrent qu'il valait mieux obéir à DIEU qu'aux hommes, & qu'ils aimaient mieux mourir que de ne pas tuer les Anglicans & les Papistes. On les transporta en Amérique, & leur vaisseau ayant fait naufrage, ils reçurent au fond de la Mer la couronne du martyre.

Cet esprit de vertige dura encor quelque tems en Angleterre, en Ecosse, en Irlande. Mais enfin, le Roi appaisa tout, moins par sa prudence, peut-être, que par son caractère aimable, dont la douceur & les graces prévalurent, & changèrent insensiblement la férocité atrabilaire de tant de factieux en des mœurs plus sociables.

Charles II. parait être le prémier Roi d'Angleterre qui ait acheté par des pensions secrettes les suffrages des Membres du Parlement, du moins dans un pays où il n'y a presque rien de secret; cette méthode n'avait jamais été publique; on n'avait point de preuve que les Rois ses prédécesseurs eussent pris ce parti, qui

Ch. CLXXVIII qui abrège les difficultés, & qui prévient les contradictions.

Le second Parlement convoqué en 1679. procéda contre dix-huit Membres des Communes du Parlement précédent, qui avait duré dix-huit années. On leur reprocha d'avoir reçu des pensions; mais comme il n'y avait point de loi qui défendit de recevoir des gratifications de son Souverain, on ne put les poursuivre.

Plus de Parlement.

Cependant *Charles II.* voyant que la Chambre des Communes, qui avait détrôné & fait mourir son pére, voulait deshériter son frére de son vivant, & craignant pour lui-même les
1681. suites d'une telle entreprise, cassa le Parlement, & régna sans en assembler désormais.

Tout fut tranquille dès le moment que l'autorité Royale & la Parlementaire ne se choquèrent plus. Le Roi fut réduit enfin à vivre avec économie de son revenu, & d'une pension de cent mille livres sterling, que lui faisait *Louïs XIV.* Il entretenait seulement quatre mille hommes de troupes, & on lui reprochait cette garde, comme s'il eût eu sur pied une puissante armée. Les Rois n'avaient ordinairement avant lui que cent hommes pour leur garde ordinaire.

On ne connut alors en Angleterre que deux partis politiques, celui des *Toris* qui embrassaient une soumission entiére aux Rois, & celui des *Wigs* qui soutenaient les droits des Peuples, & qui limitaient ceux du pouvoir Souverain.

verain. Ce dernier parti l'a presque toûjours emporté sur l'autre. CH. CLXXVIII.

Mais ce qui a fait la puissance de l'Angleterre, c'est que tous les partis ont également concouru depuis le tems d'*Elisabeth* à favoriser le Commerce. Le même Parlement qui fit couper la tête à son Roi, fut occupé d'établissemens maritimes, comme si on eût été dans les tems les plus paisibles. Le sang de *Charles I.* était encor fumant, quand ce Parlement, quoique presque tout composé de fanatiques, fit en 1650. le fameux Acte de la Navigation, qu'on attribue au seul *Cromwell*, & auquel il n'eut d'autre part que celle d'en être fâché, parce que cet Acte très-préjudiciable aux Hollandais fut une des causes de la guerre entre l'Angleterre & les sept Provinces, & que cette guerre en portant toutes les grandes dépenses du côté de la Marine, tendait à diminuer l'armée de terre dont *Cromwell* était Général. Cet Acte de la Navigation a toûjours subsisté dans toute sa force. L'avantage de cet Acte consiste à ne permettre qu'aucun vaisseau étranger puisse apporter en Angleterre des marchandises qui ne sont pas du pays auquel appartient le vaisseau.

Etat florissant de l'Angleterre.

Il y eut dès le tems de la Reine *Elisabeth* une Compagnie des Indes, antérieure même à celle de Hollande, & on en forma même encor une nouvelle du tems du Roi *Guillaume*. Depuis 1597. jusqu'en 1612. les Anglais furent seuls en possession de la pêche de la baleine;

Commerce.

Ch. CLXXVIII

leine; mais leurs plus grandes richesses vinrent toûjours de leurs troupeaux. D'abord ils ne surent que vendre les laines; mais depuis *Elisabeth* ils manufacturèrent les plus beaux draps de l'Europe. L'Agriculture longtems négligée leur a tenu lieu enfin des mines du Potose. La culture des terres a été surtout encouragée, lorsqu'on a commencé en 1689. à donner des récompenses à l'exportation des grains. Le Gouvernement a toûjours accordé depuis ce tems-là cinq schellins pour chaque mesure de froment portée à l'étranger, lorsque cette mesure, qui contient vingt-quatre boisseaux de Paris, ne vaut à Londres que deux livres huit sols sterling. La vente de tous les autres grains a été encouragée à proportion; & dans les derniers tems il a été prouvé dans le Parlement que l'exportation des grains avait valu en quatre années cent soixante-dix millions trois cent trente mille livres de France.

Agriculture.

L'Angleterre n'avait pas encor toutes ces grandes ressources du tems de *Charles II.*: elle était encor tributaire de l'industrie de la France, qui tirait d'elle plus de huit millions chaque année par la balance du Commerce. Les Manufactures de toiles, de glaces, de cuivre, d'airain, d'acier, de papier, de chapeaux même, manquaient aux Anglais. C'est la révocation de l'Édit de Nantes qui leur a donné presque toute cette nouvelle industrie.

On peut juger par ce seul trait si les flatteurs de *Louïs XIV.* ont eu raison de le louer

d'avoir

d'avoir privé la France de citoyens utiles. Auſſi en 1687. la Nation Angluiſe ſentant de quel avantage lui feraient les ouvriers Français réfugiés chez elle, leur a donné quinze cent mille francs d'aumones, & a nourri treize mille de ces nouveaux citoyens dans la ville de Londres, aux dépens du public, pendant une année entiére. CH. CLXXVIII

Cette application au Commerce dans une Nation guerriére, l'a miſe enfin en état de ſoudoyer une partie de l'Europe contre la France. Elle a de nos jours multiplié ſon crédit, ſans augmenter ſes fonds, au point que les dettes de l'Etat aux particuliers ont monté à cent de nos millions de rente. C'eſt précifément la ſituation où s'eſt trouvé le Royaume de France, dans lequel l'Etat ſous le nom du Roi doit à peu près la même ſomme par année aux rentiers & à ceux qui ont acheté des Charges. Cette manœuvre inconnue à tant d'autres Nations, & ſurtout à celles de l'Aſie, a été le triſte fruit de nos guerres, & le dernier effort de l'induſtrie politique; induſtrie non moins dangereuſe que la guerre même.



CH,

CH. CENT-SOIXANTE-DIX-NEUVIEME.

DE L'ITALIE,

ET PRINCIPALEMENT DE ROME,

A LA FIN

DU SEIZIEME SIECLE.

Du Concile de Trente. De la Reforme du Calendrier, &c.

AUtant que la France & l'Allemagne furent bouleverſées à la fin du ſeiziéme & au commencement du dix-ſeptiéme Siécle, languiſſantes, ſans Commerce, privées des Arts & de toute Police, abandonnées à l'Anarchie; autant les Peuples d'Italie commencèrent en général à jouïr du repos, & cultivèrent à l'envi les Arts de goût, qui ailleurs étaient ignorés, ou groſſiérement exercés. Naples & Sicile furent ſans révolutions; on n'y eut même aucune inquiétude. Quand le Pape *Paul IV.* pouſſé par ſes neveux, voulut ôter ces deux Royaumes à *Philippe II.* par les armes de *Henri II.* Roi de France, il prétendait les transférer au Duc d'Anjou, qui fut depuis *Henri III.*, moyennant vingt mille ducats de tribut annuel au lieu de ſix mille, & ſurtout

à

à condition que ses neveux y auraient des Principautés considérables & indépendantes. Gr. CLXXIX.

Ce Royaume était alors le seul au Monde qui fût tributaire. On prétendait que la Cour de Rome voulait qu'il cessât de l'être, & qu'il fût enfin réuni au St. Siége ; ce qui aurait pû rendre les Papes assez puissans pour tenir en Maîtres la balance de l'Italie. Mais il était impossible que ni *Paul IV.* ni toute l'Italie ensemble, ôtassent Naples à *Philippe II.*, pour l'ôter ensuite au Roi de France, & dépouiller les deux plus puissans Monarques de la Chrétienté. L'entreprise de *Paul IV.* ne fut qu'une témérité malheureuse. Le fameux Duc d'*Albe* alors Vice-Roi de Naples insulta aux démarches de ce Pontife, en faisant fondre les cloches, & tout le bronze de Bénévent qui appartenait au St. Siége, pour en faire des canons. Cette guerre fut presque aussi-tôt finie que commencée. Le Duc d'*Albe* se flattait de prendre Rome, comme elle avait été prise sous *Charles-Quint*, & du tems des *Otons*, & d'*Arnoud*, & de tant d'autres ; mais il alla au bout de quelques mois baiser les pieds du Pontife ; on rendit les cloches à Bénévent, & tout fut fini.

Papes veulent avoir Naples.

Ce fut un spectacle affreux après la mort de *Paul IV.* que la condamnation de ses deux neveux, le Prince de *Palliano*, & le Cardinal *Caraffa* : le sacré Collége vit avec horreur ce Cardinal condamné par les ordres de *Pie IV.*, mourir par la corde, comme était mort le

Cardinaux pendus. Mars 1560.

Ch. CLXXIX.

Cardinal *Poli* sous *Léon X.*; mais une action de cruauté ne fit pas un régne cruel, & la Nation Romaine ne fut pas tyrannisée : elle se plaignit seulement que le Pape vendît les Charges du Palais, abus qui augmenta dans la suite.

Concile de Trente. 1563.

Le Concile de Trente fut terminé sous *Pie IV.* d'une maniére paisible; * il ne produisit aucun effet nouveau ni parmi les Catholiques qui croyaient tous les articles de foi enseignés par ce Concile, ni parmi les Protestans qui ne les croyaient pas : il ne changea rien aux usages des Nations Catholiques, qui adoptaient quelques régles de discipline différentes de celles du Concile.

Libertés Gallicanes.

La France surtout conserva ce qu'on appelle les libertés de son Eglise, qui sont en effet les libertés de sa Nation. Vingt-quatre articles qui choquent les droits de la Jurisdiction civile, ne furent jamais adoptés en France : les principaux de ces articles donnaient aux seuls Evêques l'administration de tous les Hôpitaux, attribuaient au seul Pape le jugement des causes criminelles de tous les Evêques, soumettaient les Laïcs en plusieurs cas à la Jurisdiction Episcopale. Voila pourquoi la France rejetta toûjours le Concile dans la Discipline qu'il établit. Les Rois d'Espagne le reçurent dans tous leurs Etats avec le plus grand respect, & les plus grandes modifications, mais secrettes, & sans éclat. Venise imita l'Espagne. Les Catholi-

* La rédaction des disputes & des actes de ce Concile se trouve au chapitre 168.

tholiques d'Allemagne demandèrent encor l'usage de la coupe, & le mariage des Prêtres. *Pie IV.* accorda la Communion sous les deux espèces, par des Brefs à l'Empereur *Maximilien II.* & à l'Archevêque de Mayence : mais il fut inflexible sur le célibat des Prêtres. L'Histoire des Papes en donne pour raison, que *Pie IV.* étant délivré du Concile, n'en avait plus rien à craindre: *de-là vient*, ajoute l'Auteur, *que ce Pape, qui violait les Loix divines & humaines, faisait le scrupuleux sur le célibat.* Il est très-faux que *Pie IV.* violât les Loix divines & humaines; & il est très-évident qu'en conservant l'ancienne discipline du Célibat Sacerdotal depuis si longtems établie dans l'Occident, il se conformait à une opinion devenue une Loi de l'Eglise.

C. CLXXIX.

Tous les autres usages de la Discipline Ecclésiastique particuliére à l'Allemagne, subsistèrent. Les questions préjudiciables à la puissance séculiére ne réveillèrent plus ces guerres qu'elles avaient autrefois fait naitre. Il y eut toûjours des difficultés, des épines entre la Cour de Rome & les Cours Catholiques; mais le sang ne coula point pour ces petits démêlés. L'Interdit de Venise sous *Paul V.* a été depuis la seule querelle éclatante. Les guerres de Religion en Allemagne, & en France, occupaient alors assez; & la Cour de Rome ménageait d'ordinaire les Souverains Catholiques, de peur qu'ils ne devinssent Protestans. Malheur seulement aux Princes faibles, quand ils

Ch. CLXXXIX.

avaient en tête un Prince puissant comme *Philippe*, qui était le Maître au Conclave.

Italie sans police.

Il manqua à l'Italie la Police générale : ce fut là son véritable fléau : elle fut infestée longtems de brigands au milieu des Arts, & dans le sein de la paix, comme la Grèce l'avait été dans les tems sauvages. Des frontiéres du Milanais au fond du Royaume de Naples, des troupes de bandits courans sans cesse d'une Province à une autre, achetaient la protection des petits Princes, ou les forçait à les tolérer. On ne put les exterminer dans l'Etat du St. Siége jusqu'au régne de *Sixte-Quint* ; & après lui ils reparurent quelquefois. Ce fatal exemple encourageait les particuliers à l'assassinat : l'usage du stilet n'était que trop commun dans les Villes, tandis que les bandits couraient les campagnes ; les écoliers de Padoue s'étaient accoutumés à assommer les passans sous les arcades qui bordent les ruës.

Malgré ces désordres trop communs, l'Italie était le pays le plus florissant de l'Europe, s'il n'était pas le plus puissant. On n'entendait plus parler de ces guerres étrangères qui l'avaient désolée depuis le Régne du Roi de France *Charles VIII.* ni de ces guerres intestines de Principauté contre Principauté, & de Ville contre Ville : on ne voyait plus de ces conspirations autrefois si fréquentes. Naples, Venise, Rome, Florence, attiraient les étrangers par leur magnificence, & par la culture de tous les Arts. Les plaisirs de l'esprit n'étaient

Arts cultivés.

taient encor bien connus que dans ce climat. Ch. CLXXIX.
la Religion s'y montrait aux Peuples sous un appareil imposant, nécessaire aux imaginations sensibles. Ce n'était qu'en Italie qu'on avait élevé des Temples dignes de l'Antiquité ; & St. Pierre de Rome les surpassait tous. Si les pratiques superstitieuses, de fausses traditions, des miracles supposés subsistaient encor, les sages les méprisaient, & savaient que les abus ont été de tous les tems l'amusement de la populace.

Superstitions.

Peut-être les Ecrivains ultramontains qui ont tant déclamé contre ces usages, n'ont pas assez distingué entre le Peuple & ceux qui le conduisent. Il n'aurait pas fallu mépriser le Sénat de Rome, parce que les malades guéris par la nature tapissaient de leurs offrandes les Temples d'*Esculape*, parce que mille tableaux votifs de voyageurs échapés aux naufrages, ornaient ou défiguraient les Autels de *Neptune*, & que dans *Egnatia* l'encens brulait & fumait de lui-même sur une pierre sacrée. Plus d'un Protestant, après avoir goûté les délices du séjour de Naples, s'est répandu en invectives contre les trois miracles qui se font à jour nommé dans cette Ville, quand le sang de *St. Janvier*, de *St. Jean Baptiste*, & de *St. Etienne*, conservé dans des bouteilles, se liquéfie étant aproché de leurs têtes. Ils accusent ceux qui président à ces Eglises d'imputer à la Divinité des prodiges inutiles. Le savant & sage *Addisson* dit qu'il n'a jamais vû à *Mo-*

Ch. CLXXIX. *re blounding trik*, un tour plus groſſier. Tous ces Auteurs pouvaient obſerver que ces inſtitutions ne nuiſent point aux mœurs, qui doivent être le principal objet de la Police civile & Eccléſiaſtique, que probablement les imaginations ardentes des climats chauds ont beſoin de ſignes viſibles qui les mettent continuellement ſous la main de la Divinité, & qu'enfin ces ſignes ne pouvaient être abolis que quand ils feraient mépriſés du même Peuple qui les révère.

Pie V. A *Pie IV.* ſuccéda ce Dominicain *Gisleri*, *Pie V.*, ſi haï dans Rome même, pour y avoir fait exercer avec trop de cruauté le Miniſtère de l'Inquiſition, publiquement combattu ailleurs par les Tribunaux ſéculiers. La fameuſe Bulle, *In Cœna Domini*, émanée ſous *Paul III.* & publiée par *Pie V.*, dans laquelle on brave tous les droits des Souverains, révolta pluſieurs Cours, & fit élever contre elle les voix de pluſieurs Univerſités.

St. Charles Borromée. L'extinction de l'Ordre des *Humiliés* fut un des principaux événemens de ſon Pontificat. Les Religieux de cet Ordre établis principalement au Milanais, vivaient dans le ſcandale; *St. Charles Borromée* Archevêque de Milan voulut les reformer; quatre d'entr'eux conſpirèrent contre ſa vie; l'un des quatre lui tira un coup d'arquebuſe dans ſon palais, pendant
1571. qu'il faiſait la priére. Ce ſaint homme, qui ne fut que légérement bleſſé, demanda au Pape la grace des coupables: mais le Pape punit

punit leur attentat par le dernier ſupplice, & abolit l'Ordre entier. Ce Pontife envoya quelques troupes en France au ſecours du Roi *Charles IX.* contre les Huguenots de ſon Royaume. Elles ſe trouvèrent à la bataille de Moncontour. Le Gouvernement de la France était alors parvenu à cet excès de ſubvertiſſement, que deux mille ſoldats du Pape étaient un ſecours utile.

Mais ce qui conſacra la mémoire de *Pie V.* ce fut ſon empreſſement à défendre la Chrétienté contre les Turcs, & l'ardeur dont il preſſa l'armement de la flotte qui gagna la bataille de Lépante. Son plus bel éloge vint de Conſtantinople même, où l'on fit des réjouïſſances publiques de ſa mort.

Réforme du Calendrier.

Grégoire XIII. Buoncompagno, Succeſſeur de *Pie V.* rendit ſon nom immortel par la réforme du Calendrier qui porte ſon nom; & en cela il imita *Jules Céſar*. Ce beſoin où les Nations furent toûjours de réformer l'année, montre bien la lenteur des Arts les plus néceſſaires. Les hommes avaient ſçu ravager le Monde d'un bout à l'autre, avant d'avoir ſçu connaître les tems & régler leurs jours. Les anciens Romains n'avaient d'abord connu que dix mois lunaires, & une année de trois cent quatre jours; enſuite leur année fut de trois cent cinquante-cinq. Tous les remèdes à cette fauſſe computation furent autant d'erreurs. Les Pontifes depuis *Numa Pompilius* furent les Aſtronomes de la Nation, ainſi qu'ils l'avaient été chez les

CH. CLXXIX.

les Babyloniens, chez les Egyptiens, chez les Perſes, chez preſque tous les Peuples de l'Aſie. La ſcience des tems les rendait plus vénérables au peuple, rien ne conciliant plus l'autorité que la connaiſſance des choſes utiles inconnues au vulgaire.

Hiſtoire du Calendrier.

Comme chez les Romains le ſuprême Pontificat était toûjours entre les mains d'un Sénateur, *Jules Céſar* en qualité de Pontife réforma le Calendrier autant qu'il le put; il ſe ſervit de *Sozigène*, Mathématicien Grec d'Alexandrie. *Alexandre* avait tranſporté dans cette ville les Sciences & le Commerce; c'était la plus célèbre école de Mathématiques, & c'était là que les Egyptiens, & même les Hébreux, avaient enfin puiſé quelques connaiſſances réelles. Les Egyptiens avaient ſçu auparavant élever des maſſes énormes de pierre; mais les Grecs leur enſeignèrent tous les beaux-Arts, ou plutôt les exercèrent chez eux ſans pouvoir former d'élèves Egyptiens. En effet on ne compte chez ce peuple d'eſclaves efféminés aucun homme diſtingué dans les Arts de la Grèce.

Les Pontifes Chrétiens réglèrent l'année ainſi que les Pontifes de l'ancienne Rome, parce que c'était à eux d'indiquer les célébrations des fêtes. Le prémier Concile de Nicée en 325. voyant le dérangement que le tems aportait au Calendrier de *Céſar*, conſulta comme lui les Grecs d'Alexandrie; ces Grecs répondirent que l'équinoxe du Printems arrivait alors le

21.

21. Mars; & les Péres réglèrent le tems de la fête de Pâques suivant ce principe. Ch. CLXXIX.

Deux légers mécomptes dans le calcul de *Jules César*, & dans celui des Astronomes consultés par le Concile, augmentèrent dans la suite des siécles. Le prémier de ces mécomptes vient du fameux Nombre d'Or de l'Athénien *Méton*; il donne dix-neuf années à la révolution par laquelle la Lune revient au même point du Ciel: il ne s'en manque qu'une heure & demie; méprise insensible dans un siécle, & considérable après plusieurs siécles. Il en était de même de la révolution apparente du Soleil, & des points qui fixent les Equinoxes & les Solstices. L'Equinoxe du Printems au siécle du Concile de Nicée arrivait le 21. Mars; mais au tems du Concile de Trente, l'Equinoxe avait avancé de dix jours, & tombait à l'onze de ce mois. La cause de cette précession des Equinoxes inconnuë à toute l'Antiquité, n'a été découverte que de nos jours: cette cause est un mouvement particulier à la Terre, mouvement dont la période s'achéve en vingt-cinq mille neuf cent années, & qui fait passer successivement les Equinoxes, & les Solstices, par tous les Points du Zodiaque. Ce mouvement est l'effet de la gravitation, dont le seul *Newton* a connu & calculé les phénomènes, qui semblaient hors de la portée de l'esprit humain.

Il ne s'agissait pas du tems de *Grégoire XIII*. de

Ch. CLXXIX. de songer à deviner la cause de cette précession des Equinoxes, mais de mettre ordre à la confusion qui commençait à troubler sensiblement l'année civile. *Grégoire* fit consulter tous les célèbres Astronomes de l'Europe. Un Médecin nommé *Lilio*, né à Rome, eut l'honneur de fournir la manière la plus simple, & la plus facile, de rétablir l'ordre de l'année, telle qu'on la voit dans le nouveau Calendrier; il ne fallait que retrancher dix jours à l'année 1582. où l'on était pour lors, & prévenir le dérangement dans les siécles avenir par une précaution aisée. Ce *Lilio* a été depuis ignoré; & le Calendrier porte le nom du Pape *Grégoire*, ainsi que le nom de *Sozigène* fut couvert par celui de *César*. Il n'en était pas ainsi chez les anciens Grecs; la gloire de l'invention demeurait aux Artistes.

Résistance au Calendrier.

Grégoire XIII. eut celle de presser la conclusion de cette réforme nécessaire; il eut plus de peine à la faire recevoir par les Nations, qu'à la faire rédiger par les Mathématiciens. La France résista quelques mois; & enfin, sur 3. Nov. 1582. un édit de *Henri III.* enrégistré au Parlement de Paris, on s'accoutuma à compter comme il le fallait; mais l'Empereur *Maximilien II.* ne put persuader à la Diète d'Augsbourg que l'Equinoxe était avancé de dix jours. On craignit que la Cour de Rome en instruisant les hommes ne prit le droit de les maîtriser. Ainsi l'ancien Calendrier subsista encor quelque tems chez

chez les Catholiques même de l'Allemagne. Les Proteſtans de toutes les Communions s'obſtinèrent à ne pas recevoir des mains du Pape une vérité qu'il aurait fallu recevoir des Turcs s'ils l'avaient propoſée.

CH. CLXXIX.

Les derniers jours du Pontificat de *Grégoire XIII.* furent célèbres par cette Ambaſſade d'obédience qu'il reçut du Japon. Rome faiſait des conquêtes ſpirituelles à l'extrémité de la Terre, tandis qu'elle faiſait tant de pertes en Europe. Trois Rois ou Princes du Japon, alors diviſé en pluſieurs Souverainetés, envoyèrent chacun un de leurs plus proches parens ſaluer le Roi d'Eſpagne *Philippe II.* comme le plus puiſſant de tous les Rois Chrétiens, & le Pape comme pére de tous les Rois. Les lettres de ces trois Princes au Pape commençaient toutes par un acte d'adoration envers lui. La prémiére du Roi de Bongo était écrite, *A l'adorable qui tient ſur Terre la place du Roi du Ciel;* elle finit par ces mots : *Je m'adreſſe avec crainte & reſpect à Vôtre Sainteté, que j'adore, & dont je baiſe les pieds très-ſaints.* Les deux autres diſent à peu près la même choſe. L'Eſpagne ſe flattait alors que le Japon deviendrait une de ſes Provinces, & le St. Siége voyait déja le tiers de cet Empire ſoumis à ſa Juriſdiction Eccléſiaſtique.

1575. Ambaſſade du Japon au Pape.

Le Peuple Romain eût été très-heureux ſous le Gouvernement de *Grégoire XIII.*, ſi la tranquillité publique de ſes Etats n'avait pas été quel-

CH. CLXXIX. quelquefois troublée par les bandits. Il abolît quelques impôts onéreux, & ne démembra point l'Etat en faveur de son bâtard, comme avaient fait quelques-uns de ses prédécesseurs.

CHAP. CENT-QUATRE-VINGTIEME.

DE SIXTE-QUINT.

LE Régne de *Sixte-Quint* a plus de célébrité que celui de *Grégoire XIII.* & de *Pie V.* quoique ces deux Pontifes ayent fait de plus grandes choses ; l'un s'étant signalé par la bataille de Lépante dont il fut le prémier mobile, & l'autre par la réforme des tems. Il arrive quelquefois, que le caractère d'un homme, & la singularité de son élévation, arrêtent sur lui les yeux de la postérité plus que les actions mémorables des autres. La disproportion qu'on croit voir entre la naissance de *Sixte-Quint* fils d'un pauvre vigneron, & l'élévation à la Dignité suprême, augmente sa réputation ; cependant nous avons vû que jamais une naissance obscure & basse ne fut regardée comme un obstacle au Pontificat, dans une Religion & dans une Cour, où toutes les places sont reputées le prix du mérite, quoiqu'elles soient aussi celui de la brigue. *Pie V.* n'était guères d'une famille plus relevée ; *Adrien VI.*

VI. fut le fils d'un Artisan; *Nicolas V.* était né dans l'obscurité; le pére du fameux *Jean XXII.* qui ajouta un troisiéme cercle à la Tiare, & qui porta trois Couronnes, sans posséder aucune terre, raccommodait des souliers à Cahors; c'était le métier du pére d'*Urbain IV.* *Adrien IV.* l'un des plus grands Papes, fils d'un mendiant, avait été mendiant lui-même. L'Histoire de l'Eglise est pleine de ces exemples, qui encouragent la simple vertu, & qui confondent la vanité humaine. Ceux qui ont voulu relever la naissance de *Sixte-Quint* n'ont pas songé qu'en cela ils rabaissaient sa personne; ils lui ôtaient le mérite d'avoir vaincu les prémiéres difficultés. Il y a plus loin d'un gardeur de porcs, tel qu'il le fut dans son enfance, aux simples places qu'il eut dans son Ordre, que de ces places au Trône de l'Eglise. On a composé sa vie à Rome sur des journaux qui n'aprennent que des dattes, & sur des panégyriques qui n'aprennent rien; le Cordelier qui a écrit la vie de *Sixte-Quint* commence par dire *qu'il a l'honneur de parler du plus haut, du meilleur, du plus grand des Pontifes, des Princes & des Sages, du glorieux & de l'immortel Sixte.* Il s'ôte lui-même tout crédit par ce début.

CH. CLXXX.

Papes nés dans l'obscurité.

Tempeste Cordelier a écrit en Cordelier.

L'esprit de *Sixte-Quint* & de son Régne est la partie essentielle de son histoire: ce qui le distingue des autres Papes, c'est qu'il ne fit rien comme les autres. Agir toûjours avec hauteur, & même avec violence, quand il est un simple

Ch. CLXXX. ſimple Moine ; dompter tout d'un coup la fougue de ſon caractère, dès qu'il eſt Cardinal ; ſe donner quinze ans pour incapable d'affaires, & ſurtout de régner, afin de déterminer un jour en ſa faveur les ſuffrages de tous ceux qui compteraient régner ſous ſon nom ; reprendre toute ſa hauteur au moment même qu'il eſt ſur le Trône ; mettre dans ſon Pontificat une ſévérité inouïe, & de la grandeur dans toutes ſes entrepriſes ; embellir Rome, & laiſſer le Tréſor Pontifical très riche ; licentier d'abord les ſoldats, les Gardes même de ſes Prédéceſſeurs, & diſſiper les bandits par la ſeule force des Loix, ſans avoir de troupes ; ſe faire craindre de tout le monde par ſa place, & par ſon caractère ; c'eſt-là ce qui mit ſon nom parmi les noms illuſtres, du vivant même de *Henri IV.* & d'*Eliſabeth.* Les autres Souverains riſquaient alors leur Trône, quand ils tentaient quelque entrepriſe ſans le ſecours de ces nombreuſes armées qu'ils ont entretenues depuis : il n'en était pas ainſi des Souverains de Rome, qui réuniſſant le Sacerdoce & l'Empire, n'avaient pas même beſoin d'une Garde.

Police de Rome. *Sixte-Quint* ſe fit une grande réputation, en embelliſſant & en poliçant Rome, comme *Henri IV.* embelliſſait & poliçait Paris : mais ce fut là le moindre mérite de *Henri*, & c'était le prémier de *Sixte.* Auſſi ce Pape fit en ce genre de bien plus grandes choſes que le Roi de France : il commandait à un peuple bien

bien plus paiſible, & alors infiniment plus induſtrieux ; & il avait dans les ruines, & dans les exemples de l'ancienne Rome, & encor dans les travaux de ſes Prédéceſſeurs, tout l'encouragement à ſes grands deſſeins. Ch. CLXXX.

Ouvrages Romains.

Du tems des *Céſars* Romains, quatorze aqueducs immenſes ſoutenus ſur des arcades, voituraient des fleuves entiers à Rome, l'eſpace de pluſieurs milles, & y entretenaient continuellement cent cinquante fontaines jailliſſantes, & cent dix-huit grands bains publics ; outre l'eau néceſſaire à ces mers artificielles, ſur leſquelles on repréſentait des batailles navales. Cent mille ſtatues ornaient les places publiques, les carrefours, les temples, les maiſons. On voyait quatre-vingt-dix Coloſſes élevés ſur des portiques : quarante-huit Obéliſques de marbre granite, taillés dans la haute Egypte, étonnaient l'imagination, qui concevait à peine comment on avait pû tranſporter du Tropique aux bords du Tibre ces maſſes prodigieuſes. Il reſtait aux Papes de reſtaurer quelques aqueducs, de relever quelques Obéliſques enſevelis ſous des décombres, de déterrer quelques ſtatues.

Sixte-Quint rétablit la fontaine *Mazia*, dont la ſource eſt à vingt milles de Rome, auprès de l'ancienne Prénеſte, & il la fit conduire par un aqueduc de treize mille pas : il falut élever des arcades dans un chemin de ſept milles de longueur ; un tel ouvrage, qui eût été peu de choſe pour l'Empire Romain, était beau-

Ch. CLXXX.

beaucoup pour Rome, pauvre, & resserrée.

Cinq Obélisques furent relevés par ses soins. Le nom de l'Architecte *Fontana* qui les rétablit, est encor célèbre à Rome; celui des Artistes qui les taillèrent, qui les transportèrent de si loin, n'est pas connu. On lit dans quelques voyageurs, & dans cent Auteurs qui les ont copiés, que quand il falut élever sur son pié-d'estal l'Obélisque du Vatican, les cordes employées à cet usage se trouvèrent trop courtes, & que malgré la défense sous peine de mort de parler pendant cette opération, un homme du Peuple s'écria, *Mouillez les cordes*. Ces contes qui rendent l'Histoire ridicule, sont le fruit de l'ignorance; les cabestans dont on se servait ne pouvaient avoir besoin de ce ridicule secours.

Coupole de St. Pierre.

L'ouvrage qui donna quelque supériorité à Rome moderne sur l'ancienne, fut la coupole de St. Pierre de Rome. Il ne restait dans le Monde que trois monumens antiques de ce genre, une partie du Dôme du Temple de *Minerve* dans Athènes, celui du Panthéon à Rome, & celui de la grande Mosquée de Constantinople, autrefois Ste. Sophie, ouvrage de *Justinien*. Mais ces coupoles assez élevées dans l'intérieur étaient trop écrasées au dehors. Le *Bruneleschi*, qui rétablit l'Architecture en Italie au quatorziéme siécle, remédia à ce défaut par un coup de l'Art, en établissant deux coupoles l'une sur l'autre, dans la Cathédrale de Florence; mais ces coupoles tenaient encor un peu du Gothi-

Gothique, & n'étaient pas dans les nobles proportions. *Michel Ange Buonarota*, Peintre, Sculpteur, & Architecte, également célèbre dans ces trois genres, donna dès le tems de *Jules II.* le dessein des deux Dômes de St. Pierre; & *Sixte-Quint* fit construire en vingt-deux mois cet ouvrage, dont rien n'aproche.

CH. CLXXXI.

La Bibliothéque commencée par *Nicolas V.* fut tellement augmentée alors, que *Sixte-Quint* peut passer pour en être le vrai Fondateur. Le vaisseau qui la contient est encor un beau monument. Il n'y avait point alors dans l'Europe de Bibliothéque ni si ample, ni si curieuse: mais la Ville de Paris l'a emporté depuis sur Rome en ce point; & si l'Architecture de la Bibliothéque Royale de Paris n'est pas comparable à celle du Vatican, les livres y sont en beaucoup plus grand nombre, bien mieux arrangés, & prêtés aux particuliers avec une toute autre facilité.

Bibliothéque du Vatican.

Le malheur de *Sixte-Quint* & de ses Etats, fut que toutes ses grandes fondations apauvrirent son peuple, au lieu que *Henri IV.* soulagea le sien. L'un & l'autre à leur mort laissèrent à peu près la même somme en argent comptant; car quoiqu'*Henri IV.* eût quarante millions en réserve dont il pouvait disposer, il n'y en avait qu'environ vingt dans les caves de la Bastille; & les cinq millions d'écus d'or que *Sixte* mit dans le Château St. Ange revenaient à peu près à vingt millions de nos livres d'alors. Cet argent ne pouvait être ravi à la circu-

Peuple pauvre.

Ch. CLXXX.

circulation, dans un Etat presque sans Commerce & sans Manufactures, tel que celui de Rome, sans apauvrir les habitans. *Sixte* pour amasser ce trésor, & pour subvenir à ces dépenses, fut obligé de donner encor plus d'étendue à la vénalité des Emplois que n'avaient fait ses Prédécesseurs. *Sixte IV.*, *Jules II.*, *Léon X.* avaient commencé; *Sixte* agrava beaucoup ce fardeau: il créa des rentes à huit, à neuf, à dix pour cent, pour le payement desquelles les impôts furent augmentés. Le Peuple oublia qu'il embellissait Rome; il sentit seulement qu'il l'apauvrissait, & ce Pontife fut plus haï qu'admiré.

Témérités de Sixte-Quint.

Il faut toûjours regarder les Papes sous deux aspects, comme Souverains d'un Etat, & comme Chefs de l'Eglise. *Sixte-Quint* en qualité de prémier Pontife voulut renouveller les tems de *Grégoire VII.* Il déclara *Henri IV.* alors Roi de Navarre incapable de succéder à la Couronne de France. Il priva la Reine *Elisabeth* de ses Royaumes par une Bulle; & si la flotte invincible de *Philippe II.* eût abordé en Angleterre, la Bulle eût pû être mise à exécution. La manière dont il se conduisit avec *Henri III.* après l'assassinat du Duc de *Guise* & du Cardinal son frére, ne fut pas si emportée. Il se contenta de le déclarer excommunié, s'il ne faisait pénitence de ces deux meurtres. C'était imiter *Saint Ambroise*; c'était agir comme *Alexandre III.* qui exigea une pénitence publique du meurtre de *Becquet*, canonisé sous

le

le nom de *Thomas de Canterburi.* Il était avéré que le Roi de France *Henri III.* venait d'assassiner dans sa propre maison deux Princes, dangereux à la vérité, mais auxquels on n'avait point fait le procès, & qu'il eût été très difficile de convaincre de crime en Justice réglée. Ils étaient les Chefs d'une Ligue funeste; mais que le Roi lui-même avait signée. Toutes les circonstances de ce double assassinat étaient horribles; & sans entrer ici dans les justifications prises de la politique & du malheur des tems, la sureté du genre humain semblait demander un frein à de pareilles violences. *Sixte-Quint* perdit le fruit de sa démarche austère & inflexible, en ne soutenant que les droits de la Thiare & du sacré Collége, & non ceux de l'humanité; en ne blâmant pas le meurtre du Duc de *Guise* autant que celui du Cardinal; en n'insistant que sur la prétendue immunité de l'Eglise, sur le droit que les Papes réclamaient de juger les Cardinaux; en commandant au Roi de France de relâcher le Cardinal de *Bourbon* & l'Archevêque de Lyon, qu'il retenait en prison par les raisons d'Etat les plus fortes; enfin en lui ordonnant de venir dans l'espace de soixante jours expier son crime dans Rome. Il est très vrai que *Sixte-Quint*, Chef des Chrétiens, pouvait dire à un Prince Chrétien; *Purgez vous devant* DIEU *d'un double homicide* : mais il ne pouvait pas lui dire; *C'est à moi seul de juger vos sujets Ecclésiastiques, c'est à moi de vous juger dans ma Cour.*

Ch. CLXXX.

Abus du Pontificat.

Ce Pape parut encor moins conserver la grandeur & l'impartialité de son Ministère, quand après le parricide du Moine *Jacques Clément*, il prononça devant les Cardinaux ces propres paroles, fidélement raportées par le Secretaire du Consistoire: *Cette mort*, dit il, *qui donne tant d'étonnement & d'admiration, sera cruë à peine de la postérité. Un très-puissant Roi entouré d'une forte armée, qui a réduit Paris à lui demander miséricorde, est tué d'un seul coup de couteau par un pauvre Religieux. Certes ce grand exemple a été donné, afin que chacun connaisse la force des jugemens de* Dieu. Ce discours du Pape parut horrible, en ce qu'il semblait regarder le crime d'un scélerat insensé comme une inspiration de la Providence.

Sixte était en droit de refuser les vains honneurs d'un service funèbre à *Henri III.* qu'il regardait comme exclus de la participation aux priéres. Aussi dit-il dans le même Consistoire; *Je les dois au Roi de France, mais je ne les dois pas à Henri de Valois impénitent.*

Sixte-Quint refuse de servir l'Espagne & la Ligue contre Henri IV.

Tout céde à l'intérêt: ce même Pape qui avait privé si fiérement *Elisabeth* & le Roi de Navarre de leurs Royaumes, qui avait signifié au Roi *Henri III.* qu'il fallait venir répondre à Rome dans soixante jours, ou être excommunié, refusa pourtant à la fin de prendre le parti de la Ligue & de l'Espagne contre *Henri IV.* alors hérétique. Il sentait que si *Philippe II.* réussissait, ce Prince Maître à la

fois

fois de la France, du Milanais, & de Naples, le ferait bientôt du St. Siége & de toute l'Italie. *Sixte-Quint* fit donc ce que tout homme fage eût fait à fa place; il aima mieux s'expofer à tous les reffentimens de *Philippe II.* que de fe ruiner lui-même en prètant la main à la ruine de *Henri IV.* Il mourut dans ces inquiétudes, n'ofant fecourir *Henri IV.* & craignant *Philippe II.* Le peuple Romain qui gémiffait fous le fardeau des taxes, & qui haïffait un Gouvernement trifte & dur, éclata à la mort de *Sixte*; on eut beaucoup de peine à l'empêcher de troubler la pompe funèbre, & de déchirer en piéces celui qu'il avait adoré à genoux. Ses tréfors furent tous diffipés un an après fa mort, ainfi que ceux de *Henri IV.* Deftinée ordinaire qui fait voir affez la vanité des deffeins des hommes.

CH. CLXXX.

26. Août 1590.

CH. CENT-QUATRE-VINGT-UNIEME.

DES SUCCESSEURS DE SIXTE-QUINT.

ON voit combien l'éducation, la patrie, tous les préjugés gouvernent les hommes. *Grégoire XIV.* né Milanais & fujet du Roi d'Efpagne, fut gouverné par la faction Efpagnole, à laquelle *Sixte* né fujet de Rome

Grégoire XIV.

 avait

CH. CLXXXI.

avait réſiſté. Il immola tout à *Philippe II.* Une armée d'Italiens fut levée pour aller ravager la France aux dépens de ce même Tréſor que *Sixte Quint* avait amaſſé pour défendre l'Italie; & cette armée ayant été battuë & diſſipée, il ne reſta à *Grégoire XIV.* que la honte de s'être apauvri pour *Philippe II.* & d'être dominé par lui.

Clément VIII.

Clèment VIII. Aldobrandin, né Florentin, ſe conduiſit avec plus d'eſprit & d'adreſſe: il connut très-bien que l'intérêt du St. Siége était de tenir autant qu'il pouvait la balance entre la France & la Maiſon d'Autriche. Ce Pape accrut le Domaine Eccléſiaſtique du Duché de Ferrare. C'était encor un effet de ces Loix féodales ſi épineuſes & ſi conteſtées, & c'était une ſuite évidente de la faibleſſe de l'Empire. La Comteſſe *Matilde* dont nous avons tant parlé, avait donné aux Papes Ferrare, Modéne & Reggio, avec bien d'autres terres. Les Empereurs réclamèrent toûjours contre la donation de ces Domaines, qui étaient des Fiefs de la Couronne de Lombardie. Ils devinrent malgré l'Empire Fiefs du St. Siége, comme Naples qui relevait du Pape après avoir relevé des Empereurs. Ce n'eſt que de nos jours que Modéne & Reggio ont été enfin ſolemnellement déclarés Fiefs Impériaux. Mais depuis *Grégoire VII.* ils étaient, ainſi que Ferrare, dépendans de Rome; & la Maiſon de Modéne, autrefois propriétaire de ces terres, ne les poſſédait plus qu'à titre de Vicaire du St. Siége.

Siége. En vain la Cour de Vienne, & les Diètes Impériales prétendaient toûjours la suzeraineté. *Clément VIII.* enleva Ferrare à la Maison d'*Este*, & ce qui pouvait produire une guerre violente ne produisit que des protestations. Depuis ce tems Ferrare fut presque déserte. CH: CLXXXI. 1597.

Ce Pape fit la cérémonie de donner l'absolution & la discipline à *Henri IV.* en la personne des Cardinaux *Du Perron* & *D'Ossat*; mais on voit combien la Cour de Rome craignait toûjours *Philippe II.* par les ménagemens & les artifices dont usa *Clément VIII.* pour parvenir à réconcilier *Henri IV.* avec l'Eglise. Ce Prince avait abjuré solemnellement la Religion Réformée; & cependant les deux tiers des Cardinaux persistèrent dans un Consistoire à lui refuser l'absolution. Les Ambassadeurs du Roi eurent beaucoup de peine à empêcher que le Pape se servit de cette formule: *Nous réhabilitons Henri dans sa Royauté.* Le Ministère de Rome voulait bien reconnaître *Henri* pour Roi de France, & opposer ce Prince à la Maison d'Autriche; mais en même tems elle soutenait autant qu'elle pouvait son ancienne prétention de disposer des Royaumes.

Clément donne la discipline à Henri IV. sur le dos de Perron & Ossat. 1595.

Sous *Borghese Paul V.* renâquit l'ancienne querelle de la Jurisdiction Séculière & de l'Ecclésiastique, qui avait fait verser autrefois tant de sang. Le Sénat de Venise avait défendu les nouvelles donations aux Eglises faites sans son concours, & surtout l'aliénation des biens-fonds en faveur des Moines. Il se crut aussi en droit 1605.

Paul V.

CH. CLXXXI.

Querelle de Paul V. avec Venise.

de faire arrêter & de juger un Chanoine de Vicence, & un Abbé de Nervése, convaincus de rapines & de meurtres.

Le Pape écrivit à la République que les décrets & l'emprisonnement des deux Ecclésiastiques blessaient l'honneur de DIEU; il exigea que les ordonnances du Sénat fussent remises à son Nonce, & qu'on lui rendit aussi les deux coupables, qui ne devaient être justiciables que de la Cour Romaine.

Paul V. qui peu de tems auparavant avait fait plier la République de Génes dans une occasion pareille, crut que Venise aurait la même condescendance. Le Sénat envoya un Ambassadeur extraordinaire pour soutenir ses droits. *Paul* répondit à l'Ambassadeur, que ni les droits ni les raisons de Venise ne valaient rien, & qu'il fallait obéir. Le Sénat n'obéit point. Le Doge & les Sénateurs furent excommuniés, & tout l'Etat de Venise mis en interdit; c'est-à-dire, qu'il fut défendu au Clergé, sous peine de damnation éternelle, de dire la Messe, de faire le Service, d'administrer aucun Sacrement, & de prêter son ministère à la sépulture des morts. C'était ainsi que *Grégoire VII* & ses successeurs en avaient usé envers plusieurs Empereurs, bien sûrs alors que les Peuples aimeraient mieux abandonner leurs Empereurs que leurs Eglises, & comptant toûjours sur des Princes prêts à envahir les domaines des excommuniés. Mais les tems étaient changés: *Paul V.* par cette violence hazardait

17. Avril 1606.

qu'on

qu'on lui obéit, que Venise fit fermer toutes les Eglises, & renonçat à la Religion Catholique : elle pouvait aisément embrasser la Grecque, ou la Luthérienne, ou la Calviniste; & on parlait en effet alors de se séparer de la Communion du Pape. Le changement ne se fût pas fait sans troubles ; le Roi d'Espagne aurait pû en profiter. Le Sénat se contenta de défendre la publication du Monitoire dans toute l'étendue de ses terres. Le grand Vicaire de l'Evêque de Padoue, à qui cette défense fut signifiée, répondit au Podestat, qu'il ferait ce que DIEU lui inspirerait; mais le Podestat ayant repliqué que DIEU avait inspiré au Conseil des Dix de faire pendre quiconque désobéirait, l'Interdit ne fut publié nulle part; & la Cour de Rome fut assez heureuse pour que tous les Vénitiens continuassent à vivre en Catholiques malgré elle.

Moines chassés de Venise.

Il n'y eut que quelques Ordres Religieux qui obéirent. Les Jésuites ne voulurent pas donner l'exemple les prémiers. Leurs Députés se rendirent à l'Assemblée générale des Capucins; ils leur dirent que *dans cette grande affaire l'Univers avait les yeux sur les Capucins, & qu'on attendait leur démarche pour savoir quel parti on devait prendre.* Les Capucins ne balancèrent pas à fermer leurs Eglises. Les Jésuites & les Théatins fermèrent alors les leurs. Le Sénat les fit tous embarquer pour Rome; & les Jésuites furent bannis à perpétuité.

Le Roi d'Espagne excitait le Pape contre les

CH. CLXXXI.

Henri IV médiateur entre Venise & Rome.

les Vénitiens, & le Roi *Henri IV.* se déclarait pour eux. Les Vénitiens armèrent à Vérone, à Padoue, à Bergame, à Brescia; ils levèrent quatre mille soldats en France. Le Pape de son côté ordonna la levée de quatre mille Corses, & de quelques Suisses Catholiques. Le Cardinal *Borghese* devait commander cette petite armée. Les Turcs remercièrent DIEU solemnellement de la discorde qui divisait le Pape & Venise. Le Roi *Henri IV.* eut la gloire, comme je l'ai déja dit, d'être l'arbitre du différend, & d'exclure *Philippe III.* de la médiation. *Paul V.* essuya la mortification de ne pouvoir même obtenir que l'accommodement se fit à Rome. Le Cardinal *de Joyeuse*, envoyé par le Roi de France à Venise, revoqua au nom du Pape l'Excommunication & l'Interdit. Le Pape abandonné par l'Espagne ne montra plus que de la modération, & les Jésuites restèrent bannis de la République pendant plus de cinquante ans: ils n'y ont été rappellés qu'en 1657. à la priére du Pape *Alexandre VII.* mais ils n'ont jamais pû y rétablir leur crédit.

1607.

Paul V. depuis ce tems ne voulut plus faire aucune décision qui pût compromettre son autorité; on le pressa en vain de faire un article de foi de l'immaculée Conception de la *Ste. Vierge*: il se contenta de défendre d'enseigner le contraire en public, pour ne pas choquer les Dominicains, qui prétendent qu'elle a été conçue comme les autres dans le péché originel.

nel. Les Dominicains étaient alors très-puiſſans en Eſpagne & en Italie. CH. CLXXXI.

Il s'appliqua à embellir Rome, à raſſembler les plus beaux ouvrages de ſculpture & de peinture. Rome lui doit ſes plus belles fontaines, ſurtout celle qui fait jaillir l'eau d'un vaſe antique tiré des Thermes de *Veſpaſien*, & celle qu'on appelle *l'Acqua Paola*, ancien ouvrage d'*Auguſte* que *Paul V.* rétablit; il y fit conduire l'eau par un aqueduc de trente-cinq mille pas, à l'exemple de *Sixte-Quint*. C'était à qui laiſſerait dans Rome les plus nobles monumens. Il acheva le Palais de Monte-Cavallo. Le Palais *Borgheſe* eſt un des plus conſidérables. Rome ſous chaque Pape devenait la plus belle ville du Monde. *Urbain VIII.* conſtruiſit ce grand Autel de *St. Pierre*, dont les colomnes & les ornemens paraitraient partout ailleurs des ouvrages immenſes, & qui n'ont là qu'une juſte proportion: c'eſt le chef-d'œuvre du Florentin *Bernini*, digne de mêler ſes ouvrages avec ceux de ſon compatriote *Michel-Ange*.

Paul embellit Rome.

Urbain auſſi.

Cet *Urbain VIII.* dont le nom était *Barberino*, aimait tous les Arts: il réuſſiſſait dans la Poëſie Latine. Les Romains dans une profonde paix jouïſſaient de toutes les douceurs que les talens répandent dans la ſocieté, & de la gloire qui leur eſt attachée. *Urbain* réunit à l'Etat Eccléſiaſtique le Duché d'Urbino, Peſaro, Sinigaglia, après l'extinction de la Maiſon de la *Rovere*, qui tenait ces Principautés en Fief du St. Siége. La domination des Pontifes 1644.

CH. CLXXXI.

Petite guerre.

tifes Romains devint donc toûjours plus puissante depuis *Alexandre VI.* Rien ne troubla plus la tranquillité publique; à peine s'apperçut-on de la petite guerre qu'*Urbain VIII.*, ou plutôt ses deux neveux, firent à *Edouard* Duc de Parme, pour l'argent que ce Duc devait à la Chambre Apostolique sur son Duché de Castro. Ce fut une guerre peu sanglante & passagère, telle qu'on la devait attendre de ces nouveaux Romains, dont les mœurs doivent être nécessairement conformes à l'esprit de leur Gouvernement. Le Cardinal *Barberin* auteur de ces troubles marchait à la tête de sa petite armée avec des Indulgences. La plus forte bataille qui se donna fut entre quatre ou cinq cent hommes de chaque parti. La forteresse de Piégaia se rendit à discrétion, dès qu'elle vit aprocher l'artillerie: cette artillerie consistait en deux coulevrines. Cependant il falut pour étouffer ces troubles, qui ne méritent point de place dans l'Histoire, plus de négociations que s'il s'était agi de l'ancienne Rome & de Carthage. On ne raporte cet événement que pour faire connaître le génie de Rome moderne, qui finit tout par la négociation, comme l'ancienne Rome finissait tout par des victoires.

Petites occupations.

Les cérémonies de la Religion, celles des préséances, les Arts, les Antiquités, les édifices, les jardins, la Musique, les assemblées occupèrent le loisir des Romains, tandis que la guerre de trente ans ruina l'Allemagne, que le

le ſang des Peuples & du Roi coulait en Angleterre, & que bientôt après la guerre civile de la Fronde déſola la France. CH. CLXXXI.

Miſére des Peuples.

Mais ſi Rome était heureuſe par ſa tranquillité, & illuſtre par ſes monumens, le peuple au fonds était dans la miſére. L'argent qui ſervit à élever tant de chefs-d'œuvre d'Architecture retournait aux autres Nations par le déſavantage du Commerce.

Les Papes étaient obligés d'acheter des étrangers le bled dont manquent les Romains, & qu'on revendait en détail dans la ville. Cette coutume dure encor aujourd'hui : il y a des Etats que le luxe enrichit, il y en a d'autres qu'il apauvrit. La ſplendeur de quelques Cardinaux, & des parens des Papes, ſervait à faire mieux remarquer l'indigence des autres citoyens, qui pourtant à la vûe de tant de beaux édifices ſemblaient s'enorgueillir dans leur pauvreté d'être habitans de Rome.

Les voyageurs qui allaient admirer cette ville étaient étonnés de ne voir d'Orviete à Terracine, dans l'eſpace de plus de cent milles, qu'un terrain dépeuplé d'hommes & de beſtiaux. La Campagne de Rome, il eſt vrai, eſt un pays inhabitable, infecté par des marais croupiſſans, que les anciens Romains avaient deſſéchés. Rome d'ailleurs eſt dans un terrain ingrat, ſur le bord d'un fleuve qui à peine eſt navigable. Sa ſituation entre ſept montagnes était plutôt celle d'un repaire que d'une Ville. Ses prémiéres guerres furent les pillages d'un peu-

CH. CLXXXI. peuple qui ne pouvait guères vivre que de rapine ; & lorſque le Dictateur *Camille* eut pris Veies, à quelques lieues de Rome dans l'Ombrie, tout le peuple Romain voulut quitter ſon territoire ſtérile, & ſes ſept montagnes, pour ſe tranſplanter au pays de Veies. On ne rendit depuis les environs de Rome fertiles qu'avec l'argent des Nations vaincues, & par le travail d'une foule d'eſclaves. Mais ce terrain fut plus couvert de Palais que de moiſſons. Il a repris enfin ſon prémier état de campagne déſerte.

Le Saint Siége poſſédait ailleurs de riches contrées, comme celle de Bologne. L'Evêque de Salisbury *Burnet*, attribue la miſére du peuple dans les meilleurs Cantons de ce pays aux taxes & à la forme du Gouvernement. Il a prétendu, avec preſque tous les Ecrivains, qu'un Prince électif qui régne peu d'années n'a ni le pouvoir, ni la volonté de faire de ces établiſſemens utiles qui ne peuvent devenir avantageux qu'avec le tems. Il a été plus aiſé de relever les Obéliſques, & de conſtruire des Palais & des Temples, que de rendre la Nation commerçante & opulente. Quoique Rome fût la Capitale des Peuples Catholiques, elle était cependant moins peuplée que Veniſe & Naples, & fort au-deſſous de Paris & de Londres; elle n'aprochait pas d'Amſterdam pour l'opulence, & pour les Arts néceſſaires qui la produiſent. On ne comptait à la fin du dix-ſeptiéme ſiécle qu'environ cent vingt mille habitans

tans dans Rome par le dénombrement imprimé des familles, & ce calcul se trouvait encor vérifié par les régistres des naissances. Il naissait année commune trois mille six cent enfans : ce nombre des naissances multiplié par 34. donne toûjours à peu près la somme des habitans, & cette somme est ici de cent-vingt-deux mille quatre cent. *Paul Jove* dans son Histoire de *Léon X.* raporte que du tems de *Clément VII.* Rome ne possédait que trente-deux mille habitans. Quelle différence de ces tems avec ceux des *Trajans*, & des *Antonins* ! Environ huit mille Juifs établis à Rome n'étaient pas compris dans ce dénombrement : ces Juifs ont toûjours vécu paisiblement à Rome, ainsi qu'à Livourne. On n'a jamais exercé contre eux en Italie les cruautés qu'ils ont souffertes en Espagne & en Portugal. L'Italie était le pays de l'Europe où la Religion inspirait alors le plus de douceur.

CH. CLXXXI.

Dépopulation de Rome.

Rome fut le seul centre des Arts & de la politesse jusqu'au siécle de *Louïs XIV.* & c'est ce qui détermina la Reine *Christine* à y fixer son séjour. Mais bientôt l'Italie fut égalée dans plus d'un genre par la France, & surpassée de beaucoup dans quelques-uns. Les Anglais eurent sur elle autant de supériorité par les Sciences que par le Commerce. Rome conserva la gloire de ses antiquités & des travaux qui la distinguèrent depuis *Jules II.*

C.

C. CENT-QUATRE-VINGT-DEUXIEME.

SUITE DE L'ITALIE AU DIX-SEPTIEME SIECLE.

De la Toscane.

La Toſcane était, comme l'Etat du Pape, depuis le ſeiziéme ſiécle, un pays tranquille & heureux. Florence rivale de Rome attirait chez elle la même foule d'étrangers qui venaient admirer les chefs-d'œuvres antiques & modernes dont elle était remplie. On y voyait cent ſoixante ſtatues publiques. Les deux ſeules qui décoraient Paris, celle de *Henri IV.* & le cheval qui porte la ſtatue de *Louïs XIII.* avaient été fondues à Florence, & c'étaient des préſens des Grands Ducs.

Le Commerce avait rendu la Toſcane ſi floriſſante & ſes Souverains ſi riches, que le Grand Duc *Coſme II.* fut en état d'envoyer vingt mille hommes au ſecours du Duc de Mantoue, contre le Duc de Savoye en 1613. ſans mettre aucun impôt ſur ſes ſujets: exemple rare chez les Nations plus puiſſantes.

De Veniſe.

La ville de Veniſe jouïſſait d'un avantage plus ſingulier; c'eſt que depuis le quatorziéme ſiécle ſa tranquillité intérieure ne fut pas alterée un ſeul moment; nul trouble, nulle ſédition,

tion, nul danger dans la Ville. Si on allait à Rome & à Florence pour y voir les grands monumens des beaux-Arts, les étrangers s'empressaient d'aller goûter dans Venise la liberté & les plaisirs; & on y admirait encor, ainsi qu'à Rome, d'excellens morceaux de peinture. Les Arts de l'esprit y étaient cultivés; les spectacles y attiraient les étrangers. Rome était la Ville des cérémonies, & Venise la Ville des divertissemens: elle avait fait la paix avec les Turcs après la bataille de Lépante, & son commerce quoique déchu était encor considérable dans le Levant: elle possédait Candie, & plusieurs Isles, l'Istrie, la Dalmatie, une partie de l'Albanie, & tout ce qu'elle conserve de nos jours en Italie.

CH. CLXXXII.

Venise florissante.

Au milieu de ses prospérités elle fut sur le point d'être détruite par une conspiration qui n'avait point d'exemple depuis la fondation de la République. L'Abbé de *St. Réal*, qui a écrit cet événement célèbre avec le stile de *Salluste*, y a mêlé quelques embellissemens de Roman, mais le fonds en est très vrai. Venise avait eu une petite guerre avec la Maison d'Autriche sur les côtes de l'Istrie. Le Roi d'Espagne *Philippe III.* possesseur du Milanais, était toûjours l'ennemi secret des Vénitiens. Le Duc d'*Ossone* Vice-Roi de Naples, *Don Pédre* de Tolède Gouverneur de Milan, & le Marquis de *Bedmar* Ambassadeur d'Espagne à Venise, depuis Cardinal *de la Cueva*, s'unirent tous trois pour anéantir la République; les mesu-

Conjuration de Bedmar. 1618.

res étaient ſi extraordinaires, & le projet ſi hors de vraiſemblance, que le Sénat, tout vigilant & tout éclairé qu'il était, ne pouvait en concevoir de ſoupçon. Veniſe était gardée par ſa ſituation, & par les lagunes qui l'environnent. La fange de ces lagunes, que les eaux portent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ne laiſſe jamais le même chemin ouvert aux vaiſſeaux; il faut chaque jour indiquer une route nouvelle. Veniſe avait une flotte formidable ſur les côtes d'Iſtrie, où elle faiſait la guerre à l'Archiduc d'Autriche *Ferdinand*, qui fut depuis l'Empereur *Ferdinand II.* Il paraiſſait impoſſible d'entrer dans Veniſe: cependant le Marquis de *Bedmar* raſſemble des étrangers dans la Ville, attirés les uns par les autres, juſqu'au nombre de cinq cent. Les principaux conjurés les engagent ſous différens prétextes, & s'aſſurent de leur ſervice avec l'argent que l'Ambaſſadeur fournit. On doit mettre le feu à la Ville en pluſieurs endroits à la fois; des troupes du Milanais doivent arriver par la Terre ferme: des matelots gagnés doivent montrer le chemin à des barques chargées de ſoldats que le Duc d'*Oſſone* a envoyées à quelques lieues de Veniſe; le Capitaine *Jaques Pierre* un des conjurés, Officier de Marine au ſervice de la République, & qui commandait douze vaiſſeaux pour elle, ſe charge de faire bruler ces vaiſſeaux, & d'empêcher par ce coup extraordinaire le reſte de la flotte de venir à tems au ſecours de la Ville. Tous les conjurés

conjurés étant des étrangers de Nations différentes, il n'eſt pas ſurprenant que le complot fût découvert. Le Procurateur *Nani*, Hiſtorien célèbre de la République, dit que le Sénat fut inſtruit de tout par pluſieurs perſonnes : il ne parle point de ce prétendu remords que ſentit un des conjurés nommé *Jaffier*, quand *Renaud* leur Chef les harangua pour la derniére fois, & qu'il leur fit, dit-on, une peinture ſi vive des horreurs de leur entrepriſe, que ce *Jaffier* au lieu d'être encouragé ſe livra au repentir. Toutes ces harangues ſont de l'imagination des Ecrivains : on doit s'en défier en liſant l'Hiſtoire : il n'eſt ni dans la nature des choſes, ni dans aucune vraiſemblance, qu'un Chef de Conjurés leur faſſe une deſcription patétique des horreurs qu'ils vont commettre, & qu'il effraie les imaginations qu'il doit enhardir. Tout ce que le Sénat put trouver de Conjurés fut noyé incontinent dans les canaux de Veniſe. On reſpecta dans *Bedmar* le caractère d'Ambaſſadeur qu'on pouvait ne pas ménager ; & le Sénat le fit ſortir ſecrétement de la Ville, pour le dérober à la fureur du peuple.

CH. CLXXXII.

Veniſe échapée à ce danger fut dans un état floriſſant juſqu'à la priſe de Candie. Cette République ſoutint ſeule la guerre contre l'Empire Turc pendant près de trente ans, depuis 1641. juſqu'à 1669. Le ſiége de Candie, le plus long & le plus mémorable dont l'Hiſtoire faſſe mention, dura près de vingt ans ; tan-

Ch. CLXXXII.

tôt tourné en blocus, tantôt rallenti & abandonné, puis recommencé à plusieurs reprises, fait enfin dans les formes deux ans & demi sans relâche, jusqu'à ce que ce monceau de cendres fut rendu aux Turcs avec l'Isle presque toute entiére en 1669.

Avec quelle lenteur, avec quelle difficulté le Genre-humain se civilise, & la Société se perfectionne ! On voyait auprès de Venise, aux portes de cette Italie où tous les Arts étaient en honneur, des Peuples aussi peu policés que l'étaient alors ceux du Nord. L'Istrie, la Croatie, la Dalmatie étaient presque barbares : c'était pourtant cette même Dalmatie si fertile & si agréable sous l'Empire Romain ; c'était cette terre délicieuse, que *Dioclétien* avait choisie pour sa retraite, dans un tems où ni la Ville de Venise, ni ce nom, n'existaient pas encore. Voilà quelle est la vicissitude des choses humaines. Les Morlaques surtout passaient pour les Peuples les plus farouches de la Terre. C'est ainsi que la Sardaigne, la Corse ne se ressentaient ni des mœurs, ni de la culture de l'esprit, qui faisaient la gloire des autres Italiens. Il en était comme de l'ancienne Grèce, qui voyait auprès de ses limites des Nations encor sauvages.

De Malthe.

Les Chevaliers de Malthe se soutenaient dans cette Isle, que *Charles-Quint* leur donna après que

que *Soliman* les eut chaſſés de Rhodes en 1523. Le Grand Maître *Villiers L'Isle-Adam*, ſes Chevaliers & les Rhodiens attachés à eux, furent d'abord errans de ville en ville, à Meſſine, à Gallipoli, à Rome, à Viterbe. *L'Isle-Adam* alla juſqu'à Madrid implorer *Charles-Quint*; il paſſa en France, en Angleterre, tâchant de relever partout les débris de ſon Ordre qu'on croyait entiérement ruiné. *Charles-Quint* fit préſent de Malthe aux Chevaliers en 1525. auſſi-bien que de Tripoli; mais Tripoli leur fut bientôt enlevé par les Amiraux de *Soliman*. Malthe n'était qu'un rocher preſque ſtérile: le travail y avait forcé autrefois la terre à être féconde, quand ce pays était poſſédé par les Carthaginois; car les nouveaux poſſeſſeurs y trouvèrent des débris de colomnes, de grands édifices de marbre, avec des inſcriptions en Langue Punique. Ces reſtes de grandeur étaient des témoignages que le pays avait été floriſſant. Les Romains ne dédaignèrent pas de le prendre ſur les Carthaginois; les Arabes s'en emparèrent au neuviéme ſiécle, & le Normand *Roger* Comte de Sicile l'annexa à la Sicile vers la fin du douziéme ſiécle. Quand *Villiers L'Isle-Adam* eut tranſporté le ſiége de ſon Ordre dans cette Iſle, le même *Soliman* indigné de voir tous les jours ſes vaiſſeaux expoſés aux courſes des ennemis qu'il avait cru détruire, voulut prendre Malthe comme il avait pris Rhodes. Il envoya trente mille ſoldats devant cette petite 1565.
Place, qui n'était défendue que par ſept cent

Ch. CLXXXII.

CH. CLXXXII.

Chevaliers, & environ huit mille soldats étrangers. Le Grand Maître *Jean de la Valette* âgé de soixante & onze ans, soutint quatre mois le siége.

Siége de Malthe.

Les Turcs montèrent à l'assaut en plusieurs endroits différens : on les repoussait avec une machine d'une nouvelle invention ; c'étaient de grands cercles de bois couverts de laine enduite d'eau-de-vie, d'huile, de salpêtre & de poudre à canon, & on jettait ces cercles enflammés sur les assaillans. Enfin environ six mille hommes de secours étant arrivés de Sicile, les Turcs levèrent le siége. Le principal bourg de Malthe qui avait soutenu le plus d'assauts fut nommé *la Cité victorieuse*, nom qu'il conserve encor aujourd'hui. Le Grand Maître *de la Valette* fit bâtir une Cité nouvelle qui porte le nom de *la Valette*, & qui rendit Malthe imprenable. Cette petite Isle a toûjours depuis ce tems bravé toute la puissance Ottomane ; mais l'Ordre n'a jamais été assez riche pour tenter de grandes conquêtes, ni pour équiper des flottes nombreuses. Ce Monastère de Guerriers ne subsiste guères que des des Bénéfices qu'il posséde dans les Etats Catholiques, & il a fait bien moins de mal aux Turcs, que les Corsaires Algériens n'en ont fait aux Chrétiens.



C.

C. CENT-QUATRE-VINGT-TROISIEME.

DE LA HOLLANDE,

AU DIX-SEPTIEME SIECLE.

LA Hollande mérite d'autant plus d'attention, que c'est un Etat d'une espèce toute nouvelle, devenu puissant sans posséder presque de terrain, riche en n'ayant pas de son fonds de quoi nourrir la vingtiéme partie de ses habitans, & considérable en Europe par ses travaux au bout de l'Asie. Vous voyez cette République reconnue libre & Souveraine par le Roi d'Espagne son ancien Maître, après avoir acheté sa liberté par quarante ans de guerre. Le travail & la sobrieté furent les prémiers gardiens de cette liberté. On raconte que le Marquis de *Spinola* & le Président *Richardot* allant à la Haye en 1608. pour négocier chez les Hollandais mêmes cette prémiére trêve, ils virent sur leur chemin sortir d'un petit bateau huit ou dix personnes, qui s'assirent sur l'herbe & firent un repas de pain, de fromage, & de bierre, chacun portant soi-même ce qui lui était néceffaire. Les Ambassadeurs Espagnols demandèrent à un paysan, qui étaient ces voyageurs? Le paysan répondit: *Ce sont les Députés des Etats nos Souverains Seigneurs & Maîtres.* Les Ambassadeurs

Frugalité, simplicité & grandeur

1609.

CH. CLXXXIII Espagnols s'écrièrent : *Voilà des gens qu'on ne pourra jamais vaincre, & avec lesquels il faut faire la paix.* C'est à peu près ce qui était arrivé autrefois à des Ambassadeurs de Lacédémone, & à ceux du Roi de Perse. Les mêmes mœurs peuvent avoir ramené la même avanture. En général les particuliers de ces Provinces étaient pauvres alors, & l'Etat riche; au lieu que depuis les citoyens sont devenus riches, & l'Etat pauvre. C'est qu'alors les prémiers fruits du Commerce avaient été consacrés à la défense publique.

Ce peuple ne possédait encor ni le Cap de Bonne Espérance dont il ne s'empara qu'en 1653. sur les Portugais, ni Cochin & ses dépendances, ni Malaca. Il ne trafiquait point encor directement à la Chine. Le Commerce du Japon, dont ils sont aujourd'hui les maîtres, leur fut interdit jusqu'en 1609. par les Portugais, ou plûtôt par l'Espagne, Maîtresse encor du Portugal. Mais ils avaient déja conquis les Moluques : ils commençaient à s'établir à Java; & la Compagnie des Indes depuis 1602. jusqu'en 1609. avait déja gagné plus de deux fois son capital. Des Ambassadeurs de Siam avaient déja fait à ce peuple de Commerçans en 1608. le même honneur qu'ils firent depuis à *Louïs XIV.* Des Ambassadeurs du Japon vinrent en 1609. conclure aussi un Traité à la Haye. L'Empereur de Maroc & de Fez leur envoya demander un secours d'hommes & de vaisseaux. Ils augmentaient depuis quarante

quarante ans leur fortune & leur gloire par le Commerce & par la guerre.

* [La douceur de ce Gouvernement, & la tolérance de toutes les maniéres d'adorer DIEU, dangereuſe peut-être ailleurs, mais là néceſſaire, peuplèrent la Hollande d'une foule d'étrangers, & ſurtout de Wallons que l'Inquiſition perſécutait dans leur patrie, & qui d'eſclaves devinrent citoyens.

La Religion Calviniſte, dominante dans la Hollande, ſervit encor à ſa puiſſance. Ce Pays alors ſi pauvre n'aurait pû ni ſuffire à la magnificence des Prélats, ni nourrir des Ordres Religieux; & cette terre où il fallait des hommes, ne pouvait admettre ceux qui s'engagent par ſerment à laiſſer périr, autant qu'il eſt en eux, l'eſpèce humaine. On avait l'exemple de l'Angleterre, qui était d'un tiers plus peuplée, depuis que les Miniſtres des Autels jouïſſaient de la douceur du mariage, & que les eſpérances des familles n'étaient point enſevelies dans le célibat du Cloître.

Amſterdam malgré les incommodités de ſon port devint le Magazin du Monde. Toute la Hollande s'enrichit & s'embellit par des travaux immenſes. Les eaux de la Mer furent contenues par de doubles digues. Des canaux creuſés dans toutes les villes, furent revêtus de

* Tout ce paſſage, juſqu'à ces mots; *de la Campagne*, eſt tiré de l'ancien avant-propos du Siécle de *Louïs XIV*. & eſt ici remis à ſa véritable place.

CH. CLXXXIII

de pierre; les rues devinrent de larges quais ornés de grands arbres. Les barques chargées de marchandiſes abordèrent aux portes des particuliers, & les étrangers ne ſe laſſent point d'admirer ce mélange ſingulier formé par les faîtes des maiſons, les cimes des arbres, & les banderoles des vaiſſeaux, qui donnent à la fois dans un même lieu, le ſpectacle de la Mer, de la Ville & de la Campagne.]

Querelles Théologiques impertinentes & affreuſes.

Mais le mal eſt tellement mêlé avec le bien, les hommes s'éloignent ſi ſouvent de leurs principes, que cette République fut près de détruire elle-même la liberté pour laquelle elle avait combattu, & que l'intolérance fit couler le ſang chez un peuple dont le bonheur & les loix étaient fondées ſur la tolérance. Deux Docteurs Calviniſtes firent ce que tant de Docteurs avaient fait ailleurs. *Gomar* & *Armin*

1609. & ſuiv.

diſputèrent dans Leyde avec fureur ſur ce qu'ils n'entendaient pas; & ils diviſèrent les Provinces-Unies. La querelle fut ſemblable en pluſieurs points à celle des *Thomiſtes* & des *Scotiſtes*, des *Janſeniſtes* & des *Moliniſtes*, ſur la prédeſtination, ſur la grace, ſur la liberté, ſur des queſtions obſcures & frivoles, dans leſquelles on ne ſait pas même définir les choſes dont on diſpute. Le loiſir dont on jouït pendant la trêve donna la malheureuſe facilité à un peuple ignorant de s'entêter de ces querelles; & enfin d'une controverſe ſcholaſtique, il ſe forma deux partis dans l'Etat. Le Prince d'Orange *Maurice* était à la tête des *Gomariſtes*; le Penſionnaire

naire *Barnevelt* favoriſait les *Arminiens*. *Du* CH. CLXXXIII
Maurier dit avoir apris de l'Ambaſſadeur ſon pére, que *Maurice* ayant fait propoſer au Penſionnaire *Barnevelt* de concourir à donner au Prince un pouvoir Souverain, ce zélé Républicain ne fit voir que le danger & l'injuſtice, & que dès-lors la ruine de *Barnevelt* fut réſolue. Ce qui eſt avéré, c'eſt que le Stathouder prétendait accroitre ſon autorité par les *Gomariſtes*, & *Barnevelt* la reſtraindre par les *Arminiens* : c'eſt que pluſieurs villes levèrent des ſoldats qu'on appellait *Attendans*, parce qu'ils *attendaient* les ordres du Magiſtrat, & qu'ils ne prenaient point l'ordre du Stathouder ; c'eſt qu'il y eut des ſéditions ſanglantes dans quelques villes, & que le Prince *Maurice* pourſuivit ſans relâche le parti contraire à ſa puiſſance. Il fit enfin aſſembler un Concile 1618.
Calviniſte à Dordrecht, compoſé de toutes les Egliſes Réformées de l'Europe, excepté de celle de France, qui n'avait pas la permiſſion de ſon Roi d'y envoyer des Députés. Les Péres de ce Synode, qui avaient tant crié contre la dureté des Péres de pluſieurs Conciles, & contre leur autorité, condamnèrent les *Arminiens*, comme ils avaient été eux-mêmes condamnés par le Concile de Trente. Plus de cent Miniſtres Arminiens furent bannis des ſept Provinces. Le Prince *Maurice* tira du corps de la Nobleſſe & des Magiſtrats vingt-ſix Commiſſaires pour juger le grand Penſionnaire *Barnevelt*, le célèbre *Grotius* & quelques autres du parti.

CH. CLXXXIII

parti. On les avait retenus ſix mois en priſon avant de leur faire leur procès.

Meurtre du vieillard Barnevelt.

L'un des grands motifs de la révolte des ſept Provinces & des Princes d'Orange contre l'Eſpagne, fut d'abord, que le Duc d'*Albe* faiſait languir longtems des priſonniers ſans les juger, & qu'enfin il les faiſait condamner par des Commiſſaires. Les mêmes griefs dont on s'était plaint ſous la Monarchie Eſpagnole re-
1619. nâquirent dans le ſein de la liberté. *Barnevelt* eut la tête tranchée dans la Haye, plus injuſtement encor que les Comtes d'*Egmont* & de *Horn* à Bruxelles. C'était un vieillard de ſoixante & dix ans, qui avait ſervi quarante ans ſa République dans toutes les affaires politiques, avec autant de ſuccès que *Maurice* & ſes fréres en avaient eu par les armes. La ſentence portait *qu'il avait contriſté au poſſible l'Egliſe de* DIEU. *Grotius* depuis Ambaſſadeur de Suéde en France, & plus illuſtre par ſes ouvrages que par ſon Ambaſſade, fut condamné à une priſon perpétuelle, dont ſa femme eut la hardieſſe & le bonheur de le tirer. Cette violence fit naître des conſpirations qui attirèrent de nouveaux ſupplices. Un fils de *Barnevelt* réſolut de venger le ſang de ſon pére ſur celui de *Maurice*. Le complot fut découvert. Ses complices à la tête deſquels était un Miniſtre
1623. *Arminien*, périrent tous par la main du bourreau. Ce fils de *Barnevelt* eut le bonheur d'échaper, tandis qu'on ſaiſiſſait les conjurés: mais ſon jeune frére eut la tête tranchée, uniquement

quement pour avoir sçû la conspiration. *De Thou* mourut en France précisément pour la même cause. La condamnation du jeune Hollandais était bien plus cruelle ; c'était le comble de l'injustice de le faire mourir parce qu'il n'avait pas été le délateur de son frére. Si ces tems d'atrocité eussent continué, les Hollandais libres eussent été plus malheureux que leurs ancêtres esclaves du Duc d'*Albe*.

Amsterdam quoique remplie de *Gomaristes* favorisa toûjours les *Arminiens*, & embrassa le parti de la tolérance. L'ambition & la cruauté du Prince *Maurice* laissèrent une profonde playe dans le cœur des Hollandais ; & le souvenir de la mort de *Barnevelt* ne contribua pas peu dans la suite à faire exclure du Stathouderat le jeune Prince d'Orange *Guillaume III.* qui fut depuis Roi d'Angleterre. Il était encor au berceau lorsque le Pensionnaire *de Wit* stipula dans le Traité de paix des Etats-Généraux avec *Cromwell* en 1653. qu'il n'y aurait plus de Stathouder en Hollande. *Cromwell* poursuivait encor dans cet enfant le Roi *Charles I.* son grand-pére, & le Pensionnaire *de Wit* vengeait le sang d'un Pensionnaire. Cette manœuvre de *de Wit* fut enfin la cause funeste de sa mort, & de celle de son frére : mais voilà à peu près toutes les catastrophes sanglantes causées en Hollande par le combat de la liberté & de l'ambition. La Compagnie des Indes indépendante de ces factions n'en bâtit pas moins Batavia dès l'année 1618. malgré les

Rois

CH. CLXXXIII

Grands établissemens des Hollandais.

Rois du Pays, & malgré les Anglais qui vinrent attaquer ce nouvel établissement. La Hollande marécageuse & stérile en plus d'un canton, se faisait sous le cinquiéme degré de latitude septentrionale un Royaume dans la contrée la plus fertile de la Terre, où les campagnes sont couvertes de ris, de poivre, de canelle, & où la vigne porte deux fois l'année. Elle s'empara depuis de Bantam dans la même Isle, & en chassa les Anglais. Cette seule Compagnie eut huit grands Gouvernemens dans les Indes, en y comptant le Cap de Bonne Espérance, quoiqu'à la pointe de l'Afrique, poste important qu'elle enleva aux Portugais en 1653.

Dans le même tems que les Hollandais s'établissaient ainsi aux extrémités de l'Orient, ils commencèrent à étendre leurs conquêtes du côté de l'Occident en Amérique, après l'expiration de la trêve de douze années avec l'Espagne. La Compagnie d'Occident se rendit Maîtresse de presque tout le Brésil depuis 1623. jusqu'en 1636. On vit avec étonnement par les régistres de cette Compagnie qu'elle avait dans ce court espace de tems équipé huit cent vaisseaux, tant pour la guerre, que pour le Commerce, & qu'elle en avait enlevé cinq cent quarante-cinq aux Espagnols. Cette Compagnie l'emportait alors sur celle des Indes Orientales; mais enfin, lorsque le Portugal eut secoué le joug des Rois d'Espagne, il défendit mieux qu'eux ses possessions, & regagna

gagna le Bresil, où il a trouvé des trésors nouveaux. C x. CLXXXIII

La plus fructueuse des expéditions Hollandaises fut celle de l'Amiral *Pierre Hen*, qui enleva tous les gallions d'Espagne, revenans de la Havane, & raporta dans ce seul voyage vingt millions à sa patrie. Les trésors du Nouveau Monde conquis par les Espagnols servaient à fortifier contr'eux leurs anciens sujets devenus leurs ennemis redoutables. La République pendant quatre-vingt ans, si vous en exceptez une trêve de douze années, soutint cette guerre dans les Pays-Bas, dans les grandes Indes, & dans le Nouveau Monde; & elle fut assez puissante pour conclure une paix avantageuse à Munster en 1647. indépendamment de la France son Alliée, & longtems sa Protectrice, sans laquelle elle avait promis de ne pas traiter. Bientôt après en 1652. & dans les années suivantes, elle ne craint point de rompre avec son Alliée l'Angleterre; elle a autant de vaisseaux qu'elle; son Amiral *Tromp* ne cède au fameux Amiral *Black*, qu'en mourant dans une bataille. Elle secourt ensuite le Roi de Dannemarck assiégé dans Copenhague par le Roi de Suéde *Charles X*. Sa flotte commandée par l'Amiral *Obdam* bat la flotte Suédoise, & délivre Copenhague. Toûjours rivale du Commerce des Anglais, elle leur fait la guerre sous *Charles II.* comme sous *Cromwell*, & avec de bien plus grands succès. Elle devient l'Arbitre des Couronnes

1628. Hollandais puissans sur mer.

en

C■. CLXXXIII en 1668. *Louïs XIV.* eſt obligé par elle de faire la paix avec l'Eſpagne. Cette même République, auparavant ſi attachée à la France, eſt depuis ce tems-là juſqu'à la fin du dix-ſeptiéme ſiécle l'apui de l'Eſpagne contre la France même. Elle eſt longtems une des parties principales dans les affaires de l'Europe. Elle ſe relève de ſes chutes: & enfin quoiqu'affaiblie elle ſubſiſte par le ſeul Commerce, qui a ſervi à ſa fondation, ſans avoir fait en Europe aucune conquête que celle de Maſtricht & d'un très-petit & mauvais pays, qui ne ſert qu'à défendre ſes frontiéres; on ne l'a point vue s'agrandir depuis la paix de Munſter; en cela plus ſemblable à l'ancienne République de Tyr, puiſſante par le ſeul Commerce, qu'à celle de Carthage qui eut tant de poſſeſſions en Afrique, & à celle de Veniſe qui s'était trop étendue dans la Terre ferme.



C.

C. CENT-QUATRE-VINGT-QUATRIEME.

DU DANNEMARCK, DE LA SUEDE, ET DE LA POLOGNE, AU DIX-SEPTIEME SIECLE.

Le Roi de Dannemarck despotique par contract.

VOus ne voyez point le Dannemarck entrer dans le systême de l'Europe au seiziéme siécle. Il n'y a rien de mémorable qui attire les yeux des autres Nations depuis la déposition solemnelle du Tyran *Christiern II.* Ce Royaume, composé du Dannemarck & de la Norvège, fut longtems gouverné à peu près comme la Pologne: ce fut une Aristocratie à laquelle présidait un Roi électif. C'est l'ancien Gouvernement de presque toute l'Europe. Mais dans l'année 1660. les Etats assemblés déférent au Roi *Fréderic III.* le droit héréditaire & la Souveraineté absolue. Le Dannemarck devient le seul Royaume de la Terre où les Peuples ayent établi le pouvoir arbitraire par un Acte solemnel. La Norvège, qui a six cent lieues de long, ne rendait pas cet Etat puissant: un terrain de rochers stériles ne peut être beaucoup peuplé. Les Isles qui composent le Dannemarck sont plus fer-

CH. CLXXXIV

tiles; mais on n'en avait pas encor tiré les mêmes avantages qu'aujourd'hui. On ne s'attendait pas alors que les Danois auraient un jour une Compagnie des Indes, & un établissement à Tranquebar; que le Roi pourrait entretenir aisément trente vaisseaux de guerre, & une armée de vingt-cinq mille hommes. Les Gouvernemens sont comme les hommes: ils se forment tard. L'esprit de commerce, d'industrie, d'économie s'est communiqué de proche en proche. Je ne parlerai point ici des guerres que le Dannemarck a si souvent soutenues contre la Suéde; elles n'ont presque point laissé de grandes traces; & vous aimez mieux considérer les mœurs & la forme des Gouvernemens, que d'entrer dans le détail des meurtres qui n'ont point produit d'événemens dignes de la postérité.

Suéde tout au contraire.

Les Rois en Suéde n'étaient pas plus despotiques qu'en Dannemarck aux seiziéme & dixseptiéme siécles. Les quatre Etats composés de mille Gentilshommes, de cent Ecclésiastiques, de cent-cinquante Bourgeois, & d'environ deux cent-cinquante paysans, faisaient les Loix du Royaume. On n'y connaissait non plus qu'en Dannemarck & dans le reste du Nord, aucun de ces titres de Comte, de Marquis, de Baron, si fréquens dans le reste de l'Europe. Ce fut le Roi *Eric* fils de *Gustave Vasa*, qui les introduisit vers l'an 1561. Cet *Eric* cependant était bien loin de régner avec un pouvoir absolu, & il laissa au Monde un nouvel

vel exemple des malheurs qui peuvent suivre le désir d'être despotique & l'incapacité de l'être. Le fils du restaurateur de la Suéde fut accusé de plusieurs crimes par-devant les Etats assemblés, & déposé par une sentence unanime, comme le Roi *Christiern II.* l'avait été en Dannemarck: on le condamna à une prison perpétuelle, & on donna la Couronne à *Jean* son frére.

CH. CLXXXIV. 1569.

Comme vôtre principal dessein dans cette foule d'événemens est de porter la vue sur ceux qui tiennent aux mœurs & à l'esprit du tems, il faut savoir que ce Roi *Jean* qui était Catholique, craignant que les partisans de son frére ne le tirassent de la prison, & ne le remissent sur le Trône, lui envoya publiquement du poison, comme le Sultan envoye un cordeau, & le fit enterrer avec solemnité le visage découvert, afin que personne ne doutât de sa mort, & qu'on ne pût se servir de son nom pour troubler le nouveau Régne.

Crimes atroces.

Le Jésuite *Possevin*, que le Pape *Grégoire XIII.* envoya dans la Suéde & dans tout le Nord en qualité de Nonce, imposa au Roi *Jean*, pour pénitence de cet empoisonnement, de ne faire qu'un repas tous les mécredis; pénitence tournée en ridicule, mais qui montre au moins que le crime doit être expié. Ceux du Roi *Eric* avaient été punis plus rigoureusement.

Pénitence ridicule. 1580.

Ni le Roi *Jean*, ni le Nonce *Possevin*, ne purent réussir à faire dominer la Religion Ca-

CH. CLXXXIV

Usages de la Suéde.

tholique. Le Roi *Jean* qui ne s'accommodait pas de la Luthérienne, tenta de faire recevoir la Grecque; mais il n'y réussit pas davantage. Ce Roi avait quelque teinture des Lettres, & il était presque le seul dans son Royaume qui se mêlât de Controverse. Il y avait une Université à Upsal, mais elle était réduite à deux ou trois Professeurs sans étudians. La Nation ne connaissait que les armes, sans avoir pourtant fait encor de progrès dans l'Art militaire. On n'avait commencé à se servir d'artillerie que du tems de *Gustave Vasa*; les autres Arts étaient si inconnus, que quand ce Roi *Jean* tomba malade en 1592. il mourut sans qu'on pût lui trouver un Médecin; tout au contraire des autres Rois, qui quelquefois en sont trop environnés. Il n'y avait encor ni Médecin ni Chirurgien en Suéde. Quelques Epiciers vendaient seulement des drogues médicinales, qu'on prenait au hazard. On en usait ainsi dans presque tout le Nord. Les hommes bien loin d'y être exposés à l'abus des Arts, n'avaient pas sçû encor se procurer les Arts nécessaires.

Cependant la Suéde pouvait alors devenir très-puissante. *Sigismond* fils du Roi *Jean* avait été élu Roi de Pologne huit ans avant la mort
1600. de son pére. La Suéde s'emparait alors de la Finlande & de l'Estonie. *Sigismond* Roi de Suéde & de Pologne pouvait conquérir toute la Moscovie, qui n'était alors ni bien fortifiée, ni bien armée: mais *Sigismond* étant Catholique,

tholique, & la Suéde Luthérienne, il ne conquit rien, & perdit la Couronne de Suéde. Les mêmes Etats qui avaient déposé son oncle *Eric*, le déposèrent aussi, & déclarèrent Roi un autre de ses oncles, qui fut *Charles IX.* pére du grand *Gustave Adolphe.* Tout cela ne se passa pas sans les troubles, les guerres, & les conspirations qui accompagnent de tels changemens. *Charles IX.* n'était regardé que comme un Usurpateur par les Princes alliés de *Sigismond*; mais en Suéde il était Roi légitime. CH. CLXXXIV 1604.

Gustave Adolphe son fils lui succéda sans aucun obstacle, n'ayant pas encor dix-huit ans accomplis, qui est l'âge de la majorité des Rois de Suéde & de Dannemarck, ainsi que des Princes de l'Empire. Les Suédois ne possédaient point alors la Scanie, la plus belle de leurs Provinces; elle avait été cédée au Dannemarck dès le quatorziéme siécle, de sorte que le territoire de Suéde était presque toûjours le théâtre de toutes les guerres entre les Suédois & les Danois. La prémiére chose que fit *Gustave Adolphe*, ce fut d'entrer dans cette Province de Scanie; mais il ne put jamais la reprendre. Ses prémiéres guerres furent infructueuses: il fut obligé de faire la paix avec le Dannemarck. Il avait tant de panchant pour la guerre, qu'il alla attaquer les Moscovites au-delà de Nerva, dès qu'il fut délivré des Danois. Ensuite il se jetta sur la Livonie, qui appartenait alors aux Polonais; & attaquant 1611. Gustave Adolphe. 1613. 1620.

CH. CLXXXIV partout *Sigiſmond* ſon couſin, il pénétra juſqu'en Lithuanie. L'Empereur *Ferdinand II.* était allié de *Sigiſmond*, & craignait *Guſtave Adolphe.* Il envoya quelques troupes contre lui. On peut juger de là que le Miniſtère de France n'eut pas grande peine à faire venir *Guſtave* en Allemagne. Il fit avec *Sigiſmond* & la Pologne une trêve, pendant laquelle il garda ſes conquêtes. Vous ſavez comme il ébranla le Trône de *Ferdinand II.* & comme il mourut à la fleur de ſon âge au milieu de ſes victoires.

1632. Chriſtine. *Chriſtine* ſa fille, non moins célèbre que lui, ayant régné auſſi glorieuſement que ſon pére avait combattu, & ayant préſidé aux Traités de Veſtphalie qui pacifièrent l'Allemagne, étonna l'Europe par l'abdication de ſa Couronne à l'âge de vingt-ſept ans. *Puffendorff* dit qu'elle fut obligée de ſe démettre : mais en même tems il avoue que lorſque cette Reine communiqua pour la prémiére fois ſa réſolution au Sénat en 1651. des Sénateurs en larmes la conjurèrent de ne pas abandonner le Royaume ; qu'elle n'en fut pas moins ferme dans le mépris de ſon Trône, & qu'enfin ayant

21. Mai N. S. 1654. aſſemblé les Etats, elle quitta la Suéde malgré les priéres de tous ſes ſujets. Elle n'avait jamais paru incapable de porter le poids de la Couronne, mais elle aimait les beaux Arts. Si elle avait été Reine en Italie, où elle ſe retira, elle n'eût point abdiqué. C'eſt le plus grand exemple de la ſupériorité réelle des Arts, de la politeſſe, & de la ſociété perfectionnée, ſur

sur la grandeur qui n'est que grandeur. CH. CLXXXIV

Charles X. son cousin Duc des Deux-Ponts, fut choisi par les Etats pour son successeur. Ce Prince ne connaissait que la guerre. Il marcha en Pologne, & la conquit avec la même rapidité que nous avons vû *Charles XII.* son petit-fils la subjuguer, & il la perdit de même. Les Danois alors défenseurs de la Pologne, parce qu'ils étaient toûjours ennemis de la Suéde, tombèrent sur elle; mais *Charles X.* quoique chassé de la Pologne, marcha sur la Mer glacée, d'Isle en Isle, jusqu'à Copenhague. Cet événement prodigieux fit enfin conclure une paix, qui rendit à la Suéde la Scanie, perdue depuis trois siécles. 1658.

Gouvernement de la Suéde bien changé.

Son fils *Charles XI.* fut le prémier Roi absolu, & son petit-fils *Charles XII.* fut le dernier. Je n'observerai ici qu'une seule chose, qui montre combien l'esprit du Gouvernement a changé dans le Nord, & combien il a fallu de tems pour le changer. Ce n'est qu'après la mort de *Charles XII.* que la Suéde toûjours guerriére s'est enfin tournée à l'Agriculture & au Commerce, autant qu'un terrain ingrat, & la médiocrité de ses richesses le peut permettre. Les Suédois ont eu enfin une Compagnie des Indes, & leur fer dont ils ne se servaient autrefois que pour combattre, a été porté avec avantage sur leurs vaisseaux, du port de Gottembourg aux Provinces Méridionales du Mogol & de la Chine.

Voici une nouvelle vicissitude, & un nou-

CH. CLXXXIV veau contraste dans le Nord. Cette Suéde despotiquement gouvernée est devenuë de nos jours le Royaume de la Terre le plus libre, & celui où les Rois sont les plus dépendans. Le Dannemarck au contraire, où le Roi n'était qu'un Doge, où la Noblesse était Souveraine, & le Peuple esclave, devint dès l'an 1661. un Royaume entiérement Monarchique. Le Clergé & les Bourgeois aimèrent mieux un Souverain absolu que cent Nobles qui voulaient tous commander; ils forcèrent ces Nobles à être sujets comme eux, & à déférer au Roi *Fréderic III.* une autorité sans bornes. Ce Monarque fut le seul dans l'Univers, qui par un consentement formel de tous les Ordres de l'Etat fut reconnu pour Souverain absolu des hommes & des Loix, *pouvant les faire, les abroger, & les négliger à sa volonté.* On lui donna juridiquement ces armes terribles contre lesquelles il n'y a point de bouclier. Ses successeurs n'en ont point abusé. Ils ont senti que leur grandeur consistait à rendre heureux leurs Peuples. La Suéde & le Dannemarck sont parvenues à cultiver le Commerce par des routes diamétralement opposées, la Suéde en se rendant libre, & le Dannemarck en cessant de l'être.



C.

C. CENT-QUATRE-VINGT-CINQUIEME.

DE LA POLOGNE

AU DIX-SEPTIEME SIECLE,

ET DES SOCINIENS OU UNITAIRES.

LA Pologne était le ſeul pays, qui joignant le nom de République à celui de la Monarchie, ſe donnât toûjours un Roi étranger, comme les Vénitiens choiſiſſent un Général de Terre. C'eſt encor le ſeul Royaume qui n'ait point eu l'eſprit de conquête, occupé ſeulement de défendre ſes frontiéres contre les Turcs & contre les Moſcovites. Pologne ſage, non conquérante.

Les Factions Catholique & Proteſtante, qui avaient troublé tant d'Etats, pénétrèrent enfin chez cette Nation. Les Proteſtans furent aſſez conſidérables pour ſe faire accorder la liberté de conſcience en 1587. & leur parti était déja ſi fort, que le Nonce du Pape, *Annibal* de Capoue, n'employa qu'eux pour tâcher de donner la Couronne à l'Archiduc *Maximilien*, frére de l'Empereur *Rodolphe II.* En effet les Proteſtans Polonais élurent ce Prince Autrichien, tandis que la faction oppoſée choiſiſſait le Suédois *Sigiſmond*, petit-fils de *Guſtave Vaſa*, dont nous avons parlé. *Sigiſmond* devait être Roi de Suéde, ſi les droits du ſang avaient été

CH. CLXXXV été consultés : mais vous avez vû que les Etats de la Suéde disposaient du Trône. Il était si loin de régner en Suéde, que *Gustave Adolphe* son cousin fut sur le point de le détroner en Pologne, & ne renonça à cette entreprise que pour aller tenter de détrôner l'Empereur.

Suédois plus dangereux à la Pologne que les Turcs.

C'est une chose étonnante que les Suédois ayent souvent parcouru la Pologne en vainqueurs, & que les Turcs bien plus puissans n'ayent jamais pénétré beaucoup au-delà de ses frontiéres. Le Sultan *Osman* attaqua les Polonais avec deux cent mille hommes, du tems de *Sigismond*, du côté de la Moldavie : les Cosaques, seuls Peuples alors attachés à la République & sous sa protection, rendirent par une résistance opiniâtre l'irruption des Turcs inutile. Que peut-on conclure du mauvais succès d'un tel armement, sinon que les Capitaines d'*Osman* ne savaient pas faire la guerre ?

1632.

Sigismond mourut la même année que *Gustave Adolphe*. Son fils *Ladislas* qui lui succéda,

Cosaques

vit commencer la fatale défection de ces Cosaques, qui ayant été si longtems le rempart de la République, se sont enfin donné aux Russes & aux Turcs. Ces Peuples, qu'il faut distinguer des Cosaques du Tanaïs, habitent les deux rives du Boristène : leur vie est entiérement semblable à celle des anciens Scythes & des Tartares des bords du Pont-Euxin. Au Nord & à l'Orient de l'Europe, toute cette partie du Monde était encor agreste : c'est l'image

mage de ces prétendus Siécles héroïques où Ch.
les hommes se bornant au nécessaire pillaient CLXXXV.
ce nécessaire chez leurs voisins. Les Seigneurs Polonais des Palatinats qui touchent à l'Ukraine, voulurent traiter quelques Cosaques comme leurs vassaux, c'est-à-dire, comme des serfs. Toute la Nation, qui n'avait de bien que sa liberté, se souleva unanimément, & désola longtems les Terres de la Pologne. Ces Cosaques étaient de la Religion Grecque, & ce fut encor une raison de plus pour les rendre irréconciliables avec les Polonais. Les uns se donnèrent aux Russes, les autres aux Turcs, à condition toûjours de vivre dans leur libre Anarchie. Ils ont conservé le peu qu'ils ont de la Religion des Grecs, & ils ont enfin perdu presque entiérement leur liberté, sous l'Empire de la Russie, qui après avoir été policé de nos jours a voulu les policer aussi.

Le Roi *Ladislas* mourut sans laisser d'enfans Jésuite
de sa femme *Marie Louise de Gonzague*, la mê- devenu
me qui avait aimé le grand Ecuyer *Cinq-Mars*. Roi.
Ladislas avait deux fréres, tous deux dans les Ordres, l'un Jésuite & Cardinal, nommé *Jean-Casimir*; l'autre Evêque de Breslau & de Kiovie. Le Cardinal & l'Evêque disputèrent le Trô- 1648.
ne. *Casimir* fut élu. Il renvoya son Chapeau, & prit la Couronne de Pologne. Mais après avoir vû pendant vingt années son Royaume toûjours troublé par des factions, dévasté tantôt par le Roi de Suéde *Charles X.*, tantôt par les Moscovites & par les Cosaques, il suivit l'exem-

CH. CLXXXV l'exemple de la Reine *Christine* : il abdiqua comme elle, mais avec moins de gloire, & alla mourir à Paris, Abbé de *St. Germain* des Prés.

1668. La Pologne ne fut pas plus heureuse sous son successeur *Michel Coribut*. Tout ce qu'elle a perdu en divers tems composerait un Royaume immense. Les Suédois lui avaient enlevé la Livonie, que les Russes possédent encor aujourd'hui. Ces mêmes Russes, après leur avoir pris autrefois les Provinces de Pleskou & de Smolenskou, s'emparèrent encor de presque toute la Kiovie, & de l'Ukraine. Les Turcs prirent sous le Régne de *Michel* la Podolie & la Volhinie. La Pologne ne put
1672. se conserver qu'en se rendant tributaire de la Porte Ottomane. Le Grand Maréchal de la Couronne *Jean Sobieski* lava cette honte à la vérité dans le sang des Turcs à la bataille de
1674. Chokzim : cette célèbre bataille délivra la Pologne du tribut, & valut à *Sobieski* la Couronne ; mais apparemment cette victoire si célèbre ne fut pas aussi sanglante & aussi décisive qu'on le dit, puisque les Turcs gardèrent alors la Podolie, & une partie de l'Ukraine, avec l'importante Forteresse de Kaminiek qu'ils avaient prise.

Sobieski. Il est vrai que *Sobieski* devenu Roi rendit depuis son nom immortel par la délivrance de Vienne : mais il ne put jamais reprendre Kaminiek, & les Turcs ne l'ont rendu qu'après sa mort à la paix de Carlowitz, en 1699. La Pologne dans toutes ces secousses ne changea

gea jamais ni de Gouvernement, ni de Loix, ni de mœurs ; ne devint ni plus riche ni plus pauvre ; mais sa discipline militaire ne s'étant point perfectionnée, & le Czar *Pierre* ayant enfin par le moyen des étrangers introduit chez lui cette discipline si avantageuse, il est arrivé que les Russes, autrefois méprisés de la Pologne, l'ont forcée en 1633. à recevoir le Roi qu'ils ont voulu lui donner, & que dix mille Russes ont imposé des Loix à la Noblesse Polonaise assemblée.

Ch. CLXXXV

Religion. Sociniens.

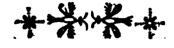
Quant à la Religion, elle causa peu de troubles dans cette partie du Monde. Les Unitaires eurent quelque tems des Eglises dans la Pologne, dans la Lithuanie, au commencement du dix-septiéme siécle. Ces Unitaires, qu'on appelle tantôt *Sociniens*, tantôt *Ariens*, prétendaient soutenir la cause de Dieu même, en le regardant comme un Etre unique, incommunicable, qui n'avait un fils que par adoption. Ce n'était pas entiérement le dogme des anciens *Eusébeïens*. Ils prétendaient ramener sur la Terre la pureté des prémiers âges du Christianisme, renonçant à la Magistrature & à la profession des armes. Des citoyens qui se faisaient un scrupule de combattre ne semblaient pas propres pour un pays où l'on était sans cesse en armes contre les Turcs. Cependant cette Religion fut assez florissante en Pologne jusqu'à l'année 1658. On la proscrivit dans ce tems-là, parce que ces Sectaires, qui avaient renoncé à la guerre, n'avaient pas renoncé

CH. CLXXXV

nonçé à l'intrigue. Ils étaient liés avec *Ragotski* Prince de Transilvanie, alors ennemi de la République. Cependant ils sont encor en grand nombre en Pologne, quoiqu'ils y ayent perdu la liberté de faire une profession ouverte de leurs sentimens.

Une des erreurs de Maimbourg.

Le Déclamateur *Maimbourg* prétend qu'ils se réfugièrent en Hollande, où *il n'y a*, dit-il, *que la Religion Catholique qu'on ne tolère pas*. Le Déclamateur *Maimbourg* se trompe sur cet article comme sur bien d'autres. Les Catholiques sont si tolérés dans les Provinces-Unies, qu'ils y composent le tiers de la Nation; & jamais les Unitaires ou les *Sociniens* n'y ont eu d'assemblée publique. Cette Religion est étendue sourdement en Hollande, en Transilvanie, en Silésie, en Pologne, mais surtout en Angleterre. On peut compter parmi les révolutions de l'esprit humain, que cette Religion, qui a dominé dans l'Eglise pendant trois cent cinquante années depuis *Constantin*, se soit reproduite dans l'Europe depuis deux siécles, & soit répandue dans tant de Provinces sans avoir aujourd'hui de Temple en aucun endroit du Monde. Il semble qu'on ait craint d'admettre parmi les Communions du Christianisme une Secte qui avait autrefois triomphé si longtems de toutes les autres Communions.



CH.

CH. CENT-QUATRE-VINGT-SIXIEME.

DE LA RUSSIE, AUX SEIZIEME ET DIX-SEPTIEME SIECLES.

NOus ne donnions point alors le nom de Ruſſie à la Moſcovie, & nous n'avions qu'une idée vague de ce pays ; la ville de Moſcou, plus connue en Europe que le reſte de ce vaſte Empire, lui faiſait donner le nom de Moſcovie. Le Souverain prend le titre d'Empereur de toutes les Ruſſies, parce qu'en effet il y a pluſieurs Provinces de ce nom qui lui apartiennent, ou ſur leſquelles il a des prétentions. *

La Moſcovie ou Ruſſie ſe gouvernait au ſeiziéme ſiécle à peu près comme la Pologne. Les Boyards ainſi que les Nobles Polonais comptaient pour toute leur richeſſe les habitans de leurs terres. Les cultivateurs étaient leurs eſclaves. Le Czar était quelquefois choiſi par ces Boyards ; mais auſſi ce Czar nommait ſouvent ſon Succeſſeur ; ce qui n'eſt jamais arrivé en Pologne. L'artillerie était très peu en uſage au ſeiziéme ſiécle dans toute cette partie du Monde, la diſcipline militaire inconnue ; chaque Boyard amenait ſes payſans au rendez-vous des troupes.

* Voyez l'Hiſtoire de *Pierre le Grand.*

Ch. CLXXXVI

pes, & les armait de fléches, de sabres, de bâtons ferrés en forme de piques, & de quelques fusils. Jamais d'opérations réguliéres en campagne, nuls magazins, point d'hôpitaux : tout se faisait par incursion ; & quand il n'y avait plus rien à piller, le Boyard, ainsi que le Staroste Polonais, & le Mirza Tartare, ramenait sa troupe.

Labourer ses champs, conduire ses troupeaux & combattre, voila la vie des Russes jusqu'au tems de *Pierre le Grand*, & c'est la vie des trois quarts des habitans de la Terre.

Les Russes conquirent aisément au milieu du seiziéme siécle les Royaumes de Cazan & d'Astracan sur les Tartares affaiblis, & plus mal disciplinés qu'eux encore. Mais jusqu'à *Pierre le Grand*, ils ne purent se soutenir contre la Suéde du côté de la Finlande ; des troupes réguliéres devaient nécessairement l'emporter sur eux. Depuis *Jean Basilowits*, ou *Basilides*, qui conquit Astracan & Cazan, une partie de la Livonie, Pleskou, Novogorod, jusqu'au Czar *Pierre*, il n'y a rien eu de considérable.

Ce *Basilide* eut une étrange ressemblance avec *Pierre I.* C'est que tous deux firent mourir leurs fils. *Jean Basilide* soupçonnant son fils d'une conspiration pendant le siége de Pleskou, le tua d'un coup de pique ; & *Pierre* ayant fait condamner le sien à la mort, ce jeune Prince ne survécut pas à sa condamnation & à sa grace.

L'Histoire ne fournit guères d'événement plus

plus extraordinaire que celui des faux *Démétrius*, qui agita si longtems la Russie après la mort de *Jean Basilides*. Ce Czar laissa deux fils, l'un nommé *Fédor* ou *Théodor*, l'autre *Demetri* ou *Demetrius*. *Fédor* régna ; *Demetri* fut confiné dans un village nommé Uglis avec la Czarine sa mére. Jusques-là les mœurs de cette Cour n'avaient point encor adopté la politique des Sultans, & des anciens Empereurs Grecs, de sacrifier les Princes du Sang à la sûreté du Trône. Un prémier Ministre nommé *Boris-Gudenou*, dont *Fédor* avait épousé la sœur, persuada au Czar *Fédor*, qu'on ne pouvait bien régner qu'en imitant les Turcs, & en assassinant son frére. Ce prémier Ministre *Boris* envoya un Officier dans le village où était élevé le jeune *Demetri*, avec ordre de le tuer. L'Officier de retour dit qu'il avait exécuté sa commission, & demanda la récompense qu'on lui avait promise. *Boris* pour toute récompense fit tuer le meurtrier, afin de supprimer les preuves du crime. On prétend que *Boris* quelque tems après empoisonna le Czar *Fédor* ; & quoiqu'il en fût soupçonné, il n'en monta pas moins sur le Trône.

CH. CLXXXVI. 1584.

Il parut alors dans la Lithuanie un jeune homme qui prétendait être le Prince *Demetri* échapé à l'assassin. Plusieurs personnes qui l'avaient vû auprès de sa mére, le reconnaissaient à des marques certaines. Il ressemblait parfaitement au Prince ; il montrait la croix d'or enrichie de pierreries qu'on avait attachée au cou

1597. Prémier Demetri imposteur.

Ch. CLXXXVI cou de *Demetri* à ſon batême. Un Palatin de Sandomir le reconnut d'abord pour le fils de *Jean Baſilide*, & pour le véritable Czar. Une Diète de Pologne examina ſolemnellement les preuves de ſa naiſſance, & les ayant trouvées inconteſtables, lui fournit une armée pour chaſſer l'uſurpateur *Boris*, & pour reprendre la Couronne de ſes Ancètres.

Cependant on traitait en Ruſſie *Demetri* d'Impoſteur, & même de Magicien. Les Ruſſes ne pouvaient croire que *Demetri* préſenté par des Polonais Catholiques, & ayant deux Jéſuites pour conſeil, pût être leur véritable Roi. Les Boyards le regardaient tellement comme un impoſteur, que le Czar *Boris* étant mort, ils mirent ſans difficulté ſur le Trône le fils de *Boris* âgé de quinze ans.

1605. Cependant *Demetri* s'avançait en Ruſſie avec l'armée Polonaiſe. Ceux qui étaient mécontens alors du Gouvernement Moſcovite, ſe déclarèrent en ſa faveur. Un Général Ruſſe étant en préſence de l'armée de *Demetri*, s'écria, *Il eſt le ſeul légitime héritier de l'Empire*, & paſſa de ſon côté avec les troupes qu'il commandait. La révolution fut bientôt pleine & entiére; *Demetri* ne fut plus un Magicien. Le peuple de Moſcou courut au Château, & traina en priſon le fils de *Boris* & ſa mére. *Demetri* fut proclamé Czar, ſans aucune contra-
1605. diction. On publia que le jeune *Boris* & ſa mére s'étaient tués en priſon: il eſt plus vraiſemblable que *Demetri* les fit mourir.

La

La veuve de *Jean Basilide*, mére du vrai ou faux *Demetri*, était depuis longtems reléguée dans le Nord de la Russie; le nouveau Czar l'envoya chercher dans une espèce de carosse aussi magnifique qu'on en pouvait avoir alors. Il alla plusieurs milles au-devant d'elle : tous deux se reconnurent avec des transports & des larmes en présence d'une foule innombrable; personne alors dans l'Empire ne douta que *Demetri* ne fût le véritable Empereur. Il épousa 1606. la fille du Palatin de Sandomir son prémier protecteur, & ce fut ce qui le perdit. Le peuple vit avec horreur une Impératrice Catholique, une Cour composée d'étrangers, & surtout une Eglise qu'on bâtissait pour des Jésuites. *Demetri* dès-lors ne passa plus pour un Russe.

Un Boyard nommé *Zuski* se mit à la tête de plusieurs conjurés, au milieu des fêtes qu'on donnait pour le mariage du Czar : il entre dans le palais le sabre dans une main, & une croix dans l'autre; on égorge la Garde Polonaise. *Demetri* est chargé de chaines. Les conjurés amènent devant lui la Czarine veuve de *Jean Basilide*, qui l'avait reconnu si solemnellement pour son fils. Le Clergé l'obligea de jurer sur la croix, & de déclarer enfin si *Demetri* était son fils ou non. Alors soit que la crainte de la mort forçât cette Princesse à un faux serment, & l'emportât sur la nature, soit qu'en effet elle rendît gloire à la vérité, elle déclara en pleurant que le Czar n'était point son fils; que le

Ch. CLXXXVI

véritable *Demetri* avait été en effet aſſaſſiné dans ſon enfance, & qu'elle n'avait reconnu le nouveau Czar qu'à l'exemple de tout le peuple, & pour venger le ſang de ſon fils ſur la famille des aſſaſſins. On prétendit alors que *Demetri* était un homme du peuple nommé *Griſka Utropoya*, qui avait été quelque tems Moine dans un Couvent de Ruſſie. On lui avait reproché auparavant de n'être pas du rite Grec, & de n'avoir rien des mœurs de ſon pays; & alors on lui reprochait d'être à la fois un payſan Ruſſe & un Moine Grec. Quel qu'il
1606. fût, le Chef des conjurés *Zuſki* le tua de ſa main, & ſe mit à ſa place.

Ce nouveau Czar monté en un moment ſur le Trône, renvoya dans leur pays le peu de Polonais échapés au carnage. Comme il n'avait d'autre droit au Trône, ni d'autre mérite que d'avoir aſſaſſiné *Demetri*, les autres Boyards, qui de ſes égaux devenaient ſes ſujets, prétendirent bientôt que le Czar aſſaſſiné n'était point un impoſteur, qu'il était le véritable *Demetri*, & que ſon meurtrier n'était pas digne de la Couronne. Ce nom de *Demetri* devint cher aux Ruſſes. Le Chancelier de celui qu'on venait de tuer s'aviſa de dire qu'il n'était pas mort, qu'il guérirait bientôt de ſes bleſſures, & qu'il reparaîtrait à la tête de ſes fidéles ſujets.

Second Demetri impoſteur.

Ce Chancelier parcourut la Moſcovie, menant avec lui dans une litiére un jeune homme auquel il donnait le nom de *Demetri*, & qu'il

qu'il traitait en Souverain. A ce nom ſeul les Peuples ſe ſoulevèrent ; il ſe donna des batailles au nom de ce *Demetri* qu'on ne voyait pas; mais le parti du Chancelier ayant été battu, ce ſecond *Demetri* diſparut bientôt. Les imaginations étaient ſi frappées de ce nom, qu'un troiſiéme *Demetri* ſe préſenta en Pologne. Celui-là fut plus heureux que les autres : il fut ſoutenu par le Roi de Pologne *Sigiſmond*, & vint aſſiéger le Tyran *Zuski* dans Moſcou même. *Zuski* enfermé dans Moſcou tenait encor en ſa puiſſance la veuve du prémier *Demetri*, & le Palatin de Sandomir, pére de cette veuve. Le troiſiéme redemanda la Princeſſe comme ſa femme. *Zuski* rendit la fille & le pére, eſpérant peut-être adoucir le Roi de Pologne, ou ſe flattant que la Palatine ne reconnaitrait pas ſon mari dans un impoſteur ; mais cet impoſteur était victorieux. La veuve du prémier *Demetri* ne manqua pas de reconnaître ce troiſiéme pour ſon véritable époux ; & ſi le prémier trouva une mére, le troiſiéme trouva auſſi aiſément une épouſe. Le beau-pére jura que c'était-là ſon gendre, & les peuples ne doutèrent plus. Les Boyards partagés entre l'Uſurpateur *Zuski*, & l'Impoſteur, ne reconnurent ni l'un ni l'autre. Ils dépoſèrent *Zuski*, & le mirent dans un Couvent. C'était encor une ſuperſtition des Ruſſes, comme de l'ancienne Egliſe Grecque, qu'un Prince qu'on avait fait Moine ne pouvait plus régner : ce même uſage s'était inſenſiblement établi autre-

CH. CLXXXVI

Troiſiéme Demetri impoſteur.

 fois

CH. CLXXXVI fois dans l'Eglise Latine. *Zuski* ne reparut plus, & *Demetri* fut assassiné dans un festin par des Tartares.

1610. Les Boyards alors offrirent leur Couronne au Prince *Ladislas* fils de *Sigismond* Roi de Pologne. *Ladislas* se préparait à venir la recevoir, lorsqu'il parut encor un quatriéme *Demetri* pour la lui disputer. Celui-ci publia que DIEU l'avait toûjours conservé, quoiqu'il eût été assassiné à Uglis par le Tyran *Boris*, à Moscou par l'Usurpateur *Zuski*, & ensuite par des Tartares. Il trouva des partisans qui crurent ces trois miracles. La Ville de Pleskou le reconnut pour Czar ; il y établit sa Cour quelques années, pendant que les Russes se repentant d'avoir appellé les Polonais, les chassaient de tous côtés, & que *Sigismond* renonçait à voir son fils *Ladislas* sur le Trône des Czars. Au milieu de ces troubles on mit sur le Trône le fils du Patriarche *Fédor Romanow*. Ce Patriarche était parent par les femmes du Czar *Jean Basilide*. Son fils *Michel Féderowitz*, c'est-à-dire fils de *Fédor*, fut élu à l'âge de dix-sept ans par le crédit du pére. Toute la Russie reconnut ce *Michel*, & la Ville de Pleskou lui livra le quatriéme *Demetri*, qui finit par être pendu.

Quatriéme Demetri imposteur.

Il en restait un cinquiéme ; c'était le fils du prémier qui avait régné en effet, de celui-là même qui avait épousé la fille du Palatin de Sandomir : sa mére l'enleva de Moscou, lorsqu'elle alla trouver le troisiéme *Demetri*, & qu'elle feignit

Cinquiéme Demetri imposteur.

feignit de le reconnaître pour ſon véritable mari. Elle ſe retira enſuite chez les Coſaques avec cet enfant, qu'on regardait comme le petit-fils de *Jean Baſilide*, & qui en effet pouvait bien l'être. Mais dès que *Michel Féderowitz* fut ſur le Trône, il força les Coſaques à lui livrer la mére & l'enfant, & les fit noyer l'un & l'autre. CH. CLXXXVI 1613.

On ne s'attendait pas à un ſixiéme *Demetri.* Cependant, ſous l'Empire de *Michel Fédérowitz* en Ruſſie, & ſous le régne de *Ladislas* en Pologne, on vit encor un nouveau prétendant de ce nom à la Cour de Ruſſie. Quelques jeunes gens en ſe baignant avec un Coſaque de leur âge, aperçurent ſur ſon dos des caractères Ruſſes, imprimés avec une aiguille ; on y liſait, *Demetri fils du Czar Demetri.* Celui-ci paſſa pour ce même fils de la Palatine de Sandomir, que le Czar *Féderowitz* avait fait noyer dans un étang glacé. Dieu avait opéré un miracle pour le ſauver ; il fut traité en fils du Czar à la Cour de *Ladislas*, & on prétendait bien ſe ſervir de lui pour exciter de nouveaux troubles en Ruſſie. La mort de *Ladislas* ſon protecteur lui ôta toute eſpérance. Il ſe retira en Suéde, & de là dans le Holſtein ; mais malheureuſement pour lui, le Duc de *Holſtein* ayant envoyé en Moſcovie une Ambaſſade pour établir un Commerce de ſoye de Perſe, & ſon Ambaſſadeur n'ayant réuſſi qu'à faire des dettes à Moſcou, le Duc de *Holſtein* obtint quittance de la dette en livrant ce dernier *Demetri*, Sixiéme Demetri impoſteur.

CH. CLXXXVI

Mœurs de la Ruſſie en ce tems là.

tri, qui fut mis en quartiers.

Toutes ces avantures qui tiennent du fabuleux, & qui ſont pourtant très-vrayes, n'arrivent point chez les Peuples policés, qui ont une forme de Gouvernement réguliére. Le Czar *Alexis*, fils de *Michel Féderowitz*, & petit-fils du Patriarche *Fédor Romanow* couronné en 1645. n'eſt guère connu dans l'Europe que pour avoir été le pére de *Pierre le Grand*. La Ruſſie juſqu'au Czar *Pierre* reſta preſque inconnue aux Peuples Méridionaux de l'Europe, enſevelie ſous un Deſpotiſme malheureux du Prince ſur les Boyards, & des Boyards ſur les cultivateurs. Les abus dont ſe plaignent aujourd'hui les Nations policées, auraient été des Loix Divines pour les Ruſſes. Il y a quelques réglemens parmi nous qui excitent les murmures des Commerçans & des Manufacturiers; mais dans tous ces pays du Nord il était très-rare d'avoir un lit; on couchait ſur des planches, que les moins pauvres couvraient d'un gros drap acheté aux Foires éloignées, ou bien d une peau d'animal, ſoit domeſtique, ſoit ſauvage. Lorſque le Comte de *Carlile*, Ambaſſadeur de *Charles II.* d'Angleterre à Moſcou, traverſa tout l'Empire Ruſſe d'Archangel en Pologne en 1663. il trouva partout cet uſage, & la pauvreté générale que cet uſage ſuppoſe, tandis que l'or & les pierreries brillaient à la Cour au milieu d'une pompe groſſiére.

Un Tartare de la Crimée, un Coſaque du Tanaïs,

Tanaïs, réduit à la vie ſauvage du Citoyen Ruſſe, était bien plus heureux que ce Citoyen, puiſqu'il était libre d'aller où il voulait, & qu'il était défendu au Ruſſe de ſortir de ſon pays. Vous connaiſſez par l'Hiſtoire de *Charles XII.* & par celle de *Pierre I.* qui s'y trouve renfermée, quelle différence immenſe un demi-ſiécle a produite dans cet Empire. Trente ſiécles n'auraient pû faire ce qu'a fait *Pierre* en voyageant quelques années. Ch. CLXXXVI

CH. CENT-QUATRE-VINGT-SEPTIEME.

DE L'EMPIRE OTTOMAN

AU DIX-SEPTIEME SIECLE.

Siege de Candie. Faux Messie.

APrès la mort de *Sélim II.* les Ottomans conſervèrent leur ſupériorité dans l'Europe & dans l'Aſie. Ils étendirent encor leurs frontiéres ſous le régne d'*Amurath III.* Ses Généraux prirent d'un côté Raab en Hongrie, & de l'autre Tibris en Perſe. Les Janiſſaires redoutables aux ennemis l'étaient toûjours à leurs Maîtres : mais *Amurath III.* leur fit voir qu'il était digne de leur commander. Ils vinrent un jour lui demander la tête du Tefterdar, c'eſt-à-dire, du Grand Tréſorier. Ils étaient répandus en tumulte à la porte intérieure Amurath III. 1585.

Ch. CLXXXVII rieure du Serrail, & menaçaient le Sultan même; il leur fait ouvrir la porte suivi de tous les Officiers du Serrail; il fond sur eux

1593. le sabre à la main; il en tue plusieurs; le reste se dissipe & obéit. Cette Milice si fiére souffre qu'on exécute à ses yeux les principaux auteurs de l'émeute: mais quelle Milice que des soldats que leur Maître était obligé de combattre! On pouvait quelquefois la reprimer, mais on ne pouvait ni l'accoutumer au joug, ni la discipliner, ni l'abolir, & elle disposa souvent de l'Empire.

Dix-neuf fréres étranglés.

Mahomet III. fils d'*Amurath* méritait plus qu'aucun Sultan que ses Janissaires usassent contre lui du droit qu'ils s'arrogeaient de juger leurs Maîtres. Il commença son régne, à ce qu'on dit, par faire étrangler dix-neuf de ses fréres, & par faire noyer douze femmes de son pére qu'on croyait enceintes. On murmura à peine. Il n'y a que les faibles de punis. Ce Barbare gouverna avec splendeur. Il protégea la Transilvanie contre l'Empereur *Rodolphe II.* qui abandonnait le soin de ses Etats &

1596. de l'Empire; il dévasta la Hongrie: il prit Agria en personne à la vue de l'Archiduc *Mathias*, & son régne affreux ne laissa pas de maintenir la grandeur Ottomane.

Perses vainqueurs des Turcs

Pendant le régne d'*Achmet I.* son fils, depuis 1603. jusqu'en 1631. tout dégénère. *Sha-Abas le Grand*, Roi de Perse, est toûjours vainqueur des Turcs. Il reprend sur eux

1603. Tauris, ancien théatre de la guerre entre les Turcs

Turcs & les Perſans ; il les chaſſe de toutes leurs conquêtes, & par-là il délivre *Rodolphe*, *Mathias*, & *Ferdinand II.* d'inquiétude. Il combat pour les Chrétiens ſans le ſavoir. *Achmet* conclut en 1615. une paix honteuſe avec l'Empereur *Mathias* : il lui rend Agria, Caniſe, Peſt, Albe-Royale, conquiſe par ſes Ancêtres. Tel eſt le contrepoids de la fortune. C'eſt ainſi que vous avez vû *Uſſum Caſſan*, *Iſmael Sophi*, arrêter les progrès des Turcs contre l'Allemagne & contre Veniſe, & dans les tems antérieurs *Tamerlan* ſauver Conſtantinople.

Ch. CLXXXVII.

Ce qui ſe paſſe après la mort d'*Achmet* nous prouve bien que le Gouvernement Turc n'était pas cette Monarchie abſolue que nos Hiſtoriens nous ont repréſentée comme la loi du Deſpotiſme établie ſans contradiction. Ce pouvoir était entre les mains du Sultan, comme un glaive à deux tranchans qui bleſſait ſon Maître quand il était manié d'une main faible. L'Empire était ſouvent, comme le dit le Comte *Marſigli*, une Démocratie militaire pire encor que le pouvoir arbitraire. L'ordre de ſucceſſion n'était point établi ; les Janiſſaires & le Divan ne choiſirent point pour leur Empereur le fils d'*Achmet* qui s'appellait *Oſman*, mais *Muſtapha* frére d'*Achmet*. Ils ſe dégoutèrent au bout de deux mois de *Muſtapha*, qu'on diſait incapable de régner : ils le mirent en priſon, & proclamèrent le jeune *Oſman* ſon neveu âgé de douze ans : ils régnèrent en effet ſous ſon nom.

Gouvernement Turc pas ſi deſpotique qu'on croit.

1617.

Muſta-

CH. CLXXXVII

Osman égorgé. 1622.

Mustapha du fond de sa prison avait encor un parti. Sa faction persuada aux Janissaires que le jeune *Osman* avait dessein de diminuer leur nombre pour affaiblir leur pouvoir. On déposa *Osman* sur ce prétexte; on l'enferma aux sept Tours; & le grand Visir *Daout* alla lui-même égorger son Empereur. *Mustapha* fut tiré de la prison pour la seconde fois, reconnu Sultan, & au bout d'un an déposé encor par les mêmes Janissaires qui l'avaient deux fois élû. Jamais Prince depuis *Vitellius* ne fut traité avec plus d'ignominie. Il fut promené dans les ruës de Constantinople monté sur un âne, exposé aux outrages de la populace, puis conduit aux sept Tours, & étranglé dans sa prison.

Mustapha étranglé.

Amurath IV. conquérant.

Tout change sous *Amurat IV.* surnommé *Gasi*, *l'Intrépide*. Il se fait respecter des Janissaires, en les occupant contre les Persans, & en les conduisant lui-même. Il enlève Erzerom à la Perse. Dix ans après il prend d'assaut Bagdat, cette ancienne Séleucie capitale de la Mesopotamie, que nous appellons *Diarbekir*, & qui est demeurée aux Turcs ainsi qu'Erzerom. Les Persans n'ont cru depuis pouvoir mettre leurs frontiéres en sureté qu'en dévastant trente lieues de leur propre pays par-delà Bagdat, & en faisant une solitude stérile de la plus fertile contrée de la Perse. Les autres Peuples défendent leurs frontiéres par des citadelles; les Persans ont défendu les leurs par des déserts.

1628.

12. Déc. 1638.

Dans

Dans le même tems qu'il prenait Bagdat, il envoyait quarante mille hommes au secours du Grand Mogol *Cha-Gean* contre son fils *Aurengzeb*. Si ce torrent qui se débordait en Asie fût tombé sur l'Allemagne, occupée alors par les Suédois & les Français, & déchirée par elle-même, l'Allemagne était en risque de perdre la gloire de n'avoir jamais été entiérement subjuguée.

CH. CLXXXVII.

Les Turcs avouent que ce Conquérant n'avait de mérite que la valeur, qu'il était cruel, & que la débauche augmentait encor sa cruauté. Un excès de vin termina ses jours & deshonora sa mémoire.

1639.

Ibrahim.

Ibrahim son fils eut les mêmes vices, avec plus de faiblesse, & nul courage. Cependant c'est sous ce Régne que les Turcs conquirent l'Isle de Candie, & qu'il ne leur resta plus à prendre que la Capitale & quelques forteresses qui se défendirent vingt-quatre années. Cette Isle de Crète si célèbre dans l'Antiquité par ses Loix, par ses Arts, & même par ses fables, avait déja été conquise par les Mahométans Arabes au commencement du neuviéme siécle. Ils y avaient bâti Candie, qui depuis ce tems donna son nom à l'Isle entiére. Les Empereurs Grecs les en avaient chassés au bout de quatre-vingt ans; mais lorsque du tems des Croisades, les Princes Latins ligués pour secourir Constantinople envahirent l'Empire Grec au lieu de le défendre, Venise fut assez riche pour acheter l'Isle de Candie, & assez heureuse pour la conserver.

Une

Ch. CLXXXVII

Le Révérend Pére Otoman Jacobin, fils d'Ibrahim.

Une avanture singuliére, & qui tient du roman, attira les armes Ottomanes sur Candie. Six galéres de Malthe s'emparèrent d'un grand vaisseau Turc, & vinrent avec leur prise mouiller dans un petit port de l'Isle nommée Califmène. On prétendit que le vaisseau Turc portait un fils du Grand-Seigneur. Ce qui le fit croire, c'est que le Kislar-Aga Chef des Eunuques noirs, avec plusieurs Officiers du Serrail, était dans le navire, & que cet enfant était élevé par lui avec des soins & des respects. Cet Eunuque ayant été tué dans le combat, les Officiers assurèrent que l'enfant appartenait à *Ibrahim*, & que sa mére l'envoyait en Egypte. Il fut longtems traité à Malthe comme fils du Sultan, dans l'espérance d'une rançon proportionnée à sa naissance. Le Sultan dédaigna de proposer la rançon, soit qu'il ne voulût point traiter avec les Chevaliers de Malthe, soit que le prisonnier ne fût point en effet son fils. Ce prétendu Prince négligé enfin par les Malthois se fit Dominicain: on l'a connu longtems sous le nom du *Pére Ottoman*; & les Dominicains se sont toûjours vantés d'avoir le fils d'un Sultan dans leur Ordre.

La Porte ne pouvant se venger sur Malthe, qui de son rocher inaccessible brave la puissance Turque, fit tomber sa colère sur les Vénitiens; elle leur reprochait d'avoir, malgré les Traités de paix, reçu dans leur port
1645. la prise faite par les galères de Malthe. La

flotte

flotte Turque aborda en Candie. On prit la Canée, & en peu de tems presque toute l'Isle.

CH. CLXXXVII

Ibrahim déposé.

Ibrahim n'eut aucune part à cet événement. On a fait quelquefois les plus grandes choses sous les Princes les plus faibles. Les Janissaires furent absolument les Maîtres du tems d'*Ibrahim* : s'ils firent des conquêtes, ce ne fut pas pour lui, mais pour eux, & pour l'Empire. Enfin il fut déposé sur une décision du Muphti, & sur un arrêt du Divan. L'Empire 1648. Turc fut alors une véritable Démocratie ; car après avoir enfermé le Sultan dans l'appartement de ses femmes, on ne proclama point d'Empereur ; l'administration continua au nom du Sultan, qui ne régnait plus.

Nos Historiens prétendent qu'*Ibrahim* fut enfin étranglé par quatre muets, dans la fausse 1649. supposition que les muets sont employés à l'exécution des ordres sanguinaires qui se donnent dans le Serrail ; mais ils n'ont jamais été que sur le pied des boufons & des nains ; on ne les employe à rien de sérieux. Il ne faut regarder que comme un Roman la rélation de la mort de ce Prince étranglé par quatre muets ; les Annales Turques ne disent point comment il mourut : ce fut un secret du Serrail. Toutes les faussetés qu'on nous a débitées sur le Gouvernement des Turcs dont nous sommes si voisins, doivent bien redoubler nôtre défiance sur l'Histoire ancienne. Comment peut-on espérer de nous faire connaître les Scythes, les Gomérites, & les Celtes, quand on nous instruit

Mensonges historiques sur les Turcs.

CH. CLXXXVII

instruit si mal de ce qui se passe autour de nous? Tout nous confirme que nous devons nous en tenir aux événemens publics dans l'Histoire des Nations, & qu'on perd son tems à vouloir approfondir les détails secrets, quand ils ne nous ont pas été transmis par des témoins oculaires & accrédités.

L'Univers souffre; cela revient souvent.

Par une fatalité singuliére, ce tems funeste à *Ibrahim* l'était à tous les Rois. Le Trône de l'Empire d'Allemagne était ébranlé par la fameuse guerre de trente ans. La guerre civile désolait la France, & forçait la mére de *Louïs XIV.* à fuir de sa Capitale avec ses enfans. *Charles I.* à Londres était condamné à mort par ses sujets. *Philippe IV.* Roi d'Espagne, après avoir perdu presque toutes ses possessions en Asie, avait perdu encor le Portugal. Le commencement du dix-septiéme siécle était le tems des Usurpateurs presque d'un bout du Monde à l'autre. *Cromwell* subjuguait l'Angleterre, l'Ecosse, & l'Irlande. Un rebelle nommé *Listching* forçait le dernier Empereur de la race Chinoise à s'étrangler avec sa femme & ses enfans, & ouvrait l'Empire de la Chine aux Conquérans Tartares. *Aurengzeb* dans le Mogol se révoltait contre son pére; il le fit languir en prison, & jouït paisiblement du fruit de ses crimes. Le plus grand des Tyrans *Muleï-Ismaël* exerçait dans l'Empire de Maroc de plus horribles cruautés. Ces deux Usurpateurs, *Aurengzeb*, & *Muleï-Ismaël*, furent de tous les Rois de la Terre ceux qui vécurent le plus

plus heureusement & le plus longtems. La vie de l'un & de l'autre a passé cent années. *Cromwell* aussi méchant qu'eux, vécut moins, mais régna & mourut tranquille. Si on parcourt l'Histoire du Monde, on voit les faiblesses punies, mais les grands crimes heureux, & l'Univers est une vaste scène de brigandage abandonnée à la fortune.

CH. CLXXXVII

Cependant la guerre de Candie était semblable à celle de Troye. Quelquefois les Turcs menaçaient la Ville, quelquefois ils étaient assiégés eux-mêmes dans la Canée dont ils avaient fait leur place-d'armes. Jamais les Vénitiens ne montrèrent plus de résolution & de courage; ils battirent souvent les flottes Turques. Le trésor de *St. Marc* fut épuisé à lever des soldats. Les troubles du Serrail, les irruptions des Turcs en Hongrie firent languir l'entreprise sur Candie quelques années, mais jamais elle ne fut interrompue. Enfin en 1667. *Achmet Cuprogli*, ou *Kiuperli*, Grand Visir de *Mahomet IV.* & fils d'un grand Visir, assiégea réguliérement Candie, défendue par le Capitaine-Général *Francesco Morosini*, & par *St. André Montbrun* Officier Français, à qui le Sénat donna le Commandement des troupes de terre.

Siége de Candie plus long que celui de Troye, pas si fameux.

Cette ville ne devait jamais être prise, pour peu que les Princes Chrétiens eussent imité *Louïs XIV.* qui en 1669. envoya six à sept mille hommes au secours de la ville sous le commandement du Duc de *Beaufort*, & du

CH. CLXXXVII

Duc de *Navailles*. Le port de Candie fut toûjours libre; il ne fallait qu'y transporter assez de soldats pour résister aux Janissaires. La République ne fut pas assez puissante pour lever des troupes suffisantes. Le Duc de *Beaufort*, le même qui avait joué du tems de la Fronde un personnage plus étrange qu'illustre, alla attaquer & renverser les Turcs dans leurs tranchées, suivi de la Noblesse de France. Mais un magazin de poudre & de grenades ayant sauté dans ces tranchées, tout le fruit de cette action fut perdu. Les Français croyant marcher sur un terrain miné, se retirèrent en désordre poursuivis par les Turcs, & le Duc de *Beaufort* fut tué dans cette action avec beaucoup d'Officiers Français.

Le Duc de Beaufort tué devant Candie.

Louïs XIV. allié de l'Empire Ottoman secourut ainsi ouvertement Venise, & ensuite l'Allemagne contre cet Empire, sans que les Turcs parussent en avoir beaucoup de ressentiment. On ne sait point pourquoi ce Monarque rappella bientôt après ses troupes de Candie. Le Duc de *Navailles* qui les commandait après la mort du Duc de *Beaufort*, était persuadé que la Place ne pouvait plus tenir contre les Turcs. Le Capitaine-Général *Francesco Morosini*, qui soutint si longtems ce fameux siége, pouvait abandonner des ruines sans capituler, & se retirer par la mer dont il fut toûjours le Maître. Mais en capitulant il conservait encor quelques Places dans l'Isle à la République, & la capitulation était un Traité de

de paix. Le Vifir *Achmet Cuprogli* mettait toute fa gloire & celle de l'Empire Ottoman à prendre Candie. CH. CLXXXVII

Ce Vifir & *Morofini* firent donc la paix, dont le prix fut la ville de Candie réduite en cendres, & où il ne refta qu'une vingtaine de Chrétiens malades. Jamais les Chrétiens ne firent avec les Turcs de capitulation plus honorable, ni de mieux obfervée par les vainqueurs. Il fut permis à *Morofini* de faire embarquer tout le canon amené à Candie pendant la guerre. Le Vifir prêta des chaloupes pour conduire des citoyens qui ne pouvaient trouver place fur les vaiffeaux Vénitiens. Il donna cinq-cent fequins au Bourgeois qui lui préfenta les clefs, & deux cent à chacun de ceux qui l'accompagnaient. Les Turcs & les Vénitiens fe vifitèrent comme des Peuples amis jufqu'au jour de l'embarquement. Candie prife. 1669. Septemb.

Le vainqueur de Candie *Cuprogli* était un des meilleurs Généraux de l'Europe, un des plus grands Miniftres, & en même tems jufte & humain. Il acquit une gloire immortelle dans cette longue guerre, où de l'aveu des Turcs il périt deux cent mille de leurs foldats.

Les *Morofini*, (car il y en avait quatre de ce nom dans la ville affiégée) les *Cornaro*, les *Giuftiniani*, les *Benzoni*, le Marquis de *St. André Montbrun*, le Marquis de *Frontenac*, rendirent leurs noms célèbres dans l'Europe. Ce n'eft pas fans raifon qu'on a comparé cette guerre à celle de Troye. Le Grand Vifir avait

 un

CH. CLXXXVII

Candie prise comme Troye, par le stratagême d'un Grec.

un Grec auprès de lui qui mérita le surnom d'*Ulisse*; il s'appellait *Payanotos*. Le Prince *Cantemir* prétend que ce Grec détermina le Conseil de Candie à capituler, par un stratagême digne d'*Ulisse*. Quelques vaisseaux Français chargés de provisions pour Candie étaient en route. *Payanotos* fit arborer le pavillon Français à plusieurs vaisseaux Turcs, qui ayant pris le large pendant la nuit, entrèrent le jour à la rade occupée par la flotte Ottomane, & furent reçus avec des cris d'allegresse. *Payanotos* qui négocia avec le Conseil de guerre de Candie, leur persuada que le Roi de France abandonnait les intérêts de la République en faveur des Turcs, dont il était l'allié; & cette feinte hâta la capitulation. Le Capitaine-Général *Morosini* fut accusé en plein Sénat d'avoir trahi Venise. Il fut défendu avec autant de véhémence qu'on en mit à l'accuser. C'est encor une ressemblance avec les anciennes Républiques Grecques, & surtout avec la Romaine. *Morosini* se justifia depuis en faisant sur les Turcs la conquête du Péloponnèse, qu'on nomme aujourd'hui *Morée*, conquête dont Venise a joui trop peu de tems. Ce grand homme mourut Doge, & laissa après lui une réputation qui durera autant que Venise.



DE

CH. CLXXXVII

DE SABATEI-SEVI,

QUI PRIT LA QUALITÉ DE MESSIE.

PEndant la guerre de Candie il arriva chez les Turcs un événement qui fut l'objet de l'attention de l'Europe & de l'Afie. Il s'était répandu un bruit général, fondé fur la vaine curiofité, que l'année 1666. devait être l'époque d'une grande révolution fur la Terre. Le nombre myftique de 666. qui fe trouve dans l'Apocalypfe était la fource de cette opinion. Jamais l'attente de l'*Ante-Chrift* ne fut fi univerfelle. Les Juifs de leur côté prétendirent que leur Meffie devait naître cette année.

Un Juif de Smyrne nommé *Sabatei-Sevi*, homme affez favant, fils d'un riche courtier de la factorerie Anglaife, profita de cette opinion générale, & s'annonça pour le Meffie. Il était éloquent, & d'une figure avantageufe, affectant de la modeftie, recommandant la juftice, parlant en Oracle, difant partout que les tems étaient accomplis. Il voyagea d'abord en Grèce & en Italie. Il enleva une fille à Livourne, & la mena à Jérufalem, où il commença à prêcher fes fréres.

C'eft chez les Juifs une tradition conftante, que leur *Shilo*, leur *Meffiah*, leur vengeur & leur Roi, ne doit venir qu'avec *Elie*. Ils fe perfuadent qu'ils ont eu un *Eliab* qui doit reparaître

Elie annonce ce Meffie nouveau

CH. CLXXXVII

paraître au renouvellement de la Terre. Cet *Eliah*, que nous nommons *Elie*, a été pris par quelques Savans pour le Soleil, à cause de la conformité du mot *Elios* qui signifie le Soleil chez les Grecs, & parce qu'*Elie* ayant été transporté hors de la Terre dans un char de feu attelé de quatre chevaux ailés, a beaucoup de ressemblance avec le char du Soleil, & ses quatre chevaux inventés par les Poëtes. Mais sans nous arrêter à ces recherches, & sans examiner si les livres Hébreux ont été écrits après *Alexandre*, & après que les Facteurs Juifs eurent appris quelque chose de la Mythologie Grecque dans Alexandrie, c'est assez de remarquer que les Juifs attendent *Elie* de tems immémorial. Aujourd'hui même encor, quand ces malheureux circoncisent un enfant avec cérémonie, ils mettent dans la salle un fauteuil pour *Elie*, en cas qu'il veuille les honorer de sa présence. *Elie* doit amener le grand *Sabat*, le grand *Messie*, & la révolution universelle. Cette idée même a passé chez les Chrétiens. *Elie* doit venir annoncer la fin de ce Monde, & un nouvel ordre de choses. Presque tous les fanatiques attendent un *Elie*. Les Prophètes des Cevennes qui allèrent à Londres ressusciter des morts en 1707. avaient vû *Elie*; ils lui avaient parlé; il devait se montrer au peuple. Aujourd'hui même ce ramas de Convulsionnaires qui a infecté Paris pendant quelques années, annonçait *Elie* à la populace des fauxbourgs. Le Magistrat de la Police fit en

1724.

1724. enfermer à Biſſètre deux *Elies* qui ſe battaient à qui ſerait reconnu pour le véritable. Il fallait donc abſolument que *Sabatei Sevi* fût annoncé chez ſes fréres par un *Elie*, ſans quoi ſa miſſion aurait été traitée de chimérique. CH. CLXXXVII

Il trouva un Rabin nommé *Nathan*, qui crut qu'il y aurait aſſez à gagner à jouer ce ſecond rôle. *Sabatei* déclara aux Juifs de l'Aſie Mineure & de Syrie, que *Nathan* était *Elie*, & *Nathan* aſſura que *Sabatei* était le Meſſie, le *Shilo*, l'attente du Peuple ſaint.

Ils firent de grandes œuvres tous deux à Jéruſalem, & y réformèrent la Synagogue. *Nathan* expliquait les Prophètes, & faiſait voir clairement qu'au bout de l'année le Sultan devait être détrôné, & que Jéruſalem devait devenir la Maîtreſſe du Monde. Tous les Juifs de la Syrie furent perſuadés. Les Synagogues retentiſſaient des anciennes prédictions. On ſe fondait ſur ces paroles d'Iſaïe: *Levez-vous, Jéruſalem, levez-vous dans votre force & dans votre gloire; il n'y aura plus d'incirconcis ni d'impurs au milieu de vous.* Tous les Rabins avaient à la bouche ce paſſage: *Ils feront venir vos fréres de tous les climats à la montagne ſainte de Jéruſalem, ſur des chars, ſur des litiéres, ſur des mulets, ſur des charettes.* Enfin cent paſſages que les femmes & les enfans repétaient, nourriſſaient leur eſpérance. Il n'y avait point de Juif qui ne ſe préparât à loger quelqu'un des dix anciennes Tribus diſperſées. La perſuaſion fut ſi forte, que les Juifs aban-

Prédiction.

CH. CLXXXVII

donnaient partout leur Commerce, & se tenaient prêts pour le voyage de Jérusalem.

Douze Envoyés de Sabatei.

Nathan choisit à Damas douze hommes pour présider aux douze Tribus. *Sabatei-Sevi* alla se montrer à ses fréres de Smyrne; & *Nathan* lui écrivait; *Roi des Rois, Seigneur des Seigneurs, quand serons-nous dignes d'être à l'ombre de vôtre âne? Je me prosterne pour être foulé sous la plante de vos pieds.* *Sabatei* déposa dans Smyrne quelques Docteurs de la Loi qui ne le reconnaissaient pas, & en établit de plus dociles. Un de ses plus violens ennemis, nommé *Samuel Pennia*, se convertit à lui publiquement, & l'annonça comme le fils de DIEU. *Sabatei* s'étant un jour présenté devant le Cadi de Smyrne avec une foule de ses suivans, tous assurèrent qu'ils voyaient une colomne de feu entre lui & le Cadi. Quelques autres miracles de cette espèce mirent le sceau à la certitude de sa Mission. Plusieurs Juifs même s'empressaient de porter à ses pieds leur or & leurs pierreries.

Sabatei en prison

Le Bacha de Smyrne voulut le faire arrêter. *Sabatei* partit pour Constantinople avec les plus zélés de ses disciples. Le grand Visir *Achmet Cuprogli*, qui partait alors pour le siége de Candie, l'envoya prendre dans le vaisseau qui le portait à Constantinople, & le fit mettre en prison. Tous les Juifs obtenaient aisément l'entrée dans la prison pour de l'argent, comme c'est l'usage en Turquie : ils vinrent se prosterner à ses pieds & baiser ses fers. Il les prê-

prêchait, les exhortait, les bénissait, & ne se plaignait jamais. Les Juifs de Constantinople persuadés que la venue d'un Messie abolissait toutes les dettes, ne payaient plus leurs créanciers. Les Marchands Anglais de Galata s'avisèrent d'aller trouver *Sabatei* dans sa prison: ils lui dirent qu'en qualité de Roi des Juifs il devait ordonner à ses sujets de payer leurs dettes. *Sabatei* écrivit en ces mots à ceux dont on se plaignait: *A vous qui attendez le salut d'Israël &c... satisfaites à vos dettes légitimes; si vous le refusez, vous n'entrerez point avec nous dans notre joye & dans notre Empire.*

La prison de *Sabatei* était toûjours remplie d'adorateurs. Les Juifs commençaient à exciter quelques tumultes dans Constantinople. Le peuple était alors très-mécontent de *Mahomet IV*. On craignait que la prédiction des Juifs ne causât des troubles. Il semblait qu'un Gouvernement aussi sévère que celui des Turcs dût faire mourir celui qui se disait *Roi d'Israël*: cependant on se contenta de le transférer au château des Dardanelles. Les Juifs alors s'écrièrent qu'il n'était pas au pouvoir des hommes de le faire mourir.

Sabatei devant le Sultan.

Sa réputation s'étant étendue dans tous les pays de l'Europe, il reçut aux Dardanelles les députations des Juifs de Pologne, d'Allemagne, de Livourne, de Venise, d'Amsterdam: ils payaient chérement la permission de lui baiser les pieds, & c'est probablement ce qui lui conserva la vie. Les partages de la Ter-

re

CH. CLXXXVII re sainte se faisaient tranquillement dans le château des Dardanelles. Enfin le bruit de ses miracles fut si grand, que le Sultan *Mahomet* eut la curiosité de voir cet homme, & de l'interroger lui-même. On amena le Roi des Juifs au Serrail. Le Sultan lui demanda en Turc, *s'il était le Messie.* Sabatei répondit modestement *qu'il l'était* ; mais comme il s'exprimait incorrectement en Turc ; *Tu parles bien mal*, lui dit Mahomet, *pour un Messie qui devrait avoir le don des langues. Fais-tu des miracles? Quelquefois*, répondit l'autre. *Eh bien*, dit le Sultan, *qu'on le dépouille tout nud ; il servira de but aux flèches de mes Icoglans, & s'il est invulnérable, nous le reconnaîtrons pour le Messie.* Sabatei se jetta à genoux, & avoua que c'était un miracle qui était au-dessus de ses forces. On lui proposa alors d'être empâlé, ou de se faire Musulman, & d'aller publiquement à la Mosquée. Il ne balança pas ; & il embrassa la Religion Turque dans le moment. Il prêcha alors qu'il n'avait été envoyé que pour substituer la Religion Turque à la Juive, selon les anciennes Prophéties. Cependant les Juifs des pays éloignés crurent encor longtems en lui ; & cette scène qui ne fut point sanglante augmenta partout leur confusion & leur opprobre.

Ce Messie se fait Turc.

Quelque tems après que les Juifs eurent essuïé cette honte dans l'Empire Ottoman, les Chrétiens de l'Eglise Latine eurent une autre mortification : ils avaient toûjours jusqu'alors con-

conſervé la garde du St. Sépulchre à Jéruſa- Ch. CLXXXVII
lem, avec les ſecours d'argent que fourniſſaient plusieurs Princes de leur Communion, & ſurtout le Roi d'Eſpagne. Mais ce même *Payanotos* qui avait conclu le Traité de la reddition 1674.
de Candie, obtint du grand Viſir *Achmet Cuprogli*, que l'Egliſe Grecque aurait déſormais la garde de tous les lieux ſaints de Jéruſalem. Les Religieux du rite Latin formèrent une oppoſition juridique. L'affaire fut plaidée d'abord devant le Cadi de Jéruſalem, & enſuite au grand Divan de Conſtantinople. On décida que l'Egliſe Grecque ayant compté Jéruſalem dans ſon diſtrict avant le tems des Croiſades, ſa prétention était juſte. Cette peine que prenaient les Turcs d'examiner les droits de leurs ſujets Chrétiens, cette permiſſion qu'ils leur donnaient d'exercer leur Religion dans le lieu même qui en fut le berceau, eſt un exemple bien frapant d'un Gouvernement à la fois ſanguinaire & tolérant. Quand les Grecs voulurent en vertu de l'arrêt du Divan ſe mettre en poſſeſſion, les mêmes Latins réſiſtèrent, & il y eut du ſang répandu. Le Gouvernement ne punit perſonne de mort : nouvelle preuve de l'humanité du Viſir *Achmet Cuprogli*, dont les exemples ont été rarement imités. Un de ſes prédéceſſeurs en 1638. avait fait étrangler *Cyrille* fameux Patriarche Grec de Conſtantinople, ſur les accuſations réitérées de ſon Egliſe. Le caractère de ceux qui gouvernent, fait en tout lieu les tems de douceur ou de cruauté. C.

C. CENT-QUATRE-VINGT-HUITIEME.

PROGRE'S DES TURCS.

SIEGE DE VIENNE.

LE torrent de la puiſſance Ottomane ne ſe répandait pas ſeulement en Candie & dans les Iſles de la République Vénitienne ; il pénétrait ſouvent en Pologne & en Hongrie. Le même *Mahomet IV.* dont le Grand Viſir avait pris Candie, marcha en perſonne contre les Polonais, ſous prétexte de protéger les Coſaques maltraités par eux. Il enleva aux Polonais l'Ukraine, la Podolie, la Volhinie, la
1672. Ville de Kaminiek, & ne leur donna la paix qu'en leur impoſant ce tribut annuel de vingt mille écus, dont *Jean Sobieski* les délivra bientôt.

Les Turcs avaient laiſſé reſpirer la Hongrie pendant la guerre de trente ans qui bouleverſa l'Allemagne. Ils poſſédaient depuis 1541. les deux bords du Danube à peu de choſe près, juſqu'à Bude incluſivement. Les conquêtes d'*Amurath IV.* en Perſe l'avaient empêché de porter ſes armes vers l'Allemagne. La Tranſilvanie entiére appartenait à des Princes que les Empereurs *Ferdinand II.* & *Ferdinand III.* étaient obligés de ménager, & qui étaient tributaires

butaires des Turcs. Ce qui restait de la Hongrie jouïssait de la liberté. Il n'en fut pas de même du tems de l'Empereur *Léopold* : la haute Hongrie & la Transilvanie furent le théatre des révolutions, des guerres, des dévastations. CH. CLXXXVIII.

Malheurs des Hongrois.

De tous les Peuples qui ont passé sous nos yeux dans cette Histoire, il n'y en a point eu de plus malheureux que les Hongrois. Leur pays dépeuplé, pauvre, partagé entre la faction Catholique & la Protestante, & entre plusieurs partis, fut à la fois occupé par les armées Turques & Allemandes. On dit que *Ragotski*, Prince de la Transilvanie, fut la prémiére cause de tous ces malheurs. Il était tributaire de la Porte ; le refus de payer le tribut attira sur lui les armes Ottomanes. L'Empereur *Léopold* envoya contre les Turcs ce *Montecuculi*, qui depuis fut l'Emule de *Turenne*. *Louïs XIV.* fit marcher six mille hommes au secours de l'Empereur d'Allemagne son ennemi naturel. Ils eurent part à la célèbre bataille de *S. Gothard*, où *Montecuculi* battit les Turcs. 1663.
Mais malgré cette victoire l'Empire Ottoman fit une paix avantageuse, par laquelle il garda Bude, Neuhausel même, & la Transilvanie. 1664.

Les Hongrois délivrés des Turcs voulurent alors défendre leur liberté contre *Léopold*; & cet Empereur ne connut que les droits de sa Couronne. De nouveaux troubles éclatèrent. Le jeune *Emerick Tekéli* Seigneur Hongrois qui

CH. CLXXXVIII

avait à venger le ſang de ſes amis & de ſes parens, répandu par la Cour de Vienne, ſouleva la partie de la Hongrie qui obéiſſait à l'Empereur *Léopold*. Il ſe donna à l'Empereur *Mahomet IV.* qui le déclara Roi de la haute Hongrie. La Porte Ottomane donnait alors quatre Couronnes à des Princes Chrétiens, celles de la haute Hongrie, de la Tranſilvanie, de la Valachie & de la Moldavie.

Cara Muſtapha marche à Vienne.

Il s'en fallut peu que le ſang des Seigneurs Hongrois du parti de *Tekéli* répandu à Vienne par la main des bourreaux, ne coutât Vienne & l'Autriche à *Léopold* & à ſa Maiſon. Le Grand Viſir *Cara Muſtapha* ſucceſſeur d'*Achmet Cuprogli*, fut chargé par *Mahomet IV.* d'attaquer l'Empereur d'Allemagne, ſous prétexte de venger *Tekéli*. Le Sultan *Mahomet* vint aſſembler ſon armée dans les plaines d'Andrinople. Jamais les Turcs n'en levèrent une plus nombreuſe : elle était de plus de cent quarante mille hommes de troupes réguliéres ; les Tartares de Crimée étaient au nombre de trente mille ; les volontaires, ceux qui ſervent l'Artillerie, qui ont ſoin des bagages & des vivres, les ouvriers en tout genre, les domeſtiques, compoſaient avec l'armée environ trois cent mille hommes. Il fallut épuiſer toute la Hongrie pour fournir des proviſions à cette multitude. Rien ne mit obſtacle à la marche de *Cara Muſtapha*. Il avança ſans réſiſtance juſqu'aux portes de Vienne, & en forma auſſitôt le ſiége.

16. Juillet 1683.

Le

Le Comte de *Staremberg*, Gouverneur de la Ville, avait une garnison dont le fonds était de seize mille hommes, mais qui n'en composait pas en effet plus de huit mille. On arma les Bourgeois qui étaient restés dans Vienne; on arma jusqu'à l'Université. Les Professeurs, les écoliers montèrent la garde, & ils eurent un Médecin pour Major. La retraite de l'Empereur *Léopold* augmentait encor la terreur. Il avait quitté Vienne dès le 7me Juillet avec l'Impératrice sa belle-mére, l'Impératrice sa femme, & toute sa famille. Vienne mal fortifiée ne devait pas tenir longtems. Les Annales Turques prétendent que *Cara Mustapha* avait dessein de se former dans Vienne & dans la Hongrie un Empire indépendant du Sultan. Il s'était figuré que la résidence des Empereurs d'Allemagne devait contenir des trésors immenses. En effet de Constantinople jusqu'aux bornes de l'Asie, c'est l'usage que les Souverains ayent toûjours un trésor qui fait leur ressource en tems de guerre. On ne connait chez eux ni les levées extraordinaires, dont les Traitans avancent l'argent, ni les créations & les ventes de Charges, ni les rentes fonciéres & viagéres sur l'Etat. La circulation des espèces, le crédit public sont ignorés; les Potentats ne savent qu'accumuler l'or, l'argent & les pierreries; c'est ainsi qu'on en use depuis le tems de *Cyrus*. Le Visir pensait qu'il en était de même chez l'Empereur d'Allemagne; & dans cette idée il ne poussa pas le siége assez vivement, de

CH. CLXXXVIII

L'Empereur Léopold s'enfuit.

CH. CLXXXVIII de peur que la Ville étant prise d'assaut, le pillage ne le privât de ces trésors imaginaires. Il ne fit jamais donner d'assaut général, quoiqu'il y eût de très-grandes bréches au corps de la Place, & que la Ville fût sans ressource. Cet aveuglement du Grand Visir, son luxe, & sa mollesse sauvèrent Vienne qui devait périr. Il laissa au Roi de Pologne *Jean Sobieski* le tems de venir au secours, au Duc de Lorraine *Charles V.* & aux Princes de l'Empire celui d'assembler une armée. Les Janissaires murmuraient; le découragement succéda à leur indignation : ils s'écriaient, *Venez, infidéles, la seule vue de vos chapeaux nous fera fuïr.*

Vienne délivrée. 12. Sept. 1683. En effet, dès que le Roi de Pologne & le Duc de Lorraine descendirent de la montagne de Calemberg, les Turcs prirent la fuite presque sans combattre. *Cara Mustapha* qui avait compté trouver tant de trésors dans Vienne, laissa tous les siens au pouvoir de *Sobieski*, & bientôt après il fut étranglé. *Tekeli* que ce Visir avait fait Roi, soupçonné bientôt après par la Porte Ottomanne de négocier avec l'Em-
1685. pereur d'Allemagne, fut arrêté par le nouveau Visir, & envoyé les fers aux pieds & aux mains à Constantinople. Les Turcs perdirent presque toute la Hongrie.

Le Régne de *Mahomet IV.* ne fut plus fa-
1687. meux que par des disgraces. *Morosini* prit tout le Péloponnèse qui valait mieux que Candie. Les bombes de l'armée Vénitienne détruisirent

rent dans cette conquête plus d'un ancien monument que les Turcs avaient épargnés, & entr'autres le fameux Temple d'Athènes dédié *aux Dieux Inconnus*. Les Janiſſaires qui attribuaient tant de malheurs à l'indolence du Sultan, réſolurent de le dépoſer. Le Caïmacan Gouverneur de Conſtantinople, *Muſtapha Kuprogli*, le Shérif de la Moſquée de *Ste. Sophie*, & le Nakif Garde de l'Etendart de *Mahomet*, vinrent ſignifier au Sultan qu'il fallait quitter le Trône, & que telle était la volonté de la Nation. Le Sultan leur parla longtems pour ſe juſtifier. Le Nakif lui repliqua qu'il était venu pour lui commander de la part du peuple d'abdiquer l'Empire, & de le laiſſer à ſon frére *Soliman*. *Mahomet IV*. répondit : *La volonté de* DIEU *ſoit faite ; puiſque ſa colère doit tomber ſur ma tête, allez dire à mon frère que* DIEU *déclare ſa volonté par la bouche du peuple.*

CH. CLXXXVIII.

Mahomet déposé.

La plûpart de nos Hiſtoriens prétendent que *Mahomet IV*. fut égorgé par les Janiſſaires ; mais les Annales Turques font foi qu'il vécut encor cinq ans renfermé dans le Serrail. Le même *Muſtapha Kuprogli* qui avait dépoſé *Mahomet IV*., fut Grand Viſir ſous *Soliman III*. Il reprit une partie de la Hongrie, & rétablit la réputation de l'Empire Turc. Mais depuis ce tems les limites de cet Empire ne paſſèrent jamais Belgrade ou Temiſwar. Les Sultans conſervèrent Candie ; mais ils ne ſont rentrés dans le Péloponnèſe qu'en 1715. Les célèbres

CH. CLXXXVIII

lèbres batailles que le Prince *Eugène* a données contre les Turcs, ont fait voir qu'on pouvait les vaincre, mais non pas qu'on pût faire sur eux beaucoup de conquêtes.

Preuves du non-despotisme des Empereurs Turcs.

Ce Gouvernement qu'on nous peint si despotique, si arbitraire, parait ne l'avoir jamais été que sous *Mahomet II.*, *Soliman*, & *Selim II.* qui firent tout plier sous leur volonté. Mais sous presque tous les autres Padishas ou Empereurs, & surtout dans nos derniers tems, vous retrouvez dans Constantinople le Gouvernement d'Alger & de Tunis; vous voyez en 1703. le Padisha *Mustapha II.* juridiquement déposé par la Milice & par les citoyens de Constantinople. On ne choisit point un de ses enfans pour lui succéder, mais son frére *Achmet III.* Ce même Empereur *Achmet* est condamné en 1730. par les Janissaires & par le Peuple à résigner le Trône à son neveu *Mahmoud*, & il obéit sans résistance, après avoir inutilement sacrifié son Grand Visir & ses principaux Officiers au ressentiment de la Nation. Voila ces Souverains si absolus. On s'imagine qu'un homme est par les Loix le Maître arbitraire d'une grande partie de la Terre, parce qu'il peut faire impunément quelques crimes dans sa maison, & ordonner le meurtre de quelques esclaves; mais il ne peut persécuter sa Nation, & il est plus souvent opprimé qu'oppresseur.

Les mœurs des Turcs sont un grand contraste; ils sont à la fois féroces & charitables, inté-

intéressés & ne commettant presque jamais de larcin; leur oisiveté ne les porte ni au jeu ni à l'intempérance; très peu usent du privilège d'épouser plusieurs femmes, & de jouïr de plusieurs esclaves; & il n'y a pas de grande Ville en Europe où il y ait moins de femmes publiques qu'à Constantinople. Invinciblement attachés à leur Religion, ils haïssent, ils méprisent les Chrétiens: ils les regardent comme des idolâtres; & cependant ils les souffrent, ils les protègent dans tout leur Empire, & dans la capitale; on permet aux Chrétiens de faire leurs processions dans le vaste quartier qu'ils ont à Constantinople, & on voit quatre Janissaires précéder ces processions dans les ruës.



Les Turcs sont fiers, & ne connaissent point la Noblesse: ils sont braves, & n'ont point l'usage du duel; c'est une vertu qui leur est commune avec tous les Peuples de l'Asie, & cette vertu vient de la coutume de n'être armés que quand ils vont à la guerre. C'était aussi l'usage des Grecs & des Romains; & l'usage contraire ne s'introduisit chez les Chrétiens que dans les tems de barbarie & de Chevalerie, où l'on se fit un devoir & un honneur de marcher à pied avec des éperons aux talons, & de se mettre à table ou de prier DIEU avec une longue épée au côté. La Noblesse Chrétienne se distingua par cette coutume; bientôt suivie*, comme on l'a déja dit, par le plus vil peuple, & mise au rang de ces ridicules dont on ne s'aperçoit point, parce qu'on les voit tous les jours.

C. CENT-QUATRE-VINGT-NEUVIEME.

DE LA PERSE, DE SES MOEURS, DE SA DERNIERE REVOLUTION, ET DE THAMAS KOULI-KAN, OU SCHA-NADIR.

Persans autrefois éclairés.

LA Perse était alors plus civilisée que la Turquie; les Arts y étaient plus en honneur, les mœurs plus douces, la police générale bien mieux observée. Ce n'est pas seulement un effet du climat; les Arabes y avaient cultivé les Arts cinq siécles entiers. Ce furent ces Arabes qui bâtirent Ispahan, Chiras, Casbin, Cachan, & plusieurs autres grandes villes : les Turcs au contraire n'en ont bâti aucune, & en ont laissé plusieurs tomber en ruïne. Les Tartares subjuguèrent deux fois la Perse après le régne des Califes Arabes, mais ils n'y abolirent point les Arts; & quand la famille des *Sophis* régna, elle y aporta les mœurs douces de l'Arménie, où cette famille avait habité longtems. Les ouvrages de la main passaient pour être mieux travaillés, plus finis, en Perse qu'en Turquie. Les Sciences y avaient de bien plus grands encouragemens; point de ville dans la

laquelle il n'y eût plusieurs Colléges fondés où l'on enseignait les Belles-Lettres. La Langue Persane plus douce & plus harmonieuse que la Turque, a été féconde en Poësies agréables. Les anciens Grecs qui ont été les prémiers Précepteurs de l'Europe, sont encor ceux des Persans. Ainsi leur Philosophie était au seiziéme & au dix-septiéme siécles à peu près au même état que la notre. Il tenaient l'Astrologie de leur propre pays, & ils s'y attachaient plus qu'aucun peuple de la Terre, comme nous l'avons déja indiqué. La coutume de marquer de blanc les jours heureux, & de noir les jours funestes, s'est conservée chez eux avec scrupule. Elle était très-familiére aux Romains, qui l'avaient prise des Nations Asiatiques. Les paysans de nos Provinces ont moins de foi aux jours propres à semer & à planter indiqués dans leurs almanacs, que les Courtisans d'Ispahan n'en avaient aux heures favorables ou dangereuses pour les affaires. Les Persans étaient, comme plusieurs de nos Nations, pleins d'esprit & d'erreurs. Quelques Voyageurs ont assuré que ce pays n'était pas aussi peuplé qu'il pourrait l'être. Il est très-vraisemblable que du tems des Mages il était plus peuplé & plus fertile. L'Agriculture était alors un point de Religion: c'est de toutes les professions celle qui a le plus de besoin d'une nombreuse famille, & qui en conservant la santé & la force met le plus aisément l'homme en état de former & d'entretenir plusieurs enfans. CH. CLXXXIX

 Ce-

CH. CLXXXIX

Perse bien peuplée.

Cependant Ispahan avant les derniéres révolutions, était aussi grand & aussi peuplé que Londres. On comptait dans Tauris plus de cinq cent mille habitans. On comparait Cachan à Lyon. Il est impossible qu'une ville soit bien peuplée, si les campagnes ne le sont pas, à moins que cette ville ne subsiste uniquement du Commerce étranger. On n'a que des idées bien vagues sur la population de la Turquie, de la Perse, & de tous les Etats de l'Asie, excepté de la Chine: mais il est indubitable que tout pays policé qui met sur pied de grandes armées, & qui a beaucoup de manufactures, posséde le nombre d'hommes nécessaire.

Cour ou Porte magnifique.

La Cour de Perse étalait plus de magnificence que la Porte Ottomane. On croit lire une rélation du tems de *Xerxès*, quand on voit dans nos Voyageurs ces chevaux couverts de riches brocards, leurs harnois brillans d'or & de pierreries, & ces quatre mille vases d'or dont parle *Chardin*, lesquels servaient pour la table du Roi de Perse. Les choses communes, & surtout les comestibles, était à trois fois meilleur marché à Ispahan & à Constantinople que parmi nous. Ce prix est la démonstration de l'abondance. Les Voyageurs, comme *Chardin*, qui ont bien connu la Perse, ne nous disent pas au moins que toutes les terres appartiennent au Roi. Ils avouent qu'il y a, comme partout ailleurs, des Domaines Royaux, des terres données au Clergé, & des fonds que les

les particuliers possédent de droit, lesquels leur sont transmis de pére en fils.

Mœurs douces.

Tout ce qu'on nous dit de la Perse, nous persuade qu'il n'y avait point de pays Monarchique où l'on jouït plus des droits de l'humanité. On s'y était procuré plus qu'en aucun pays de l'Orient des ressources contre l'ennui, qui est partout le poison de la vie. On se rassemblait dans des salles immenses qu'on appellait les maisons à caffé, où les uns prenaient de cette liqueur, qui n'est en usage parmi nous que depuis la fin du dix-septiéme siécle; les autres jouaient, ou lisaient, ou écoutaient des faiseurs de contes, tandis qu'à un bout de la salle un Ecclésiastique prêchait pour quelque argent, & qu'à un autre bout ces espèces d'hommes qui se sont fait un art de l'amusement des autres déployaient tous leurs talens. Tout cela annonce un peuple sociable, & tout nous dit qu'il méritait d'être heureux. Il le fut, à ce qu'on prétend, sous le régne de *Scha-Abas* qu'on a appellé *le Grand.* Ce prétendu grand homme était très-cruel; mais il y a des exemples que des hommes féroces ont aimé l'ordre & le bien public. La cruauté ne s'exerce que sur des particuliers exposés sans cesse à la vue du Tyran, & ce Tyran est quelquefois par ses loix le bienfaiteur de la patrie.

Scha-Abas descendant d'*Ismaël Sophi*, se rendit despotique en détruisant une Milice telle à peu près que celle des Janissaires, & que les

 Gardes

CH. CLXXXIX

Gardes Prétoriennes. C'eſt ainſi que le Czar *Pierre* a détruit la Milice des Strelits pour établir ſa puiſſance. Nous voyons dans toute la Terre les troupes diviſées en pluſieurs petits Corps affermir le Trône, & les troupes réunies en un grand Corps diſpoſer du Trône & le renverſer. *Scha-Abas* tranſporta des peuples d'un pays dans un autre; c'eſt ce que les Turcs n'ont jamais fait. Ces Colonies réuſſiſſent rarement. De trente mille familles Chrétiennes que *Scha-Abas* tranſporta de l'Arménie & de la Georgie dans le Mezanderan vers la Mer Caſpienne, il n'en eſt reſté que quatre à cinq cent: mais il conſtruiſit des édifices publics, il rebâtit des villes, il fit d'utiles fondations. Il reprit ſur les Turcs tout ce que *Soliman* & *Selim* avaient conquis ſur la Perſe. Il chaſſa les Portugais d'Ormus; & toutes ces actions lui méritèrent le nom de *Grand*. Il mourut en 1629. Son fils *Scha-Sophi*, plus cruel que *Scha-Abas*, mais moins guerrier, moins politique, abruti par la débauche, eut un régne malheureux. Le Grand Mogol *Scha-Gean* enleva Candahar à la Perſe, & le Sultan *Amurat IV.* prit d'aſſaut Bagdat en 1638.

Décadence.

Depuis ce tems vous voyez la Monarchie Perſane décliner ſenſiblement, juſqu'à ce qu'enfin la molleſſe de la Dynaſtie des Sophis a cauſé ſa ruine entiére. Les Eunuques gouvernaient le Serrail & l'Empire ſous *Muza-Sophi*, & ſous *Huſſein* le dernier de cette race.

C'eſt le comble de l'aviliſſement dans la

Nature

Nature humaine, & l'oprobre de l'Orient, de dépouiller les hommes de leur virilité : & c'est le dernier attentat du Despotisme, de confier le gouvernement à ces malheureux. Partout où leur pouvoir a été excessif, la décadence & la ruine sont arrivées. La faiblesse de *Scha-Hussein* faisait tellement languir l'Empire, & la confusion le troublait si violemment par les factions des Eunuques noirs & des Eunuques blancs, que si *Myri-Weis* & ses Aguans n'avaient pas détruit cette Dynastie, elle l'eût été par elle-même. C'est le sort de la Perse, que toutes ses Dynasties commencent par la force, & finissent par la faiblesse. Presque toutes ces familles ont eu le sort de *Serdan-pull*, que nous nommons *Sardanapale*. CH. CLXXXIX.

Ces Aguans qui ont bouleversé la Perse au commencement du siécle où nous sommes, étaient une ancienne Colonie de Tartares habitans les montagnes de Candahar entre l'Inde & la Perse. Presque toutes les révolutions qui ont changé le sort de ces pays-là, sont arrivées par des Tartares. Les Persans avaient reconquis Candahar sur le Mogol vers l'an 1650. sous *Scha-Abas II.* & ce fut pour leur malheur. Le Ministère de *Scha-Hussein*, petit-fils de *Scha-Abas II.* traita mal les Aguans. *Myri-Weis* qui n'était qu'un particulier, mais un particulier courageux & entreprenant, se mit à leur tête. Révolte.

C'est encor ici une de ces révolutions où le caractère des Peuples qui la firent, eut plus de

CH. CLXXXIX

Guerre civile.

de part que le caractère de leurs Chefs : car *Myri-Weis* ayant été assassiné & remplacé par un autre Barbare nommé *Maghmud*, son propre neveu, qui n'était âgé que de dix-huit ans, il n'y avait pas d'apparence que ce jeune homme pût faire beaucoup par lui-même, & qu'il conduisît ces troupes indisciplinées de montagnards féroces, comme nos Généraux conduisent des armées réglées. Le Gouvernementi de *Hussein* était méprisé, & la Province de Candahar ayant commencé les troubles, les Provinces du Caucase du côté de la Georgie se révoltèrent aussi. Enfin *Maghmud* assiégea Ispahan en 1722. *Scha-Hussein* lui remit cette capitale, abdiqua le Royaume à ses pieds, & le reconnut pour son Maître, trop heureux que *Maghmud* daignât épouser sa fille.

Malheurs horribles

Tous les tableaux des cruautés & des malheurs des hommes que nous examinons depuis le tems de *Charlemagne*, n'ont rien de plus horrible que les suites de la révolution d'Ispahan. *Maghmud* crut ne pouvoir s'affermir qu'en faisant égorger les familles des principaux Citoyens. La Perse entiére a été trente années ce qu'avait été l'Allemagne avant la paix de Vestphalie, ce que fut la France du tems de *Charles VI.*, l'Angleterre dans les guerres de la *Rose rouge* & de la *Rose blanche*. Mais la Perse est tombée d'un état plus florissant dans un plus grand abîme de malheurs.

La Religion s'en mêle.

La Religion eut encor part à ces désolations. Les Aguans tenaient pour *Omar*, comme

me les Perſans pour *Ali*; & ce *Maghmud* Chef des Aguans mêlait les plus lâches ſuperſtitions aux plus déteſtables cruautés. Il mourut en démence en 1725. après avoir déſolé la Perſe. Un nouvel Uſurpateur de la nation des Aguans lui ſuccéda; il s'appellait *Aſraf*. La déſolation de la Perſe redoublait de tous côtés. Les Turcs l'inondaient du côté de la Georgie, l'ancienne Colchide. Les Ruſſes fondaient ſur ſes Provinces du Nord à l'Occident de la Mer Caſpienne, vers les portes de Derbent dans le Shirvan, qui était autrefois l'Ibérie & l'Albanie. On ne nous dit point ce que devint parmi tant de troubles le Roi détrôné *Scha-Huſſein*. Ce Prince n'eſt connu que pour avoir ſervi d'époque au malheur de ſon pays. CH. CLXXXIX.

Un des fils de cet Empereur nommé *Thamas*, échapé au maſſacre de la famille Impériale, avait encor des ſujets fidéles qui ſe raſſemblèrent autour de ſa perſonne vers Tauris. Les guerres civiles & les tems de malheur produiſent toûjours des hommes extraordinaires qui euſſent été ignorés dans des tems paiſibles. Le fils d'un berger devint le protecteur du Prince *Thamas*, & le ſoutien du Trône dont il fut enſuite l'Uſurpateur. Cet homme qui s'eſt placé au rang des plus grands Conquérans, s'appellait *Nadir*. Il gardait les moutons de ſon pére dans les plaines du Coraſſan partie de l'ancienne Hircanie & de la Bactriane. Il ne faut pas ſe figurer ces bergers comme les nôtres. La vie paſtorale qui s'eſt conſer-

vée

CH. CLXXXIX

vée dans plus d'une contrée de l'Asie, n'est pas sans opulence: les tentes de ces riches bergers valent beaucoup mieux que les maisons de nos cultivateurs. *Nadir* vendit plusieurs grands troupeaux de son pére, & se mit à la tête d'une troupe de bandits, chose encor fort commune dans ces pays où les Peuples ont gardé les mœurs des tems antiques. Il se donna avec sa troupe au Prince *Thamas*; & à force d'ambition, de courage, & d'activité, il fut à la tête d'une armée. Il se fit appeller alors *Thamas Kouli-Kan*, *le Kan esclave de Thamas.* Mais l'esclave était le Maître sous un Prince aussi faible & aussi efféminé que son pére *Hussein.* Il reprit Ispahan & toute la Perse, poursuivit le nouveau Roi *Asraf* jusqu'à Candahar, le vainquit, le prit prisonnier, & lui fit couper la tête après lui avoir arraché les yeux.

Commencemens de Scha-Nadir.

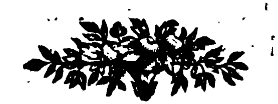
1729.

Kouli-Kan ayant ainsi rétabli le Prince *Thamas* sur le Trône de ses ayeux, & l'ayant mis en état d'être ingrat, voulut l'empêcher de l'être. Il l'enferma dans la Capitale du Corassan, & agissant toûjours au nom de ce Prince prisonnier, il alla faire la guerre au Turc, sachant bien qu'il ne pouvait affermir sa puissance que par la même voye qu'il l'avait acquise. Il battit les Turcs à Erivan, reprit tout ce pays & assûra ses conquêtes en faisant la paix avec les Russes. Ce fut alors qu'il se fit déclarer Roi de Perse sous le nom de *Scha-Nadir.* Il n'oublia pas l'ancienne coutume de crever

1736.

crever les yeux à ceux qui peuvent avoir droit au Trône. Cette cruauté fut exercée sur son Souverain *Thamas*. Les mêmes armées qui avaient servi à désoler la Perse, servirent aussi à la rendre redoutable à ses voisins. *Kouli-Kan* mit les Turcs plusieurs fois en fuite. Il fit enfin avec eux une paix honorable, par laquelle ils rendirent tout ce qu'ils avaient jamais pris aux Persans, excepté Bagdat & son territoire. CH. CLXXXIX.

Kouli-Kan chargé de crimes & de gloire alla ensuite conquérir l'Inde, comme nous le verrons au Chapitre du Mogol. De retour dans sa patrie, il trouva un parti formé en faveur des Princes de la Maison Royale qui existaient encore, & au milieu de ces nouveaux troubles il fut assassiné par son propre neveu, ainsi que l'avait été *Myri-Weis* le prémier auteur de la révolution. La Perse alors est devenue encor le théatre des guerres civiles. Tant de dévastations y ont détruit le Commerce & les Arts, en détruisant une partie du peuple; mais quand le terrain est fertile & la nation industrieuse, tout se répare à la longue. Scha-Nadir dans l'Inde.



CH.

CH. CENT-QUATRE-VINGT-DIXIEME.

DU MOGOL.

CEtte prodigieuſe varieté de Mœurs, de Coutumes, de Loix, de Révolutions, qui ont toutes le même principe, l'intérêt, forme le tableau de l'Univers. Nous n'avons vu ni en Perſe, ni en Turquie, de fils révolté contre ſon pére. Vous voyez dans l'Inde les deux fils du Grand Mogol *Gean-Guir* lui faire la guerre l'un après l'autre au commencement du dix-ſeptiéme ſiécle. L'un de ces deux Princes nommé *Scha-Gean*, s'empare de l'Empire en 1627. après la mort de ſon pére *Gean-Guir*, au préjudice d'un petit-fils, à qui *Gean-Guir* avait laiſſé le Trône. L'ordre de ſucceſſion n'était point dans l'Aſie une loi reconnue comme dans les Nations de l'Europe. Ces Peuples avaient une ſource de malheurs de plus que nous.

Grand Mogol rarement abſolu.

Scha-Gean qui s'était révolté contre ſon pére, vit auſſi dans la ſuite ſes enfans ſoulevés contre lui. Il eſt difficile de comprendre comment des Souverains, qui ne pouvaient empêcher leurs propres enfans de lever contre eux des armées, étaient auſſi abſolus qu'on veut nous le faire croire. Il parait que l'Inde était gouvernée à-peu-près comme l'étaient les Royaumes de l'Europe du tems des grands

Fiefs.

Fiefs. Les Gouverneurs des Provinces de l'Indoustan étaient les Maîtres dans leurs Gouvernemens, & on donnait des Viceroyautés aux enfans des Empereurs. C'était manifestement un sujet éternel de guerres civiles : aussi dès que la santé de l'Empereur *Scha-Gean* devint languissante, ses quatre enfans, qui avaient chacun le commandement d'une Province, armèrent pour lui succéder. Ils s'accordaient pour détrôner leur pére, & se faisaient la guerre entre eux ; c'était précisément l'avanture de *Louïs le Débonnaire*, ou *le Faible*. *Aureng-Zeb*, le plus scélérat des quatre fréres, fut le plus heureux. CH. CXC

La même hypocrisie que nous avons vue dans *Cromwell*, se retrouve dans ce Prince Indien ; la même dissimulation & la même cruauté, avec un cœur plus dénaturé. Il se ligua d'abord avec un de ses fréres, & se rendit maître de la personne de son pére *Scha-Gean*, qu'il tint toûjours en prison ; ensuite il assassina ce même frére, dont il s'était servi comme d'un instrument dangereux, qu'il fallait exterminer ; il poursuit ses deux autres fréres, dont il triomphe, & qu'il fait enfin étrangler l'un après l'autre.

Aureng-Zeb le prémier des hypocrites.

Cependant le pére d'*Aureng-Zeb* vivait encore. Son fils le retenait dans la prison la plus dure ; & le nom du vieil Empereur était souvent le prétexte des conspirations contre le Tyran. Il envoya enfin un Médécin à son pére attaqué d'une indisposition légère, & le 1666.

Parricide & dévot.

vieillard

CH. CXC vieillard mourut. *Aureng-Zeb* passa dans toute l'Asie pour l'avoir empoisonné. Nul homme n'a mieux montré que le bonheur n'est pas le prix de la vertu. Cet homme souillé du sang de ses fréres, & coupable de la mort de son pére, réussit dans toutes ses entreprises. Il ne mourut qu'en 1707. âgé d'environ cent-trois ans. Jamais Prince n'eut une carriére si longue & si fortunée. Il ajouta à l'Empire des Mogols les Royaumes de Visapour & de Golconde, tout le pays de Carnate, & presque toute cette grande presqu'isle que bordent les Côtes de Coromandel & de Malabar. Cet homme qui eût péri par le dernier supplice s'il eût pû être jugé par les Loix ordinaires des Nations, a été sans contredit le plus puissant Prince de l'Univers. La magnificence des Rois de Perse, toute éblouïssante qu'elle nous a paru, n'était que l'effort d'une Cour médiocre qui étale quelque faste, en comparaison des richesses d'*Aureng-Zeb.*

Trésor du Grand Mogol.

De tout tems les Princes Asiatiques ont accumulé des trésors; ils ont été riches de tout ce qu'ils entassaient; au lieu que dans l'Europe les Princes sont riches de l'argent qui circule dans leurs Etats. Le trésor de *Tamerlan* subsistait encor, & tous ses successeurs l'avaient augmenté. *Aureng-Zeb* y ajouta des richesses étonnantes: un seul de ses Trônes a été estimé par *Tavernier* cent soixante millions de son tems, qui en font plus de trois cent du nôtre. Douze colomnes d'or qui soutenaient le dais

dais de ce Trône, étaient entourées de grosses perles : le dais était de perles & de diamans, surmonté d'un paon qui étalait une queue de pierreries ; tout le reste était proportionné à cette étrange magnificence. Le jour le plus solemnel de l'année était celui où l'on pesait l'Empereur dans des balances d'or en présence du Peuple, & ce jour-là il recevait pour plus de cinquante millions de présens. CH. CXC.

Le climat de l'Inde énerve.

Si jamais le climat a influé sur les hommes, c'est assurément dans l'Inde ; les Empereurs y étalaient le même luxe, vivaient dans la même mollesse que les Rois Indiens dont parle *Quinte-Curce* ; & les vainqueurs Tartares prirent insensiblement ces mêmes mœurs & devinrent Indiens.

Tout cet excès d'opulence & de luxe n'a servi qu'au malheur de l'Indoustan. Il est arrivé en 1739. au petit-fils d'*Aureng-Zeb Mahamad Scha*, la même chose qu'à *Crésus*. On avait dit à ce Roi de Lydie, „ Vous avez beau-„ coup d'or, mais celui qui se servira du fer „ mieux que vous, vous enlévera tout cet or.

Thamas Kouli Kan élevé au Trône de Perse, après avoir détrôné son Maître, vaincu les Aguans, & pris Candahar, est venu jusqu'à la capitale des Indes, sans autre raison que l'envie d'arracher au Mogol tous ces trésors, que les Mogols avaient pris aux Indiens. Il n'y a guères d'exemple, ni d'une plus grande armée que celle du Grand Mogol *Mahamad* levée contre *Thamas Kouli-Kan*, ni d'une plus

CH. CXC grande faibleſſe. Il oppoſa douze cent mille hommes, dix mille piéces de canon, & deux mille éléphans armés en guerre, au vainqueur de la Perſe, qui n'avait pas avec lui ſoixante mille combattans. *Darius* n'avait pas armé tant de forces contre *Alexandre.*

On ajoute encor que cette multitude d'Indiens était couverte par des retranchemens de ſix lieues d'étendue du côté que *Thamas Kouli-Kan* pouvait attaquer; c'était bien ſentir ſa faibleſſe. Cette armée innombrable devait entourer les ennemis, leur couper la communication, & les faire périr par la diſette dans un pays qui leur était étranger. Ce fût au contraire la petite armée Perſane qui aſſiégea la grande, lui coupa les vivres, & la détruiſit en détail. Le Grand Mogol *Mahamad* ſemblait n'être venu que pour étaler ſa vaine grandeur, & pour la ſoumettre à des brigands aguerris. Il vint s'humilier devant *Thamas Kouli-Kan*, qui lui parla en Maître, & le traita en ſujet. Le vainqueur entra dans Déli, ville qu'on nous repréſente plus grande & plus peuplée que Paris & Londres. Il trainait à ſa ſuite ce riche & miſérable Empereur. Il l'enferma d'abord dans une tour, & ſe fit proclamer lui-même Empereur des Indes.

Grand Mogol humilié devant Scha-Nadir.

Quelques Officiers Mogols eſſayèrent de profiter d'une nuit, où les Perſans s'étaient livrés à la débauche, pour prendre les armes contre leurs vainqueurs. *Thamas Kouli-Kan* livra la ville au pillage; preſque tout fut mis à feu & à

Déli au pillage.

à sang. Il emporta beaucoup plus de trésors de Déli, que les Espagnols n'en prirent à la conquête du Mexique. Ces richesses amassées par un brigandage de quatre siécles ont été aportées en Perse par un autre brigandage, & n'ont pas empêché les Persans d'être long-tems le plus malheureux Peuple de la Terre : elles y sont dispersées ou ensevelies pendant les guerres civiles jusqu'au tems où quelque Tyran les rassemblera. CH. CXC

Trésors immenses.

Kouli-Kan en partant des Indes pour retourner en Perse, eut la vanité de laisser le nom d'Empereur à ce *Mahamad-Scha* qu'il avait détrôné ; mais il laissa le Gouvernement à un Vice-Roi qui avait élevé le Grand Mogol, & qui s'était rendu indépendant de lui. Il détacha trois Royaumes de ce vaste Empire, Cachemire, Cabou & Multan, pour les incorporer à la Perse, & imposa à l'Indoustan un tribut de quelques millions.

Révolution.

L'Indoustan fut gouverné alors par le Vice-Roi, & par un Conseil que *Thamas Kouli-Kan* avait établi. Le petit-fils d'*Aureng-Zeb* garda le titre de Roi des Rois, & de Souverain du Monde, & ne fut plus qu'un fantôme. Tout est rentré ensuite dans l'ordre ordinaire, quand *Kouli-Kan* a été assassiné en Perse au milieu de ses triomphes : le Mogol n'a plus payé de tribut ; les Provinces enlevées par le vainqueur Persan sont retournées à l'Empire.

Il ne faut pas croire que ce *Mahamad* Roi des Rois ait été despotique avant son malheur ;

CH. CXC. *Aureng-Zeb* l'avait été à force de soins, de victoires & de cruautés. Le Despotisme est un état violent qui semble ne pouvoir durer. Il est impossible que dans un Empire où des Vice-Rois soudoyent des armées de vingt mille hommes, ces Vice-Rois obéissent longtems & aveuglément. Les terres que l'Empereur donne à ces Vice-Rois deviennent dès-là même indépendantes de lui. Gardons-nous donc bien de croire que dans l'Inde le fruit de tous les travaux des hommes appartienne à un seul homme. Plusieurs Castes Indiennes ont conservé leurs anciennes possessions. Les autres terres ont été données aux Grands de l'Empire, aux Rayas, aux Nabab, aux Omras. Ces terres sont cultivées comme ailleurs par des Fermiers qui s'y enrichissent, & par des Colons qui travaillent pour leurs Maîtres. Le petit peuple est pauvre dans le riche pays de l'Inde, ainsi que dans presque tous les pays du Monde; mais il n'est point serf & attaché à la glèbe, ainsi qu'il l'a été dans notre Europe, & qu'il l'est encor en Pologne, en Bohème & dans plusieurs pays de l'Allemagne. Le paysan dans toute l'Asie peut sortir de son pays quand il en est mécontent, & en aller chercher un meilleur, s'il en trouve.

Examen du Despotisme.

Ce qu'on peut résumer de l'Inde en général, c'est qu'elle est gouvernée comme un pays de conquête par trente Tyrans qui reconnaissent un Empereur amolli comme eux dans les délices, & qui dévorent la substance du

du peuple. Il n'y a point là de ces grands Tribunaux permanens dépositaires des Loix, qui protégent le faible contre le fort. CH. CXC

Peuples pauvres en pays riche.

C'est un problème qui parait d'abord difficile à résoudre, que l'or & l'argent venu de l'Amérique en Europe, aille s'engloutir continuellement dans l'Indoustan pour n'en plus sortir, & que cependant le peuple y soit si pauvre qu'il y travaille presque pour rien : mais la raison en est que cet argent ne va pas au peuple ; il va aux Marchands, qui payent des droits immenses aux Gouverneurs ; ces Gouverneurs en rendent beaucoup au Grand Mogol, & enfouissent le reste. La peine des hommes est moins payée que partout ailleurs dans ce pays le plus riche de la Terre ; parce que dans tout pays le prix des Journaliers ne passe guères leur subsistance & leur vêtement. L'extrême fertilité de la terre des Indes, & la chaleur du climat, font que cette subsistance & ce vêtement ne coûtent presque rien. L'ouvrier qui cherche les diamans dans les mines, gagne de quoi acheter un peu de ris & une chemise de coton : partout la pauvreté sert à peu de fraix la richesse.

Je ne répéterai point ce que j'ai dit des idolatres qui sont encor dans l'Inde en grand nombre : leurs superstitions sont les mêmes que du tems d'*Alexandre* ; les Bramins y enseignent la même Religion ; les femmes se jettent encor dans des buchers allumés sur le corps de leurs maris : nos voyageurs, nos né-

CH. CXC
Mœurs.

gocians en ont vû plusieurs exemples. Les disciples se sont fait aussi quelquefois un point d'honneur de ne pas survivre à leurs maîtres. *Tavernier* rapporte qu'il fut témoin dans Agra même, l'une des Capitales de l'Inde, que le grand Bramin étant mort, un négociant, qui avait étudié sous lui, vint à la loge des Hollandais, arrêta ses comptes, leur dit qu'il était résolu d'aller trouver son maître dans l'autre Monde, & se laissa mourir de faim, quelque effort qu'on fit pour lui persuader de vivre.

Une chose digne d'observation, c'est que les Arts ne sortent presque jamais des familles où ils sont cultivés: les filles des artisans ne prennent des maris que du métier de leurs péres; c'est une coutume très-ancienne en Asie, & qui avait passé autrefois en loi dans l'Egypte.

Polygamie. Eunuques.

La loi de l'Asie & de l'Afrique, qui a toûjours permis la pluralité des femmes, n'est pas une loi dont le peuple toûjours pauvre puisse faire usage; les riches ont toûjours compté les femmes au nombre de leurs biens, & ils ont pris des Eunuques pour les garder; c'est un usage immémorial établi dans l'Inde comme dans toute l'Asie. Lorsque les Juifs voulurent avoir un Roi, il y a plus de trois mille ans, *Samuel* leur Magistrat & leur Prêtre, qui s'opposait à l'établissement de la Royauté, remontra aux Juifs que ce Roi leur imposerait des tributs pour avoir de quoi donner à ses Eunuques. Il fallait que les hommes fussent dès

dès longtems bien pliés à l'esclavage, pour qu'une telle coutume ne parût point extraordinaire. CH. CXC

Lorsqu'on finissait ce Chapitre, une nouvelle révolution a bouleversé l'Indoustan. Les Princes Tributaires, les Vice-Rois, ont tous secoué le joug. Les peuples de l'intérieur ont détroné le Souverain. L'Inde est devenue comme la Perse le théatre des guerres civiles. Ces désastres font voir que le Gouvernement était très-mauvais, & en même tems, que ce prétendu despotisme n'existait pas. L'Empereur n'était pas assez puissant pour se faire obéir d'un Raya. Boule-verse-ment.

Nos voyageurs ont cru que le pouvoir arbitraire résidait essentiellement dans la personne des Grands Mogols, parce qu'*Aureng-Zeb* avait tout asservi. Ils n'ont pas considéré que cette puissance uniquement fondée sur le droit des armes, ne dure qu'autant qu'on est à la tête d'une armée, & que ce Despotisme qui détruit tout, se détruit enfin lui-même. Il n'est pas une forme de Gouvernement, mais une subversion de tout Gouvernement; il admet le caprice pour toute régle; il ne s'apuye point sur des loix qui assurent sa durée; & ce colosse tombe par terre, dès qu'il n'a plus le bras levé: il se forme de ses débris plusieurs petites Tyrannies, & l'Etat ne reprend une forme constante que quand les Loix régnent.

CH. CENT QUATRE-VINGT-ONZIEME.

DE LA CHINE,

AU DIX-SEPTIEME SIECLE, ET AU COMMENCEMENT DU DIX-HUITIEME.

Tribunaux gardiens des Loix.

IL vous est fort inutile sans doute de savoir que dans la Dynastie Chinoise qui régnait après la Dynastie des Tartares de *Gengis-Kan*, l'Empereur *Quancum* succéda à *Kinkum*, & *Kicum* à *Quancum*. Il est bon que ces noms se trouvent dans les Tables Chronologiques ; mais vous attachant toûjours aux événemens & aux mœurs, vous franchissez tous ces espaces vuides, pour venir aux tems marqués par de grandes choses. Cette même mollesse qui a perdu la Perse & l'Inde, fit à la Chine dans le siécle passé une révolution plus complette que celle de *Gengis-Kan*, & de ses petits-fils. L'Empire Chinois était au commencement du dix-septiéme siécle bien plus heureux que l'Inde, la Perse, & la Turquie. L'esprit humain ne peut certainement imaginer un Gouvernement meilleur que celui où tout se décide par de grands Tribunaux, subordonnés les uns aux autres, dont les Membres ne sont reçus qu'après plusieurs examens sévères. Tout se régle à la Chine

Chine par ces Tribunaux. Six Cours souveraines sont à la tête de toutes les Cours de l'Empire. La prémiére veille sur tous les Mandarins des Provinces; la seconde dirige les finances; la troisiéme a l'intendance des Rites, des Sciences & des Arts; la quatriéme a l'intendance de la guerre; la cinquiéme préside aux Jurisdictions chargées des affaires criminelles; la sixiéme a soin des ouvrages publics. Le résultat de toutes les affaires décidées à ces Tribunaux est porté à un Tribunal Suprême. Sous ces Tribunaux il y en a quarante-quatre subalternes, qui résident à Pékin Chaque Mandarin dans sa Province, dans sa Ville, est assisté d'un Tribunal. Il est impossible que dans une telle administration l'Empereur exerce un pouvoir arbitraire. Les Loix générales émanent de lui: mais par la constitution du Gouvernement il ne peut rien faire sans avoir consulté des hommes élevés dans les Loix, & élus par les suffrages. Que l'on se prosterne devant l'Empereur comme devant un Dieu, que le moindre manque de respect à sa personne soit puni selon la loi comme un sacrilége, cela ne prouve certainement pas un Gouvernement despotique & arbitraire. Le Gouvernement despotique serait celui où le Prince pourrait, sans contrevenir à la loi, ôter à un citoyen les biens, ou la vie, sans forme, & sans autre raison que sa volonté. Or s'il y eut jamais un Etat dans lequel la vie, l'honneur, & les biens des hommes ayent été protégés

Ch. CXCI.

par

CH. CXCI.

Avec Tribunaux peu de despotisme.

par les Loix, c'est l'Empire de la Chine. Plus il y a de grands Corps dépositaires de ces Loix, moins l'administration est arbitraire ; & si quelquefois le Souverain abuse de son pouvoir contre le petit nombre d'hommes qui s'expose à être connu de lui, il ne peut en abuser contre la multitude qui lui est inconnue & qui vit sous la protection des Loix.

La culture des terres poussée à un point de perfection dont on n'a pas encor aproché en Europe, fait assez voir que le peuple n'était pas accablé de ces impôts qui gênent le cultivateur : le grand nombre d'hommes occupés de donner des plaisirs aux autres montre que les Villes étaient florissantes autant que les Campagnes étaient fertiles. Il n'y avait point de Cité dans l'Empire où les festins ne fussent accompagnés de spectacles. On n'allait point au Théâtre, on faisait venir les Théâtres dans sa maison ; l'art de la Tragédie, de la Comédie était commun sans être perfectionné ; car les Chinois n'ont perfectionné aucun des Arts de l'esprit, excepté la Morale ; mais ils jouïssaient avec profusion de ce qu'ils connaissaient : & enfin ils étaient heureux autant que la Nature humaine le comporte.

Conquête de la Chine.

Ce bonheur fut suivi vers l'an 1630. de la plus terrible catastrophe, & de la désolation la plus générale. La famille des Conquérans Tartares descendans de *Gengis-Kan* avait fait ce que tous les Conquérans ont tâché de faire ; elle avait affaibli la nation des vainqueurs, afin

de

de ne pas craindre ſur le Trône des vaincus la même révolution qu'elle y avait faite. Cette Dynaſtie des *Iven* ayant été enfin dépoſſedée par la Dynaſtie *Ming*, les Tartares qui habitèrent au Nord de la grande muraille ne furent plus regardés que comme des eſpèces de Sauvages, dont il n'y avait rien ni à eſpérer ni à craindre. Au-delà de la grande muraille eſt le Royaume de Leaotong, incorporé par la famille de *Gengis-Kan* à l'Empire de la Chine, & devenu entiérement Chinois. Au Nord-Eſt de Leaotong, étaient quelques hordes de Tartares Mantchoux, que le Vice-Roi de Leaotong traita durement. Ils firent des repréſentations hardies, telles qu'on nous dit que les Scythes en firent de tout tems depuis l'invaſion de *Cyrus*; car le génie des Peuples eſt toûjours le même, juſqu'à ce qu'une longue oppreſſion les faſſe dégénérer. Le Gouverneur pour toute réponſe fit bruler leurs cabanes, enleva leurs troupeaux, & voulut tranſplanter les habitans. Alors ces Tartares qui étaient libres ſe choiſirent un Chef pour faire la guerre. Ce Chef nommé *Taitſou* ſe fit bientôt Roi; il battit les Chinois, entra victorieux dans le Leaotong, & prit d'aſſaut la Capitale.

CH. CXCI.

1622.

Cette guerre ſe fit comme toutes celles des tems les plus reculés. Les armes à feu étaient inconnues dans cette partie du Monde. Les anciennes armes, comme la fléche, la lance, la maſſue, le cimeterre, étaient en uſage : on ſe ſervait

Sans armes à feu.

Ch. CXCI.

servait peu de bouc'iers & de casques, encor moins de brassards & de botines de métal. Les fortifications consistaient en un fossé, un mur, des tours; on sappait le mur, ou on montait à l'escalade. La seule force du corps devait donner la victoire; & les Tartares accoutumés à dormir en plein champ, devaient avoir l'avantage sur un Peuple élevé dans une vie moins dure.

Le Capitaine d'une Horde vainqueur de la Chine.

Taitsou ce prémier Chef des Hordes Tartares étant mort en 1626. dans le commencement de ses conquêtes, son fils *Taitsong* prit tout d'un coup le titre d'Empereur des Tartares, & s'égala à l'Empereur de la Chine. On dit qu'il savait lire & écrire, & il paraît qu'il reconnaissait un seul Dieu, comme les Lettrés Chinois; il l'appellait *Tien* comme eux. Il s'exprime ainsi dans une de ses lettres circulaires aux Magistrats des Provinces Chinoises: *Le Tien élève qui lui plait; il m'a peut-être choisi pour devenir vôtre Maître.* En effet depuis l'année 1628. le *Tien* lui fit remporter victoire sur victoire. C'était un homme très-habile; il poliçait son peuple féroce pour le rendre obéissant, & établissait des Loix au milieu de la guerre. Il était toûjours à la tête de ses troupes; & l'Empereur de la Chine dont le nom est devenu obscur, & qui s'appellait *Hoaitsang*, restait dans son Palais avec ses femmes & ses Eunuques: aussi fut-il le dernier Empereur du sang Chinois; il n'avait pas sçu empêcher que *Taitsong* & ses Tartares lui

prissent

priſſent ſes Provinces du Nord ; il n'empêcha pas davantage qu'un Mandarin rebelle nommé *Liſtching* lui prit celles du Midi. Tandis que les Tartares ravageaient l'Orient & le Septentrion de la Chine, ce *Liſtching* s'emparait de preſque tout le reſte. On prétend qu'il avait ſix cent mille hommes de Cavalerie, & quatre cent mille d'Infanterie. Il vint avec l'élite de ſes troupes aux portes de Pékin, & l'Empereur ne ſortit jamais de ſon Palais ; il ignorait une partie de ce qui ſe paſſait. *Liſtching* le rebelle (on l'appelle ainſi parce qu'il ne réuſſit pas) renvoya à l'Empereur deux de ſes principaux Eunuques faits priſonniers, avec une lettre fort courte par laquelle il l'exhortait à abdiquer l'Empire. CH. CXCI.

C'eſt ici qu'on voit bien ce que c'eſt que l'orgueil Aſiatique, & combien il s'accorde avec la molleſſe. L'Empereur ordonna qu'on coupât la tête aux deux Eunuques, pour lui avoir aporté une lettre dans laquelle on lui manquait de reſpect. On eut beaucoup de peine à lui faire entendre que les têtes des Princes du ſang & d'une foule de Mandarins que *Liſtching* avait entre ſes mains, répondraient de celles de ſes deux Eunuques. Exemple d'orgueil

Pendant que l'Empereur délibérait ſur la réponſe, *Liſtching* était déja entré dans Pekin. L'Impératrice eut le tems de faire ſauver quelques-uns de ſes enfans mâles ; après quoi elle s'enferma dans ſa chambre, & ſe pendit. L'Empereur y accourut, & ayant fort approuvé cet exemple

CH. CXCI.

exemple de fidélité, il exhorta quarante autres femmes qu'il avait à l'imiter. Le Pére *de Mailla* Jésuite, qui a écrit cette histoire dans Pékin même au siécle passé, prétend que toutes ces femmes obéirent sans replique ; mais il se peut qu'il y en eût quelques-unes qu'il falut aider. L'Empereur qu'il nous dépeint comme un très-bon Prince, aperçut après cette exécution sa fille unique âgée de quinze ans, que l'Impératrice n'avait pas jugé à propos d'exposer à sortir du Palais ; il l'exhorta à se pendre comme sa mére, & ses belles-méres ; mais la Princesse n'en voulant rien faire, ce bon Prince, ainsi que le dit *Mailla*, lui donna un grand coup de sabre, & la laissa pour morte. On s'attend qu'un tel pére & un tel époux se tuera sur le corps de ses femmes & de sa fille ; mais il alla dans un pavillon hors de la ville pour attendre des nouvelles ; & enfin ayant appris que tout était desespéré, & que *Listching* était dans son Palais, il s'étrangla, & mit fin à un Empire & à une vie qu'il n'avait pas osé défendre. Cet étrange événement arriva l'année 1641. C'est sous ce dernier Empereur de la race Chinoise que les Jésuites avaient enfin pénétré dans la Cour de Pékin. Le Pére *Adam Shall*, natif de Cologne, avait tellement réussi auprès de cet Empereur par ses connaissances en Physique & en Mathématique, qu'il était devenu Mandarin. C'était lui qui le prémier avait fondu du canon de bronze à la Chine : mais le peu qu'il y en

Un Empereur faible finit la Dynastie Chinoise.

en avait à Pékin, & qu'on ne savait pas employer, ne sauva pas l'Empire. Le Mandarin *Shall* quitta Pékin avant la révolution. CH. CXCI.

Suite de la conquête.

Après la mort de l'Empereur, les Tartares & les rebelles se disputèrent la Chine. Les Tartares étaient unis & aguerris; les Chinois étaient divisés & indisciplinés. Il falut petit-à-petit céder tout aux Tartares. Leur Nation avait pris un caractère de supériorité qui ne dépendait pas de la conduite de leur Chef. Il en était comme des Arabes de *Mahomet*, qui furent pendant plus de trois cent ans si redoutables par eux-mêmes.

La mort de l'Empereur *Taitsong*, que les Tartares perdirent en ce tems-là, ne les empêcha pas de poursuivre leurs conquêtes. Ils élurent un de ses neveux encor enfant; c'est *Chang-ti* pére du célèbre *Cam-hi*, sous lequel la Religion Chrétienne a fait des progrès à la Chine. Ces Peuples qui avaient d'abord pris les armes pour défendre leur liberté, ne connaissaient pas le droit héréditaire. Nous voyons que tous les Peuples commencent par élire des Chefs pour la guerre; ensuite ces Chefs deviennent absolus, excepté chez quelques Nations d'Europe. Le droit héréditaire s'établit & devient sacré avec le tems.

Une minorité ruine presque toûjours des Conquérans, & ce fut pendant cette minorité de *Chang-ti* que les Tartares achevèrent de subjuguer la Chine. L'Usurpateur *Listching* fut tué par un autre Usurpateur Chinois, qui prétendait

Ch. CXCI.

tendait venger le dernier Empereur. On reconnut dans plusieurs Provinces des enfans vrais ou faux du dernier Prince détroné & étranglé, comme on avait produit des *Demetri* en Russie. Des Mandarins Chinois tâchèrent d'usurper des Provinces, & les grands Usurpateurs Tartares vinrent enfin à bout de tous les petits. Il y eut un Général Chinois qui arrêta quelque tems leurs progrès, parce qu'il avait quelques canons, soit qu'il les eût des Portugais de Macao, soit que le Jésuite *Shall* les eût fait fondre. Il est très remarquable que les Tartares dépourvûs d'Artillerie l'emportèrent à la fin sur ceux qui en avaient; c'était le contraire de ce qui était arrivé dans le Nouveau Monde, & une preuve de la supériorité des Peuples du Nord sur ceux du Midi.

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que les Tartares conquirent pié à pié tout ce vaste Empire de la Chine sous deux minorités; car leur jeune Empereur *Chang-ti* étant mort en 1661. à l'âge de vingt-quatre ans, avant que leur domination fût entiérement affermie, ils élurent son fils *Cam-hi* au même âge de huit ans auquel ils avaient élu son pére, & ce *Cam-hi* a rétabli l'Empire de la Chine, ayant été assez sage & assez heureux pour se faire également obéir des Chinois & des Tartares. Les Missionnaires qu'il fit Mandarins l'ont loué comme un Prince parfait. Quelques voyageurs, & surtout *Le Gentil*, qui n'ont point été Mandarins, disent qu'il était d'une avarice sordide

de & plein de caprices : mais ces détails personnels n'entrent point dans cette peinture générale du Monde ; il suffit que l'Empire ait été heureux sous ce Prince ; c'est par-là qu'il faut regarder & juger les Rois.

CH. CXCI.

Suite de la conquête.

Pendant le cours de cette révolution qui dura plus de trente ans, une des plus grandes mortifications que les Chinois éprouvèrent, fut que leurs vainqueurs les obligeaient à se couper les cheveux à la maniére Tartare. Il y en eut qui aimèrent mieux mourir que de renoncer à leur chevelure. Nous avons vû les Moscovites exciter quelques séditions, quand le Czar *Pierre I.* les a obligés à se couper leurs barbes, tant la coutume a de force sur le vulgaire.

Le tems n'a pas encor confondu la Nation conquérante avec le Peuple vaincu, comme il est arrivé dans nos Gaules, dans l'Angleterre, & ailleurs. Mais les Tartares ayant adopté les Loix, les usages & la Religion des Chinois, les deux Nations n'en composeront bientôt qu'une seule.

Sous le régne de ce *Cam-hi* les Missionnaires d'Europe jouïrent d'une grande considération ; plusieurs furent logés dans le Palais Impérial : ils bâtirent des Eglises ; ils eurent des maisons opulentes. Ils avaient réussi en Amérique, en enseignant à des Sauvages les Arts nécessaires : ils réussirent à la Chine, en enseignant les Arts les plus relevés à une Nation spirituelle. Mais bientôt la jalousie corrompit les fruits de leur

 sagesse,

CH. CXCI.

sagesse, & cet esprit d'inquiétude & de contention, attaché en Europe aux connaissances & aux talens, renversa les plus grands desseins.

Querelles scandaleuses des Missionnaires d'Europe à la Chine.

On fut étonné à la Chine de voir des Sages qui n'étaient pas d'accord sur ce qu'ils venaient enseigner, qui se persécutaient & s'anathématisaient réciproquement, qui s'intentaient des procès criminels à Rome, * & qui faisaient décider dans des Congrégations de Cardinaux, si l'Empereur de la Chine entendait aussi-bien sa langue que des Missionnaires venus d'Italie & de France.

Ces querelles allèrent si loin, que l'on craignit dans la Chine, ou qu'on feignit de craindre les mêmes troubles qu'on avait essuyés au Japon. † Le successeur de *Cam-hi* défendit l'exercice de la Religion Chrétienne, tandis qu'on permettait la Musulmane & les différentes sortes de Bonzes. Mais cette même Cour, sentant le besoin des Mathématiques autant que le prétendu danger d'une Religion nouvelle, conserva les Mathématiciens, en leur imposant silence sur le reste, & en chassant les Missionnaires. Cet Empereur, nommé *Tont-chin*, leur dit ces propres paroles, qu'ils ont eu la bonne foi de raporter dans leurs lettres intitulées *curieuses & édifiantes.*

„ Que

* Voyez le Chapitre *des Cérémonies Chinoises* à la fin du siécle de *Louis XIV.*

† Voyez le Chapitre suivant concernant le Japon.

„ Que diriez-vous si j'envoyais une trou-
„ pe de Bonzes & de Lamas dans vôtre pays?
„ comment les reçevriez-vous? Si vous avez
„ sçû tromper mon pére, n'espérez pas me trom-
„ per de même. Vous voulez que les Chinois
„ embrassent vôtre Loi. Vôtre culte n'en to-
„ lère pas d'autre, je le sçai: en ce cas que
„ deviendrons-nous? les sujets de vos Prin-
„ ces. Les disciples que vous faites ne connais-
„ sent que vous. Dans un tems de trouble
„ ils n'écouteraient d'autre voix que la vôtre.
„ Je sçai bien qu'à présent il n'y a rien à
„ craindre; mais quand les vaisseaux viendront
„ par milliers, il pourrait y avoir du désordre.

Ch. CXCI.

Belles paroles de l'Empereur aux Jésuites.

Les mêmes Jésuites qui rendent compte de ces paroles, avouent avec tous les autres que cet Empereur était un des plus sages & des plus généreux Princes qui ayent jamais régné; toûjours occupé du soin de soulager les pauvres & de les faire travailler, exact observateur des Loix, reprimant l'ambition & le manège des Bonzes, entretenant la paix & l'abondance, encourageant tous les Arts utiles, & surtout la culture des terres. De son tems les édifices publics, les grands chemins, les canaux qui joignent tous les fleuves de ce grand Empire furent entretenus avec une magnificence & une économie qui n'a rien d'égal, que chez les anciens Romains.

Ce qui mérite bien nôtre attention, c'est le tremblement de Terre que la Chine essuya en 1699. sous l'Empereur *Cam-hi*. Ce phénomè-

Ch. CXCI. ne fût plus funeste que celui qui de nos jours a détruit Lima & Lisbonne ; il fit périr, dit-on, environ quatre cent mille hommes. Ces secousses ont dû être fréquentes dans notre Globe : la quantité de volcans qui vomissent la fumée & la flamme, font penser que la premiére écorce de la Terre porte sur des gouffres, & qu'elle est remplie de matiére inflammable. Il est vraisemblable que nôtre habitation a éprouvé autant de révolutions en Physique que la rapacité & l'ambition en a causé parmi les Peuples.

C. CENT-QUATRE-VINGT-DOUZIEME.

DU JAPON

AU DIX-SEPTIEME SIECLE,

Et de l'extinction de la Religion Chrétienne en ce pays.

Dans la foule des révolutions que nous avons vuës d'un bout de l'Univers à l'autre, il parait un enchainement fatal de causes qui entrainent les hommes comme les vents poussent les sables & les flots. Ce qui s'est passé au Japon en est une nouvelle preuve. Un Prince Portugais sans puissance, sans richesses, imagine au quinziéme siécle, d'envoyer quelques

ques vaisseaux sur les Côtes d'Afrique. Bientôt après les Portugais découvrent l'Empire du Japon. L'Espagne devenue pour un tems Souveraine du Portugal, fait au Japon un commerce immense. La Religion Chrétienne y est portée à la faveur de ce commerce, & à la faveur de cette tolérance de toutes les Sectes admises si généralement dans l'Asie, elle s'y introduit, elle s'y établit. Trois Princes Japonois Chrétiens viennent à Rome baiser les pieds du Pape *Grégoire XIII.* Le Christianisme allait devenir au Japon la Religion dominante, & bientôt l'unique, lorsque sa puissance même servit à la détruire. Nous avons déja remarqué que les Missionnaires y avaient beaucoup d'ennemis; mais aussi ils s'y étaient fait un parti très-puissant. Les Bonzes craignirent pour leurs anciennes possessions, & l'Empereur enfin craignit pour l'Etat. Les Espagnols s'étaient rendus Maîtres des Philippines voisines du Japon. On savait ce qu'ils avaient fait en Amérique; il n'est pas étonnant que les Japonois fussent allarmés.

CH. CXCII.

Le Japon presque Chrétien

L'Empereur du Japon dès l'an 1586. proscrivit la Religion Chrétienne; l'exercice en fut défendu aux Japonois sous peine de mort: mais comme on permettait toûjours le Commerce aux Portugais & aux Espagnols, leurs Missionnaires faisaient dans le peuple autant de prosélites qu'on en condamnait aux supplices. Le Gouvernement défendit aux Marchands étrangers d'introduire des Prêtres Chrétiens dans le

Christianisme proscrit.

 pays:

Ch. CXCII.

pays : malgré cette défenſe le Gouverneur des Iſles Philippines envoya des Cordeliers en Ambaſſade à l'Empereur Japonois. Ces Ambaſſadeurs commencèrent par faire conſtruire une Chapelle publique dans la Ville capitale nommée Méaco ; ils furent chaſſés, & la perſécution redoubla. Il y eut longtems des alternatives de cruauté & d'indulgence. Il eſt évident que la raiſon d'Etat fut la ſeule cauſe des perſécutions, & qu'on ne ſe déclara contre la Religion Chrétienne que par la crainte de la voir ſervir d'inſtrument aux entrepriſes des Eſpagnols. Car jamais on ne perſécuta au Japon la Religion de *Confucius*, quoiqu'apportée par un peuple dont les Japonois ſont jaloux, & auquel ils ont ſouvent fait la guerre.

Toutes les Sectes en paix au Japon.

Le ſavant & judicieux obſervateur *Kempfer*, qui a ſi longtems été ſur les lieux, nous dit que l'an 1674. on fit le dénombrement des habitans de Méaco. Il y avait douze Religions dans cette Capitale, qui vivaient toutes en paix ; & ces douze Sectes compoſaient plus de quatre cent mille habitans, ſans compter la Cour nombreuſe du Daïri Souverain Pontife. Il parait que ſi les Portugais & les Eſpagnols s'étaient contentés de la liberté de conſcience, ils auraient été auſſi paiſibles dans le Japon que ces douze Religions. Ils y faiſaient encor en 1636. le Commerce le plus avantageux ; *Kempfer* dit qu'ils en raportèrent à Macao deux mille trois cent cinquante caiſſes d'argent.

Les Hollandais qui trafiquaient au Japon depuis

depuis 1600. étaient jaloux du Commerce des Espagnols. Ils prirent en 1637. vers le Cap de Bonne Espérance un vaisseau Espagnol qui faisait voile du Japon à Lisbonne: ils y trouvèrent des lettres d'un Officier Portugais nommé *Moro*, espèce de Consul de la Nation; ces lettres renfermaient le plan d'une conspiration des Chrétiens du Japon contre l'Empereur; on spécifiait le nombre des vaisseaux & des soldats qu'on attendait de l'Europe, & des établissemens d'Asie, pour faire réussir le projet. Les lettres furent envoyées à la Cour du Japon: *Moro* reconnut son écriture, & fut brulé publiquement.

CH. CXCII.

Conspirations des mauvais Chrétiens.

Alors le Gouvernement aima mieux renoncer à tout commerce avec les étrangers que se voir exposé à de telles entreprises. L'Empereur *Jemits* dans une assemblée de tous les Grands porta ce fameux Edit, que désormais aucun Japonois ne pourrait sortir du pays sous peine de mort, qu'aucun étranger ne serait reçu dans l'Empire, que tous les Espagnols ou Portugais seraient renvoyés, que tous les Chrétiens du pays seraient mis en prison, & qu'on donnerait environ mille écus à quiconque découvrirait un Prêtre Chrétien. Ce parti extrême de se séparer tout d'un coup du reste du Monde, & de renoncer à tous les avantages du Commerce, ne permet pas de douter que la conspiration n'ait été véritable: mais ce qui rend la preuve complette, c'est qu'en effet les Chrétiens du pays, avec quelques Portugais à leur tête,

Le Japon fermé aux étrangers.

CH. CXCII.

Chrétiens battus.

s'assemblèrent en armes au nombre de plus de trente mille. Ils furent battus en 1638. & se retirèrent dans une forteresse sur le bord de la Mer, dans le voisinage du port de Nangazaki.

Cependant toutes les Nations étrangères étaient alors chassées du Japon; les Chinois mêmes étaient compris dans cette loi générale, parce que quelques Missionnaires d'Europe s'étaient vantés au Japon d'être sur le point de convertir la Chine au Christianisme. Les Hollandais eux-mêmes qui avaient découvert la conspiration, étaient chassés comme les autres: on avait déja démoli le Comptoir qu'ils avaient à Firando; leurs vaisseaux étaient déja partis: il en restait un que le Gouvernement somma de tirer son canon contre la Forteresse où les Chrétiens étaient réfugiés. Le Capitaine Hollandais nommé *Kokbeker* rendit ce funeste service: les Chrétiens furent bientôt forcés, & périrent dans d'affreux supplices. Encor une fois, quand on se représente un Capitaine Portugais nommé *Moro*, & un Capitaine Hollandais nommé *Kokbeker*, suscitans dans le Japon de si étranges événemens, on reste convaincu de l'esprit remuant des Européans, & de cette fatalité qui dispose des Nations.

Hollandais seuls commercent au Japon.

Le service odieux qu'avaient rendu les Hollandais au Japon, ne leur attira pas la grace qu'ils espéraient, d'y commercer & de s'y établir librement; mais ils obtinrent au moins la per-

CH. CXCII.

permiſſion d'aborder dans une petite Iſle nommée Déſima, près du port de Nangazaki ; c'eſt là qu'il leur eſt permis d'apporter une quantité déterminée de marchandiſes.

Hollandais obligés de marcher ſur la croix.

Il falut d'abord marcher ſur la croix, renoncer à toutes les marques du Chriſtianiſme, & jurer qu'ils n'étaient pas de la Religion des Portugais, pour obtenir d'être reçus dans cette petite Iſle, qui leur ſert de priſon dès qu'ils y arrivent ; on s'empare de leurs vaiſſeaux & de leurs marchandiſes, auxquelles on met le prix. Ils viennent chaque année ſubir cette priſon pour gagner de l'argent : ceux qui ſont Rois à Batavia & dans les Moluques, ſe laiſſent ainſi traiter en eſclaves : on les conduit, il eſt vrai, de la petite Iſle où ils ſont retenus, juſqu'à la Cour de l'Empereur ; & ils ſont partout reçus avec civilité & avec honneur, mais gardés à vue, & obſervés : leurs conducteurs & leurs gardes font un ſerment par écrit ſigné de leur ſang, qu'ils obſerveront toutes les démarches des Hollandais, & qu'ils en rendront un compte fidéle.

On a imprimé dans pluſieurs livres qu'ils abjuraient le Chriſtianiſme au Japon : cette opinion a ſa ſource dans l'avanture d'un Hollandais, qui s'étant échapé & vivant parmi les naturels du pays, fut bientôt reconnu ; il dit pour ſauver ſa vie qu'il n'était pas Chrétien, mais Hollandais. Le Gouvernement Japonois a défendu depuis ce tems qu'on bâtit des vaiſſeaux qui puſſent aller en haute Mer.

Ils

Ch. CXCII.

Ils ne veulent avoir que de longues barques à voiles & à rames, pour le commerce de leurs Isles. La fréquentation des étrangers est devenue chez eux le plus grand des crimes; il semble qu'ils les craignent encor après le danger qu'ils ont couru. Cette terreur ne s'accorde ni avec le courage de la Nation, ni avec la grandeur de l'Empire; mais l'horreur du passé a plus agi en eux que la crainte de l'avenir. Toute la conduite des Japonois a été celle d'un peuple généreux, facile, fier & extrême dans ses résolutions; ils reçurent d'abord les étrangers avec cordialité, & quand ils se sont crus outragés & trahis par eux, ils ont rompu avec eux sans retour.

Les Français veulent en vain commercer au Japon.

Lorsque le Ministre *Colbert*, d'éternelle mémoire, établit le prémier une Compagnie des Indes en France, il voulut essayer d'introduire le commerce des Français au Japon, comptant se servir des seuls Protestans, qui pouvaient jurer qu'ils n'étaient pas de la Religion des Portugais; mais les Hollandais s'opposèrent à ce dessein, & les Japonois contens de recevoir tous les ans chez eux une Nation qu'ils font prisonniére, ne voulurent pas en recevoir deux.

Je ne parlerai point ici du Royaume de Siam, qu'on nous représentait beaucoup plus vaste & plus opulent qu'il n'est; on verra dans le siécle de *Louïs XIV*. le peu qu'il est nécessaire d'en savoir. La Corée, la Cochinchine, le Tunquin, le Laos, Ava, le Pégu, sont

ſont des Pays dont on a peu de connaiſſance ; Ch. CXCII.
& dans ce prodigieux nombre d'Iſles répan dues aux extrémités de l'Aſie, il n'y a guères que celle de Java, où les Hollandais ont établi le centre de leur Domination & de leur Commerce, qui puiſſe entrer dans le plan de cette Hiſtoire générale. Il en eſt ainſi de tous les Peuples qui occupent le milieu de l'Afrique, & d'une infinité de Peuplades dans le Nouveau Monde. Je remarquerai ſeulement, qu'avant le ſeiziéme ſiécle plus de la moitié du Globe ignorait l'uſage du pain & du vin ; une grande partie de l'Amérique & de l'Afrique Orientale l'ignore encore, & il faut y porter ces nourritures pour y célébrer les Myſtères de nôtre Religion.

Les Antropophages ſont beaucoup plus rares qu'on ne le dit, & depuis cinquante ans aucun de nos Voyageurs n'en a vû. Il y a beaucoup d'eſpèces d'hommes manifeſtement différentes les unes des autres. Pluſieurs Nations vivent encor dans l'état de la pure nature ; & tandis que nous faiſons le tour du Monde, pour découvrir ſi leurs terres n'ont rien qui puiſſe aſſouvir nôtre cupidité, ces Peuples ne s'informent pas s'il exiſte d'autres hommes qu'eux, & paſſent leurs jours dans une heureuſe indolence, qui ſerait un malheur pour nous.

Il reſte beaucoup à découvrir pour nôtre vaine curioſité ; mais ſi on s'en tient à l'utile, on n'a que trop découvert.

C. CENT-QUATRE-VINGT-TREIZIEME.

RESUME'

DE TOUTE CETTE HISTOIRE.

J'Ai parcouru ce vaſte Théâtre des révolutions depuis *Charlemagne*, & même en remontant ſouvent beaucoup plus haut, juſqu'au tems de *Louïs XIV*. Quel ſera le fruit de ce travail? quel profit tirera-t-on de l'Hiſtoire? On y a vû les faits & les mœurs. Voyons quel avantage nous produira la connaiſſance des uns & des autres.

DES FAITS HISTORIQUES.

Un Lecteur ſage s'apercevra aiſément qu'il ne doit croire que les grands événemens qui ont quelque vraiſemblance, & regarder en pitié toutes les fables dont le fanatiſme, l'eſprit romaneſque & la crédulité, ont chargé dans tous les tems la ſcène du Monde.

Conſtantin triomphe de l'Empereur *Maxence*; mais certainement un *Labarum* ne lui apparait point dans les nuées avec une inſcription Grecque.

Clovis ſouillé d'aſſaſſinats ſe fait Chrétien, & commet des aſſaſſinats nouveaux : mais, ni une colombe ne lui apporte une ampoule pour ſon

ſon batême, ni un Ange ne deſcend du Ciel pour lui donner un étendart.

Un Moine de Clerveaux peut prêcher une Croiſade; mais il faut être imbécille pour écrire que DIEU fit des miracles par la main de ce Moine, pour aſſurer le ſuccès de cette Croiſade qui fut ſi malheureuſe.

Le Roi *Louïs VIII.* peut mourir de phthiſie; mais il n'y a qu'un fanatique ignorant qui puiſſe dire que les embraſſemens d'une jeune fille l'auraient guéri, & qu'il mourut martyr de ſa chaſteté.

Chez toutes les Nations l'Hiſtoire eſt défigurée par la Fable, juſqu'à ce qu'enfin la Philoſophie vienne éclairer les hommes; & lorſqu'enfin la Philoſophie arrive au milieu de ces ténèbres, elle trouve les eſprits ſi aveuglés par des ſiécles d'erreurs, qu'elle peut à peine les détromper; elle trouve des cérémonies, des faits, des monumens établis pour conſtater des menſonges.

Comment, par exemple, un Philoſophe aurait-il pû perſuader à la populace, dans le Temple de *Jupiter Stator*, que *Jupiter* n'était point deſcendu du Ciel pour arrêter la fuite des Romains? Quel Philoſophe eût pû nier dans le Temple de *Caſtor* & de *Pollux*, que ces deux gemeaux avaient combattu à la tête des troupes? Ne leur aurait-on pas montré l'empreinte des pieds de ces Dieux, conſervée ſur le marbre? Les Prêtres de *Jupiter* & de *Pollux* n'auraient-ils pas dit à ce Philoſophe, Criminel

CH. CXCIII. nel incrédule, vous êtes obligé d'avouer en voyant la *Colonne Rostrale*, que nous avons gagné une bataille navale, dont cette colomne est le monument? Avouez donc que les Dieux sont descendus sur terre pour nous défendre, & ne blasphémez point nos miracles, en présence des monumens qui les attestent. C'est ainsi que raisonnent dans tous les tems la fourberie & l'imbécillité.

Une Princesse idiote bâtit une Chapelle aux onze mille Vierges; le Desservant de la Chapelle ne doute pas que les onze mille Vierges n'ayent existé, & il fait lapider par le peuple le sage qui en doute.

Les monumens ne prouvent les faits que quand ces faits vraisemblables nous sont transmis par des contemporains éclairés.

Les chroniques du tems de *Philippe-Auguste*, & l'Abbaye de la Victoire, sont des preuves de la bataille de Bovine. Mais quand vous verrez à Rome le groupe du *Laocoon*, croirez-vous pour cela la fable du cheval de Troye? & quand vous verrez les hideuses statues d'un *St. Denis* sur le chemin de Paris, ces monumens de barbarie vous prouveront-ils que *St. Denis* ayant eu le cou coupé, marcha une lieue entiére, portant sa tête entre ses bras?

La plûpart des monumens, quand ils sont érigés longtems après l'action, ne prouvent que des erreurs consacrées; il faut même quelquefois se défier des médailles frapées dans le tems d'un événement. Nous avons vû les Anglais

glais trompés par une fauſſe nouvelle, graver ſur l'exergue d'une médaille, *A l'Amiral Vernon, Vainqueur de Carthagène;* & à peine cette médaille fut-elle frapée, qu'on apprit que l'Amiral *Vernon* avait levé le ſiége. Si une Nation, dans laquelle il y a tant de Philoſophes, a pû hazarder de tromper ainſi la poſtérité, que devons-nous penſer des peuples & des tems abandonnés à la groſſiére ignorance? CH. CXCIII.

Croyons les événemens atteſtés par les regiſtres publics, par le conſentement des Auteurs contemporains vivans dans une Capitale, éclairés les uns par les autres & écrivant ſous les yeux des principaux de la Nation. Mais pour tous ces petits faits obſcurs & romaneſques, écrits par des hommes obſcurs dans le fond de quelque Province ignorante & barbare, pour ces contes chargés de circonſtances abſurdes, pour ces prodiges qui deshonorent l'Hiſtoire au lieu de l'embellir, renvoyons-les à *Voraginé* *, au Pére *Cauſſin*, à *Maimbourg*, & à leurs ſemblables.

DES MOEURS.

Il eſt aiſé de remarquer combien les mœurs ont changé dans preſque toute la Terre depuis les inondations des Barbares juſqu'à nos jours. Les Arts qui adouciſſent les eſprits en les éclairant, commencèrent un peu à renaître dès le douziéme ſiécle; mais les plus lâches &

* *Voraginé* eſt l'auteur de la *Légende dorée*.

CH. CXCIII.

& les plus absurdes superstitions étouffant ce germe, abrutissaient presque tous les esprits, & ces superstitions se répandant chez tous les Peuples de l'Europe ignorans & féroces, mêlaient partout le ridicule à la barbarie.

Les Arabes polirent l'Asie, l'Afrique, & une partie de l'Espagne, jusqu'au tems où ils furent subjugués par les Turcs, & enfin chassés par les Espagnols; alors l'ignorance couvrit toutes ces belles parties de la Terre; des mœurs dures & sombres rendirent le genre-humain farouche de Bagdat jusqu'à Rome.

Les Papes ne furent élus pendant plusieurs siécles que les armes à la main, & les Peuples, les Princes même, étaient si imbécilles, qu'un Antipape reconnu par eux était dès ce moment le Vicaire de DIEU, & un homme infaillible. Cet homme infaillible était-il déposé, on révérait le caractère de la *Divinité* dans son Successeur; & ces Dieux sur Terre, tantôt assassins, tantôt assassinés, empoisonneurs & empoisonnés tour à tour, enrichissant leurs bâtards & donnant des decrets contre la fornication, anathématisant les tournois & faisant la guerre, excommuniant, déposant les Rois, & vendant la rémission des péchés aux peuples, étaient à la fois le scandale, l'horreur, & la Divinité de l'Europe Catholique.

Vous avez vû au douziéme & treiziéme siécle les Moines devenir Princes ainsi que les Evêques; ces Evêques & ces Moines partout à la tête du Gouvernement féodal. Ils établirent

rent des coutumes ridicules, aussi grossiéres que leurs mœurs; le droit exclusif d'entrer dans une Eglise avec un faucon sur le poing, le droit de faire battre les eaux des étangs par les cultivateurs pour empêcher les grenouilles d'interrompre le Baron, le Moine, ou le Prélat; le droit de passer la prémiére nuit avec les nouvelles mariées dans leurs domaines; le droit de rançonner les Marchands forains, car alors il n'y avait point d'autres Marchands. Ch. CXCIII.

Vous avez vû parmi ces barbaries ridicules, les barbaries sanglantes des guerres de Religion.

La querelle des Pontifes avec les Empereurs & les Rois, commencée dès le tems de *Louïs le Faible*, n'a cessé entiérement en Allemagne qu'après *Charles-Quint*, en Angleterre que par la constance d'*Elizabeth*, en France que par la soumission de *Henri IV*.

Une autre source qui a fait couler tant de sang, a été la fureur dogmatique; elle a bouleversé plus d'un Etat, depuis les massacres des Albigeois au treiziéme siécle, jusqu'à la petite guerre des Cevennes au commencement du dix-huitiéme. Le sang a coulé dans les campagnes & sur les échaffauts, pour des argumens de Théologie, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, pendant cinq cent années presque sans interruption; & ce fléau n'a duré si long-tems que parce qu'on a toûjours négligé la Morale pour le Dogme.

CH. CXCIII. Il faut donc encor une fois avouer qu'en général toute cette Hiſtoire eſt un ramas de crimes, de folies & de malheurs, parmi leſquels nous avons vû quelques vertus, quelques tems heureux, comme on découvre des habitations répanduës ça & là, dans des déſerts ſauvages.

DE LA SERVITUDE.

L'homme, peut-être, qui dans les tems groſſiers, qu'on nomme du moyen âge, mérita le plus du Genre-humain, fut le Pape *Alexandre III.* Ce fut lui qui dans un Concile au douziéme ſiécle abolit autant qu'il le put au ſervitude. C'eſt ce même Pape qui triompha dans Veniſe, par ſa ſageſſe, de la violence de l'Empereur *Fréderic Barberouſſe*, & qui força *Henri II.* Roi d'Angleterre de demander pardon à DIEU & aux hommes du meurtre de *Thomas Beket.* Il reſſuſcita les droits des Peuples, & réprima le crime dans les Rois. Nous avons remarqué qu'avant ce tems toute l'Europe, excepté un très-petit nombre de villes, était partagée entre deux ſortes d'hommes, les Seigneurs des terres, ſoit ſéculiers, ſoit Eccléſiaſtiques, & les eſclaves. Les hommes de Loi qui aſſiſtaient les Chevaliers, les Baillifs, les Maîtres-d'hôtel des Fiefs dans leurs Jugemens, n'étaient réellement que des ſerfs. Si les hommes ſont rentrés dans leurs droits, c'eſt principalement au Pape *Alexandre III.* qu'ils en ſont redevables; c'eſt à lui que tant de

de villes doivent leur ſplendeur ; cependant nous avons vû que cette liberté ne s'eſt pas étenduë partout. Elle n'a jamais pénétré en Pologne ; le cultivateur y eſt encor ſerf, attaché à la glébe, ainſi qu'en Bohême, en Suabe, & dans pluſieurs autres pays de l'Allemagne ; on voit même encor en France, dans quelques Provinces éloignées de la capitale, des reſtes de cet eſclavage. Il y a quelques Chapitres, quelques Moines, à qui les biens des payſans appartiennent.

Il n'y a chez les Aſiatiques qu'une ſervitude domeſtique, & chez les Chrétiens qu'une ſervitude civile. Le payſan Polonais eſt ſerf dans la terre, & non eſclave dans la maiſon de ſon Seigneur. Nous n'achetons des eſclaves domeſtiques que chez les Négres. On nous reproche ce commerce : un peuple qui trafique de ſes enfans eſt encor plus condamnable que l'acheteur : ce négoce démontre nôtre ſupériorité ; celui qui ſe donne un maître était né pour en avoir.

Pluſieurs Princes en délivrant les Sujets des Seigneurs, ont voulu réduire en une eſpèce de ſervitude les Seigneurs mêmes, & c'eſt ce qui a cauſé tant de guerres civiles.

On croirait ſur la foi de quelques Diſſertateurs qui accommodent tout à leurs idées, que les Républiques furent plus vertueuſes, plus heureuſes que les Monarchies : mais ſans compter les guerres opiniâtres que ſe firent ſi longtems les Vénitiens & les Génois, à qui ven-

CH. CXCIII. drait ſes marchandiſes chez les Mahométans; quels troubles Veniſe, Gènes, Florence, Piſe n'éprouvèrent-elles pas? Combien de fois Gènes, Florence & Piſe ont-elles changé de Maîtres? Si Veniſe n'en a jamais eu, elle ne doit cet avantage qu'à ſes profonds marais appellés *lagunas*.

On peut demander comment, au milieu de tant de ſecouſſes, de guerres inteſtines, de conſpirations, de crimes & de folies, il y a eu tant d'hommes qui ayent cultivé les Arts utiles & les Arts agréables en Italie, & enſuite dans les autres Etats Chrétiens? C'eſt ce que nous ne voyons point ſous la domination des Turcs.

Il faut que nôtre partie de l'Europe ait eu dans ſes mœurs & dans ſon génie quelque choſe qui ne ſe trouve ni dans la Thrace où les Turcs ont établi le ſiége de leur Empire, ni dans la Tartarie dont ils ſortirent autrefois. Trois choſes influent ſans ceſſe ſur l'eſprit des hommes, le climat, le Gouvernement & la Religion. C'eſt la ſeule maniére d'expliquer l'énigme de ce Monde.

DES MOEURS ASIATIQUES COMPARE'ES AUX NOTRES.

On a pû remarquer dans le cours de tant de révolutions, qu'il s'eſt formé des Peuples preſque ſauvages, tant en Europe qu'en Aſie, dans les contrées autrefois les plus policées.

Telle

Telle Isle de l'Archipel qui florissait autrefois, est réduite aujourd'hui au sort des Bourgades de l'Amérique. Le pays où étaient les villes d'Artaxates, de Tigranocertes, de Colcos, ne valent pas à beaucoup près nos Colonies. Il y a dans quelques Isles, dans quelques forêts, & sur quelques montagnes au milieu de nôtre Europe, des portions de Peuples qui n'ont nul avantage sur ceux du Canada, ou des Noirs de l'Afrique. Les Turcs sont plus policés; mais nous ne connaissons aucune ville bâtie par eux: ils ont laissé dépérir les plus beaux établissemens de l'Antiquité: ils régnent sur des ruines. CH. CXCIII.

Il n'est rien dans l'Asie qui ressemble à la Noblesse d'Europe; on ne trouve nulle part en Orient un ordre de citoyens distingué des autres par des titres héréditaires, par des exemptions & des droits attachés uniquement à la naissance. Les Tartares paraissent les seuls qui ayent dans les races de leurs *Mirzas* quelque faible image de cette institution; on ne voit ni en Turquie, ni en Perse, ni aux Indes, ni à la Chine, rien qui donne l'idée de ces Corps de Nobles qui forment une partie essentielle de chaque Monarchie Européane. Il faut aller jusqu'au Malabar pour retrouver une apparence de cette constitution; encor est elle très-différente; c'est une Tribu entiére qui est toute destinée aux armes, qui ne s'allie jamais aux autres Tribus, ou Castes, qui ne daigne même avoir avec elles aucun commerce.

 L'Au-

CH. CXCIII. L'Auteur de l'*Esprit des Loix* dit qu'il n'y a point de Républiques en Asie. Cependant cent hordes de Tartares, & des peuplades d'Arabes, forment des Républiques errantes. Il y eut autrefois des Républiques très-florissantes, & supérieures à celles de la Grèce, comme Tyr & Sidon. On n'en trouve plus de pareilles depuis leur chute. Les grands Empires ont tout englouti. Le même Auteur croit en voir une raison dans les vastes plaines de l'Asie. Il prétend que la liberté trouve plus d'asyles dans les montagnes; mais il y a bien autant de pays montueux en Asie qu'en Europe. La Pologne, qui est une République, est un pays de plaine. Venise & la Hollande ne sont point hérissées de montagnes. Les Suisses sont libres à la vérité dans une partie des Alpes; mais leurs voisins sont assujettis de tout tems dans l'autre partie. Il est bien délicat de chercher les raisons physiques des Gouvernemens; mais surtout il ne faut pas chercher la raison de ce qui n'est point.

La plus grande différence entre nous & les Orientaux, est la maniére dont nous traitons les femmes. Aucune n'a régné dans l'Orient, si ce n'est une Princesse de Mingrelie dont nous parle *Chardin*, par laquelle il dit qu'il fut volé. Les femmes, qui ne peuvent régner en France, y sont Régentes; elles ont droit à tous les autres Trônes, excepté à celui de l'Empire, & de la Pologne.

Une autre différence qui nait de nos usages avec

avec les femmes, c'eſt cette coutume de mettre auprès d'elles des hommes dépouillés de leur virilité; uſage immémorial de l'Aſie & de l'Afrique, quelquefois introduit en Europe chez les Empereurs Romains. Nous n'avons pas aujourd'hui dans nôtre Europe Chrétienne trois cent Eunuques pour les Chapelles & pour les Théâtres; les Serrails des Orientaux en ſont remplis. CH. CXCIII.

Tout différe entre eux & nous; Religion, Police, Gouvernement, mœurs, nourriture, vètemens, manière d'écrire, de s'exprimer, de penſer. La plus grande reſſemblance que nous ayons avec eux eſt cet eſprit de guerre, de meurtre, & de deſtruction qui a toûjours dépleuplé la Terre. Il faut avouer pourtant que cette fureur entre bien moins dans le caractère des Peuples de l'Inde & de la Chine, que dans le nôtre. Nous ne voyons ſurtout aucune guerre commencée par les Indiens, ni par les Chinois, contre les habitans du Nord: ils valent en cela mieux que nous; mais leur vertu même, ou plutôt leur douceur, les a perdus; ils ont été ſubjugués.

Au milieu de ces ſaccagemens & de ces deſtructions que nous obſervons dans l'eſpace de neuf cent années, nous voyons un amour de l'ordre qui anime en ſecret le Genre humain, & qui a prévenu ſa ruine totale. C'eſt un des reſſorts de la Nature qui reprend toûjours ſa force: c'eſt lui qui a formé le Code des Nations; c'eſt par lui qu'on révére la Loi & les

Miniſtres de la Loi dans le Tunquin, & dans l'Iſle de Formoſe, comme à Rome. Les enfans reſpectent leurs péres en tout pays; & le fils en tout pays, quoi qu'on en diſe, hérite de ſon pére. Car ſi en Turquie le fils n'a point l'héritage d'un Timariot, ni dans l'Inde celui de la terre d'un Omra, c'eſt que ces fonds n'appartenaient point au pére. Ce qui eſt un bénéfice à vie, n'eſt en aucun lieu du Monde un héritage. Mais dans la Perſe, dans l'Inde, dans toute l'Aſie, tout citoyen, & l'étranger même de quelque Religion qu'il ſoit, excepté au Japon, peut acheter une terre qui n'eſt point domaine de l'Etat, & la laiſſer à ſa famille. J'apprens par des perſonnes dignes de foi, qu'un Français vient d'acheter une belle Terre auprès de Damas, & qu'un Anglais vient d'en acheter une auprès de Bengale.

C'eſt dans notre Europe qu'il y a encor quelques Peuples dont la Loi ne permet pas qu'un étranger achette un champ & un tombeau dans leur territoire. Le barbare droit d'aubaine, par lequel un étranger voit paſſer le bien de ſon pére au Fiſc Royal, ſubſiſte encor dans tous les Royaumes Chrétiens, à moins qu'on n'y ait dérogé par des conventions particuliéres.

Nous penſons encor que dans tout l'Orient les femmes ſont eſclaves, parce qu'elles ſont attachées à une vie domeſtique. Si elles étaient eſclaves, elles ſeraient donc dans la mendicité, à la mort de leurs maris; c'eſt ce qui n'arrive

point;

point ; elles ont partout une portion réglée par la Loi, & elles obtiennent cette portion en cas de divorce. D'un bout du Monde à l'autre vous trouvez des Loix établies pour le maintien des familles. CH. CXCIII.

Il y a partout un frein imposé au pouvoir arbitraire, par la Loi, par les usages, ou par les mœurs. Le Sultan Turc ne peut ni toucher à la monnoie, ni casser les Janissaires, ni se mêler de l'intérieur des Serrails de ses sujets. L'Empereur Chinois ne promulgue pas un Edit sans la sanction d'un Tribunal. On essuie dans tous les Etats d'horribles violences. Les Grands Visirs & les Itimadoulets exercent le meurtre & la rapine ; mais ils n'y sont pas plus autorisés par les Loix que les Arabes & les Tartares vagabonds ne le sont à piller les Caravanes.

La Religion enseigne la même Morale à tous les Peuples sans aucune exception : les cérémonies Asiatiques sont bizarres, les créances absurdes, mais les préceptes justes. Le Dervîche, le Faquir, le Bonze, le Talapoin, disent partout, Soyez équitables & bienfaisans. On reproche au bas peuple de la Chine beaucoup d'infidélités dans le Négoce ; ce qui l'encourage peut-être dans ce vice, c'est qu'il achette de ses Bonzes, pour la plus vile monnoie, l'expiation dont il croit avoir besoin. La Morale qu'on lui inspire est bonne, l'indulgence qu'on lui vend, pernicieuse.

En vain quelques Voyageurs & quelques Mission-

CH. CXCIII.

Miſſionnaires nous ont repréſenté les Prêtres d'Orient comme des Prédicateurs de l'iniquité; c'eſt calomnier la Nature humaine; il n'eſt pas poſſible qu'il y ait jamais une ſociété religieuſe inſtituée pour inviter au crime.

Si dans preſque tous les pays du Monde on a immolé autrefois des victimes humaines, ces cas ont été rares. C'eſt une barbarie abolie dans l'ancien Monde, elle était encor en uſage dans le nouveau. Mais cette ſuperſtition déteſtable n'eſt point un précepte religieux qui influe ſur la ſocieté. Qu'on immole des captifs dans un Temple chez les Mexicains, ou qu'on les étrangle chez les Romains dans une priſon après les avoir trainés derriére un char au Capitole, cela eſt fort égal, c'eſt la ſuite de la guerre; & quand la Religion ſe joint à la guerre, ce mélange eſt le plus horrible des fléaux. Je dis ſeulement que jamais on n'a vû aucune Societé religieuſe, aucun rite inſtitué dans la vue d'encourager les hommes aux vices. On s'eſt ſervi dans toute la Terre de la Religion pour faire le mal; mais elle eſt partout inſtituée pour porter au bien; & ſi le Dogme apporte le fanatiſme & la guerre, la Morale inſpire partout la concorde.

On ne ſe trompe pas moins, quand on croit que la Religion des Muſulmans ne s'eſt établie que par les armes. Les Mahométans ont eu leurs Miſſionnaires aux Indes & à la Chine; & la Secte d'*Omar* combat la Secte d'*Ali* par la parole, juſques ſur les côtes de Coromandel & de Malabar. Il

Il réfulte de ce tableau, que tout ce qui tient intimement à la Nature humaine, fe reffemble d'un bout de l'Univers à l'autre; que tout ce qui peut dépendre de la coutume eft différent, & que c'eft un hazard s'il fe reffemble. L'Empire de la coutume eft bien plus vafte que celui de la Nature; il s'étend fur les mœurs, fur tous les ufages; il répand la variété fur la fcène de l'Univers; la Nature y répand l'unité; elle établit partout un petit nombre de principes invariables: ainfi le fonds eft partout le même; & la culture produit des fruits divers.

Puifque la Nature a mis dans le cœur des hommes l'intérêt, l'orgueil & toutes les paffions, il n'eft pas étonnant que nous ayons vû dans un période d'environ dix fiécles, une fuite prefque continue de crimes & de défaftres. Si nous remontons aux tems précédens, ils ne font pas meilleurs. La coutume a fait que le mal a été opéré partout d'une maniére différente.

Il eft aifé de juger, par le tableau que nous avons fait de l'Europe, depuis le tems de *Charlemagne* jufqu'à nos jours, que cette partie du Monde eft incomparablement plus peuplée, plus civilifée, plus riche, plus éclairée qu'elle ne l'était alors, & que même elle eft beaucoup fupérieure à ce qu'était l'Empire Romain, fi vous en exceptez l'Italie.

C'eft une idée digne feulement des plaifanteries des *Lettres Perfanes*, ou de ces nouveaux

CH. CXCIII.

veaux paradoxes, non moins frivoles, quoique débités d'un ton plus sérieux, de prétendre que l'Europe soit dépeuplée depuis le tems des anciens Romains.

Que l'on considére depuis Pétersbourg jusqu'à Madrid, ce nombre prodigieux de villes superbes, bâties dans des lieux qui étaient des déserts il y a six cent ans; qu'on fasse attention à ces forêts immenses qui couvraient la Terre des bords du Danube à la Mer Baltique, & jusqu'au milieu de la France; il est bien évident que quand il y a beaucoup de terres défrichées, il y a beaucoup d'hommes. L'Agriculture, quoi qu'on en dise, & le Commerce, ont été beaucoup plus en honneur qu'ils ne l'étaient auparavant.

Une des raisons qui ont contribué en général à la population de l'Europe, c'est que dans les guerres innombrables que toutes ces Provinces ont essuyées, on n'a point transporté les Nations vaincues.

Charlemagne dépeupla, à la vérité, les bords du Véser; mais c'est un petit canton qui s'est rétabli avec le tems. Les Turcs ont transporté beaucoup de familles Hongroises & Dalmatiennes; aussi ces pays ne sont-ils pas aussi peuplés: & la Pologne ne manque d'habitans, que parce que le peuple y est encor esclave.

Dans quel état florissant serait donc l'Europe, sans les guerres continuelles qui la troublent pour de très-légers intérêts, & souvent pour de petits caprices? Quel degré de per-

fection

fection n'aurait pas reçu la culture des terres, & combien les Arts, qui manufacturent ces productions, n'auraient-ils pas répandu encor plus de secours & d'aisances dans la vie civile, si on n'avait pas enterré dans les Cloitres ce nombre étonnant d'hommes & de femmes inutiles! Une humanité nouvelle qu'on a introduite dans le fléau de la guerre, & qui en adoucit les horreurs, a contribué encor à sauver les peuples de la destruction qui semble les menacer continuellement. C'est un mal, à la vérité, très-déplorable, que cette multitude de soldats entretenus continuellement par tous les Princes; mais aussi, comme on l'a déja remarqué, ce mal produit un bien: les peuples ne se mêlent point de la guerre que font leurs Maîtres; les citoyens des villes assiégées passent souvent d'une domination à une autre, sans qu'il en ait coûté la vie à un seul habitant: ils sont seulement le prix de celui qui a eu plus de soldats, de canons & d'argent. Ch. CXCIII.

Les guerres civiles ont très-longtems désolé l'Allemagne, l'Angleterre, la France; mais ces malheurs ont été bientôt réparés; & l'état florissant de ces pays prouve que l'industrie des hommes a été beaucoup plus loin encor que leur fureur. Il n'en est pas ainsi de la Perse, par exemple, qui depuis quarante ans est en proye aux dévastations; mais si elle se réunit sous un Prince sage, elle reprendra sa consistance en moins de tems qu'elle ne l'a perdue.

Quand une Nation connait les Arts, quand elle n'est point subjuguée & transportée par les étrangers, elle sort aisément de ses ruines, & se retablit toûjours.

Fin du Tome Cinquiéme.

TABLE

TABLE
DES CHAPITRES
contenus dans ce cinquiéme Volume.

CH.

ADDITION

AU CINQUIEME TOME.

DEpuis l'impreſſion de ce tome on a eu pluſieurs lettres écrites de la main de Henri IV. à Coriſande d'Andouin veuve de Philibert comte de Grammont. Elles ſont toutes ſans date; mais on verra aiſément par les notes dans quel tems elles furent écrites. Il y en a de très intéreſſantes, & le nom de Henri IV. les rend précieuſes.

PREMIERE LETTRE.

IL ne ſe ſauve point de laquais, ou pour le moins fort peu qui ne ſoient dévaliſés, ou les lettres ouvertes. Il eſt arrivé ſept ou huit gentilshommes de ceux qui étaient à l'armée étrangère qui aſſurent comme eſt vrai, (car l'un eſt Mr. de *Monlouet*, frère de *Rambouillet* qui était un des députés pour traiter,) qu'il n'y a pas dix gentilshommes qui ayent promis de ne

porter les armes. M. de *Bouillon* n'a point promis : bref, il ne s'eſt rien perdu qui ne ſe découvre pour de l'argent. Mr. *De Mayenne* a fait un acte de quoi il ne ſera guères loué ; il a tué *Sacremore* (lui demandant recompenſe de ſes ſervices) à coups de poignards : l'on me mande que ne le voulant contenter, il craignit qu'étant mal content, il ne découvrit ſes ſecrets, qu'il ſavait tout, même l'entrepriſe contre la perſonne du roi, de quoi il était chef de l'éxécution. * Dieu les veut vaincre par eux-mêmes, car c'était le plus utile ſerviteur qu'ils euſſent : il fut enterré qu'il n'était pas encore mort. Sur ce mot vient d'arriver *Morlas*, & un laquais de mon couſin qui ont été dévaliſés des lettres, & des habillemens. Mr. de *Turenne* ſera ici demain : il a pris autour de Fizac dix-huit forts en trois jours ; je ferai peut-être quelque choſe de meilleur bientôt, s'il plait à Dieu. Le bruit de ma mort allant à Hay, à Maux, a couru à Paris, & quelques *prêcheurs en leurs ſermons la mettaient pour un des bonheurs* que Dieu leur avait envoyé. Adieu, mon ame, je vous baiſe un million de fois les mains. ce 14. janvier.

II. LET-

* Rien n'eſt ſi curieux que cette anecdote. Ce *Sacremore* était *Birague* de ſon nom. Cette avanture prouve que le duc de *Mayenne* était bien plus méchant & plus cruel que tous les hiſtoriens ne le dépeignent ; ce qui n'eſt pas extraordinaire dans un chef de parti. La lettre eſt de 1587.

II. LETTRE. *

POur achever de me peindre, il m'est arrivé un des plus extrêmes malheurs que je pouvais craindre, qui est la mort subite de Mr. le prince; je le plains comme ce qu'il me devait être, non comme ce qu'il m'était: je suis à cette heure la seule butte où visent tous les perfides de la messe. Ils l'ont empoisonné les traitres; si est-ce que Dieu demeurera le maître, & moi par sa grace l'exécuteur; ce pauvre prince, non de cœur, jeudy ayant couru la bague soupa se portant bien; à minuit lui prit un vomissement qui lui dura jusqu'au matin; tout le vendredy il demeura au lit, le soir il soupa, & ayant bien dormi, il se leva le samedi matin, dina debout, & puis joua aux échecs; il se leva de sa chaise, se mit à se promener par sa chambre, devisant avec l'un & l'autre: tout d'un coup il dit, Baillez moi ma chaise, je sens une grande faiblesse; il ne fut pas assis qu'il perdit la parole, & soudain après il rendit l'ame assis. Les marques du poison sortirent soudain; il n'est pas croyable l'étonnement que cela a porté en ce pays là. Je pars dès l'aube du jour pour y aller pourvoir en diligence. Je me vois bien en chemin d'avoir bien de la peine; priez Dieu hardiment pour

Voyez la lettre suivante.

* Mars 1558.

pour moi ; si j'en échape, il faudra bien que ce soit lui qui me gardait, dont je suis peut-être plus près que je ne pense ; je vous demeurerai fidèle esclave. Bon soir, mon ame, je vous baise un million de fois les mains.

III. LETTRE. *

IL m'arriva hier, l'un à midi, l'autre à soir, deux couriers de St. Jean ; le premier nous dit, comme *Belcastel*, page de madame la princesse, & son valet de chambre, s'en étaient fuis soudain, après avoir cru mort leur maitre, avaient trouvé deux chevaux valant deux cent écus, à une hotellerie du fauxbourg que l'on y tenait il y avait quinze jours ; & avaient chacun une malette pleine d'argent : enquis l'hôte, dit que c'était un nommé *Brillant* † qui lui avait baillé les chevaux, & lui allait dire tous les jours qu'ils fussent bien traités, que s'il baille aux autres chevaux quatre mesures d'avoine, qu'il leur

* Celle-ci est du mois de mars 1588.

† *Brillant* controleur de la maison du prince de *Condé*, est mal à propos nommé *Brillaud* par les historiens.

‡ Il fut écartelé à St. Jean d'Angeli sans appel par sentence du prévôt, & par cette même sentence la princesse de *Condé* fut condamnée à garder la prison jusqu'après son acouchement. Elle acoucha au mois d'août de *Henri de Condé* premier prince du sang.

leur en baille huit, qu'il payerait auſſi le double. Ce ⸸ *Brillant* eſt un homme que Mad. la la princeſſe a mis dans la maiſon, & lui faiſait tout gouverner. Il fut ſoudain pris, confeſſe avoir baillé mille écus au page, & lui avoir achepter ſes chevaux par le commandement de ſa maitreſſe pour aller en Italie. Le ſecond confirme, & dit de plus, qu'on avait fait écrire par ce *Brillant* au valet de chambre, qu'on ſavait être à Poitiers, par où il lui mandait être à deux cent pas de la porte, qu'il voulait parler à lui. L'autre ſortit ſoudain, l'embuſcade qui était là le prit, & fut mené à St. Jean. Il n'avait été encore ouï, mais diſait-il à ceux qui le menaient, Ah! que madame eſt méchante! que l'on prenne ſon tailleur, je dirai tout ſans gêner, ce qui fut fait.

Voilà ce qu'on a fait juſqu'à cette heure; je ne me trompe guères en mes jugemens; c'eſt une dangereuſe bête qu'une mauvaiſe femme. *Tous ces empoiſonneurs ſont tous papiſtes*; voilà les inſtructions de la dame. J'ai découvert un tueur pour moi, * Dieu

 m'en

ſang. Elle appella à la cour des pairs; mais elle reſta priſonniére ſous la garde de *ſainte même* dans Angeli juſqu'en l'année 1696. *Henri IV.* fit ſupprimer alors les procédures.

* C'eſt à Nérac qu'on découvrit un aſſaſſin Lorrain de nation, envoyé par les prêtres de la ligue. On attenta plus de cinquante fois ſur la vie de ce grand & bon prince. *Tantum relligio potuit ſuadere malorum!*

m'en gardera, & je vous en manderai bientôt davantage. Les gouverneurs & les capitaines de Taillebourg ont envoyé deux soldats, & écrit qu'ils n'ouvriraient leur place qu'a moi, de quoi je suis fort aise. Les ennemis les pressent, & ils sont si empressés à la vérification de ce fait, qu'ils ne leur donnent nul empêchement; ils ne laissent sortir homme vivant de St. Jean que ceux qu'ils m'envoyent. Mr. de *la Trimouille* y est lui vingtiéme seulement. L'on m'écrit que si je tardais beaucoup, il y pourait avoir beaucoup de mal, & grand; celà me fait hâter, de façon que je prendrai vingt maîtres & moi, & irai jour & nuit pour être de retour à Ste. Foi à l'assemblée. Mon ame, je me porte assez bien de corps, mais fort affligé de l'esprit; aimez moi, & me le faites paraître, ce me sera une grande consolation; pour moi je ne manquerai point à la fidélité que je vous ai vouée: sur cette vérité, je vous baise un million de fois les mains.

Daymet ce 13. Mars.

IV. LETTRE.

J'Arrivai hier soir au lieu de Pons où il m'arriva des nouvelles de St. Jean par où les soupçons croisent du côté que les avis peu juger. Je verrai tout demain; j'apréhende fort la vûe des fidéles serviteurs de la maison, car

car c'eſt à la vérité le plus extrême deuil qui ſe ſoit jamais vû. Les prêcheurs romains prêchent tout haut dans les villes d'ici à l'entour, qu'il n'y en a plus qu'une à voir, canoniſent ce bel acte & celui qui l'a fait, admoneſtent tout bon catholique de prendre exemple à une ſi chrétienne entrepriſe, & vous êtes de cette religion! Certes, mon cœur, c'eſt un beau ſujet, & nôtre miſère pour faire paraitre vôtre piété & vôtre vertu, n'attendez pas à une autre fois à jetter ce froc aux orties; mais je vous dis vrai. Les querelles de Mr. d'*Epernon* avec le maréchal d'*Aumont* & *Grillon*, troublent fort la cour, d'où je ſaurai tous les jours des nouvelles, & vous les manderai. L'homme de qui vous a parlé *Briſqueſière* m'a fait de méchans tours que j'ai ſû & avéré depuis deux jours. Je finis là, allant monter à cheval; je te baiſe, ma chère maîtreſſe, un million de fois les mains. ce 17. Mars.

V. LETTRE.

Dieu ſait quel regret ce m'eſt de partir d'ici ſans vous aller baiſer les mains; certes, mon cœur, j'en ſuis au grabat. Vous trouverez étrange (& direz que je me ſuis point trompé) ce que *Liceran* vous dira. Le diable eſt déchainé, je ſuis à plaindre, & eſt

merveille si je ne succombe sous le faix. Si je n'étais huguenot, je me ferais Turc. Ah les violentes épreuves par où l'on sonde ma cervelle, je ne puis faillir d'être bientôt fol ou habile-homme; cette année sera ma pierre de touche; c'est un mal bien douloureux que le domestique. Toutes les gehennes que peuvent recevoir un esprit sont sans cesse exercées sur le mien, je dis toute ensemble. Plaignez moi, mon ame, & ne portez point vôtre espéce de tourmens, c'est celui que j'apréhende le plus. Je pars vendredi, & vais à Clerac : je retiendrai vôtre précepte de me taire. Croyez que rien qu'un manquement d'amitié ne me peut faire changer de résolution que j'ai d'être éternellement à vous, non toujours esclave, mais bien forçaire. Mon tout, aimez moi; vôtre bonne grace est l'apui de mon esprit au choc de mon affliction; ne me refusez ce soutien. Bon soir, mon ame, je te baise les pieds un million de fois.

De Nérac ce 8. Mars à minuit.



VI. LET-

VI. LETTRE.

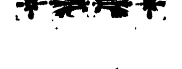
NE vous manderé jamais que prises de villes & forts ? En huit jours se sont rendus à moi, saint Méxant & Maillesaye, & espérez devant la fin de ce mois que vous oyerez parler de moi. * Le roi triomphe, il a fait garoter en prison le cardinal de *Guise*, puis montre sur la place vingt-quatre heures le président de *Neuilly*, & le prévôt des marchands pendu, & le secretaire de Mr. de *Guise* & trois autres. La roine sa mère lui dit, Mon fils, octroyez moi une requête que je vous veux faire; selon ce que sera Madame; c'est que me don-

* Cette lettre doit être écrite trois ou quatre jours après l'assassinat du duc de *Guise*; mais on le trompa sur l'exécution prétendue du président *Neuilli* & de la *Chapelle-Marteau. Henri III.* les tint en prison; ils méritaient d'être pendus, mais ils ne le furent pas. Il ne faut pas toujours croire ce que les rois écrivent; ils ont souvent de mauvaises nouvelles. Cette erreur fut probablement corrigée dans les lettres qui suivirent, & que nous n'avons point. Ce *Neuilli* & ce *Marteau* étaient des ligueurs outrés, qui avaient massacré beaucoup de reformés & de catholiques attachés au roi dans la journée de *St. Bartelemi*. *Rose* évêque de Senlis, ce ligueur furieux, séduisit la fille du président *Neuilli*, & lui fit un enfant. Jamais on ne vit plus de cruautés & de débauches.

donniez Mr. de *Nemours*, & le prince de *Guise*; ils sont jeunes, ils vous feront un jour service. Je le veux bien, dit-il, Madame, je vous donne les corps & en retiendrai les lettres. Il a envoyé à Lyon pour attraper le Duc de *Mayenne*, l'on ne sait ce qu'il en est réussi; l'on se bat à Orléans, & encor plus près d'ici à Poitiers, d'où je ne serai demain qu'à sept lieuës. Si le roi le voulait, je les mettrais d'accord; je vous plains s'il fait tel tems où vous êtes qu'ici, car il y a dix jours qu'il ne dégèle point. Je n'attens que l'heure d'ouïr dire que l'on aura envoyé étrangler la roine de *Navarre*: * cela avec la mort de sa mère me ferait bien chanter les cantiques de *Siméon*. C'est une lettre trop longue pour homme de guerre. Bon soir, mon ame, je te baise un million de fois; aimez moi comme vous en avez sujet: c'est le premier de l'an, le pauvre *Caramburu* est borgne, & *Fleurimont* s'en va mourir.

VII. LET-

* C'est de sa femme dont il parle; elle était liée avec les *Guises*, & la reine *Catherine* sa mère était alors malade à la mort.



VII. LETTRE.

MOn ame, je vous écris de Blois, * où il y a cinq mois que l'on me condamnait hérétique, & indigne de succéder à la couronne, & j'en suis à cette heure le principal pilier. Voyez les œuvres de Dieu envers ceux qui se sont fiés en lui, car il y avait rien qui eût tant d'aparence de force qu'un arrêt des états; cependant j'en appellais devant celui qui peut tout; (ainsi font bien d'autres:) qui a revu le procès, & cassé les arrêts des hommes, m'a remis en mon droit, & crois que ce sera aux dépends de mes ennemis; tant mieux pour vous; ceux qui se fient en Dieu il les conserve & ne sont jamais confus; voilà à quoi vous devriez songer. Je me porte très bien, Dieu merci, vous jurant avec vérité que je n'aime, ni honore rien au monde comme vous; il n'y a rien qui n'y paraisse, & vous garderai fidélité jusqu'au tombeau. Je m'en vais à Boisjeancy, où je crois que vous oyerez bientôt parler de moi, je n'en doute point: d'une autre façon, je fais état de faire venir ma sœur bientôt, résolvez vous de venir avec elle. Le roi m'a parlé de

* C'est surement sur la fin d'Avril 1589. Il était alors à Blois avec *Henri III.*

de la dame d'Auvergne; je crois que je lui ferai faire un mauvais faut. Bon jour, mon cœur; je te baife un million de fois, ce 18. Mai, celui qui eft lié avec vous d'un lien indiffoluble.

VIII. LETTRE.

VOus entendrez de ce porteur l'heureux fuccès que Dieu nous a donné au plus furieux combat * qui fe foit donné de cette guerre : il vous dira auffi comme Mrs. de *Longueville*, de *la Noue* & autres ont triomphé près de Paris. Si le roi ufe de diligence comme j'efpère, nous verrons bientôt le clocher nôtre dame de Paris. Je vous écrivis il n'y a que deux jours par *Petit-Jean*. Dieu veuille que cette femaine nous faffions encore quelques chofes d'auffi fignalé que l'autre. Mon cœur, aimez moi toujours comme vôtre, car je vous aime comme mienne: fur cette vérité je vous baife les mains. Adieu, mon ame.

C'eft le 20. Mai de Boisjeancy.

IX. LET-

* Ce combat eft celui du 18. May 1589. où le comte de *Chatillon* défit les ligueurs dans une mêlée très acharnée.

IX. LETTRE.

Renvoyez moi *Briquefiéres*, & il s'en retournera avec tout ce qu'il vous faut, hormis moi. Je fuis très fâché, affligé de la perte de mon petit, qui mourut hier, à vôtre avis ce que ferait d'un légitime! * Il commençait à parler. Je ne fais fi c'eft par acquit que vous m'avez écrit pour Doifil, c'eft pourquoi je fais la réponfe que vous verrez fur vôtre lettre, par celui que je défire qu'il vienne, mandez m'en vôtre volonté. Les ennemis font devant Montégu, où ils feront bien mouillés; car il n'y a couvert à demi-lieue autour. L'affemblée fera achevée dans douze jours. Il m'arriva hier force nouvelles de Blois; je vous envoie un extrait des plus véritables: tout à cet heure me vient d'arriver un homme de Montegu; ils ont fait une très belle fortie, & tué force ennemis; je mande toutes mes troupes, & efpère, fi la dite place peut tenir quinze jours, y faire quelques bons coups. Ce que je vous ai mandé ne vouloir mal à perfonne, eft requis pour vôtre contentement & le mien; je parle à cette heure à vous-même étant mienne. Mon ame, j'ai un ennui étrange de vous voir. Il y a ici

* C'était un fils qu'il avait eu de *Corifande*.

ici un homme qui porte des lettres à ma sœur du roi d'Ecosse; il presse plus que jamais du mariage; il s'offre à me venir servir avec six mille hommes à ses dépends, * & venir lui-même offrir son service; il s'en va infailliblement roi d'Angleterre; préparez ma sœur de loin à lui vouloir du bien, lui remontrant l'état auquel nous sommes, la grandeur de ce prince avec sa vertu; je ne lui en écris point, ne lui en parlez que comme discourant, qu'il est tems de la marier, & qu'il n'y a parti que celui-là, car de nos parents, c'est pitié. Adieu, mon cœur, je te baise cent millions de fois ce dr. Décembre.

* Voila une anecdote bien singulière, & que tous les historiens ont ignorée : cela veut dire qu'il serait un jour roi d'Angleterre, parce que la reine *Elizabeth* n'avait point d'enfans. C'était ce même roi qu'*Henri IV.* appela toujours depuis *maître Jaques.* Cette lettre doit être de 1688.

ERRATA.

Tome cinquiéme.

Pag. 128. *lig*. 5. donna la main, *mettez*, donna les mains.
Pag. 132. *lig*. 18. un Irlandais, *mettez*, un fanatique nommé *Felton*.
Pag. 184. *lig*. 27. une idolâtre, *mettez*, une Idolatrie.
Pag. 254. *lig*. 20. qui a dominé dans l'Eglise, *ajoutez*, à diverses fois.
Pag. 338. *lig*. 28. n'étaient réellement que des serfs, *ajoutez*, d'origine.
Pag. 346. *lig*. 25. doeme, *mettez*, dogme.
Pag. 348. *lig*. 26. aussi peuplés, *mettez*, assez peuplés.

A. Rosenthal
4.12.1984
[VOLT.]





